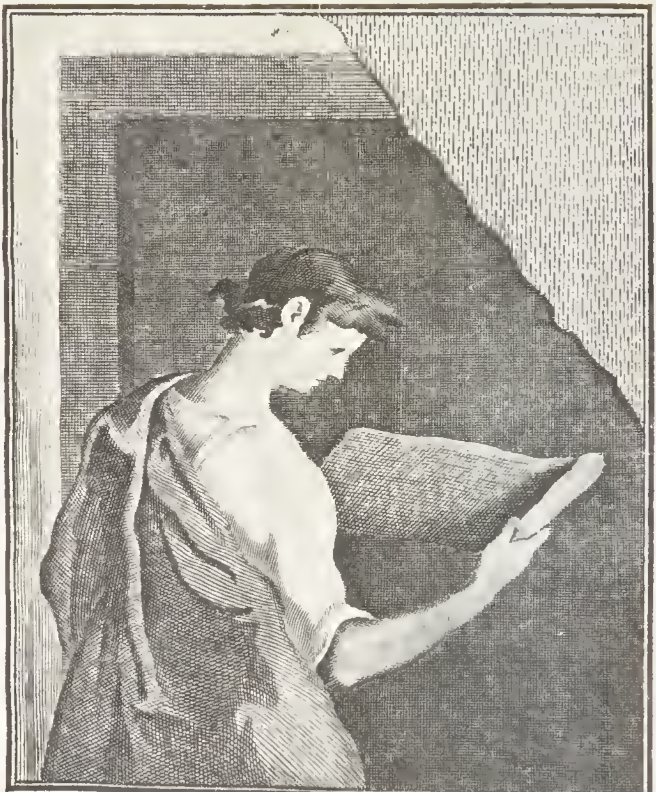

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1726unse_0

Collegii Billomensis Soc. Jes. Catalogo inscriptus

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Avril 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMmencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	4. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1726.

ARTICLE XXVIII.

L'EXISTENCE DE DIEU démontrée par les Merveilles de la Nature en trois parties, où l'on traite de la structure du corps humain, des Elemens, des Astres & de leurs divers effets, avec des figures en taille douce. A Paris, chez J. Vincent, ruë & vis-à-vis Saint Severin 1725. *grand* in 4°. *pp.* 668. *sans compter les Préfaces, les Tables & les Planches.*

LE mérite de cet ouvrage est décidé en Angleterre. C'est sur la Traduction Angloise de la cinquiéme

édition que Monsieur *Nogués* qui a enrichi notre langue de plusieurs assez bons ouvrages, a traduit celui-ci en François. Monsieur *Niewentit* l'avoit d'abord donné en Hollandois. Deux choses en font le mérite; le but qui est de démontrer l'Existence de Dieu en fait un assez bon ouvrage de Theologie naturelle; & le moyen qui est de démontrer cette existence par tout le détail de la Nature, en fait aussi un ouvrage curieux de Physique. Ce n'est pas que dans l'exécution il ne se soit glissé quelques imperfections qui sont toûjours excusables dans un ouvrage assez étendu.

D'abord cette étenduë elle-même ne pouvoit manquer de faire souvent perdre de vûë le but & le dessein de l'ouvrage, & d'y répandre après les premieres pages une monotonie qui devient à la fin tout-à-fait importune. Mr *Niewentit* pouvoit d'autant moins éluder cette uniformité de raisonnement & de conclusion qu'il n'a eu, ce semble, qu'une sorte d'Athées en vûë, sçavoir les Epicuriens, ou les Partisans du hazard aveugle. Il a à la vérité saisi quelques traits assez forts

contre les Spinoſiſtes partiſans des Loix mécaniques, mais ce n'a été qu'en paſſant, & ſans inſiſter beaucoup. Un médiocre *in* douze, où l'on trouveroit le ſecret, ce qui n'eſt pas impoſſible, de renfermer toute la doctrine ſubſtantielle de cet ouvrage, ſeroit en même-tems & plus plein de nerfs & plus agréable à lire: car la force autant que la grace du raiſonnement s'exhale ſouvent au milieu de tant de diſcours & de répétitions; que ſi à cet abregé du Livre de Monſieur *Nievventit* on trouvoit le moyen d'ajouter, comme une ſeconde partie contre Spinoſa, l'ouvrage ſeroit complet.

Une autre imperfection dans cet ouvrage de Mr *Nievventit*, c'eſt de n'avoir pas été aſſez en garde contre une certaine partialité de ſentimens, & d'hypotheſes, dont un Livre comme celui-là devroit être parfaitement exempt. C'eſt dans l'hiſtoire ſimple & naïve de la nature telle que tout le monde la reconnoit, qu'on doit puiſer des démonſtrations de l'exiſtence de Dieu. La Nature étale aſſez de merveilles aux yeux de toutes ſor-

tes de gens, ſans être obligé d'emprunter de *Deſcartes* ou de *Nevvton* des traits équivoques pour embellir l'ouvrage de Dieu. La creance d'une hypotheſe n'eſt pardonnable qu'à ſon inventeur, & n'eſt tolérable tout au plus que dans un ouvrage de pure Phyſique. Mr *Nievventit* va juſqu'à traiter d'Athées ceux qui ne reconnoiſſent point le vuide & les attractions avec Mr *Nevvton*, & ceux qui reconnoiſſent la matiere ſubtile & les tourbillons avec *Deſcartes*. Ainſi le mérite de cet ouvrage, décidé en Angleterre, pourroit bien l'être auſſi, mais d'une tout autre maniere, pour la France.

Premiere Partie, de la ſtructure du corps humain.

Le premier Chapitre traite de la Bouche. Rien n'eſt plus approprié au but de la nutrition que les dents, dont les unes, *inciſives*, & *Canines* percent & coupent les alimens, les autres *molaires* les broyent. Les dents ſont des os, tous les os ſont revêtus d'une peau appellée *perioſte* qui a

beaucoup de ſenſibilité. C'eût été s'éloigner du but que de rendre les dents ſi ſenſibles qu'elles n'euſſent pû rien toucher, beaucoup moins le briſer, ſans des douleurs exceſſives; les dents ſont donc ſans *perioſte*. Mais des os nuds & expoſez à l'air euſſent été bien-tôt cariez & détruits: elles ont donc à la place du *perioſte* un revêtement d'une eſpece d'émail qui les conſerve, & en même-tems leur donne de la force, & même de la beauté & de l'éclat. Les alimens ne ſont pas ſeulement briſez par les dents, ils ſont auſſi délayez par la ſalive que la maſtication exprime de la langue & du palais, & cette ſalive eſt un levain qui les digere dans l'eſtomac. Mais la langue de combien de merveilles n'eſt elle pas l'inſtrument? Et cependant quoi de plus ſimple que ſa ſtructure? Ce n'eſt gueres que par ſes uſages auſſi ſurprenans que variez qu'on comprend bien l'artifice divin qui y regne; car à la voir ſimplement on la prendroit pour une excroiſſance bizarre & ſuperfluë, pour un ſimple amas de fibres charnuës & molaſſes, ſans conſiſtance & ſans action:

mais qu'elle s'anime un peu, dèslors elle paroit ce qu'elle est, c'est-à-dire, l'organe unique de notre esprit, & l'interprete seul intelligible de la divinité.

Quand les alimens sont mâchez la langue les pousse au fond de la bouche : mais il y a là deux ouvertures de soi également propres à les recevoir, mais qui n'y sont pas également destinées : l'une est celle de la *trachée* qui aboutit aux poulmons & sert à la respiration, l'autre est celle de *l'œsophage* qui conduit à l'estomac : c'est celle-ci que les alimens doivent prendre, sans quoi au lieu de nous nourrir ils nous feroient perdre la respiration & la vie en un instant : ils ne prennent point le change, tout est disposé pour les introduire dans l'estomac. Peu importe que les Philosophes sçachent ou ignorent comment tout cela s'exécute ; le fait est que la *trachée* toûjours ouverte pour la respiration, se ferme dès que les alimens approchent pour entrer dans l'estomac ; *l'épiglotte* en forme de pont-levis s'abaisse sur cette ouverture, les alimens passent dessus, & aussi-tôt

l'œsophage jusques-là fermé s'ouvre pour laisser passer les alimens ; il fait plus, à peine sont-ils entrez qu'il se referme, le pont-levis se releve & la respiration recommence, tandis que les alimens tombent par leur poids, ou plûtôt sont poussez par le mouvement peristaltique & vermiculaire de l'œsophage dans la cavité de l'estomac. La langue, les alimens, l'œsophage, la trachée, l'épiglotte n'ont aucune intelligence ; il y en a pourtant infiniment dans tout ce mécanisme, & dans la structure qui le favorise : ce n'est point assurément de notre part ; car outre que cette mécanique n'est l'ouvrage d'aucun homme, nous serions bien embarrassez seulement à en rendre des raisons précises & à l'expliquer un peu en détail. Il y a donc un Dieu intelligent & infiniment intelligent. On peut bien défier l'Athée de trouver, même un Sophisme, pour éluder ce raisonnement.

Les Chapitres deuxiéme & troisiéme traitent de l'œsophage, de l'estomac, & des intestins, des veines lactées, & du conduit du Chyle. En

parlant de l'œsophage, de sa structure, & de son mécanisme, l'Auteur dit. *Si quelqu'un s'obstine à dire que cela est dû au hazard, pourquoi auroit il honte de dire qu'une goutiere qui conduit l'eau du haut d'une maison dans une citerne, a été formée dans cet endroit par un hazard & sans aucune vûë.* Mais *l'estomac* qui digere les alimens, & qui, lorsqu'il sont suffisamment digerez s'ouvre avec une sorte de discernement, non du côté de la bouche, mais du côté de l'interieur du corps, dans le *Canal intestinal* : ce canal qui avec encore plus de discernement & de choix separe de ces alimens digerez la partie grossiere qu'il rejette aux extremitez exterieures par les *intestins*, d'avec la partie *chyleuse* qu'il introduit par les *veines lactées*, dont il est tapissé, dans l'interieur le plus secret & dans tous les replis du corps; ces veines lactées qui se trouvent par tout abouchées à ce canal; le *Canal thorachique*, où ces veines lactées vont aboutir, & qui va aboutir à la veine *sousclaviere*, & delà au cœur; mais sur tout l'artere qui ne peut battre auprès de ce canal

ſans l'agiter & le preſſer & ſans faire monter au cœur le chyle dont il eſt plein, & les valvules dont il eſt étayé pour empêcher ce chyle de retomber après être monté, & pour faciliter même ſa montée en diminuant ſon poids; enfin le *pont* ſous lequel le chyle entre dans la veine ſouſclaviere ſans être repouſſé par le ſang de cette veine, lequel paſſe ſur ce pont qui en ſoutient l'effort; tout cela ſans entrer même dans le détail de mille autres merveilles, dont celles-ci ne ſont qu'un reſultat aſſez général, n'a beſoin que d'être indiqué pour prouver non ſeulement l'exiſtence, mais toutes les perfections de la Divinité.

Le Chapitre quatriéme traite du *Cœur*, c'eſt-à-dire, de la démonſtration naturelle la plus ſenſible & la plus étenduë que nous ayons ici-bas de l'exiſtence d'un Dieu. Toutes les circonſtances ſont des traits bien marquez de ſa ſageſſe; les oreillettes, les ventricules, les veines qui y entrent, les arteres qui en ſortent, les valvules qui permettent-là l'entrée, ici la ſortie, & empêchent par tout le retour du ſang dans l'organe d'où il

vient de ſortir, & favoriſent ſon entrée dans ceux où il doit circuler; mais ſur tout les fibres, les unes droites, les autres obliques, les autres tranſverſales & circulaires, & plus que tout le reſte, les fibres contournées en ſpirales qui contractent & dilatent alternativement le cœur, c'eſt-à-dire, qu'ils y produiſent & y raniment ſans ceſſe, & delà répandent par tout les étincelles de ce ſouffle évidemment divin qui nous érige en créatures vivantes.

Nous allons de merveille en merveille : la *Reſpiration* ſur quoi roule le cinquiéme Chapitre nous rend encore plus ſenſible ce ſouffle divin qui part du cœur : toute la mécanique de cette Reſpiration n'eſt pas ſi exactement connuë ; on ignore même ſon but précis & ſa maniere interieure : l'uſage même ſpécifique de l'air qui entre dans les poulmons eſt encore un problême aſſez indécis : mais nous en ſçavons aſſez même en détail pour conclure mille fois avec notre pieux Auteur qu'il y a un Dieu ; & ce qui nous eſt caché ſe tourne même au profit de la pieté dans un eſprit bien-

fait, qui n'a point le ſot orgueil de croire ſon intelligence proportionnée en tout à celle de cet Être infini & immenſe.

Les *Veines* & les *Arteres* (Chapitre ſixiéme), dont les unes recevant immédiatement leur force du cœur font avancer le ſang, les autres le recevant de plus loin & n'ayant pas la même force ſont pourvûës de *valvules* qui empêchent ce ſang de retrograder, marquent bien un deſſein particulier & tout divin : ces *Valvules* en particulier placées arbitrairement, mais toûjours à propos dans les veines & dans tous les endroits où une action rallentie a beſoin d'appui, & toûjours ouverte dans le ſens de la circulation & fermées à contre-ſens, ſont une des plus inconteſtables démonſtrations non ſeulement contre l'Epicurien, comme notre Auteur l'a bien compris, mais même contre le Spinoſiſte qui n'oſeroit même tenter de rapporter cette diſpoſition à des Loix générales & mécaniques, & qui outre la beauté du deſſein, doit y reconnoître la liberté parfaite de l'Au-

teur de ce deſſein : mais il ſuffit d'indiquer cette ouverture.

Une reſlexion naturelle que nous devons faire, c'eſt celle-ci : nous vivons & nous vivons aſſez long-tems, & ſi nous le voulons aſſez tranquillement, & l'action qui nous fait vivre ne ſe fait pas même ſentir à nous : nous ne la reconnoiſſons que par les battemens de notre cœur & de nos artéres, battemens que nous pouvons même ignorer ſans conſéquence. Il n'y a donc perſonne qui n'entrât en défiance de lui-même & qui ne fût effrayé, ſi on lui faiſoit voir pour la premiere fois la rapidité exceſſive de ce mouvement vital. A chaque inſtant il ſe verroit prêt à voler en éclats, & toutes ſes parties prêtes à ſe diſſiper tumultuairement, s'il ſe voyoit pénétré par tout d'un million de ruiſſeaux d'un ſang chaud & ſpiritueux, qui dans l'eſpace d'un jour parcourt juſqu'à 576. fois pour le moins, & vrai-ſemblablement près de mille fois tous les replis de ſon corps, & qui par conſéquent le parcourt plus de 24. fois en une heure, & trois fois en un demi-quart d'heure. Ce n'eſt pas

précisément cette rapidité qui fait la merveille ; mais c'est qu'il nous soit *permis* de ne pas la craindre, de l'ignorer, & même à tous momens de l'augmenter par divers exercices, & même par des excès ; je dis *Physiquement permis.*

Chapitre septiéme des *Nerfs*, vaisseaux *lymphatiques*, *glandes*, & *membranes.* Non seulement nos corps sont des machines qui ont en soi, ainsi qu'une Horloge, leur mécanisme propre, & leur mouvement intérieur de circulation : mais il y a plus ; ce mécanisme & ce mouvement sont tels que, ce que ne peut point une Horloge, ils peuvent devenir extérieurs, & même se communiquer, par le moyen des Nerfs qui partent du cerveau ou de l'*épine du dos*, selon l'empire de l'esprit qui réside ou qui agit dans ce cerveau. Comme cet esprit qui se manifeste ici plus que par tout ailleurs, est une émanation & une image même de la divinité, c'est delà sans doute qu'on peut tirer les démonstrations les plus convainquantes. Celles que Mr *Nievventit* en tire suffisent, mais il n'a pas pro-

ſité de tous ſes avantages contre les Athées Spinoſiſtes, dont le ſyſtême eſt directement contredit par celui des mouvemens libres, & mécaniquement irréguliers, que commande cet eſprit.

Les *Muſcles* qui ſervent à ces mouvemens libres autant qu'aux mécaniques, ſont le ſujet des Chapitres huitiéme & neuviéme. La force que Mr *Nievventit* attribuë d'après *Borelle* à ces muſcles, n'eſt pas ce qu'il y a ici de plus merveilleux pour un eſprit intelligent : mais l'adreſſe ſinguliere avec quoi tous leurs mouvemens s'exécutent, & ſur tout une certaine élegance de ſtructure, une certaine fineſſe de jeu, ſont des coups de maître, des traits de divinité ſi marquez que l'Epicurien qui s'érige en bel eſprit, eſt par-là convaincu de n'avoir nulle Philoſophie, nul raiſonnement, & d'être tout au plus un miſerable Sophiſte. Le ſeul mouvement du bras, de la main, des doigts qui touchent un clavecin demande plus de machines, plus de reſſorts, plus de léviers, plus de cordes, que l'exécution du plus vaſte édifice : or

quand ces doigts joüent, à peine le plus habile Anatomiſte peut-il entrevoir les tendons qui les ſont mouvoir immédiatement : du reſte les doigts, la main, le bras ne ſont obligez pour cela, ni de ſe diſloquer, ni de s'enfler, ni de ſe tendre ou de ſe forcer; il leur eſt permis & même naturel d'y conſerver leur grace naturelle, & d'y en acquerir même une nouvelle; tandis que pour une ſeule poutre qu'on prétend guinder à la cime d'un édifice, il faut des manœuvres extraordinaires, des cables ſans fin, & que des vingt & trente perſonnes faſſent des efforts, hurlent comme des Énergumenes, ſe placent dans mille attitudes bizares, & ſe donnent mille ſortes de mouvemens convulſifs. Et qu'on ne croye pas la comparaiſon captieuſe par la diſproportion des effets : la diſproportion, s'il y en a, eſt toute à l'avantage de l'Épicurien; plus le mécaniſme eſt en petit dans les doigts, plus il ſeroit impoſſible aux hommes de l'exécuter & de l'exécuter dans la perfection dont il s'exécute; je l'ai dit, ce n'eſt pas préciſément la force, c'eſt l'adreſſe qui démontre

ici la ſageſſe Divine toute ſuperieure à celle des hommes ; & cependant l'Épicurien ne feroit pas tenté de regarder, comme un aveugle inſenſé qui agit au hazard le vil entrepreneur du mécaniſme qui éleve cette poutre à la cime d'un édifice pour en compoſer la voute ou le plancher.

L'Article de la force des Muſcles que Mr *Nievvventit* démontre fort au long, & par une grande complication de figures, de principes, de raiſonnemens, de calcul, & de géométrie, outre qu'il ne va pas ſi directement au but qui eſt de démontrer une intelligence, paroît avoir donné inutilement bien de la peine à l'Auteur ; car les Géométres n'ont pas beſoin de prendre un ſi grand détour, & ceux qui ne ſont pas géométres trouveront bien autant de difficulté à ſuivre un ſi long fil de raiſonnement qu'à entrer dans une géométrie plus haute, mais moins étenduë ; d'autant plus que l'Auteur n'a pû malgré tous ſes efforts débaraſſer ſa démonſtration de toutes les profondeurs de la géométrie. On oſe bien dire ici que la plûpart de ceux qui vantent cet endroit

de l'ouvrage, comme une fort belle chose ne se sont pas donné seulement la peine de le lire.

Les *os* dont il est question au chap. 10^e^. donnent à nos corps une certaine consistance qui les rend durables, & les raffermit contre mille accidens : mais le chef d'œuvre en ce point est d'avoir par le moyen des *articulations* conservé la souplesse en introduisant la fermeté dans les corps ; & c'est là encore qu'éclate la *liberté* autant que la *sagesse* de l'Auteur de cette merveille : le Spinosiste non moins que l'Epicurien est confondu par là avec ses idées d'un *mécanisme* roide & impliable fondé sur des *loix* invariables. Les Vertébres méritent une attention particuliere. Elles soutiennent le corps comme si ce n'étoit qu'un *os* continu, & elles lui laissent une parfaite souplesse en tous sens comme si c'étoit une chair molle & flexible, & cela uniquement parceque les jointures sont fort multipliées : il y a tant de choses à dire sur ces jointures, sur la maniere ingénieuse ou plûtôt divine dont ces petits *os* s'articulent, s'emboëtent, & sont toûjours, dans tou-

tes les ſituations du corps, emboëtez l'un dans l'autre : mais c'eſt ici un extrait. Nous remarquerons néanmoins en paſſant la ſtructure de l'os du *femur*, lequel eſt dur & fort, & cependant creux & léger, & même, ce que notre auteur n'a point remarqué, d'autant plus fort qu'il eſt creux & léger : la tête de cet os eſt ronde & tellement façonnée qu'elle s'ajuſte à la cavité de l'*Jſchium*, & peut s'y mouvoir en rond en tous ſens ; nous ne diſons rien des *Rotules*, des *ſutures* , & de mille autres traits recherchez & merveilleux dans la ſtructure des divers os. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire cette réflexion, que ſi on voyoit pour la premiere fois un danſeur, un ſcaramouche, un ſauteur plier & replier leur corps, & toutes les parties de leur corps, les pieds, les bras, les mains, la tête, les vertébres dans le même inſtant, on ne croiroit pas que ces gens là en s'élancant avec toutes ces attitudes, vont retomber l'inſtant d'après ſur leurs pieds, auſſi fermes & auſſi droits & impliables que ſi tout leur corps n'étoit qu'un os, une pierre, ou une barre de fer d'une piéce.

Les Chapitres 11. 12. & 13. roulent ſur les ſens exterieurs, la *vûë*, l'*ouïe*, le *goût*, l'*odorat*, & le *tact*. L'Auteur dit beaucoup de bonnes choſes là-deſſus, & que ne peut-on pas dire en particulier ſur la viſion, & ſur l'ouïe ? outre la ſtructure admirable de l'œil & de l'oreille qui nous conduiroit trop l'oin, mais dont il n'y a perſonne qui n'entrevoye tout d'un coup mille traits divins, la ſeule conſidération de leur uſage le plus ordinaire peut nous élever tout d'un coup à la plus haute contemplation de la divinité. Naturellement bornez à nous mêmes & au mécaniſme intérieur de nos corps, l'œil, malgré ſa petiteſſe, égale en quelque ſorte nôtre étenduë à celle de l'Univers viſible, & nous met en un inſtant en poſſeſſion de toutes ſes merveilles. Les avantages de l'ouïe ne ſont pas ſi développez, mais outre que ſa ſtructure montre pour le moins autant de recherche & d'adreſſe que celle de l'œil, elle l'emporte réellement autant ſur la vûë que les choſes ſpirituelles, ſurnaturelles & divines, & en quelque ſorte le monde intelligible qui ne nous

eſt révelé que par ſon canal, l'emporte ſur le monde ſenſible qui ſe révele à nos yeux

Les Chapitres 14. & 15. traitent de l'union de l'ame avec le corps, des affections de l'ame & de ſes paſſions. Enfin cette premiere partie finit par une Table du nombre des Enfans mâles & femelles baptiſez à Londres pendant 82. années. Pendant ce tems là le nombre des mâles à été tous les ans ſans excepetion un peu plus grand que celui des femelles. Rien n'eſt mieux qùe la concluſion qu'en tire Monſieur Nievventit contre le ſyſteme Epicurien du hazard, qu'il y a une Providence. Car il eſt tout-à-fait dans l'ordre qu'en tout-tems & par tout Païs il reſte toûjours pour chaque homme & pour chaque femme une femme ou un homme de ſon Païs, de ſon âge, de ſa condition, de ſa langue, de ſon tempérament même & de ſon humeur : or c'eſt le fait. Et cela n'eſt exécuté que parce qu'il naît toûjours un peu plus d'hommes que de femmes, le ſurplus étant deſtiné à être, & étant effectivement la proye des guerres des voyages, & de mille

 exer-

exercices violents dont les femmes ſont exemtes. Tout cela donne lieu à bien des réflexions profondes, dont notre Auteur en a ſaiſi quelques unes, auſquelles ont peut en ajouter une qui paroît avoir ſa ſolidité, contre ceux qui, ſur des raiſons bien moins vraiſemblables, & inconteſtablement moins naturelles & moins conformes à la Religion, oſent prétendre que la *Monogamie* eſt contre l'ordre de la nature, & contre l'intérêt des Etats & du genre humain. Il ſeroit étrange en effet que l'Auteur de la nature autoriſât ce que preſcrit l'Auteur de la Religion, qui n'eſt que le même Dieu.

Seconde Partie. Des Elemens & de leurs divers effets.

Le premier Chapitre eſt ſur l'*Air*. Après avoir admiré les différentes merveilles que la ſageſſe divine fait éclater dans la ſtructure de nos corps ; il ſemble que notre admiration eſt épuiſée, & que nous devons trouver aſſez vil & aſſez peu digne d'attention tout ce qui nous environne : mais quand ce ne ſeroit que par le rapport

essentiel que toutes ces chosez ont avec nous, elles sont capables d'aggrandir & d'élever toûjours de plus en plus l'idée que nous avons conçuë de l'Auteur de notre Être qui est aussi l'Auteur de toutes ces choses. L'air en particulier ne sçauroit nous paroître indifférent. Formez par un art tout divin pendant neuf mois dans le sein de nos meres, le soufle de vie n'est point encore développé, & nous ne sommes presque dans nos corps qu'une machine inanimée; mais dans l'instant que nous sortons de l'enveloppe, l'air dans lequel nous venons d'éclôre monte cette machine, & la respiration de cet air nous façonne en Êtres vivants. Cet air est le vrai ressort & pour le moins le pendule qui régle & qui perpétuë notre subsistance & tous nos accroissemens. En combien de manieres ne lui sommes-nous pas redevables de la lumiere dont nous joüissons? Et serons-nous assez insensez pour croire tenir du hazard les propriétez qu'il a 1°, de nous pénétrer pour perfectionner notre sang & le rendre vermeil, 2°, de nous investir & par sa pression conti-

nuelle d'empêcher notre corps de ſe gonfler, nos humeurs de s'extravaſer; nos Eſprits de ſe diſſiper, 3°, de ſe mêler à nos alimens pour les diſpoſer à la fermentation dans l'eſtomac, 4°, de preſſer les mamelles d'une nourrice & d'en exprimer le lait au gré d'un enfant qui tette, 5°, de tranſporter nos flottes aux extrémitez de l'univers, & de nous enrichir de la connoiſſance & des productions de toutes les parties de la terre, 6°; de faire aller nos moulins; de remplir nos pompes, d'être l'ame en un mot de toutes nos machines, & en particulier d'une machine comme celle de Marly?

Les Météores dont il eſt traité au ſecond Chapitre & les Vents, (Chapitre 3.) combien n'étalent-ils pas à nos yeux de merveilles de la Sageſſe, & de la Toute-puiſſance de Dieu, ſoit qu'ils s'animent pour nos beſoins, ſoit qu'ils s'arment pour ſa vengeance; L'Eau qui fait la matiere du 4^e^. Chapitre mérite bien tout le détail dans lequel entre ici Mr Nieuventit. l'Eau eſt trop commune pour être eſtimée des hommes à proportion des

ſervices qu'elle leur rend. Mais pour peu qu'on l'enviſage avec un eſprit de philoſophie & de réfléxion, elle offre par tout des merveilles encore plus ſenſibles, & par conſéquent plus ſaiſiſſantes que l'air même, & eſt une des plus fécondes ſources de démonſtrations de l'exiſtence d'un Dieu ſage & intelligent. La Mer dans ſon calme & dans ſes tempêtes, les rivieres dans leurs cours réguliers & dans leurs inondations périodiques, comme le Nil, le Zaire, le Niger, l'Inde, le Gange, &c. les Pluïes & mille autres phénoménes & uſages de l'eau fourniſſent un fonds inépuiſable de recherches & d'admiration. Quoi de plus admirable que le commerce que l'eau entretient entre les parties de la terre les plus éloignées & les plus inacceſſibles? « un Hollandois, dit *Mr* „ *Nieuventit*, peut-il jetter les yeux „ ſur l'Océan ſans être pénétré d'éton„ nement & de reconnoiſſance pour „ tous les biens dont il enrichit la Hollande „?

Le Chapitre 5e. eſt ſur la Terre. Parmi bien d'autres démonſtrations, Mr Nieuventit en tire de fort belles

de la structure montagneuse du globe terrestre. Les Anciens croyoient la Zone torride inhabitable, & ils avoient raison de le croire : il est permis à l'homme de ne pas comprendre ; avant que les avoir vûs, ces grands traits de Providence & de Sagesse que Dieu fait éclater dans la structure des diverses parties de l'univers. La Zone torride est de soi inhabitable à cause du voisinage du Soleil ; elle est pourtant toute aussi habitée que la Zone tempérée ; & ceux qui veulent même de nos jours que les Pôles soient inhabitables, doivent prendre garde qu'il n'est pas plus difficile à Dieu de tempérer le froid par le chaud, qu'il lui a été difficile de tempérer le chaud par le froid : l'artifice en est fort simple.

Pour rendre l'Afrique, par exemple, un des Païs les plus fertiles & les plus habitez du monde, Dieu n'a eu besoin que de l'élever un peu plus en Ethiopie, & d'y placer de hautes montagnes, d'où découlent toute l'année une infinité de fleuves qui arrosent toute cette partie de la terre, & en certains tems réglez des pluies abon-

dantes qui fertilisent toutes les campagnes en les inondant. Mais le plus merveilleux est que non seulement l'Afrique a un Hyver, & même des glaces & des neiges, mais elle l'a précisément dans le tems que le Soleil étant le plus près, elle devroit être brûlée des plus grandes ardeurs de l'Été: rien n'est cependant plus dans les voyes de la nature. Car dans ces Païs-ci mêmes, les plus grandes pluïes sont en Été toute la différence est, qu'en Afrique ces pluïes durent tout l'Été & le métamorphosent en Hyver; ce qu'elles feroient aussi dans nos climats tempérez, si elles duroient aussi long-tems: mais le Soleil n'y est pas assez chaud pour attirer tant de vapeurs, c'est-à dire, à la lettre que notre Été n'est pas assez chaud pour dégénérer en Hyver, chaque excès dégénérant en son contraire.

Le Chap. 5^e^. traite du *Feu.* Dans tout cet Univers sensible nous n'avons rien de plus beau, ni de plus nécessaire que le feu; aussi rien n'est à nos yeux un plus sensible symbole de la Divinité. Ce n'est gueres que par l'éclat de ses feux que le Ciel nous an-

nonce si hautement la gloire de Dieu. La terre même a son feu central & intérieur ; & Monsieur *Nieuventit* donne le détail de bien des montagnes qui vomissent des feux dans toutes les parties de la terre. Nous-mêmes nous avons notre feu propre, central, & intérieur qui se répand dans toutes les parties de nos corps pour les animer ; tous les animaux, les plantes, les cailloux mêmes les plus, durs ont leur feu secret. Monsieur *Nieuventit* traite de faux-fuyant d'Athée de dire qu'il y a assez d'eau sur la terre pour tempérer son feu & l'empêcher de consumer notre globe : les Athées peuvent abuser des meilleures choses ; mais il est vrai néanmoins que Dieu fait éclater sa Sagesse à tempérer si bien & si juste ces deux Elemens l'un par l'autre. Monsieur *Nieuventit* prétend que toute l'eau de la terre ne peut en éteindre le feu ; & il est vrai que l'eau ne peut pas plus éteindre le feu que le feu peut embraser l'eau. Mais l'eau peut empêcher le feu de s'étendre hors de sa Sphére centrale & de gagner toute la terre, comme le feu

peut tenir l'eau à la circonférence dans les mers; car quoi qu'il y ait des feux que l'eau ne peut éteindre, selon la prétention de cet Auteur, il est cependant de fait qu'il y en a que l'eau éteint, l'eau ne peut éteindre le feu central, parce qu'il est métallique & bitumineux; mais elle peut éteindre les feux de la circonférence, c'est-à-dire des arbres, des plantes, des animaux qui sont plus légers, plus lâches, & plus faciles à dissiper.

Les Chap. 7. & 8. traitent des *Animaux*, des *Oiseaux*, des *Poissons*, & des *Plantes*. On comprend sans peine que le détail dans lequel entre ici notre Auteur, doit être un tissu de démonstrations, dont chacune peut suffire pour confondre un Athée Epicurien. La structure & le mécanisme par lesquels s'exécutent le vol des Oiseaux dans l'air, celui des Poissons dans l'eau, le jaillissement perpendiculaire des Plantes, & une infinité d'autres traits singuliers méritent une grande attention.

Troisiéme Partie. Des Astres & de leurs divers effets.

C'est principalement ici que l'Auteur perd souvent de vûë la simple Histoire de la nature pour donner dans les expériences recherchées & dans les Hypothéses arbitraires de Monsieur *Nevvton*. Par exemple, c'est insulter à la bonne foi des Lecteurs, que de leur donner l'hypothese très-peu vrai-semblable des écoulemens de lumiere, pour un systême *démontré, dont les incrédules les plus hardis n'ont aucun sujet de douter, à moins qu'ils n'entendent rien dans les Mathematiques.* Quelle espece de pieté est celle-là, de vouloir ériger en dogme de Foi divine & humaine une question de Physique des plus problématiques? L'attraction que cet Auteur attribuë encore ici aux Astres ne vaut pas mieux. Par exemple, voilà un Athée bien converti, que de lui dire qu'il a tort de ne pas *voir clairement la puissance de Dieu, en ce que Saturne si éloigné du Soleil est attiré par cet Astre, quoiqu'il n'ait avec lui*

aucune connexion. Ce ſont pourtant deux grandes queſtions de ſçavoir, 1°. Si Saturne eſt attiré. 2°. S'il y a entre lui & le Soleil aucune connexion, c'eſt-à-dire, s'il y a un grand vuide imaginaire entre ces Aſtres. Ce que Monſieur Nieuventit dit de la grandeur immenſe du Soleil, de ſa grandeur, & de la diſtance reſpective des autres Aſtres eſt plus propre à faire admirer la puiſſance de Dieu, parce qu'il eſt plus conforme à l'obſervation des Aſtronomes, & au ſentiment général de tous les Mathématiciens & Philoſophes.

Le deuxiéme Chapitre montre le nombre & la petiteſſe des particules de l'Univers : c'eſt un fort bon ramas de ce que divers Auteurs ont dit ſur la diviſibilité de la matiere. Le Chapitre ſuivant avec ſes loix de *Coheſion*, d'*inattrition*, de *percuſſion*, d'*attraction*, de *repulſion*, & de *peſanteur*, n'eſt qu'un Recuëil de termes renouvellez des Grecs ou des Arabes par la ſimple ſubſtitution du mot de *loix* à celui de *qualitez*, pour faire ſemblant de connoître des cauſes qu'on n'oſe nommer *occultes.*

Avril 1726.

Le Chapitre quatriéme traite de la Pression des fluides selon leur profondeur. Le cinquiéme, de certaines loix naturelles qu'on observe dans la Chymie. Le sixiéme est plus singulier. L'Auteur entreprend d'y prouver par la Physique la possibilité de la Resurrection ; c'est un des bons morceaux de cet Ouvrage : en voici le précis. Nos corps sortent de terre en naissant, ils peuvent donc en sortir pour renaître. Avant notre naissance, les parties qui composent aujourd'hui notre corps étoient aussi écartées, aussi dispersées qu'elles pourront l'être après notre mort. Nos parens contribuent si peu à notre premiere formation que celui qui nous a formez pourra bien nous former de nouveau sans leur concours. Un habile Horlogeur peut remonter une montre, un habile Anatomiste peut remettre en leur place les os qui forment notre squelete. Dieu qui nous a formez sans modéle sera-t'il fort embarrassé à nous rétablir sur ce premier modéle qui est son Ouvrage ? On sépare en Chymie les métaux l'un de l'autre ; nos parties ne seront pas plus

difficiles à séparer des autres corps. A la difficulté tirée d'un *Cannibale*, qui a incorporé dans sa substance celle d'un autre corps humain, Monsieur *Nieuventit* répond après bien des détours, en distinguant nos corps en deux sortes de corps, l'un propre & essentiel qui en fait la base, & l'autre accidentel & étranger qui résulte des alimens dont nous nous nourrissons. Le premier n'est autre, selon lui, que le squeléte & toutes les parties solides de notre corps sur tout les os. Or ce Cannibale, dit-il, ne se nourrit point d'os, mais du sang & des chairs qui forment le corps étranger & accidentel. Mais on peut lui objecter de nouveau, 1°. Que nos os mêmes sont liquides dans leur origine, dans leur genre. 2°. Que le sang est pour le moins autant partie propre de nos corps que les os. 3°. Qu'il est contre toutes les idées de reduire notre corps propre au squeléte sec & décharné. 4°. Qu'il n'évite pas même la difficulté par là, puisqu'il est arrivé bien souvent que des Barbares ont mangé jusqu'aux os ou calcinez, ou broyez de leurs ennemis. La meil-

-leure réponse de Monsieur *Nieuventit* est, que Dieu a bien des ressources dans sa Toute-Puissance, & que quoique nous ne comprenions pas tout-à-fait comment se fera cette resurrection, les bornes naturelles de notre intelligence ne prouvent rien contre la créance & la possibilité de ce dogme révélé.

Enfin le septiéme & dernier Chapitre, termine cet Ouvrage par l'énumération *des choses que nous ignorons.* Ce Chapitre pouvoit bien être le plus long, si c'étoit la mode de faire des Livres sur les choses qu'on ignore : disons mieux, sur celles qu'on croit ignorer ; car on en fait tous les jours & sans cesse on décide ce qu'on ignore le plus. Du reste rien n'est de meilleur goût que de conclure un Ouvrage comme celui-ci par l'aveu de son ignorance. Dieu ne seroit point Dieu, & nous ne serions point hommes, si nous pouvions clairement connoître toutes les merveilles de sa Puissance & de sa Sagesse. Ainsi de toutes les démonstrations de l'existence de Dieu, la plus forte,

eſt celle qui nous démontre notre foibleſſe, parce que dès que nous l'avons reconnuë, toutes les autres démonſtrations prennent naturellement ſur nous l'aſcendant & l'empire qui leur eſt dû, au lieu que l'orguëil de l'eſprit & l'enflure du cœur rendent inutile l'évidence la plus ſenſible & la plus palpable.

Un des points que Monſieur *Nieuventit* s'attache le plus à faire voir que nous ignorons, & qui remplit preſque tout ce Chapitre, eſt le mouvement ou le repos de la Terre. Il cite les Aſtronomes les plus celebres & les plus Coperniciens qui conviennent que ce point eſt fort problématique, & que ce n'eſt qu'une hypothéſe ; & *Copernic* lui-même qui en parle dans ces termes. Il n'y a que les ſimples Phyſiciens qui affirment fortement pour ou contre : il eſt pourtant vrai qu'ils n'en ſçavent rien que par les Aſtronomes. On regarde ordinairement comme bien hardis les Philoſophes du premier ordre, parce qu'ils inventent des choſes nouvelles ; mais ſi l'on y prend garde, leurs

disciples & tout ce qu'il appelle les Philosophes du second ordre sont ordinairement beaucoup plus hardis & plus téméraires à décider & à donner pour évident ce que ceux-là n'ont souvent fait qu'indiquer comme une conjecture.

ARTICLE XXX.

IMMERSIONS ET EMERSIONS des Satellites de Jupiter pendant le mois de Février 1726.

Emersion du premier Satellite.

LE 3. Février Emersion à	0^h. 25′	ap. midi
Le 5 à	6. 53.	matin
Le 7 à	1. 22.	matin
Le 8 à	7. 51.	Soir
Le 10 à	2. 22.	Soir
Le 12 à	8. 51.	matin
Le 14 à	3. 18.	matin
Le 15 à	9. 51.	Soir
Le 17 à	4. 15.	Soir
Le 19 à	10. 44.	matin
Le 20 à	0. 25.	ap. midi

Emersions du second Satellite.

Le 4 à	4^h 7′	matin
Le 7 à	5. 25.	Soir
Le 11 à	6. 43.	matin
Le 14 à	8. 2.	Soir
Le 18 à	9. 20.	matin
Le 21 à	10. 39.	Soir

Troisiéme Satellite.

Le 7	Immerſion à	5.h 17′	matin
	Emerſion à	6. 44.	matin
Le 14	Immerſion à	9. 19.	matin
	Emerſion à	10. 46.	matin
Le 21	Immerſion à	1. 21.	Soir
	Emerſion à	2. 50.	Soir

Quatriéme Satellite.

Le 8	Immerſion à	11.h 30′	Soir
Le 9	Emerſion à	1. 26.	matin
Le 27	Immerſion à	5. 50.	matin
	Emerſion à	7. 24.	matin

Pendant le mois de Mars on ne pourra obſerver les Immerſions ni les Emerſions des Satellites à cauſe de la conjonction de Jupiter au Soleil qui ſera le 22. à minuit 31. minutes.

Pendant le mois d'Avril.

Premier Satellite.

Le 25	Immerſion à	8h 28′	Soir
Le 27	Immerſion à	3. 0.	Soir
Le 29	Immerſion à	9. 20.	matin

Avril 1726.

Second Satellite.

Le 23	Immersion à	6^h	$26'$	matin
Le 26	Immersion à	7	44.	Soir

Troisiéme Satellite.

Le 27	Immersion à	1^h	$49'$	matin
	Emersion à	3.	11.	

Quatriéme Satellite.

L'Immersion & Emersion n'arriveront qu'environ le 4. de Mai.

Article XXXI.

LETTRE A MONSIEUR ****

Monsieur,

Vous m'avez fait honneur & plaisir d'examiner à la rigueur la Dissertation que j'ai mis dans les Journaux de Trevoux au mois d'Octobre dernier sur une Médaille du Cabinet de Son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Duc du Maine ; qui ayant pour legende du côté de la tête ΕΡ ΚΟΥΠ-ΑΙΤΡΟΥϹΚΙΛΛΑ ϹΕΒ, m'a paru devoir être entenduë de la sorte, *Herennia Cuperia Etruscilla Augusta.* D'où j'ai conclu qu'Etruscille femme de Trajan Déce étoit fille d'un Cuperius Hostilianus, & mere d'Etruscus Messius Decius, & de Valens Hostilianus.

Personne ne peut mieux juger que vous de ce que j'ai avancé sur cela. Vous avez une connoissance parfaite des Familles Romaines, & depuis plusieurs années vous vous faites une

étude particuliere des Médailles. Ainſi vos objections ſeront utiles au Public ; & elles me donneront occaſion d'éclaircir encore de plus en plus ce point d'Hiſtoire.

Nous ne cherchons ni vous ni moi à diſputer ; nous n'avons en vûë que la verité, & nous ſommes prêts d'abandonner nos ſentimens, dès que l'on nous fera voir que nous nous ſommes trompez. C'eſt donc dans cette diſpoſition d'eſprit que j'ai lû avec attention ce que vous m'objectez pour combattre mon ſentiment, & c'eſt à quoi je vas répondre en peu de mots.

Je commence par vous remettre devant les yeux l'état de la queſtion. Nous trouvons ſur les Médailles que Trajan Déce a eu pour femme Etruſcille, & qu'il a eu deux enfans, ſçavoir Etruſcus & Hoſtilianus, qui tous deux ont été Ceſars & Auguſtes. A-t'il eu ces deux Princes de la même femme, ou ces deux Princes ſont-ils de deux differentes meres ? Hoſtilien n'eſt-il point d'une prémiere femme, & l'aîné d'Etruſcus ? Ou, eſt-il bien ſûr qu'Etruſcus ſoit l'aîné d'Hoſti-

lien, & qu'ils soient tous deux enfans d'Etruscille?

Vous voulez qu'Hostilien soit l'aîné d'Etruscus, & fils d'une Valens Hostilia, que Trajan Déce avoit épousée en premieres nôces? Et moi je prétends qu'Etruscus & Hostilien sont enfans de la même mere, & qu'Etruscus est l'aîné. Voilà l'état de la question.

Il est inutile de consulter les anciens Auteurs. Vous sçavez qu'ils n'ont pas dit un mot de ce qui regarde ce point d'Histoire. Nous pouvons dire la même chose des Ecrivains Modernes. Il n'y a que soixante à quatre-vingt ans qu'ils ne parloient que par conjectures, & qu'ils marchoient, pour ainsi dire, dans les tenebres. De-là, cette contradiction dans leurs sentimens, qui marque leur embarras, & leur incertitude.

Baronius suppose qu'Hostilien est l'aîné des enfans de Trajan Déce: Tristan croit qu'Hostilien n'est que le gendre de cet Empereur; & son fils par adoption: Patin avoüe qu'il ne sçait qu'en penser, & qu'il ne peut pas décider, si Hostilien étoit fils, ou

gendre de Trajan Déce. Ainſi des autres Antiquaires, qui ont tenu à peu près le même langage, chacun ſelon ſon idée, & ſur des conjectures très-frivoles.

Que s'enſuit-il de-là, ſinon qu'il faut s'arrêter aux ſeules Médailles, & aux ſeules inſcriptions que nous avons de ce tems-là: pour moi j'y conſens, & je me borne uniquement aux preuves, que nous en pouvons tirer.

1°. Les Médailles, que j'ai citées dans ma Diſſertation, ont toutes ou, Q. HER. ETR. DECIVS. C. VALENS HOSTIL. ou, AETRVSCVS ET QVINTVS CAESS. Le nom d'Etruſcus eſt toûjours devant celui d'Hoſtilien; par conſéquent Etruſcus, ſelon les Médailles, eſt l'aîné d'Hoſtilien. C'eſt une régle que les Romains ont obſervée ſans jamais s'en éloigner, de mettre, en parlant de deux freres, le nom de l'aîné avant celui du cadet. C. ET. L. CAESARES AVGVSTI F.. NERO ET DRVSVS CAESARES... TITVS ET DOMITIANVS CAESARES PRINCIP. IUVENT.

2°. Non ſuulement on déſigne l'ordre de la naiſſance dans les légendes par la ſituation des noms ; on le fait encore dans les types par la place que l'on donne aux figures des deux fils d'un Empereur, qui y ſont répréſentées. Car l'aîné eſt toujours à droite ; & le cadet à gauche ; lors même que leurs noms ne ſont point exprimez dans la légende. Au revers de Septime Sévére, où l'on voit Caracalle & Géta avec ces mots, ÆTERNIT. IMPERI. Caracalle a la droite ; & quand les Hiſtoriens ne nous auroient point appris qu'il étoit l'aîné de Géta, nous conclurions par cela ſeul que Géta étoit le ſecond fils de Septime Sévére. Or dans les Médailles, ETRVSCVS, & HOSTILIANVS ſont placez, comme le ſont CAIVS, & LVCIVS NERO, & DRVSVS. TITVS, & DOMITIANVS. CARACALLE, & GETA, par conſéquent ETRVSCVS, ſelon les Médailles, eſt l'aîné d'Hoſtilien.

3°. Je pourrois encore me ſervir d'une troiſiéme preuve priſe de la vûë ſeule des Médailles. J'en ai un aſſez grand nombre tant en argent

qu'en bronze : j'ai eu beau les conſidérer, les confronter, les examiner l'une auprès de l'autre, je vous avoüe qu'aux ſeuls traits des viſages je n'ai jamais héſité un moment à connoître qu'Etruſcus eſt répréſenté beaucoup plus âgé qu'Hoſtilien.

Mais quelques habiles que fuſſent les Graveurs de ces premiers ſiecles, ſouvent on ne jugeroit pas trop bien de l'âge des Empereurs, ſi l'on n'en avoit point d'autre certitude, que celle qu'on auroit par leurs portraits gravez ſur les Médailles. Ainſi je n'appuye point ſur cette preuve, autant que ſur les autres.

Vous voyez déjà ſans doute quelles ſont les conſequences que vous devez tirer vous-même, de ces preuves priſes uniquement des Médailles, comme vous le ſouhaitez. Mais je vas prendre les choſes de plus haut.

Quand Trajan Déce parvint à l'Empire, Etruſcille étoit vivante, autrement nous n'aurions point de Médailles avec cette inſcription ETRVSCILLA AVGVSTA. Il avoit deux enfans, ſçavoir ETRVSCVS & HOSTILIANVS. Il n'a regné que

deux ans. Hostilien n'a donc pû être fils de Trajan Dece, qu'il n'ait été fils d'Etruscille.

Mais, me dites-vous, & c'est surquoi roulent toutes vos objections: d'où Hostilien porte-t'il ces noms de Valens Hostilianus. Il faut que parmi ses Ancêtres il y ait eu une Valens Hostilia. Il n'y en a point du côté de son pere. Aucune Médaille ne donne ces surnoms à Trajan Dece; ce ne peut donc être que du côté de sa mere, c'est à-dire de toute autre que d'Etruscille.

J'en conviens, les noms, les surnoms, les prénoms parmi les Romains étoient souvent autant de tîtres, qui marquoient leur famille, ou leurs alliances. Mais si Etruscille est *Cuperia* fille d'un *Cuperius Hostilianus*, n'ai-je pas autant de raison de dire qu'Hostilien fils de Trajan Dece porte le nom d'Hostilien à cause de son Grand-pere du côté de sa mere, que vous, de vouloir que ce soit le nom propre d'une mere, que vous lui supposez? J'ai du moins cet avantage, que ce que je dis, est raisonnablement fondé sur la Médaille in-

conteſtable du Cabinet de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur le Duc du Maine. Car je ne croi pas que vous alliez juſqu'à nier que KOYΠ. puiſſe être mis en abrégé pour *Cuperia.* Au lieu que c'eſt aſſurément ſans aucun fondement apparent que vous avancez qu'il y a eu une Valens Hoſtilia.

Pour ce qui eſt du nom de Valens, il ne fait ni pour ni contre moi ; & vous ne pouvez en tirer aucun avantage pour votre ſyſtême. Je n'ai parlé dans ma Diſſertation que d'un Cuperius Hoſtilianus, qui vivoit ſous Trajan, cent trente-cinq ans avant Trajan Dece. Ses deſcendans, peut-être même le pere d'Etruſcille, ont pû dans ce long eſpace de tems entrer dans la famille IVNIA, dont quelques-uns, ſelon vous, portoient le ſurnom de Valens. Mais diſpenſez-moi de pouſſer plus loin ces ſortes de conjectures.

Oüi, je ſçai que les Empereurs, les Imperatrices & les Ceſars ont ſur leurs Médailles pluſieurs noms, qui nous donnent quelque connoiſſance de leur extraction. Je ſuis néanmoins bien éloigné de croire que ce n'eſt

que par le droit du Sang qu'ils les portent, & qu'ils ne les portent que parce qu'ils sont de toutes les familles, dont les noms composent la legende de leurs Médailles. Dresser sur ces noms un arbre genéalogique, & selon l'ordre qu'ils ont entr'eux, spécifier la Mere, la Grand-mere, la Bisayeule, c'est, pour ne rien dire de plus, faire une regle générale d'une chose, qui tout au plus ne convient qu'à des cas particuliers, & qui, selon vous, seront fautives en beaucoup d'autres.

N'étoit-ce pas une coutume établie chez les Romains, & autorisée par leurs Loix que les Affranchis, que les Enfans qu'on avoit adoptez, que les Bâtards portassent le nom de ceux qui leur avoient donné la liberté, ou les biens, ou la vie ?

Dans tout l'Empire Romain n'y avoit-il point de certains noms qui étoient communs aux Familles les plus distinguées, & à des Citoyens de la lie du peuple ?

N'a-t'on pas vû autrefois, ce que nous voyons de nos jours, des gens de rien, après avoir fait fortune, &

s'être élevez par leur valeur ou autrement, s'enter sur des familles considérables, dont ils n'étoient assûrément pas?

Or que quelques Empereurs (& il y en a plusieurs, comme j'espere avant qu'il soit peu vous en convaincre) que quelques Empereurs, dis-je, où leurs Ancêtres ayent sur leurs Médailles ces beaux noms à quelqu'un de ces titres-là ou à d'autres semblables, leur genealogie faite sur ce plan sera-t'elle bien juste & bien fidelle? ou plûtôt ne sera-t'elle pas un tissu de faussetez ; & une suite de preuves chimériques?

Je m'en tiens donc à mes premieres idées ; & si par ma réponse je suis assez heureux pour vous convaincre qu'Etruscus est frére d'Hostilien & son aîné, je me flate que vous conviendrez sans peine que le tout est inexplicable dans votre systême ; & qu'au contraire rien n'arrête en supposant qu'Etruscille, qui est mere d'Etruscus & d'Hostilien ; est *Cuperia*, fille d'un *Cuperius Hostilianus*, comme la Médaille d'Etruscille avec le surnom de ΚΟΥΠ semble nous l'apprendre.

Au reste, ces petits différends en fait de littérature ne doivent point altérer l'amitié. C'est pourquoi je prends la liberté de vous assûrer que je suis, &c.

ARTICLE XXXII.

LETTRES SPIRITUELLES du Reverend Claude la Colombiere de la Compagnie de Jesus; en deux Tomes in 12. 1725. A Lyon chez les Freres Bruyset, ruë Merciere au Soleil. 1. vol. pp. 214. 2. vol. pp. 218.

CE n'est point ici une direction peinte ou contrefaite, ni des réponses dressées à loisir sur des consultations supposées & formées après coup sur les réponses mêmes. Ces Lettres posthumes sont réelles; elles furent envoyées dans le tems à des personnes effectives; & la plûpart même furent écrites à la hâte, étant de dévotion, & par conséquent pour une sorte de gens encore plus pressants par le caractere, que pressez par le saint intérêt & par les besoins de l'ame.

Quoiqu'elles n'ayent point été faites pour être données au public, & qu'elles soient comme dérobées à la mémoire de leur Auteur, le public, peut-être, n'en sera que plus curieux; il en sera au moins plus porté à faire grace sur les redites, sur l'air naïf & négligé, & sur certaines particularitez plus personnelles.

On ne laissera pas de trouver dans ce recueil, outre la pureté du langage & de l'expression, en quoi le Pere la Colombiere a excellé au témoignage même de Monsieur Patru, une infinité de traits de cet esprit de Religion & de zéle, dont le fervent Auteur fut animé; mille belles maximes de la perfection la plus relevée, & en même-tems la plus solide; un grand nombre de pratiques saintes d'un détachement pur, d'une pauvreté rigoureuse, d'une régularité austere; mais sur tout une abondance incroyable de sentimens & d'affections vives & ardentes.

Ces lettres seront donc très-utiles non seulement dans les Communautez, & à des Religieuses; mais à des séculiers, à des Femmes du monde, à

de jeunes personnes. Tous y rencontreront des principes sûrs de conduite, des regles de mœurs, des devoirs propres de leurs états ; beaucoup de points de conscience décidez ; beaucoup de doutes résolus ; beaucoup de difficultez éclaircies.

On a du Pere la Colombiere d'autres ouvrages plus considérables, & plus propres encore à le faire connoître. On a de lui quatre volumes de Sermons qui ont passé pour des modéles en ce genre dans le tems qu'ils parurent, & qui sont encore estimez des personnes de goût, sur tout de celles qui lisent pour s'instruire & s'édifier ; son Recueil de Réflexions Chrétiennes passe pour un précis de plusieurs traitez excellents, où les matieres les plus interessantes de la Foi & de la Morale sont exposées de la maniere la plus capable de faire impression sur tout Lecteur qui cherche de bonne foi à se convaincre de sa Religion. Une retraite trouvée après sa mort, écrite de sa main, en forme de Journal, & qui est proprement le compte qu'il se rendoit à lui-même & à son Pere spirituel de ce

qui se passoit de plus intime en lui dans les exercices de Saint Ignace qu'il fit pendant un mois entier, presente nuëment & avec onction les vûës de la haute perfection dont Dieu lui inspira alors le desir, dont il jetta dès ce moment les fondemens, à laquelle il s'engagea le plus étroitement, & qu'il parut avoir atteint avant sa mort. Il a donné une forme à la célébration, aujourd'hui si répanduë, de la solemnité du cœur de Jesus; il en a tracé l'office, les pratiques, les conditions dans un Livre qui se publie.

Le Pere la Colombiere mourut le 15. Fevrier 1682. âgé environ de 40. ans. On peut voir les particularitez de sa vie dans la Préface qui a été imprimée au commencent du premier Tome de ses Sermons en 1684. A Lyon, chez Anisson, Posuel, & Rigault.

ARTICLE XXXIII.

LA BIBLIOTHEQUE DES Prédicateurs, tome cinquiéme des ſuppléments, contenant les Ceremonies, Pratiques, Coûtumes & Maximes de l'Egliſe. Par le Révérend Pere Vincent Houdry. D. L. C. D. J. A Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, ruë Merciere, à la croix d'or. 1725. in 4°. pp. 587.

L'Auteur ne ſe laſſe point d'accumuler titres ſur titres. Quelque étenduë qu'il ait donnée d'abord à ſon projet, il le creuſe & l'approfondit de plus en plus; il prévient par la fécondité de ſes idées, quiconque un jour ſe flâteroit de pouvoir ajoûter au plan qu'il a formé, & où il a la consolation de mettre la derniere main. Ce cinquiéme volume des ſupplémens compoſe un traité aſſez neuf pour le choix des matieres. Il fournit dequoi remplir des diſcours entiers ſur ce qu'on n'a guéres développé juſqu'ici que par de ſimples notions, un Prône, ou un Catechiſme. Tous les

ſujets qu'il renferme ne ſont pas néanmoins par eux-mêmes auſſi ſteriles, que les cierges, les encenſemens, les proceſſions, l'eau benite, &c. Car le Pere Houdry porte le détail juſques-là. Comme il embraſſe dans ſa collection tout ce que l'Egliſe autoriſe, approuve, conſeille, & obſerve: il poſe les fondemens néceſſaires pour établir d'une maniere inébranlable ce qu'il en doit dire. Ainſi l'article de l'Egliſe en général, celui de ſon Chef viſible, celui de l'Ecriture Sainte & celui des Traditions ſont à la tête; parce que les obſervances & inſtitutions qui ſont en uſage parmi les Fidéles, tirant de-là leur autorité, & leur mérite; c'eſt conſtamment à quelqu'un de ces quatre points qu'il faut préalablement s'attacher, dans les différentes preuves que l'on a lieu d'alléguer ſur le reſte. Les autres articles les plus répandus dans l'ouvrage, regardent les Prieres communes, le Sacrifice de l'Autel, tous les Sacremens, chacun en particulier, le Culte des Saints, leurs Reliques, leurs Images, l'obſervation des Fêtes, les Morts, les Indulgences. Les articles qui con-

cernent le droit & le pouvoir de l'Eglise pour l'excommunication des Hérétiques & des Pécheurs scandaleux & pour la condamnation des mauvais Livres, ne sont pas aujourd'hui les moins necessaires à l'instruction des Peuples. On est prévenu là-dessus de tant de fausses maximes, qui appuyent la licence & entierement la sécurité, qu'un Ecclesiastique prévarique, si, témoin du desordre, & en place pour parler, il fait ceder son dévoir à une vaine délicatesse ou à des considérations toutes prophanes. Les extraits de plusieurs bons Prédicateurs ou Ecrivains, recueïllis ici avec soin, montrent que ces matieres ne sont pas au-dessous de la Majesté de la Chaire, & apprendront à les toucher avec les tempéramens qu'inspireun zéle sage & éclairé.

Il n'y a point d'article qui ne soit accompagné d'une courte Préface, où le Pere Houdry, suivant sa méthode, commence par expliquer en Theologien ce qu'en Maître de l'éloquence Chrétienne, il presente ensuite sous les differens jours que ses modéles lui suggerent. Nous ne ren-

drons compte que du discours préliminaire qui les précéde toutes, & qui est une instruction dogmatique sur les cérémonies de l'Eglise, dans laquelle il se propose deux fins ; l'une, de les défendre contre la malignité ou la prévention des Sectaires qui les décrient; l'autre, d'apprendre aux Fidéles à en pénétrer l'esprit, & à en vérifier la pratique.

A l'égard des premiers, il suppose trois choses par forme de principes, qu'il n'appréhende pas que les Protestans mêmes lui contestent. 1°. Que les cérémonies de l'Eglise n'étant pas essentielles à la Religion, un petit nombre d'abus qui s'y seroient glissez n'est pas une raison de les condamner. 2°. Que les cérémonies en général sont nécessaires dans toute Religion, puisque toute Religion demande une déclaration & une profession publique de la créance & du culte qui la distinguent des autres. 3°. Que les cérémonies particulieres pratiquées aujourd'hui dans l'Eglise Catholique, portent avec elles des titres d'antiquité bien authentiques, à remonter même aux cinq premiers siécles. Ces prin-

cipes présupposez ; il tourne en preuves les motifs que l'Eglise a eus en instituant, ou en consacrant par son usage les cérémonies qui lui sont propres. Ils ont été, selon lui, de nous faire entrer plus sensiblement dans les augustes veritez qu'elles représentent ; de nous suggerer à cette vûë des sentimens de respect & de pieté plus vifs & plus touchants ; de lier plus étroitement les Fidéles entr'eux par les moyens qu'elles leur donnent de se réünir, & de conspirer tous à un même dessein.

Que les cérémonies Ecclesiastiques soient toutes mysterieuses, & pleines de leçons solides qui en font comme le type & le tableau de la Religion entiere : c'est ce que l'Auteur pourroit montrer fort au long ; mais ce qu'il lui suffit d'indiquer en appuyant de réfléxions le peu d'exemples qu'il produit. Qu'elles soient capables de frapper les esprits & d'échauffer les cœurs ; un Catholique bien disposé le sent mieux encore, qu'un discours profond ne le peut faire comprendre ; & Calvin lui-même a été obligé d'en

convenir, * ſoit que l'experience des Catholiques qu'il avoit connus, ſoit qu'un heureux retour ſur ſon premier état lui en eût arraché l'aveu. Enfin qu'elles contribuënt à reſſerrer les liens de la ſociété Chrétienne ; cela ſuit naturellement de l'uniformité d'obſervances & de la réiteration fréquente des mêmes pratiques dans une Religion qui ne reſpire que l'union & la charité, & qui n'offre rien dans ſon exterieur qu'elle n'y référe.

La ſeconde partie du diſcours n'eſt pas moins preſſante contre ceux des fidéles mêmes qui s'arrêtent au-dehors des ceremonies ; & dans un ſi beau champ de morale, l'Auteur peut s'aſſûrer d'avoir pour lui, juſqu'aux Proteſtans qu'il vient de combattre. Ces Chrétiens ſuperficiels lui paroiſſent coupables de trois grands excès ; d'hypocriſie, de ſuperſtition, & de préſomption. L'endroit de la ſuperſtition intereſſe plus de perſonne qu'on ne s'imagine ; puiſqu'il comprend generalement quiconque dans une ceremonie ſainte, porteroit quel-

* *Inſt. l. 4. c. 10. §. 14.*

qu'autre intention qu'une intention ſainte ; ou y chercheroit quelqu'autre avantage que celui d'honorer & de ſervir Dieu plus ſaintement. Il y a là bien à mediter & pour le commun des Chrétiens qu'on inſtruit, & pour les Miniſtres qui les inſtruiſent.

Le Pere Houdry finit par les mouvemens d'une juſte indignation contre le frivole ſyſtême, où l'on a entrepris d'expliquer l'origine & la cauſe des ceremonies de l'Egliſe par des raiſons de neceſſité, de bien-ſéance, de commodité, d'alluſion aux ceremonies des Juifs & des Payens. Quelques-unes de ces raiſons peuvent bien avoir influé dans un petit nombre d'uſages moins importans. Mais la propoſition énoncée dans la generalité de ſes termes eſt inſoutenable : elle contredit manifeſtement le Concile de Trente, qui nous ordonne d'adorer dans nos ceremonies, les vûës ſpirituelles de l'Egliſe animée & conduite par le Saint-Eſprit ; elle merite tout l'odieux des qualifications dont le Pere Houdry la chargée.

ARTICLE XXXIV.

OEUVRES DU REVEREND Pere Ignace Gaston Pardies, de la Compagnie de Jesus, contenant, 1°. les élemens de Géométrie. 2°. Un discours du mouvement Local. 3°. La Statique ou la science des forces mouvantes. 4°. Deux machines propres à faire les Cadrans. 5°. Un discours de la connoissance des bêtes, augmenté dans cette nouvelle Edition d'une table pour l'intelligence des élemens de Géométrie selon Euclide. A Lyon, chez les Freres Bruyset, ruë Merciere, au Soleil 1725. in-12. p. 499. sans compter la premiere Préface. Et se vend aussi à Paris, chez Amauri, place de Sorbonne.

COmme on doit sans contredit sçavoir gré à ceux qui réimpriment les œuvres des grands hommes, lorsqu'elles deviennent rares, on ne sçauroit trop priser cette nouvelle Edition qui rassemble en un volume cinq ouvrages considérables du Pere

Pardies. Mais d'un autre côté, il semble que quand on veut perpétuer les Ecrivains distinguez & les remettre au jour long-tems après leur mort, on doit s'attacher à recueïllir avec soin tout ce qu'on sçait être sorti de leur plume, ou du moins en donner une liste exacte dans une Préface avec l'éloge dû à leur memoire, & certaines anecdotes de leur vie toûjours d'autant plus curieuses pour les Lecteurs, que ces Ecrivains ont été plus célébres: car alors tout en est précieux; & voilà précisément à quoi a manqué l'Editeur quel qu'il soit; non qu'on prétende lui en faire un reproche; il a pû ignorer au sujet du Pere Pardies bien des choses, qui n'ont été en effet connuës que de peu de personnes. Mais en l'excusant de les avoir ignorées, nous nous croyons obligez de suppléer à ce qu'on pourroit desirer dans cette Edition, & de montrer, quoiqu'elle ne soit pas défectueuse, comment on peut un jour la rendre plus parfaite. Nous le faisons après quelques recherches en partie sur les lumieres du Pere Tournemine en attendant l'article particulier qu'il in-

ſérera dans la ſuite de l'hiſtoire des Ecrivains de notre Compagnie dont il s'eſt chargé. Nous commencerons par un détail le plus exact qu'il ſera poſſible des Œuvres du Pere Pardies, tant de celles qui ont paru, que de celles qui n'ont pas vû le jour, & nous finirons par un court éloge de cet Auteur. Le Pere Pardies eſt un de ces hommes dont le mérite univerſellement reconnu, peut être loüé par ceux de ſon corps, ſans ſoupçon d'amour propre & d'intérêt de Communauté.

Le premier ouvrage qu'il fit paroître fut l'*Horologium Thaumanticum duplex*, à Paris, chez Sebaſtien Marbre-Cramoiſi 1662. in 4°. & le ſecond une Diſſertation Latine ſur la nature & le mouvement des Cométes, à Paris, chez Pierre du Coque 1665. in 12. Ces deux écrits donnerent dès-lors une grande idée de leur Auteur comme d'un Mathématicien & d'un Philoſophe déja conſommé quoique fort jeune.

En 1670. il mit au jour pour la premiere fois ſon *diſcours du mouvement Local*, in 12. chez Edmond

Martin à Paris, & depuis en 1673. chez Sebaſtien Marbre-Cramoiſi. Ce Traité eſt d'autant plus conſidérable que le mouvement qui eſt la clef des Méchaniques n'avoit pas été juſqu'alors approfondi d'une maniere capable de ſatisfaire. Il eſt vrai que depuis le Pere Pardies, cette matiere s'eſt beaucoup plus éclaircie, & que comme il a bien montré la fauſſeté de la plûpart des regles de Deſcartes, on a montré auſſi que quelques-uns de ces principes, n'étoient pas les véritables: mais après tout il a la gloire d'avoir défriché en partie une terre encore bien brute de ſon tems. Quelques Mathematiciens des Académies Royales de Paris & de Londres avoient publié avant lui des regles de percuſſion aſſez conformes à celles qu'il donne; mais il eſt certain qu'il avoit publiquement enſeigné les ſiennes avant que les autres paruſſent, outre qu'il démontre celles qu'il avance, ce que ceux-ci ne faiſoient pas. Il avoit même précédé Monſieur Hugens, & avec cette différence de méthode, que Monſieur Hugens s'appuye ſur des hypothéſes particulieres,

au lieu que le Pere Pardies, ſans en ſuivre aucune, s'attache à rechercher dans les ſources mêmes de la nature les cauſes de tous les effets du mouvement, & ne fonde ſes démonſtrations que ſur des principes de pure Metaphyſique. Son Traité étoit donc un ouvrage tout neuf lorſqu'il parut ; & c'eſt toûjours beaucoup faire que d'ouvrir, comme il l'a fait, de nouvelles routes à ceux qui l'ont ſuivi. Du reſte, on ſçait aſſez la différence de ces régles avec celles qui ont paru depuis ; & l'on eſpere que le *mouvement Local* du Pere de la Maugeraye, ſyſtême déja connu par les Journaux, & par des Theſes, & qu'il donnera bien-tôt au public, ne laiſſera plus rien à deſirer ſur cette importante matiere.

Le diſcours du Pere Pardies eſt ſuivi de quelques remarques juſtificatives que l'Auteur fit durant l'impreſſion de ſon Livre, parce qu'il ſçait que quelques perſonnes, qu'il ne vouloit pas chagriner, étoient fort mécontentes de lui, comme s'il eût été Carteſien dans un ou deux articles ; choſe que les Peripateticiens d'alors par-

donnoient peu, parce qu'ils n'avoient pas encore diſcerné bien nettement ce qu'il peut y avoir de dangereux ou d'utile dans la Philoſophie Carteſienne. Outre ces remarques, l'Auteur pour deſarmer entierement les mécontens, s'aviſa d'y en ajoûter d'autres ſur la dix-ſeptiéme lettre du ſecond tome de Deſcartes touchant la lumiere. Il déclare pourtant qu'il n'attaque pas le principe de ce Philoſophe, à ſçavoir que du corps lumineux, la lumiere parvient en un inſtant à l'œil : mais à cela près il refute tout ſon raiſonnement, & il montre que c'eſt un pur paralogiſme. C'eſt pour écarter le ſoupçon du Carteſianiſme que le Pere Pardies là & ailleurs s'eſt tant appliqué à contre-quarrer Deſcartes ; auſſi avoit-il coutume de dire, quand on l'accuſoit d'être Carteſien, que perſonne n'avoit plus refuté Deſcartes que lui ; il diſoit vrai ; mais il n'en étoit pas moins ſuſpect, & le ſoupçon n'en étoit pas moins fondé : car il ſuivoit, en effet, ce que tout le monde prend aujourd'hui ſans ſcrupule de la Phyſique Carteſienne, qui, réformée, ſuivant les régles du bon

ſens & de la Religion, n'eſt plus tout-à fait celle de Deſcartes.

Les Elemens de Géométrie du Pere Pardies furent imprimez en 1671. à Paris, chez Sebaſtien Marbre-Cramoiſi in 12. Ils ſont trop connus pour nous y arrêter beaucoup. La clarté & la préciſion en font le principal mérite, ſans compter ce que l'Auteur y a mis purement du ſien, comme la maniere de démontrer les grandeurs incommenſurables, qui lui eſt particuliere. Il avoit promis la ſuite, à ſçavoir, l'*Algebre*, *les Sections coniques*, *& la Statique*; mais il n'a donné que cette derniere partie commencée. A l'égard des neuf Livres d'élemens que nous avons, la Préface qu'il a miſe à la tête eſt un Chef-d'œuvre, & l'on y voit une adreſſe infinie à rehauſſer la Géométrie indirectement en montrant comment & pourquoi ce Traité eſt devenu ſi court entre ſes mains. » On penſera, dit-il, que je mets ici » les choſes en abregé ſeulement, & » que cette Géométrie pourra bien » ſervir de mémoires à ceux qui ſçau- » ront déjà cette ſcience, mais non » pas d'inſtruction à ceux qui la veu-

„ lent apprendre“. Objection assez spécieuse, & qui a même été fortifiée en quelque sorte par l'expérience. Car bien des Commençans préférent la longueur ennuyeuse de quelques-autres élémens à la brieveté claire de ceux-ci. Mais l'Auteur y répond avec tant d'esprit & de jugement qu'on ne peut s'empêcher de souscrire à ses raisons, & d'avoüer qu'au lieu d'abreger simplement Euclide, il l'a éclairci, & n'a fait qu'abreger les difficultez.

En 1672. il publia son Traité de la Connoissance des bêtes; Traité qui fit beaucoup de bruit dans le monde par la matiere curieuse d'elle même, & par la forme artificieuse que l'Auteur lui avoit donnée : car comme il exposoit d'un côté le sentiment des Cartesiens sur les bêtes, sentiment alors fort à la mode, & d'un autre, celui des Peripateticiens qui n'entendoient pas raillerie sur ce sujet, quoique les raisons d'une & d'autre part fussent déduites avec toute la force & tout l'art possibles, on fut étonné de voir que le sentiment favorable aux Automates étoit rendu beaucoup plus intelligible & plus raisonnable en apparen-

ce que celui qui donne une ame aux bêtes. L'opinion du Pere Pardies devint un problême : étoit-il Carteſien? Ne l'étoit-il pas ? A la vérité il prenoit parti, & même avec chaleur, pour les Peripateticiens, mais auſſi il relevoit le ſentiment de leurs adverſaires avec des couleurs ſi marquées, qu'il ſembloit ne pouvoir penſer autrement qu'eux, après les avoir fait parler mieux qu'ils ne parloient eux-mêmes. Le problême dura peu ; car on étoit ſurpris de ſe trouver Carteſien ſans y penſer après la lecture d'un ouvrage fait, ce ſemble, exprès pour refuter le Carteſianiſme. Et ce fut à ce ſujet que Monſieur le Comte de Guiche, à qui l'Auteur avoit dédié ſon Livre, lui dit, en le remerciant, *qu'il lui étoit très-obligé de lui avoir fourni un moyen infaillible de rendre toutes les Dames de la Cour, Carteſiennes.* Ainſi les Peripateticiens qui avoient d'abord applaudi à l'Auteur, charmez de voir leur cauſe en ſi bonne main, commencerent à retracter leurs applaudiſſemens, parce qu'ils crûrent s'apperçevoir que leur défenſeur étoit d'intelligence avec leurs ennemis. Ils

 s'ima-

s'imaginerent avoir été pris pour duppes ; & ils se mirent si fort de mauvaise humeur qu'ils tournerent toute leur estime en courroux. Ils voulurent tout de bon convaincre le Pere Pardies de prévarication, au grand profit des Cartesiens, & des rieurs qui appuyoient malignement ce soupçon par la vogue qu'ils ne cessoient de donner à un ouvrage fait contre eux. Le Pere Pardies avoit beau alléguer la maniere vive dont il refutoit les Cartesiens, quelquefois même assez durement : il avoit beau dire que ce n'étoit pas sa faute s'ils triomphoient quoique battus ; qu'il en avoit usé en habile Avocat qui fait valoir les objections de sa partie, pour les détruire plus sûrement, qu'après tout il avoit fait de son mieux pour soutenir sa cause ; & qu'il étoit très mortifié de l'avoir perduë ; il ne lui fut pas possible de se faire croire. Les Cartesiens s'obstinerent à le regarder comme leur, & à le remercier de l'artifice prétendu dont il s'étoit servi pour leur donner des armes en paroissant le desarmer. Ils firent tant qu'ils le persuaderent aux Peripateticiens qui cru-

rent très-sérieusement que l'Auteur avoit joüé le rolle, non d'un Avocat, mais d'un Rapporteur interessé, d'autant plus qu'après le contraste des raisons de part & d'autre, ils sentirent que le public & même les personnes neutres leur faisoient perdre leur procès malgré les conclusions du Rapporteur. Dans cette situation assez plaisante, le Pere Pardies, qui devoit être bien embarrassé d'avoir tort quand il avoit raison, se contenta de répondre aux Peripateticiens pour couper court, à peu près comme Horace : *Si quid rectius istis, candidus imperti. Si vous avez quelque chose de mieux sur l'âme des bêtes, faites m'en part, je suis prêt de le mettre en œuvre dans une nouvelle Edition.* Cela leur ferma la bouche, & en effet, on ne peut rien ajoûter aux raisons que le Pere Pardies allégue en leur faveur, ni à la maniere de les exposer. Ce n'est pas que nous prétendions que le sentiment sur les automates doive prévaloir. Il s'en faut beaucoup : car, sans entrer ici dans les intentions du Pere Pardies, de ce qu'un sentiment Philosophique est plus clair & plus

palpable qu'un autre, il ne s'enſuit pas toûjours qu'il ſoit le plus vrai. Il pouroit même être téméraire, à ne le conſidérer que par cet endroit. Il eſt bien aiſé de ſe faire vogue en voulant tout meſurer aux lumieres de la raiſon. En effet, l'obſcurité de la queſtion ſur l'ame des bêtes ne vient que de nôtre ignorance ſur ce qui s'appelle *eſprit* & *ame*, choſes dont nous n'avons que pur ſentiment & non idée claire. Car comment raiſonner de maniere à ſe faire entendre, quand on ne raiſonne point par idées ? Les tenebres répanduës ſur l'opinion des Peripateticiens n'empêchent donc pas qu'elle ne puiſſe être vraye ou du moins ſoutenable, & que les bêtes ne puiſſent avoir une ame très-différente de la nôtre. En effet, il y a apparence que les raiſonnemens les plus ingenieux n'étoufferont jamais le ſentiment naturel qui nous porte à le croire ainſi.

Pour appaiſer les Peripateticiens irritez, le Pere Pardies, qui ne perdoit pas une occaſion de ſe déclarer contre Deſcartes, ſans pouvoir perſuader au monde qu'il n'étoit pas Carteſien,

publia dès cette même année 1672. un opuſcule qui véritablement n'étoit pas de ſa façon pour le fonds, mais auquel il avoit bonne part pour le ſtile, & qu'on lui a même attribué. C'eſt la lettre d'un Philoſophe à un Carteſien de ſes amis, imprimée à Paris chez Thomas Jolly in 12. Elle étoit du Pere Rochon alors Jeſuite dans la Province de Bourdeaux. le R. P. Gabès Benedictin de la Congregation de St Vanne y fit réponſe, comme ſi elle eût été du Pere Pardies: tout cela ne détrompa qu'à demi les Peripateticiens, tant les préventions ont de peine à ſortir des Eſprits, quand on y a une fois donné lieu.

Cependant le Pere Pardies qui avoit un eſprit capable de tout, & qui étoit d'un travail prodigieux malgré la délicateſſe de ſon temperament publia encore la même année une traduction Françoiſe d'un livre Italien du Pere Bartoli Jeſuite: c'étoit un détail des miracles de Saint François Xavier. Mais ce qui rend cette traduction bien recommandable, c'eſt que le P. Pardies y mit du ſien, à ſçavoir la Préface ſi eſtimée & ſi eſtimable ſur la

fois dûë aux Miracles. Cet ouvrage fut imprimé à Paris chez Michel le Petit in 12. & dédié à Monsieur le Comte de Guiche. Il est même croyable que ce Seigneur ; qui passoit pour n'avoir pas des sentimens fort chrétiens, mais qui estimoit & aimoit extrémement le Pere Pardies, fut redevable de sa conversion & d'une mort très chrétienne à la lecture d'un écrit si capable de faire impression sur tout esprit droit. Il seroit à souhaiter qu'on détachât cette préface de la traduction du P. Bartoli, pour la mettre à la tête de la vie de Saint François Xavier par le Pere Bouhours quand on s'avisera de la réimprimer.

La même année 1672. le P. Pardies mit entre les mains des Libraires *sa Statique*, ou la *science des forces mouvantes*, ouvrage qui fut reçû comme les autres du même Auteur, c'est-à-dire avec tout l'applaudissement que méritoient & la grande réputation de l'Ecrivain, & le mérite particulier de ce livre qui est entre les mains de tout le monde ; & sur lequel il seroit par conséquent assez inutile de s'étendre.

Il faut ſeulement obſerver que le Pere Pardies n'a publié qu'une partie de la Méchanique telle qu'il l'avoit conçûë. Il comprenoit dans ſon deſſein ſix diſcours, le premier du mouvement local, dont nous avons déja parlé; le ſecond eſt celui qu'il mit au jour ſous le titre de *Statique*, & qui fut imprimé à Paris chez Sebaſt. Marbre-Cramoiſi in 12. en 1672. Il y demontre toutes les machines mouvantes: il y fait des réflexions ſur l'impoſſibilité du mouvement perpétuel: il y traite des corps ſuſpendus, attachez par une ou par deux extrémités, de la façon dont ils ſe rompent, & de la figure qu'ils prennent en ſe courbant & en particulier, il montre des cas, où les cordes tenduës ſeroient paraboliques, Hyperboliques, Elliptiques, ou Circulaires: il y examine la force des Tours & des Pyramides, fait voir L'endroit où elles ſont les plus foibles, détermine les figures qu'il faudroit leur donner pour les rendre plus parfaites, & afin qu'elles reſiſtaſſent partout également à la violence des vents: il y donne des régles générales de la réſiſtance des Corps: il indique

le moyen d'appliquer ces régles générales aux cas particuliers qui concernent l'architecture & les autres effets de la nature & de l'Art ; & prenant un exemple du mouvement d'un vaisseau, il fait remarquer l'usage qu'on peut faire des régles de Méchanique. Voila précisément ce que nous avons de sa Statique.

Le troisiéme discours devoit être du mouvement des corps pesans, suivant l'idée qu'il nous en donne lui même. « » sans rien supposer de nouveau il » prétendoit démontrer toutes les » propriétés de ce mouvement, soit » que les corps déscendent par leur » propre poids, soit qu'ils se meuvent » étant poussez avec violence. Il y » donnoit la raison de cette augmen- » tation ou diminution merveilleuse » de vitesse des corps qui passent en » montant & en déscendant par tous » les dégrez imaginables de len- teur ». Il y refutoit la progression de Buliani & celle du P. Lalouvêre. Il expliquoit « la progression qui se » trouve dans les mouvemens du bras, » du pied, & des instrumens que l'on » tient quand on frappe. Il faisoit voir

» encore une autre sorte de progres-
» sion qui se rencontre dans les boulets
» d'un Canon, ou dans les fléches
» qu'on pousse avec un arbalêtre ; il
» examinoit le mouvement sur des
» surfaces inclinées, & là il démon-
» troit cette proposition si estimée
» touchant le mouvement qui se fe-
» roit sur une Cycloïde. » ;

Le quatriéme discours devoit rouler sur le mouvement des corps liquides, où il auroit démontré sans rien supposer ; tout ce qu'on voit arriver dans la vitesse des liqueurs, dans la force de leur pression ; dans la direction & dans la figure qu'elles prennent dans leurs saillies, dans leur écoulement, dans leur équilibre. Il comprenoit l'air & tous les corps qui ne sont pas durs sous le nom de corps liquides, desorte qu'il eût expliqué ce qui concerne la *Pneumatique*, la force des ressorts, la rarefaction & la condensation, avec la violence de la poudre embrasée, & toutes les experiences du vuide, c'est à dire celles de son tems qui ont été depuis fort enrichies.

Le cinquiéme discours avoit pour

objet le mouvement de vibration, comme celui des pendules; des cordes tenduës. Il y décrivoit une pendule avec les vibrations toutes d'une égale durée; il démontroit que toutes les vibrations d'une corde tenduë durent également; que celles de deux cordes d'égale grosseur & également tenduës sont en raison réciproque des Longueurs des cordes, au lieu que dans les pendules elles sont seulement en raison sous-doublée: que dans les cordes égales les vibrations sont en raison sous-doublée des forces ou des poids qui les tendent, & que les vibrations sont encore en raison sous-doublée des grosseurs des cordes d'égale longueur & également tenduës. C'est ainsi que par les causes il démontroit ce que l'expérience fait remarquer dans les sons & dans l'harmonie des cordes tenduës.

Le sixiéme discours étoit du mouvement d'Ondulation, où il entroit dans un grand examen des cercles qui se font sur la surface de l'eau, d'où il déduisoit l'explication des sons, & d'où il prétendoit même tirer celle de la lumiere d'une maniere très natu-

relle, en lui ſuppoſant pour vehicule un air plus ſubtil que celui qui ſert de vehicule aux ſons

Dans tout cet ouvrage il raſſembloit un grand nombre de démonſtrations, & de pratiques curieuſes pour la Phyſique. Enfin il propoſoit, diſoit-il, ſon deſſein au public pour profiter des avis des perſonnes intelligentes. La mort interrompit ſes deſſeins, & nous ravit la pluspart de ces Ecrits qui ſelon les apparences n'étoient pas encore achevez.

Le Pere Angot Jeſuite donna depuis une partie du ſixéme diſcours à ſçavoir la lumiere expliquée dans le ſyſtême du mouvement d'ondulation. Mais il le retoucha à ſa maniere, c'eſt-à-dire qu'il mêla ſes idées à celles du Pere Pardies ſans en ſuivre ni la méthode ni le ſtyle. A l'égard des autres diſcours, ils n'ont point paru, & peut-être n'ont-ils été qu'ébauchez.

La Préface qu'on trouve au commencement de la *Statique*, & dont nous avons emprunté en partie ce que nous venons de dire, eſt parfaitement belle dans ſa brieveté. On y voit un grand Architecte qui ſe propoſe un

vaste & magnifique dessein, comme en se joüant : il y parle d'une maniere si assûrée qu'il ne craint pas de censurer, quoique modestement & avec éloge de celebres Auteurs, entr'autres le fameux Monsieur Wallis ". J'avois toûjours esperé, dit-il, que " ce grand Ouvrage de Mr. Wallis, " que nous attendions depuis si longtems " comprendroit tout ce qu'on " peut souhaiter sur ce sujet (Méchanique " & mouvement) & je n'en doutois " presque plus quand je vis trois " grands Tomes *in* 4°. sous le titre de " *Méchanique & de Science du mouvement.* " Mais j'ai trouvé que cet " Ouvrage excellent en soi & admirable " est plus propre à contenter ceux " qui sont déja consommez dans cette " science ; qu'à instruire ceux qui " veulent l'apprendre. Car, outre " qu'il s'en faut bien qu'il ne comprenne " tout, il est écrit d'une maniere " si sçavante & si géométrique, " qu'il y a fort peu de personnes capables " de le comprendre ".

Cette assûrance d'un Philosophe qui n'avoit pas alors trente-sept ans, regne dans tous les ouvrages qui ont

précédé celui-ci ; mais avec tant de politesse & de science, que loin de passer pour temerité, on la regardoit comme une maniere modeste de Sçavant capable de donner plus encore qu'il ne promettoit.

Il ne faut pas oublier qu'à la fin des *forces mouvantes*, on trouve la description d'une pendule dans une Cycloïde, il la fit paroître avec cet avertissement. » Comme il reste ici quelques pages vuides & que j'ai fait » mention dans la Préface, du mouvement uniforme qui se feroit dans » une Cycloïde, je veux indiquer la » maniere dont je procede pour dé- » montrer cette uniformité, afin que » quand Monsieur Hugens aura pu- » blié sa démonstration, je puisse voir » si j'ai été assez heureux pour con- » courir avec un aussi grand hom- » me ».

Il paroît qu'il craignoit d'être prevenu par Monsieur Hugens, comme il l'avoit déja été dans d'autres occasions par quelques Sçavans.

Enfin la même année 1672. il fit imprimer un petit écrit qui contient la description & l'explication de *deux*

machines propres à faire les Cadrans avec une très-grande facilité. Cette description est tirée de son *Horologium Thaumanticum.* Elle fut achevée d'imprimer en 1673. A Paris, chez *Sebastien Marbre-Cramoisi* in 12.

Ce sont-là tous les écrits du Pere Pardies qu'on sçache avoir été mis en lumiere. Il en avoit encore, dit-on, deux autres tout prêts quand il mourut, à sçavoir, un *art de la guerre*, où il entroit dans un très grand détail, jusqu'à expliquer géométriquement la maniere de faire les armes. 2°. un traité complet d'Optique. Nous ne sçavons ce que sont devenus ces deux Ouvrages qu'il avoit communiquez à quelques personnes de ses amis.

Revenons à l'édition nouvelle de tous les Ouvrages dont on a parlé, elle ne contient que les cinq marquez dans le titre, je veux dire *les élemens de géométrie*, *le discours du mouvement local*, *les forces mouvantes*, *les deux machines à cadrans*, & *la connoissance des bêtes* avec leurs Préfaces & leurs Epîtres dédicatoires. L'unique chose nouvelle qu'on y ait ajoutée, c'est

une table relative aux propositions d'Euclide, & à celles des élemens du Pere Pardies qui y ont rapport. On y auroit pû mettre les deux écrits Latins qui furent les premiers essais de l'Auteur, mais qui n'auroient pas deshonoré ceux qui les suivirent. On auroit encore pû y ajouter la lettre à un Cartesien avec les noms du véritable Auteur & de celui qui l'avoit retouchée. A l'égard de la dissertation sur les miracles, c'est une affaire à part, toutefois il seroit à souhaiter que quand on réimprime les Ecrivains de nom, on rassemblât tous leurs ouvrages, quoique de different genre, sans égard à la bigarrure, qui est un inconvenient plus supportable que celui de les voir perir faute de les réünir en un corps. Il semble même qu'il seroit à propos d'y joindre jusqu'aux débris de leurs œuvres imparfaites, & jusqu'à leurs plus foibles essais, si on pouvoit les recouvrer; non pas que les Auteurs doivent le faire de leur vivant; cela auroit un effet tout contraire, comme on l'a vû à l'égard de quelques grands Ecrivains qui se sont quelquefois un peu décredités

pour avoir voulu faire tout passer à la faveur des écrits que le public avoit déja favorisez de son estime. Mais après leur mort, lorsque la critique & la jalousie n'ont plus lieu, on est bien aise de voir le progrès de leur esprit, & pour lors tout ce qu'ils ont produit n'est point à negliger. On prise même quelquefois le moins bon en faveur du mieux, & le médiocre à cause de l'excellent, comme si tout ce qui part d'un esprit rare devoit être également bon. Le Pere Pardies n'avoit pourtant pas besoin de ce préjugé ; car bien qu'il eût une facilité étonnante à composer, il finissoit avec soin tout ce qu'il composoit.

Après avoir parlé si fort au long de ses œuvres, il est juste de donner quelque idée de sa personne, de ses emplois, de ses études, de ses manieres, & du caractere de son esprit & de son cœur.

Eloge du Pere Pardies.

Le P. Ignace Gaston Pardies étoit fils d'un Conseiller du Parlement de

Pau, il naquit l'an 1636, & après ses premieres études où il excella, il se fit Jesuite en 1652, c'est-à-dire, à seize ans. Il enseigna plusieurs années les belles lettres avec beaucoup de succès, & composa quantité de petits ouvrages Latins en prose & en vers, avec une grande délicatesse de pensées & de style. Mais comme son genie & son goût le portoient plus particulierement aux Sciences speculatives, il prit le parti de n'étudier les belles lettres que dans la vûë de bien écrire sur ces matieres. Il s'attacha sur tout à se former un style net, sans être trop concis, chose à laquelle il réüssit parfaitement. Car à ne considerer que cette partie, peut-être n'avons-nous rien de mieux écrit que ses Préfaces, & son traité de la connoissance des bêtes. A la reserve de très-peu de mots un peu provinciaux son style est élegant, pur & clair comme la lumiere du jour. Sa pensée se developpe & se montre tout à coup, non avec la séchéresse que donne quelquefois l'esprit Philosophique, mais avec cette fleur d'éloquence qu'il puisa dans l'étude des lettres

& plus encore dans la fécondité de ſon imagination ; car il l'avoit très-belle & très-ornée. Il fit donc ſon capital de la lecture des Philoſophes & des Mathématiciens tant anciens que modernes. Il poſſéda en peu de tems la Philoſophie, tant Peripateticienne que Carteſienne, il bâtit ſur un ſi riche fonds une Philoſophie qui lui étoit propre, & quoiqu'il donnât un peu dans le Carteſianiſme avec les précautions requiſes, il affecta d'être plûtôt inventeur après Deſcartes, que pur diſciple de ce Philoſophe. En ſuivant cette route, il profeſſa la Philoſophie avec beaucoup d'éclat & quelques contradictions. Car il avoit quelquefois ſur la Phyſique des ſentimens qui paſſoient alors pour hardis. Du reſte il leur donnoit un tour ſi plauſible & ſi judicieux, qu'il eût été difficile de le condamner. Telle eſt une de ſes Diſſertations, où il prétend que l'Aſtronomie judiciaire ſenſément étenduë peut être d'accord avec la Réligion, choſe qui revolte d'abord, & qui a l'air de paradoxe, mais à laquelle on ſe rend ſans peine quand

on considere les bornes où se renferme l'Auteur.

Comme la Philosophie est inséparable des Mathematiques, le P. Pardies donna à cette derniere Science la meilleure partie de ses soins. Etant encore fort jeune, il s'étoit fait un jeu de l'étude d'Euclide, d'Apollonius & d'Archimede qu'il lut seul & sans avoir besoin de secours pour trouver la clef de leur Géometrie. A l'égard de celle de Descartes, quand il y jetta les yeux il se trouva dans un Païs tout nouveau qu'il ne parcourut d'abord qu'en tâtant; mais il trouva bien-tôt par lui-même & sans mettre le fil qu'il falloit suivre pour entrer aisément dans ce Dédale: & c'est de ce progrès si rapide & si subit qu'on le vit ensuite tirer ces rares connoissances dont il fit part au public, & cela en si peu de tems, qu'en moins d'une année qui fut la derniere de sa vie, il fit imprimer six Ouvrages de compte fait, & ce sont ceux qu'on a cottez sous les années 1672. & 1673.

Avant tout cet éclat qui mit le comble à sa reputation, il étoit déja

fort connu & fort eſtimé des Sçavans. Il avoit des relations avec ceux de France, d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre, & ſur tout avec le celebre Mr Newton qui faiſoit un cas ſingulier de ſes lumieres. L'étenduë de ſes connoiſſances ſi ſupérieure à ſon âge lui rendoit le commerce facile malgré ſes autres occupations. Il profeſſa les Mathematiques à

puis à Paris, où il fut appellé pour les enſeigner au College de Loüis le Grand, dit alors de Clermont. Il entra dès lors dans les Conférences reglées qui ſe tenoient chez les Sçavans, & il s'y fit admirer par ſon ſçavoir, & par ſa modeſtie qui donnoit un nouveau rélief à ſon mérite. Car jamais il ne propoſoit ſes difficultez que comme des doutes, euſſent-elles été des démonſtrations, comme elles l'étoient quelquefois. Il les expoſoit en peu de mots, & avec tant de politeſſe, que ceux mêmes qu'il convainquoit d'avoir tort, lui pardonnoient le chagrin que cauſe naturellement la raiſon, quand on l'apprend de la bouche d'autrui. Un air très-fin & très-ſpirituel, des ma-

nieres engageantes, & je ne ſçai quoi de vif & de doux rendoient ſa converſation charmante lors même qu'il n'étoit pas queſtion de ſcience. Car il ſçavoit ne paroître ſçavant qu'à propos, & avec bienſéance. De ſi rares talens le firent eſtimer de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leurs emplois & par leur naiſſance, entr'autres de Monſieur le Comte de Guiche; auquel il dédia deux de ſes Ouvrages. Il avoit fait ſes premieres études avec ce Seigneur, & l'émulation jointe à la conformité des talens les avoit rendus dès lors autant amis que rivaux; Monſieur le Comte de Guiche continua toûjours de l'aimer & lui donna une preuve aſſez ſinguliere de ſa confiance. Il lui mit entre les mains ſes Mémoires qu'il avoit compoſez lui-même en Grec, pour être, diſoit-il, entendu de moins de perſonnes, en cas que ces Mémoires vinſſent à tomber dans d'autres mains.

La gloire que le P. Pardies s'étoit acquiſe par ſa vaſte érudition, & par ſon eſprit univerſel, faiſoit eſpérer de lui de très-grandes choſes en tout genre d'écrire, quand il fut prévenu

par la mort dans une conjoncture qui lui eſt plus glorieuſe que toute ſa reputation. L'an 1673. il reçut ordre de ſes Superieurs de prêcher & de confeſſer les pauvres de Bicêtres durant les Fêtes de Pâques. Il y avoit alors une ſorte de malignité dans l'air qui avoit cauſé quelques maladies parmi ces pauvres. Soit contagion, ſoit fatigue, ſoit l'un & l'autre le Pere Pardies revint à Paris frappé à mort, & fut enlevé en effet en très-peu de jours. Il mourut ainſi victime de la charité à l'âge de 36. à 37. ans. Une mort ſi précieuſe répondoit à la ſainteté de ſa vie : car il avoit été auſſi bon Religieux que grand Ecrivain, & ſa pieté ſolide ne le fit pas moins regretter que la beauté de ſon eſprit, ſans compter celle de ſon cœur ; car il étoit en même-tems un très-bel eſprit, un bon ami, & un parfaitement honnête homme.

ARTICLE XXXV.

*DIALOGUE SUR LA MUſique des anciens à Monſieur ***. A Paris, chez Noël Piſſot, à la croix d'or, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont-Neuf. 1725. Avec Approbation & Privilége du Roi. in 12. p. 126.*

DE tous les Arts qui ont été en vogue chez les Grecs, & qu'ils paſſent pour avoir ou inventez ou portez à leur perfection, il n'y en a point dont il nous reſte moins de traces, & qui nous ſoit moins connu, que ce qui regarde leur Muſique; deſorte que c'eſt encore aujourd'hui une grande difficulté que de déterminer ce qui en faiſoit le caractere, & de décider ſi en ce genre, ſoit pour la compoſition, ſoit pour l'execution, ils en ſçavoient, ou plus, ou moins que nous.

A juger de la leur par les effets extraordinaires & preſque miraculeux qu'on prétend qu'elle produiſoit, on ne peut diſconvenir qu'ils ne fuſſent

infiniment au-dessus de nous, & que nos plus profonds & plus experts Musiciens ne dûssent être considérez comme des écoliers & des enfans à leur égard. Mais à en juger par les traces qui nous en restent, ils paroissent si fort au-dessous du commun de nos Musiciens, qu'on est en droit de les tenir à leur égard pour des enfans ou des écoliers. Or, plus ce point d'antiquité est obscur, plus on doit sçavoir de gré à ceux qui s'employent à l'éclaircir. C'est ce qui fait le sujet du Dialogue dont nous allons faire l'extrait. On a donné le nom de Dialogue à cet entretien, quoiqu'il y ait un tiers qui y parle, parce que toute la contestation ne roule qu'entre deux personnes, & que ce que la troisiéme, chez qui la Scene se passe, y dit par occasion, ne consiste qu'en quelques réflexions qui n'interessent en rien le fond de la cause, dont même elle fait profession de n'être pas instruite.

Le but de ce Dialogue, qui d'ailleurs est écrit avec toute la politesse & l'agrément possible, est de prouver que les anciens l'emportoient in-

finiment sur nous dans ce qui regarde la Musique. Les deux Interlocuteurs se nomment Theagéne & Callimaque, tous deux fort versez dans l'étude de l'antiquité. Le premier, grand partisan des anciens & prévenu d'une admiration pour eux qui tenoit du culte ; le second, sçavant plus mitigé de ce côté-là, & toujours disposé à prendre le parti contraire, quand il le falloit pour animer la conversation.

Ce qui donna lieu à la faire tourner sur cette matiere, fut un évenement assez singulier en fait de Musique. Une compagnie nombreuse s'étoit assemblée dans une maison particuliere, pour y entendre un Musicien du Nord, qui sur un instrument qu'il avoit inventé lui-même, faisoit des coses prodigieuses & qu'on ne put entendre qu'avec admiration. Cet instrument étoit une espece de *Tympanum* composé de plus de deux cens cordes, tenduës par quantité de chevalets sur une planche de bois ordinaire, longue de six pieds, épaisse d'un pouce, & sans aucune concavité. Ces cordes étoient des cordes de

 Luth,

Luth, qu'il avoit employées comme plus douces que celles de Claveſſin, qui ſe ſentent toûjours de l'aigreur de leur matiere.

Après que le gros de la Compagnie ſe fut retiré, elle ſe trouva réduite à la perſonne chez qui s'étoit paſſée la Scéne, à celui qui rapporte la converſation, où il ne fait qu'un perſonnage muet, & aux deux Interlocuteurs du Dialogue; & comme on étoit encore dans l'enthouſiaſme de ce qu'on venoit d'entendre, il arriva que la paſſion ſinguliere de Theagéne pour les anciens, lui fit d'abord tourner ſes reflexions de ce côté-là, en diſant que ce qui venoit de ſe paſſer, lui faiſoit comprendre les effets ſurprenans que leur Muſique avoit dû produire.

Voilà, pour ainſi parler, par où s'ouvre le theatre. Nous n'entrerons point dans un détail des Scenes, qui nous obligeroit à faire un extrait auſſi long que l'ouvrage même; mais en ſupprimant le jeu des Interlocuteurs, nous tâcherons de ne rien oublier de ce qui touche l'eſſentiel de la diſpute.

On préluda d'abord par les diffé-

rens traits qui ſe trouvent répandus dans les Auteurs de l'antiquité, touchant les prodigieux effets de la Muſique des Anciens. Callimaque, pour montrer que les Grecs étoient juſtement ſuſpects d'avoir outré dans ce qu'ils ont dit de ces effets, en rapporte quelques traits qu'il juge qu'on peut attribuer à d'autres cauſes qu'à la vertu de la Muſique, ou ſur leſquels il penſe que les Grecs nous en ont donné à garder. Tels ſont ce frenetique qui ſe laiſſoit calmer par ce Mode Lydien; un certain Terpandre qui avec ſa Lyre appaiſa une ſédition dans Lacedemone; un Thales le Candiot qui délivra la même ville de la peſte qui la ravageoit; & l'uſage de certains Medecins qui joüoient de la flûte ſur la perſonne affligée pour la guerir.

Theagéne répond à cela en abandonnant une partie de ces exemples comme peu autoriſez, ou ne prouvans rien; mais pour un de cette eſpece, dit-il, combien y en a-t-il d'autres qui ſont ſans replique? Et commençant, par les gueriſons qu'on ne peut attribuer qu'à la Muſique, il ci-

te Theophraste, qui, cité lui-même par Athenée & par Aulu-Gelle assûre que de son tems les Thebains avoient coutume de guerir la sciatique & l'épilepsie par le son de la flûte. Il ajoûte qu'on se servoit encore de la Musique pour guerir la surdité, le poison, la fiévre, la rage, & appelle en garantie de ces faits, Aristote, Capella, & Apollonius. A l'égard des Medecins qui joüoient de la flûte sur la partie affligée, il appuye ce fait de l'autorité de Galien, Auteur grave en cette matiere, & qui appelle cette méthode, *joüer de la flûte sur la douleur.*

Des guerisons Theagéne passe à la vertu que la Musique avoit d'exciter ou de calmer les passions, & en rapporte divers exemples, comme d'Alexandre, qui entendant un air vif & de mouvement qu'Antigenidas joüoit sur sa flûte, en fut si transporté qu'il quitta la table pour courir à ses armes : des Lacedemoniens qui allant au combat faisoient entonner un air doux pour tempérer leur courage, ce qui réüssissoit si bien, qu'ils penserent en être la dupe dans un combat; mais

heureuſement pour eux le Joüeur de flûte Tyrtée, s'apperçevant qu'ils plioient, quitta auſſi-tôt le Mode Lydien pour paſſer au Phrygien; ce qui ranima leur courage & rétablit leurs affaires. Callimaque répond à ces exemples & à d'autres ſemblables qu'ils ſont ou faux, ou exagerez. Surquoi Theagéne, ſans vouloir ſe prévaloir des faits rapportez dans l'Ecriture Sainte, comme de Saül devant qui David joüoit de la harpe pour calmer ſa noire mélancholie, & d'Eliſée qui avant que de propheriſer faiſoit venir un Joüeur d'inſtrumens, s'offre de tirer de l'Hiſtoire Prophane des preuves ſuffiſantes en faveur des effets merveilleux que produiſoit la Muſique des Anciens; mais Callimaque, ſans lui donner le tems d'en venir à la preuve, ſe contente de citer certains faits rapportez par des Auteurs conſidérables; & faits tout propres par leur ridicule, à ôter toute créance aux Anciens ſur ce qu'ils diſent des effets de leur Muſique. Tel eſt celui que rapporte Ariſtote cité par Athenée & par Pline, au ſujet des Sybarites, dont les chevaux ai-

moient paſſionnément la Muſique ; ce qui leur fit perdre une bataille contre les Crotoniates; car ceux-ci ſe prévalant du foible de ces chevaux, menerent avec eux quantité de joüeurs de flûte, qui n'eûrent pas plûtôt commencé à joüer un air, que les chevaux des Sybarites ſe dreſſerent ſur les pieds de derriere, renverſerent leurs Maîtres & paſſerent du côté des Crotoniates. A ce fait cité d'Ariſtote, Callimaque en joint un autre tiré du docte Varron qui aſſûre que dans un Marais de Lydie il y a des Iſles flotantes, qui, au ſon de la flûte, ſe rangent en cercle & vont enſuite ſe réünir au rivage. On peut appeller cela des contes de ma Mere l'Oye.

Theagéne convient qu'en liſant l'Hiſtoire, il faut être en garde contre le fabuleux ; mais il ajoûte qu'il ne faut pas porter l'incrédulité trop loin. Combien de choſes, pourſuit-il, qu'on a traitées de fables dans Herodote, & dont on a depuis reconnu la vérité ? Enſuite pour donner quelque air de vrai-ſemblance aux guériſons opérées par la Muſique, il rapporte ce qui regarde la Tarentule, petite eſ-

pece d'inſecte aſſez connuë dans le Royaume de Naples , & dont la piqûre tranſporte les hommes d'une telle maniere, qu'ils ſautent malgré qu'ils en ayent, juſqu'à ce qu'on leur ait chanté de certains airs qui ſont les ſeuls remedes contre ces mouvemens involontaires.

Mais ſans s'arrêter plus long-tems à ces faits différens, Callimaque vient au nœud de l'affaire, en ſoutenant *qu'il eſt impoſſible non ſeulement que la Muſique des Anciens eût autant de vertu qu'on lui en attribuë , mais même qu'elle fût auſſi agréable & auſſi touchante qu'eſt la nôtre.*

Il fonde d'abord ſon ſentiment ſur la nature & la forme de leurs inſtrumens, qui ne donnoit pas lieu à pouvoir produire de grandes merveilles. Car, dit-il , leur Lyre n'avoit au commencement que trois cordes, on lui en donna enſuite une quatriéme, & cela, diſoient les anciens , à cauſe des quatre élemens leſquels en ſe faiſant une guerre continuelle forment cet accord merveilleux qui entretient la paix de l'univers, & ou la terre, ajoûtent-ils , fait la *Baſſe*, le feu le

Dessus, l'air & l'eau, les tons moyens. Enfin, continuë Callimaque, on fait la Lyre à sept chordes en l'honneur des sept Planétes, selon que le disoient les Anciens.

Mais cette Lyre n'avoit qu'un pied de longueur, ainsi qu'il est prouvé par sa proportion avec les statuës antiques d'Apollon & d'Orphée auprès desquelles on la place d'ordinaire. Or comme elle n'avoit ni manche, ni touches, & que chaque chorde ne produisoit qu'un son, il est clair que les sept chordes ne pouvoient pas produire l'octave; & comme d'ailleurs on ne la touchoit qu'avec les doigts, ou avec un petit bâton pointu & crochu par les deux bouts, qu'on appelloit *Plectrum*, on ne voit pas qu'un instrument si borné fût susceptible de grandes beautez dans l'execution.

De la Lyre, Callimaque passe à la flûte, qui, selon les monuments qui nous en restent, dit-il, n'étoit percée qu'en quatre endroits; outre qu'il y en avoit une espece dont on ne joüoit que d'une main, & qui par conséquent ne pouvoit avoir que quatre trous: or, il est impossible qu'avec si

peu d'étenduë ; elle pût produire de grands effets.

C'est ici que Theagéne après avoir écouté tranquillement son Antagoniste, entre dans le fonds de la matiere pour lui répondre ; & que sur le peu de connoissance qui nous reste de la Musique des anciens soit par les bas reliefs, soit par les Auteurs qui ont traité de l'harmonie, & par quelques autres encore, il entreprend de prouver deux véritez.

L'une, que les anciens nous égaloient en instrumens de Musique.

L'autre, qu'ils nous surpassoient ; 1°. dans l'expression, 2°. dans la délicatesse, 3°. dans la variété, dans l'habitude & l'exercice du chant.

Il distingue d'abord les instrumens en deux especes, les *Chromatiques*, ou à chordes, & les *Pneumatiques*, ou à vent.

A l'égard des instrumens de la premiere espece, Theagéne prétend qu'ils n'ont pas toûjours été bornez à trois ni à quatre, ni même à sept chordes ; & il soutient que quand même ils étoient bornez à sept chordes, ils ne laissoient pas dès-lors d'être susceptibles de tou-

tes les consonances. C'est ce qu'il prétend prouver par la Lyre de Mercure ou d'Orphée, composée de deux Tetrachordes, ou instrumens à quatre chordes rapprochez & joints ensemble, lesquels vont jusqu'à l'octave. Surquoi il faut remarquer que ces Tetrachordes ainsi rapprochez ne font que sept chordes, parce que les deux qui sont censées se toucher, n'en font qu'une commune; de sorte qu'on est surpris de voir que sept chordes, qui ne font que sept tons, puissent produire une octave qui en renferme huit; mais la surprise cessera si on fait attention qu'il y a un des intervalles de ces chordes qui renferme un ton & demi, & c'est celui qui va du *La* à l'*Ut*; intervalle dans lequel le *Si* est absorbé : sorte d'instrument qui paroîtra bien imparfait à nos Symphonistes; du moins est il assez difficile à comprendre ce que c'étoit qu'une Musique où un son aussi important que le semiton du *Si*, ne se faisoit jamais entendre.

Pythagore, qui apparemment avoit senti ce défaut, le répara en ajoûtant une huitiéme chorde afin

que le ſemiton du *Si*, pût avoir ſa place en ſon rang; de ſorte que, comme le remarque Theagéne, l'octave pour lors étoit complette, & chaque ton avoit ſa chorde; mais quelque cas qu'il puiſſe faire de cet octo-chorde, il ſemble qu'un inſtrument qui n'a pas plus de huit tons d'étenduë, eſt quelque choſe de fort borné, & qu'il ne donne pas lieu à une grande variété pour la Muſique.

Auſſi Theagéne fait-il remarquer qu'on augmenta dans la ſuite le nombre de ces chordes, & que du tems d'Anacréon contemporain de Pythagore, on pouſſa ce nombre juſqu'à dix-huit; ce qui devoit renfermer deux octaves ſurmontées d'une quarte. Il n'en demeure pas-là, mais il prétend prouver encore que les Anciens avoient l'uſage du manchè & des touches auſſi bien que nous; & il allégue en preuve une Monochorde qu'on trouve dans Ptolémée, & quelques bas-reliefs de S. Jean de Latran & du Palais Farnèze, où l'on voit des Muſiciens qui ont les mains placées ſur des eſpeces de Luths ou de Theorbes. Il eſt vrai que ces exemples ſont

rares, & que les Peintres & les Sculpteurs n'employoient gueres dans leurs ouvrages que des Tetrachordes touchez à vuide ou à l'ouvert. Mais Theagéne attribuë cette pratique des uns & des autres ou à leur respect pour l'origine primitive de la Lyre, ou à l'idée qu'ils pouvoient avoir, que cette forme de Lyre avoit plus de grace dans leurs ouvrages, & étoit plus pittoresque qu'aucune autre.

Il ajoûte à cela qu'ils avoient l'usage du violon, ce qu'il prouve par une médaille que rapporte Vigenere, où l'on en voit un de la forme du nôtre. Il allégue de plus une statuë qui est à Rome, où Orphée est representé tenant un archet de la main droite & de la gauche une espece de basse de viole.

Des instrumens à chordes des Anciens, Theagéne passe à leurs instrumens Pneumatiques, c'est-à-dire, à leurs flûtes. Il convient qu'elles n'ont eû que quatre trous dans leur origine, & il avouë la même chose des flûtes conjointes, c'est-à-dire, de deux flûtes, dont le même Musicien joüoit à la fois, & qui, occupant chacune une

main, ne pouvoient avoir que quatre trous. Mais il prouve, & par le témoignage d'Horace, & par celui d'autres Poëtes, qu'elle en eut ensuite un plus grand nombre; il infére même d'un passage de Platon qui compare le Polychorde à la flûte, qu'il falloit qu'on eût donné dans la suite une grande étenduë à la flûte, pour qu'elle pût donner lieu à cette comparaison, en fournissant une aussi grande varieté de sons que les instrumens à chordes les plus composez.

Theagéne, à l'occasion de ces flûtes, dit un mot des différens sentimens des Sçavans sur les flûtes inégales, droites & gauches, dont il est fait mention dans les titres des Comédies de Terence; mais comme ce qu'il en dit est peu de chose par rapport à un point d'érudition très obscur & d'une grande discussion, nous ne nous y arrêterons pas.

Theagéne, avant que de finir sur ce qui regarde les instrumens, satisfait à une question qu'on lui fait; sçavoir, si les Anciens connoissoient la mesure dans leur Musique? A quoi il répond qu'il n'en faut pas douter;

& en effet, il n'est gueres plus possible d'imaginer de la Musique sans mesure qui en régle la marche, que d'imaginer des vers sans pieds qui en déterminent le caractere & la forme. Il ajoûte à cela que leur mesure s'appelloit *Rithme*, d'où est venuë l'origine primitive de la rime dans les vers; & que ce *Rithme* avoit un usage bien plus étendu que nôtre mesure, puisqu'il servoit à régler non-seulement la vitesse & la lenteur du chant & de la danse; mais encore ce qu'on appelle le nombre dans les vers, où chaque syllabe avoit sa quantité marquée de longue ou de bréve.

Nous rapporterons aussi à cet endroit ce qu'il répond à une question qu'on lui avoit faite plus haut, mais que nous avons crû devoir renvoyer ici, pour ne point interrompre la discussion de la matiere qu'on traitoit. La question, est de sçavoir si les Anciens sçavoient noter les airs de Musique? A quoi Theagéne répond par l'affirmative, & dit, que cet Art s'appelloit *Parasemantique*, ou *Semeiotique*, & que Pythagore en fut l'inventeur. Il ajoûte que ses notes

dont il ne nous eſt reſté aucun modéle, conſiſtoient en lettres de l'Alphabet Grec, ou entieres, ou coupées par la moitié, ou couchées ou renverſées; les unes pour la voix, & les autres pour les inſtrumens; & que comme elles étoient en grand nombre & toutes différentes, on les mettoit toutes ſur une ligne parallele aux paroles. Il remarque à cette occaſion qu'on ſe ſervoit encore de ces anciennes notes du tems de Boëce qui vivoit au commencement du ſixiéme ſiecle; que ce fut au milieu du onziéme qu'un certain Abbé nommé Gui d'Arezzo inventa la *Gamme* qui eſt en uſage aujourd'hui, tirant des premieres ſyllabes des demi-vers de l'Hymne *Ut queant laxis reſonare fibris, &c.* les noms des notes; & que comme le G des Grecs qui s'appelle *Gamma*, répondoit alors à celle de nos Clefs que nous appellons Clef de *Gré ſol*, ce fut ce qui fit donner le nom de *Gamme* à cette échelle de tons.

Nous entrons ici dans la ſeconde partie du Dialogue, qui en eſt auſſi la plus importante, puiſqu'il s'y agit

du fonds de la Musique : surquoi il paroît que Theagéne s'attache à prouver deux choses : la premiere, que les Anciens l'emportoient sur nous pour la qualité & la perfection de la Musique; la seconde, qu'ils devoient l'emporter par les secours qu'ils avoient pour s'élever à cette perfection & que nous n'avons pas au même point.

La premiere question qu'on lui fait sur le fonds de la Musique lui donne occasion de s'expliquer sur un point fort controversé, qui est de sçavoir si les Anciens avoient l'usage des parties, c'est-à-dire, s'ils connoissoient & pratiquoient ces parties différentes de *Basse*, de *Taille*, de *Haute-contre*, & de *Dessus*, qui, en rendant différens tons, quadrent néanmoins ensemble par la convenance de leurs accords affectez à une même teneur d'harmonie déterminée, & tendans à la même conclusion.

Theagéne répond à cela qu'il n'y a jamais eû que l'Auteur du parallele des Anciens & des Modernes, & un autre qu'il indique, qu'on croit être feu M. Sauveur, qui ait disputé aux

Anciens la connoissance des accords & des parties.

Qu'ils ayent connu les accords, il le prouve par Macrobe dans son Commentaire sur le songe de Scipion, & par Ptolomée dans l'un de ses trois livres de l'Harmonie ; deux citations un peu trop vagues pour des ouvrages qui sont divisez en livres & en chapitres ; nous y suppléerons pour la commodité du lecteur en les indiquant d'une maniere plus précise. C'est dans le 1. Chapitre du 2. Livres de son Commentaire que Macrobe, en parlant des accords sous le nom de Symphonies, les réduit à cinq espéces qui sont la quarte, la quinte, l'octave, l'octave surmontée de la quinte, & la double octave. Une Musique réduite à de pareils accords ne sera gueres du goût de nos Musiciens d'aujourd'hui, & ne paroît pas propre à leur donner une grande idée de la capacité des Anciens en ce genre. A l'égard de ce que Theagéne fait ajouter à Macrobe, que le *grave est tellement d'accord avec l'aigu, que quoique différens ils vont frapper l'oreille comme s'ils ne formoient qu'un*

même son, ce n'eſt pas Macrobe qui le dit, mais Ciceron lui-même, & l'autorité n'en eſt que plus forte, quoi qu'il ne diſe pas préciſément ce qu'on lui fait dire ſur cette unité de ſons. Scipion Emilien qui fut le ſecond Africain & que Ciceron fait entretenir avec le premier Africain qu'il voit en ſonge, demandant à ſon Aïeul ce que c'eſt que ce ſon ſi doux & ſi harmonieux qui vient frapper ſes oreilles; l'aïeul lui répond, que c'eſt un ſon, qui, formé par des intervalles, inégaux à la vérité, mais pourtant unis par leurs rapports, & proportionnez dans leurs différences, naît du mouvement & de l'impreſſion des Sphéres celeſtes; & que ce mouvement, en conciliant par un juſte tempérament les ſons aigus avec les graves, produit différens concerts d'une maniere égale & qui ſe ſoutient toûjours: *qui (motus) acuta cum gravibus temperans, varios æquabiliter concentus efficit.* Voilà préciſément ce que dit Ciceron. Mais on ne peut diſconvenir qu'il n'en diſe aſſez pour juſtifier cette connoiſſance des accords que Theagéne attribuë aux Anciens; car quel-

le autre explication peut-on donner à ces expreſſions *d'intervalles inégaux unis enſemble & proportionnez dans leur inégalité*; & à ce tempérament ménagé pour concilier les ſons graves avec les aigus? Nous ne pourrions guéres nous-mêmes nous expliquer d'une maniere plus marquée & plus expreſſive, ſi nous avions à parler des accords de notre Muſique Moderne.

La ſeconde preuve que Theagéne apporte eſt tirée de Ptolemée, Chap. 12. du 11. Livre; & quoique les choſes n'y ſoient pas pour le reſte, comme le dit Theagéne, puiſque bien loin de joüer le Monochorde dont il parle, comme fort utile par rapport à la Théorie de la Muſique, ainſi que le dit Theagéne, il prouve au contraire qu'il n'eſt bon, ni pour la Theorie, ni pour la pratique, cependant il dit d'ailleurs ce que Theagéne lui fait dire, qui eſt que cet inſtrument ne pouvant être touché que d'une main qui ne peut ſe porter en même tems à deux endroits éloignez, il ne peut être ſuſceptible d'aucun mélange ou complication des ſons qui concourent & ſe faſſent entendre enſemble; ce qui

ne peut guéres s'entendre que de ce que nous appellons consonances & accords. Il s'ensuit delà que de quelque nature que fussent les accords des Anciens dans leur Musique, bons ou mauvais, ils sçavoient du moins ce que c'étoit qu'accords, au moins sur un même instrument.

Mais Theagéne n'en demeure pas là; il prétend de plus qu'ils avoient l'usage des parties différentes de Basse; de dessus; & après avoir allégué sur ce point les deux flûtes conjointes, dont l'une, au rapport de Varron, accompagnoit l'autre, il cite un passage de Senéque qu'il croit sans replique & que voici tiré de l'Epitre 84. mais plus litteralement traduit qu'il n'est dans le Dialogue. *Ne voyez vous pas*, dit Senéque, *combien il entre de différentes voix dans un Chœur (il n'en resulte cependant qu'un seul son) il s'y trouve des Dessus, des Basses des Moyennes des voix d'hommes mêlées avec des voix de femmes & des flûtes outre cela; on ne distingue aucune voix en particulier, & on les entend toutes en général.*

Il est à noter que Theagéne en citant ce passage en a supprimé habile-

ment les paroles que j'ai enfermées entre deux crochets, & qui peuvent donner lieu à interpréter ce mélange de voix & d'inſtrumens, non de parties differentes, mais de differentes voix qui chantent la même partie. En effet, une multitude de voix dont il ne réſulte qu'un ſon, *unus tamen ex omnibus ſonus redditur*; & un chœur, où ſans diſtinguer aucune voix en particulier, on les entend toutes en général, *ſingulorum illic latent voces, omnium apparent*, tout cela eſt bien plus propre à marquer de la difference entre les voix, que de la difference entre les parties; & ſi Seneque n'avoit rien dit de plus, ce paſſage ſeroit tout propre à confirmer l'idée que bien des gens ont euë de la Muſique des Anciens, comme réduite à une ſimple partie. Mais comme il faut être de bonne foi, je ne diſſimulerai point que quatre lignes plus bas, Seneque ajoûte un trait qui a échappé au zele de Theagéne, & qui paroît plus favorable à ſon opinion que le paſſage qu'il a cité & qu'il croît ſans replique. Seneque dit qu'après que les voix ont inondé toutes les avenuës du théatre;

que les trompettes & les clairons ont environné le parterre, & que l'Orchestre au milieu de tout cela fait entendre toutes les ſortes de flûtes & d'autres inſtrumens dont il eſt composé, il ſe forme une ſymphonie qui résulte de ſons diſſemblables : *fit concentus ex diſſonis*. Je croi bien que qui voudra chicanner, interprétera ce *diſſonis* plûtôt du caractere different des voix & de chaque eſpece d'inſtrumens, que du caractere different des tons que rendent ces inſtrumens & ces voix ; mais auſſi faut-il avoüer que, ſi Seneque avoit voulu décrire l'effet que font nos grands chœurs mêlez de voix & d'inſtrumens, & où l'on entend tant de parties différentes & tant de ſons oppoſez qui frapent en même-tems, il n'auroit pû s'exprimer plus nettement qu'il le fait ici en deux mots : *fit concentus ex diſſonis*.

A l'égard du paſſage de Platon, où ce Philoſophe défend qu'on enſeigne autre choſe aux enfans, pendant les trois ans qu'on les applique à la Muſique, qu'à joüer ſur la Lyre ce que la voix chante, d'où Theagéne infere qu'il leur défend l'uſage des parties

differentes ; ce paſſage n'eſt pas aſſez formel, ni aſſez clair pour être déciſif ſur ce point , & pour ne pas trouver des contradicteurs, comme on le peut voir, page 1780. de nos Mémoires, Octobre 1725. où cet endroit de Platon eſt expliqué dans un ſens contraire à celui dans lequel l'entend Theagéne. Ce Partiſan de la Muſique ancienne ſe croit pourtant en droit de conclure poſitivement, & de ce paſſage de Platon & de celui de Senéque, tel qu'il l'a allegué , que les Anciens ont connu l'art d'accorder enſemble pluſieurs chants continus , ou pluſieurs parties, auſſi-bien que pluſieurs ſons dans une même partie. Il s'en faut bien pourtant que ſur toutes ces preuves on ſoit auſſi bien fondé à attribuer aux Anciens la connoiſſance & l'uſage des parties, que la connoiſſance & l'uſage des accords dans une meme partie ; mais auſſi n'y auroit-il pas lieu de dire que l'un ſuit de l'autre, & qu'il n'y a gueres d'apparence que des gens auſſi heureux à inventer que les Grecs , & auſſi habiles à perfectionner ce qu'ils avoient inventé, ayent eû l'eſprit de mettre en uſa-

ge les accords ſur un même inſtrument, & n'ayent pas trouvé le ſecret de détacher ces accords pour en former differentes parties.

Theagéne refute enſuite l'explication que M. Perraut, l'Interprete de Vitruve, a donnée à ce mélange de Baſſes & de Deſſus chez les Anciens, en le réduiſant à une pratique de monter la Lyre à la quinte ou à l'octave de la voix ; & il ajoûte que ce qui l'a induit en erreur, eſt que les Anciens préféroient véritablement dans la Muſique vocale le chant ſimple d'une partie, au chant composé de pluſieurs, & cela en faveur de l'expreſſion ; ce qui donne lieu à Theagéne de faire valoir le mérite des Anciens ſur cette qualité de la Muſique ; qualité qu'ils préféroient même à l'harmonie, cherchant plus à exciter les paſſions qu'à charmer l'oreille ; & c'eſt en quoi il remarque que nos Muſiciens manquent ſouvent, faiſant quelquefois chanter à trois parties les paroles qui ne conviennent qu'à une perſonne.

De l'expreſſion il paſſe à la délicateſſe qu'il fait conſiſter en ce que les

anciens partageoient un ton en trois & même en quatre parties, ce qui leur donnoit deux genres de Musique qui se sont perdus il y a long-tems, le Chromatique & l'Enharmonique, outre le Diatonique que nous avons. Mais c'est une question à décider, que de sçavoir si ces tiers, ou ces quarts de tons n'étoient pas plus propres à gâter & à faire un miaulis de la Musique, qu'à lui donner une veritable beauté; nos Musiciens peuvent en faire l'épreuve quand ils voudront sur les instrumens à touches, en partageant les demi tons par de nouvelles touches.

Ils l'emportoient encore sur nous par la varieté, selon Theagéne; varieté qu'il fonde sur ce que nous n'avons que deux modes le *B quarre* & le *B-mol*; au lieu qu'ils en avoient jusqu'à quinze, dont il en nomme quelques-uns. Mais la question est de sçavoir ce que c'étoit que ces modes. A l'égard des *B-quarres* & des *B-mols*, en quoi il fait consister notre Musique, il se trompe: les *B-quarres* & les *B mols* ne servent qu'à élever ou abaisser le ton naturel d'un

 des

des deux modes essentiels de notre Musique, le majeur ou le mineur. Toute notre Musique se réduit à ces deux modes, dont la difference ne consiste qu'à la maniere de proceder ou par tierce majeure ou par tierce mineure. D'ailleurs nous ne sçavons pas ce qui faisoit la difference de ces quinze modes prétendus; car si cette difference ne consistoit que dans celle que nous metrons entre deux modes de même genre, comme, par exemple, entre *c-sol-ut*, & *g-re-sol* naturels, nous n'en fournirons pas seulement quinze comme les Grecs, mais jusqu'à quarante-deux, n'y ayant aucune des sept notes de la Musique, qui ne puisse fonder six modes differens.

Qnant à ce que Theagéne ajoûte qu'ils faisoient dire à la Lyre tout ce qu'ils vouloient, surquoi il apporte en preuve un passage de Ciceron, où il est dit que ceux qui avoient un peu d'usage de la Musique connoissoient dès que les flûtes préludoient, quelle étoit la piece nouvelle qu'on alloit joüer, & devinoient sans s'y méprendre si c'étoit Antiope ou Androma-

que ; il n'y a que maniere d'entendre cela ; & il eſt vrai-ſemblable que ſi on annonçoit un Opera de Lully en général, il y a des gens aſſez habiles en Muſique, & aſſez accoutumez à la Muſique de Lully, pour deviner ſur la maniere dont on préluderoit pour l'ouverture, ſi ce ſeroit Armide ou Roland, ou tel autre Opera qu'on ſe diſpoſeroit à joüer.

Des qualitez de la Muſique des Anciens, dans leſquelles Theagéne prétend qu'ils nous ſurpaſſoient, il paſſe aux ſecours qu'ils avoient de plus que nous, & par le moyen deſquels il ſoutient qu'ils ont dû nous ſurpaſſer.

Le premier ſecours conſiſte dans l'eſtime qu'on faiſoit en Grece du talent de la Muſique qu'on égaloit au mérite de la Guerre & du Gouvernement. Mais je ne ſçai ſi ce parallele doit faire beaucoup d'honneur aux Grecs. Il eſt vrai que la Muſique étoit fort à la mode chez eux, & que c'étoit un des Arts qu'on faiſoit apprendre avec le plus de ſoin à la jeuneſſe. Auſſi avons-nous des Muſiciens qui n'ont appris autre choſe dès leur plus bas âge, & qui s'y ſont peut-être au-

tant appliquez que le plus zélé Musicien Grec; d'où il faudra conclure que les Grecs ont eû plus de Musiciens que nous, mais non pas de plus versez dans la Musique, & qu'on étoit plus fainéant de leur tems qu'on ne l'est aujourd'hui.

A l'estime générale qu'on avoit pour la Musique, Theagéne ajoûte les honneurs, où, selon qu'il le prétend, elle conduisoit; & de la maniere qu'il s'y prend, il ne tient pas à lui qu'il ne nous persuade que *la Musique étoit sur le pied des connoissances les plus relevées, jusqu'à égaler en estime & en consideration la science de la Guerre & du Gouvernement*. C'est-à-dire, que si nous voulons le croire, il faudra regarder le métier de Joüeur de flûte, comme une profession qui alloit de pair avec les Ministres d'État & les Généraux d'Armée. Il allegue en preuve sur cela un certain Ismenias celebre Joüeur de flûte, qui fut envoyé Ambassadeur en Perse, & le Poëte Tyrtée autre Joüeur de flûte, *lequel*, dit-il, *si heureusement pour les Lacedemoniens leur servit de General le jour qu'ils donnerent contre les Messe-*

niens cette bataille, dont je crois, ajoûte-t-il, en s'adressant à Callimaque, *vous avoir parlé.* Il s'agit-là de cette bataille, où Tyrtée, selon Theagéne, passant tout d'un coup du Mode Lydien au Mode Phrygien, dans le fort du combat, rétablit les affaires des Lacedemoniens qui commençoient à plier.

Mais quand Theagéne met sur un si haut pied de consideration le talent de la Musique; il ne se souvient plus du bon mot d'un Musicien qu'il avoit rapporté lui-même auparavant, page 36. & qu'il lui donne sur cela le démenti d'une maniere assez spirituelle. Voici le trait qui est allegué dans les Apophthegmes de Plutarque, comme le cite Theagéne, mais mieux encore, & avec un tour plus caustique dans le Traité de la fortune ou de la vertu d'Alexandre le Grand.

Philippe Roi de Macedoine son pere qui se piquoit, dit Plutarque, de faire le Connoisseur en Musique, quoiqu'il n'y entendît rien, comme s'y étant appliqué trop tard, entra un jour en contestation avec un Joüeur d'instrumens qui joüoit devant lui, &

s'échauffant beaucoup à prouver au Musicien qu'il avoit tort, celui-ci pour toute réponse se mit à soûrire en disant : *Dieu vous garde, Sire, d'être assez malheureux pour entendre ces choses-là mieux que moi.* Voici un Musicien qui se mettoit à sa place, & qui sçavoit mieux rendre justice à sa profession, que ne le fait Theagéne. Ce Traité suffit pour la These générale ; venons à present au détail de ce qui regarde Ismenias & Tyrtée.

Pour Ismenias en supposant la verité du fait, dont on ne donne qu'Elien pour garant, il est bon d'observer que c'est le seul homme de son espece qui ait jamais été honoré d'un emploi aussi relevé que celui de Ministre public, si toutefois on doit le tenir pour quelque chose de plus qu'un simple députe de sa Republique; car les distinctions entre les caracteres d'Ambassadeur, d'Envoyé, ou de Député, n'étoient point encore en usage. Mais fut-il Ministre public dans toutes les formes, il étoit bien peu de chose dans sa République, s'il ne valoit bien en son genre Olivier le Daim Barbier de Loüis XI. On

ſçait que tout Barbier qu'il étoit, ce Prince ne laiſſa pas de l'employer comme ſon Miniſtre dans des Cours Etrangeres, pour des affaires de grande conſéquence : cependant ſeroit-on bien fondé à conclure de ce fait, que la Profeſſion de Barbier fut fort honorable en France, & qu'elle y mît un homme à portée des premiers emplois ?

A l'égard de Tyrtée, autre Joüeur de flûte, qui ſervit de Général aux Lacedemoniens dans la guerre qu'ils firent aux Meſſeniens ; je ne répondrai à ce fait, que parce que l'Hiſtorien Juſtin en dit lui-même, Livre III. de ſon Hiſtoire ; & l'on jugera ſi la maniere dont il fut fait Général auſſi-bien que les exploits qu'il fit en cette qualité ſont de nature à mettre les Muſiciens en droit d'en tirer beaucoup de vanité.

Les Lacedemoniens ayant conſulté l'Oracle de Delphes ſur l'évenement de cette guerre, ils eurent pour réponſe de demander un Général aux Atheniens. Ceux-ci, pourſuit Juſtin, étant informez de l'Oracle, donnerent pour General aux Lacedemoniens,

comme en dérision & en se mocquant d'eux, *in contemptum Spartanorum*, le Poëte Tyrtée; c'est le même que le Joüeur de flûte, qui de plus étoit boiteux, *Tyrtæum Poëtam claudum pede miserè.* C'est-à-dire, que les Atheniens crûrent ne pouvoir mieux insulter aux Lacedemoniens qu'ils n'aimoient pas, qu'en leur nommant pour commander leur Armée un Poëte flûteur & boiteux. Ce choix n'est-il pas bien propre à faire honneur à la Musique! Mais quel fut le succès du Généralat de ce Poëte Joüeur de flûte, qui, si l'on en croit Theagéne, servit si heureusement les Lacedemoniens dans cette guerre? Le voici tel que nous l'annonce Justin dans le même endroit. Il fut, dit-il, défait à plate coûture dans trois batailles, *qui tribus prœliis fusus*, & par-là il mit si bas les affaires des Lacedemoniens, qu'ils se virent obligez par un coup de desespoir, à donner la liberté à leurs Esclaves pour en recrûter leurs troupes: *eò usque desperationis Spartanos adduxit, ut ad supplementum exercitûs servos suos manu mitterent.* Tels furent les exploits de ce

Général Joüeur de flûte, qui servit si heureusement les Lacedemoniens. Il est vrai que Tyrtée leur rendit depuis un grand service; mais ce fut en qualité de Poëte, & non en qualité de Général; car comme les Rois de Lacedemone, desesperez des pertes qu'ils avoient faites, vouloient quitter la campagne & ramener leur armée, Tyrtée ranima si bien les troupes par un Poëme pathetique, qu'il recita en leur presence, & où il avoit mis dans un très-beau jour les divers évenemens de la guerre, & tout ce qui peût exciter & consoler des Soldats abbatus & découragez par de récentes défaites, qu'ils reprirent les armes avec beaucoup de résolution, & allerent sur le champ attaquer de nouveau les Messeniens qu'ils battirent à leur tour; quoi qu'avec bien de la peine, & après que la victoire eût long-tems été disputée. D'où il s'ensuit que Tyrtée réüssit très-mal, quand il voulut se mêler d'un métier pour lequel il n'étoit pas fait, & qu'il ne réüssit bien que quand il s'en tint à faire le sien; qu'il fut, en un mot, très-bon Poëte, mais très-mauvais Général. On ne

disconvient pas qu'il ne fût aussi très-bon Joüeur de flute; mais sa Musique ne lui servit de rien en cette occasion, & Justin ne dit mot de ce changement prétendu de Mode-Lydien en Mode-Phrygien. Il ne parle de Tyrtée, que comme étant Poëte; ce fut son Poëme & non ses concerts, qui ranimerent les Lacedemoniens découragez; & ce Poëme fut recité, non dans la mêlée, mais au milieu d'un camp fort tranquile, & où l'on ne songeoit qu'à plier bagage pour se retirer. Voilà précisément à quoi se réduit le Commandement en Chef, & les exploits de ce celebre Joüeur de flûte que Theagéne voudroit faire passer non seulement pour un Général, mais encore pour un Conquérant.

Le dernier avantage que Theagéne donne aux Grecs sur nous, consiste en ce qu'ils étoient bien autrement sensibles que nous ne le sommes aux beautez de la Musique. Cela est vrai; mais peut-être aussi étoient-ils émûs & touchez à moins de frais. Il dit pour cela des choses fort délicates & finement pensées; mais, après tout, il est bien moins question de prouver

leur ſenſibilité en ce genre ; que de nous faire voir les effets qu'elle a produits pour la perfection de la Muſique. Tout le Dialogue en général eſt bien manié & bien écrit ; du reſte à bien examiner & bien peſer toutes choſes, on trouvera que le mérite des Anciens, en fait de Muſique, demeure encore fort problématique ; & quiconque ſera un peu verſé dans cette matiere, aura de la peine à concevoir une idée bien avantageuſe d'une Muſique, dont les accords ſe réduiſent à la quarte, à la quinte, & à l'octave avec leurs repliques.

ARTICLE XXXVI.

POETICAM ATQUE Oratoriam Facultates esse necessariò inter se conjungendas : Oratio habita Patavii in instauratione Scholarum à Carolo Maria San-Severino Societatis Jesu, Rhetorices Professore, Nonis Januarii 1725. Parisiis, Typis Gabrielis Francisci Quillau, Typographi-Bibliopolæ, viâ Stramineâ sub signo Annunciationis.

LE mérite personnel de l'Auteur de cette piece répond à sa haute naissance: on sçait que la famille du Pere de Saint Severin descend des Princes de Salerne & des Rois de Naples de la Maison d'Arragon. M. son pere a été employé en plusieurs Cours de l'Europe, où il s'est acquis une réputation d'habileté & de politesse, qui a fait honneur au choix du Duc de Parme; il s'est particulierement distingué en France & au Congrès de Cambrai. Son fils-aîné, le Pere de Saint Severin Jesuite, dans une profession de piété & de zele

ſoutient l'éclat de ſa famille & l'illuſtre par ſes vertus & par ſes talens.

Le ſuccès avec lequel on a reçû à Padouë cette Harangue, lorſqu'il l'y prononça en qualité de Profeſſeur de Rhetorique, eſt un ſûr garant de l'eſtime qu'on en doit faire : le génie & le goût des belles Lettres, qui regnent dans cette grande ville, & que l'Orateur fait valoir d'une maniere auſſi ingenieuſe qu'obligeante, intereſſoient des Auditeurs habiles à un ſujet piquant & curieux par lui-même.

Pour prouver l'alliance mutuelle qu'on doit faire de l'éloquence & de la Poëſie, le Pere de Saint Severin avance qu'on ne peut être bon Poëte ſans avoir du talent pour l'éloquence ; ni bon Orateur ſans une grande connoiſſance, & le goût même de la Poëſie : cette derniere propoſition, & peut-être toute les deux, pourroient paroître un peu paradoxes, mais l'Auteur les réduit à un ſens juſte & précis.

1°. P. Il avouë d'abord qu'une imagination vive, féconde & hardie, eſt

l'apanage des Poëtes, & comme le riche fonds, sur lequel ils travaillent; mais il prétend que les préceptes dictez à l'Orateur par le bon sens & l'éxpérience doivent s'étendre jusqu'au Poëte : c'est en les suivant que l'imagination modere son feu sans l'éteindre, régle ses saillies sans les étouffer, répand ses richesses sans en être prodigue, prend l'essort sans s'élever trop haut, se livre à son caprice sans redouter l'écart; en un mot, qu'elle devient libre sans être volage, enjoüée, sans être badine, brillante, sans ébloüir, sage dans ses transports, & raisonnable jusques dans ses égaremens.

Un genie heureux & fertile, une merveilleuse facilité à saisir & à peindre les objets, ne peuvent donc former un excellent Poëte, sans le secours des régles qui le guident & le dirigent dans l'exercice de son art : l'Auteur avec beaucoup d'érudition en découvre & en démontre l'application necessaire dans les divers genres de Poësie, pour n'y rien imaginer que de juste & de vrai-semblable, pour calmer ou remuer à propos les esprits,

pour animer leur foiblesse, ou soutenir leur esperance; pour les tenir en suspens, ou fixer leur irrésolution. Cette abondance, cette force si propre de l'éloquence, cette noblesse, cette magnificence, qui en est comme l'ame, cette variété de comparaisons, d'exemples, d'expositions, de mouvemens, qui en sont les principaux ressorts, ne doivent-ils pas regner dans l'espece de Poësie, qu'on appelle *Epopée* ? C'est là qu'on délibére des affaires les plus importantes, qu'on rassemble & qu'on fait parler les Dieux & les Heros: le Poëte, s'il n'est éloquent, mettra-t-il dans leur bouche des discours, qui répondent à la dignité de leurs personnes & à la grandeur de leurs entreprises ? Tantôt il s'agit de haranguer des Soldats timides, ou emportez, dont on doit enflâmer ou réprimer le courage: souvent il faut ou désarmer une multitude furieuse, ou s'attacher des esprits inquiets & défians: ce sont quelquefois des maximes austeres, qu'on ne peut faire goûter qu'en les mettant dans un jour agréable; des sentimens généreux qu'il faut inspirer

avec force, ou insinuer avec douceur: par tout le Poëte doit observer les bienséances, étudier les mœurs, respecter les usages, ménager les penchans de ceux à qui il veut plaire; s'acquittera-t-il de ces divers devoirs sans posseder, sans pratiquer les régles les plus sûres & les plus invariables de l'éloquence?

Le Prince des Orateurs Latins étoit persuadé de la mutuelle dépendance qui se trouve entre les deux Facultez, que le Pere de Saint Severin veut qu'on réünisse; & son sentiment doit faire Loi. La Harangue qu'il nous a laissée en faveur du Poëte Archias, n'est pas plus un monument glorieux de la reconnoissance de Ciceron, qu'une preuve invincible de la vérité qu'on avance. Il s'exprime d'une façon encore plus précise dans les Livres qu'il a composez sur le bel art, qu'il a mieux connu & mieux rempli que personne: *Le Poëte*, dit-il, *a beaucoup de rapport avec l'Orateur: il est plus gêné par la mesure, & plus hardi dans ses expressions; mais l'un & l'autre se rencontrent dans la maniere d'orner leurs sujets, & se ressemblent*

tout-à-fait, en ce qu'il n'y en a aucun qui ne ſoit de leur reſſort.

L'Orateur doit perſuader, toucher & plaire : c'eſt ce qu'on trouve auſſi dans les Poëtes, & ce qu'on éprouve tous les jours ſur nos Théatres. Les ſentimens que la Poëſie a maniez & mis en œuvre, en ſont plus vifs & plus délicats : l'harmonie du vers qui les accompagne & qui nous enchante, en rend l'impreſſion plus forte & plus durable : les deſcriptions, les peintures, les Caracteres ſont des raiſons Poëtiques, mais des raiſons touchantes qui remuent nos paſſions, & qui nous entraînent, ſans que nous cherchions, ſans que nous penſions même à réſiſter. L'Éloquence raiſonne davantage ; mais n'eſt-ce pas ſous cette forme engageante qu'elle propoſe ſes raiſonnemens les plus ſolides ? N'eſt-ce pas ſouvent à la reſſemblance & à la beauté de ſes portraits qu'elle doit ſes démonſtrations les plus convaincantes ?

Il eſt vrai qu'un bon Poëte ne ſçauroit n'être pas trop éloquent, & quelques routes que tiennent l'Éloquence & la Poëſie, pour arriver à leur but,

il est sûr, qu'on ne sçauroit les separer sans leur faire tort.

2^e^. P. Si les Poëtes se servent avec succès des armes de l'Éloquence, ils ne refusent pas aux Orateurs le secours de leur art: Quelques étincelles du feu divin, qu'ils respirent, ont à peine échauffé l'esprit d'un Orateur, qu'il s'enflâme tout-à-coup & sent naître ces mouvemens pathetiques, qui lui donnent un empire presque absolu sur les cœurs. Il voit briller à ses yeux des images nobles & riantes, qui relevent, qui animent les sujets les plus minces & les plus ingrats. S'il a quelque récit, ou quelque description à faire, la Poësie, qu'il consulte ne lui offre rien que de sensible & de gracieux: ce ne sont plus des actions passées qu'il rappelle, des objets éloignez qu'il rapproche; tout est présent, tout saisit, tout frappe; il ne raconte point, il agit, & il intéresse tout son Auditoire. La hardiesse des Métaphores, la justesse des comparaisons, l'éclat des figures sont familieres à l'Éloquence, elles les emprunte de la Poësie, qui en est la source, mais pour les adoucir par de

sages correctifs, & pour les employer avec modération. Le style des Poëtes fournit aussi mille agrémens aux Orateurs, Ciceron qui veut que *la Diction* de ceux-ci soit *presque Poëtique*, déclare, en parlant de ses piéces d'Éloquence sous le nom de Crassus, qu'il a fait prendre à son langage *une Couleur* & une teinture de Poësie. En un mot, ces deux facultez sont comme deux Sœurs amies, qui se prêtent volontiers leurs graces, ou plûtôt comme deux Rivales, qui envient les charmes l'une de l'autre, qui s'imitent, qui se copient sans cesse & mettent toute leur adresse à déguiser ces larcins réciproques.

Le P. de Saint Severin ne prétend point pousser trop loin cette preuve favorable à la Poësie, il n'exige pas, qu'un Orateur puisse faire d'excellens vers & réduire en pratique toutes les délicatesses de l'Art : il demande seulement qu'il ait lû & médité les Poëtes, qu'il les possede, qu'il puise chez eux des idées sublimes & étenduës, un langage harmonieux, & figuré, des tours variez & insinuans, une abondance heureuse, des ornemens

bien aſſortis, ſans quoi un diſcours devient ſec, vuide & puérile. L'Auteur combat ici des Orateurs froids, qui ſoutiennent qu'un diſcours eſt excellent, dès qu'il eſt Latin, qui ne veulent point de figures éclatantes, ni de mouvemens un peu forts, qui réduiſent toute l'Éloquence à une Latinité ſtérile, à une pureté de langage pleine d'affectation, qui croyent avoir droit de glacer leurs Auditeurs ſur la prétenduë autorité de Démoſthène & de Ciceron, dont ils ſe vantent d'être les imitateurs fidéles. Qu'ils conſultent donc le judicieux Critique Longin, lorſqu'ils compare le premier à un Tourbillon violent, dont la force renverſe tout ce qu'il rencontre, dont la rapidité entraîne tout ce qu'il embraſſe; lorſqu'il nous répréſente l'Éloquence de Ciceron, comme un vaſte incendie, qui s'étend au loin, ſe communique & s'attache à tous pour le dévorer: Qu'ils rougiſſent de leur ignorance & de leur inſenſibilité; qu'il ne prétendent plus en impoſer qu'à leurs ſemblables, & qu'ils préférent un ſage ſilence à la ſotte vanité de débiter une Doctrine

extravagante. C'est-là, en effet, la véritable raiſon de l'inſuportable ennui que cauſe la lecture de tant de harangues qui manquent de naturel & de grace, où l'on ne trouve rien que de commun & de languiſſant.

Quand l'étude & le goût de la Poëſie n'auroient d'autre avantage que de diſſiper la langueur & l'engourdiſſement d'une imagination froide & pareſſeuſe, cela ſeul ſuffiroit, dit l'Auteur, pour nous la faire eſtimer & cherir; mais il ajoute que l'Éloquence lui eſt redevable en partie de la perfection, où elle eſt enfin parvenuë. Des Metaphores audacieuſes, des détails immenſes, des comparaiſons outrées en avoient long-tems banni avec l'ordre & la clarté, la ſimple nature; des idées bizarres avoient défiguré les objets à force de les groſſir, & en voulant donner à l'Éloquence de la grandeur & de la magnificence, on l'avoit renduë monſtrueuſe & giganteſque. Ce défaut ne fut corrigé que par un excès contraire, une recherche étudiée d'eſprit & de politeſſe; un raffinement de penſées, un langage précieux en

ont enfin énervé toute la force : l'Eloquence eſt encore revenuë de cette délicateſſe ridicule, les ſages régles que lui a fournies la Raiſon, l'ont fait renoncer aux hardieſſes & aux parures exceſſives de la Poëſie ; & les charmes de la Poëſie bien ménagez, ont embelli, ont rendu plus gracieuſe & plus piquante la grave Majeſté de l'Eloquence.

L'Auteur ſe félicite donc avec juſtice d'embraſſer dans le ſujet, qu'il traite & de réfuter une objection auſſi commune qu'elle eſt pernicieuſe aux belles Lettres en général & à l'Eloquence en particulier : ceux qui blâment le ſoin de faire lire aux jeunes gens les Ouvrages des Poëtes & de leur en donner du goût & du diſcernement, regardent comme un tems perdu une étude encore plus néceſſaire qu'agréable, & ils ne font pas réflexion que rien n'eſt plus capable d'enlever, d'enrichir, d'animer & d'étendre leur eſprit. Le P. de Saint Severin finit par exhorter ſes Diſciples à ne point ſéparer deux genres d'Etude, qui ont des rapports ſi eſſentiels : il leur offre ſes ſoins avec au-

tant de modeſtie que de zéle, & leur rappelle ceux qu'il a pris juſqu'ici pour les former aux Sciences les plus dignes d'un honnête homme.

ARTICLE XXXVII.

LETTRE DE M. VINCENT, dattée de Paris du 25. Juin 1648. à Mr d'Orgny, Prêtre de la Miſſion à Rome.

MONSIEUR,

La grace de N. S. ſoit avec vous pour jamais.

VOtre derniere Lettre dit deux choſes : l'une que nous donnons des emplois trop conſiderables à nos Freres Coadjuteurs ; & l'autre que nous avons mal fait de nous déclarer contre les opinions du tems.

Je vous dirai pour le premier, Monſieur, que je remercie très-humblement N. S. de ce qu'il vous fait faire attention à la conduite de la Compagnie, & vous prie de continuer ; quoiqu'il me ſemble que nous ayons raiſon d'en uſer comme nous

faiſons à l'égard des deux points ci-deſſus.

Il n'y a en toute la Compagnie que notre Frere Alexandre qui ait la recette & la miſe entre les mains, que nous lui donnâmes lorſque nous envoyâmes Mr Gentil au Maine, & cela faute d'un Prêtre qu'on pût appliquer à cela, & il s'eſt acquitté de cet emploi, enſorte qu'il y a ſujet de loüer Dieu.

Ce bon Frere Nicolas que vous me marquez de la Maiſon de Crecy n'avoit pas l'argent entre ſes mains, quoiqu'on vous ait dit l'argent ſe garde-là dans un coffre à deux ſerrures, dont Mr Tourniſſon avoit l'une, & ſon Aſſiſtant avoit l'autre; & il en va de même par tout, notamment où Mr Portail a fait ſa viſite. Cela n'empêche pas que nous ne mettions cet Emploi entre les mains d'un Prêtre dans quelque tems, & que nous ne faſſions attention à ce que vous me dites.

Quant au ſecond Point, qui concerne la faute que nous avons faite de nous déclarer contre les opinions

du tems : Voici, Monſieur, les raiſons qui m'y ont porté.

La premiere, eſt celle de mon Emploi au Conſeil des choſes Eccléſiaſtiques, dans lequel chacun s'eſt declaré contre. La Reine, Mr le Cardinal, Mr le Chancelier, & Mr le Pénitencier. Jugez delà ſi j'ai pû demeurer neutre : le ſuccès a fait voir qu'il étoit expédient d'en uſer de la ſorte.

La ſeconde Raiſon, eſt celle de la connoiſſance que j'ai du deſſein de l'Auteur de ces opinions nouvelles, d'anéantir l'État préſent de l'Egliſe, & de la remettre en ſon pouvoir. Il me dit un jour que le deſſein de Dieu étoit de ruïner l'Egliſe préſente, & que ceux qui s'employoient pour la ſoutenir, faiſoient contre ſon deſſein ; & comme je lui dis que c'étoient pour l'ordinaire les prétextes que prenoient les Héréſiarques comme Calvin, il me repartit que Calvin n'avoit pas mal fait en tout ce qu'il avoit entrepris, mais qu'il s'étoit mal défendu.

La troiſiéme, a été que j'ai vû que trois ou quatre Papes avoient condamné les opinions de Baïus, que

Jansénius soutient, comme avoit fait aussi la Sorbonne en l'Année 1560, & que la plus saine partie de la même Faculté, qui sont tous les Anciens se déclarent contre ces opinions nouvelles, & que N. S. P. a condamné celle des deux Chefs, qu'on vouloit établir avec mauvais dessein.

Et la quatriéme, que je mets ici la derniere, outre plusieurs autres, est ce que dit, *Celestin Pape Epist. 2. ad Episcopos Galliæ*, contre quelques Prétres qui avançoient quelques erreurs contre la Grace, & lesquels ces Evêques avoient condamnez. Ce bon Pape après les avoir loüez de s'être opposez à la Doctrine de ces Prêtres, dit ces mêmes paroles ; *Timeo ne connivere sit hoc tacere ; timeo ne illi magis loquantur qui permittunt illis taliter loqui ; in talibus causis non caret suspicione taciturnitas ; quia occurreret veritas si falsitas displiceret ; merito namque causa nos respicit si silentio faveamus errori.* Que si l'on me dit que cela est vrai à l'égard des Evêques, & non pas à celui d'un particulier ; je réponds que vrai-semblablement cela s'entend non seulement des Evê-

ques ; mais auſſi de ceux qui voyent le mal, & qui, entant qu'en eux eſt, ne l'empêchent pas.

Voyons maintenant dequoi il s'agit. Vous me dites que c'eſt du Livre de la fréquente Communion de Janſénius ; que pour la premiére vous l'aviez lû par deux fois, & que peut-être le mès-uſage qu'on fait de ce Divin Sacrement a donné lieu à cela.

Il eſt vrai, Monſieur, qu'il n'y a que trop de gens qui abuſent de ce Divin Sacrement, & moi miſérable plus que tous les hommes du monde, & je vous prie de m'aider à en demander pardon à Dieu. Mais la lecture de ce Livre, au lieu d'affectionner les hommes à la fréquente Communion, elle en retire plûtôt. L'on ne voit plus cette hantiſe des Sacremens, qu'on voyoit autrefois, non pas même à Pâques. Pluſieurs Curez de Paris ſe plaignent de ce qu'ils ont beaucoup moins de Communians, que les années paſſées. Saint Sulpice en a 3000. moins. Monſieur le Curé de S. Nicolas du Chardonnet, ayant viſité les familles de la Paroiſſe après Pâques, en perſonne & par d'autres,

nous dit dernierement qu'il a trouvé 1500. de ses Paroissiens qui n'ont point Communié, & ainsi des autres. L'on ne voit quasi plus personne qui s'en approche les premiers Dimanches des mois, & les bonnes Fêtes ou très-peu, & guéres plus aux Réligions, si ce n'est encore un peu aux Jésuites. Aussi est-ce qu'a prétendu feu Mr de Saint Ciran, pour désaccréditer les Jésuites. Mr de Chavigni disoit ces jours passez à un intime ami, que ce bon Mr lui avoit dit, que lui & Jansénius avoient entrepris leur dessein pour désaccréditer ce S. Ordre-là, à l'égard de la Doctrine & de l'administration des Sacremens; & moi je lui ai oüi tenir quantité de discours, quasi tous les jours, conformes à cela.

Dès que Mr Arnaud qui a donné son nom à ce Livre, vit l'opposition qu'il rencontra de plusieurs côtez sur le sujet de la penitence publique, & sur celle qu'il vouloit introduire avant la Communion, il s'expliqua à l'égard de cela de *l'Absolution simplement déclaratoire.* Mais quoiqu'il en soit il y reste encore des erreurs, à ce

que nous dit dernierement Monſieur le Grand, Maître de Navarre, qui eſt un des plus ſçavans du Siécle, comme auſſi Monſieur le Pénitencier, Meſſieurs Cornet & Coqueret, qui étoient aſſemblez, céans pour ces ſortes d'affaires, & que *cette déclaration eſt captieuſe*, & contient quantité de choſes qui ne valent guéres mieux que ce qu'il a dit dans le premier Livre. Ce qu'il dit que l'Egliſe ayant au commencement pratiqué la pénitence publique avant l'abſolution avoit toûjours affection de rétablir cet uſage, & qu'autrement elle ne ſeroit pas la Colomne de verité toûjours ſemblable à elle-même, mais une Synagogue d'erreurs: cela, Monſieur, ne porte-t'il pas à faux? L'Egliſe qui ne change jamais quant aux choſes de la Foy, ne le peut-elle pas faire à l'égard de la diſcipline, & Dieu qui eſt immuable en lui même, n'a t'il pas changé ſes conduites à l'égard des hommes? N. S. ſon Fils n'a-t'il pas changé quelque-fois les ſiennes; & les Apôtres, les leurs? A quel propos cet homme dit-il donc que l'Egliſe ſeroit en erreur, ſi elle

ne retenoit l'affection de rétablir ces sortes de Pénitence qu'elle pratiquoit au passé ? Cela est-il Orthodoxe?

Quant à Jansénius, il le faut considérer, ou comme soutenant les opinions de Baïus tant de fois condamnées par les Papes & par la Sorbonne, comme j'ai dit, ou comme contenant d'autres Doctrines qu'il traite là-dedans. Quant au premier, n'avons-nous pas obligation de nous tenir à la censure que les Papes & ce Docte Corps ont fait de ces opinions-là, & de nous déclarer contre ? Quant au reste du Livre, le Pape défendant de le lire ; le Conseil des choses Ecclésiastiques n'a-t'il pas dû conseiller à la Reine de tenir la main à ce que, ce que le Pape Urbain VIII. a ordonné, exécuter & faire profession ouverte de se déclarer contre les opinions de Baïus censurées, & ces sortes de nouvelles opinions de ce Docteur, qui soutient hardiment celles que l'Eglise n'a pas encore déterminées touchant la Grace.

Vous me dites par la vôtre, que Jansénius a lû dix fois toutes les Œuvres de Saint Augustin, & trente fois

les Traitez de la Grace, & qu'il n'y à pas d'apparence que les Missionnaires se mêlent de juger des opinions de ce Grand Homme. Je vous reponds à cela, Monsieur, que d'ordinaire ceux qui veulent établir de nouvelles Doctrines, sont hommes fort sçavans, & qu'ils étudient avec grande assiduité & application, les Auteurs desquels ils se veulent servir; qu'il faut avoüer que ce Prélat étoit fort sçavant, & qu'ayant le dessein que j'ai dit de désaccrediter les Jésuites, il à pû lire Saint Augustin le nombre de fois que vous me dites; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit pû tomber dans l'erreur; & que nous ne serions pas excusables d'adhérer à ses opinions, qui sont contraires aux censures qui ont été faites contre sa Doctrine. Les Prêtres ont obligation de ne pas adhérer & de contredire la Doctrine de Calvin, & des autres Hérésiarques, quoiqu'ils n'ayent jamais lû les Auteurs, sur lesquels ils se sont fondez, non pas même ses Livres.

Vous me dites de plus, que les opinions que nous disons anciennes

ſont modernes ; qu'il y a environ 70. ans, que Molina a inventé les opinions qu'on dit anciennes, touchant ce differend. Je vous avoüe, Monſieur, que Molina eſt Auteur de la Science, qu'on dit Médienne, qui n'eſt, à proprement parler, que le moyen par lequel on fait voir comme cela ſe fait, & d'où vient que deux hommes qui ont pareil eſprit, mêmes diſpoſitions & pareil dégré de grace pour faire les œuvres de leur ſalut, & que néanmoins l'un le fait, & l'autre ne le fait pas ; l'un eſt ſauvé, & l'autre ſe perd. Mais quoi! Monſieur, il ne s'agit pas de cela, qui n'eſt pas article de foi. La Doctrine qu'il combat que Jeſus-Chriſt eſt mort pour tout le monde, eſt-elle nouvelle ? N'eſt-elle pas de S. Paul & de S. Jean ? L'Opinion contraire n'a-t'elle pas été condamnée au Concile de Mayence, & en pluſieurs autres contre Godeſchalcus ? Saint Leon ne dit-il pas dans les Leçons de Noël que N. S. eſt né, *pro liberandis omnibus*, & la plûpart des Saints Peres tiennent-ils pas ce langage-là ? Le Concile de Trente en la Seſſion ſixiéme

de Justificatione, Chapitre II. n'apporte-t'il pas les paroles de S. Jean sur ce sujet? *Hunc proposuit Deus propitiationem per fidem in sanguine ipsius pro peccatis nostris, non solum autem pro nostris sed etiam pro totius mundi.* Et au troisiéme, *Verum & si ille pro omnibus mortuus est*; Il dit ensuite qu'encore que cela soit ainsi, *non omnes tamen mortis ejus beneficium recipiunt, sed ii duntaxat quibus meritum passionis ejus communicatur.* Après cela, Monsieur, dirons-nous cette Doctrine nouvelle?

Dirons-nous encore nouvelle celle qu'il combat contre la possibilité de l'observance des Commandemens de Dieu contre les Canons Saints du même Concile & de la même Session qui dit que; *Si quis dixerit Dei præcepta homini etiam justificato & sub gratiâ constituto esse ad observandum impossibilia, anathema sit.*

Et celle que vous dites, Monsieur, qu'il nous importe peu de sçavoir s'il y a des Graces suffisantes, ou si elles sont toutes efficaces; est-elle nouvelle? N'est-elle pas contenuë dans le second Concile d'Orange, Chapitre

25 ? Voici, Monſieur, les paroles de ce Concile, par lequel vous verrez, ſinon les mots propres de Graces ſuffiſantes, pour le moins l'équivalence du ſens. *Hoc etiam ſecundum fidem Catholicam credimus quod acceptâ per baptiſmum gratiâ omnes baptizati, Chriſto auxiliante & cooperante, quæ ad ſalutem pertinent poſſint & debeant, ſi fideliter laborare voluerint, adimplere.* Et quant à ce que vous dites, qu'il nous importe peu de ſçavoir cela, je vous prie, Monſieur, de ſouffrir, que je vous diſe qu'il me ſemble qu'il eſt de grande importance que tous les Chrétiens ſçachent & croyent que Dieu eſt ſi bon que tous les Chrétiens peuvent avec la Grace de Jeſus-Chriſt opérer leur ſalut; qu'il leur donne les moyens par Jeſus-Chriſt; & que cela manifeſte & magnifie beaucoup l'infinie bonté de Dieu.

L'on ne peut non plus dire nouvelle l'opinion de l'Egliſe qui croit que toutes les Graces ne ſont pas efficaces, puiſque l'homme les peut refuſer, Chapitre 4. *de Juſtificatione.*

Vous dites que Clement VIII. &

Paul V. ont défendu que l'on diſpute des choſes de la Grace. Je vous dirai, Monſieur, que cela s'entend des choſes qui ne ſont pas déterminées, comme ſont celles que je viens de dire, & pour les autres qui ne ſont pas déterminées par l'Egliſe : pourquoi Janſénius l'attaque-t'il ? Et en ce cas n'eſt-il pas du droit naturel de défendre l'Egliſe & ſoutenir les cenſures fulminées contre.

Vous dites que ce ſont des matieres d'Ecole. Il eſt vrai de quelques-unes, & quoique d'autres ſoient telles, faut-il pour cela s'en taire, & laiſſer altérer le fond des véritez par ces ſubtilitez ? Le pauvre Peuple n'eſt-il pas obligé de croire, & par conſéquent d'être inſtruit des choſes de la Trinité & du Saint Sacrement qui ſont ſi ſubtiles ?

Voilà, Monſieur, ce qui me vient en l'eſprit pour vous faire voir la raiſon que nous avons de nous être déclarez en ce rencontre contre ces opinions nouvelles, contre leſquelles je n'en vois point ſinon deux ; dont l'une eſt le ſujet de craindre qu'en penſant arrêter ce torrent des nouvelles opi-

nions, l'on enflâme davantage les esprits. A quoi je réponds que si cela étoit, il ne faudroit point s'opposer aux Hérésies, à ceux qui nous veulent ravir la vie ou le bien; & que le Berger faisoit mal de crier au loup, quand il est prêt d'entrer dans la Bergerie. L'autre est celle de la prudence qui est purement humaine, étant fondée sur le, que dira-t'on; l'on se fera des ennemis : ô JESUS, Monsieur, jà n'advienne que les Missionnaires ne défendent pas les intérêts de Dieu & de l'Eglise pour ces chetifs & miserables motifs qui ruïnent les interêts de Dieu & de son Eglise, & qui remplissent les Enfers.

Oüi : Mais direz-vous? Faut-il que les Missionnaires prêchent contre les opinions du tems, qu'ils s'en entretiennent, & le monde; qu'ils disputent, attaquent & défendent à cor & à cri les anciennes opinions? Ah Jesus, nanni!

Voici comme nous en usons. Jamais nous ne disputons de ces matieres; jamais nous n'en prêchons, ni jamais nous n'en parlons dans les Compagnies, si l'on ne nous en par-

le ; mais si on le fait, l'on tâche d'en parler avec le plus de retenuë que l'on peut. M. G. excepté, qui se laisse un peu emporter par son zéle, à quoi je tâcherai de remédier, Dieu aidant. Quoi donc me direz-vous? Défendez-vous qu'on dispute de ces matieres? Je réponds qu'oüi, & qu'on n'en dispute point céans pour tout. Mais quoi désirez-vous qu'on n'en parle point à la Mission de Rome ni ailleurs? C'est à quoi je prie les Officiers de tenir la main, & de donner pénitence à ceux qui le feront, si ce n'est au cas que j'ai dit.

Et pour ce que vous me dites, Monsieur, qu'il faut laisser chacun de la Compagnie d'en croire de ces matieres ce qu'il lui semblera. Ô Jesus, Monsieur, il n'est pas expédient qu'on soutienne diverses opinions dans la Compagnie. Il faut que nous soyons toûjours *unius labii*; autrement nous nous déchirerions tous les uns les autres dans la même Compagnie. Et le moyen de s'assujettir à l'opinion d'un Supérieur? Je réponds que ce n'est pas au Supérieur qu'il se soumet, ains à Dieu & au sentiment

des Papes, des Conciles, des Saints; & si quelqu'un ne vouloit pas déférer; il feroit bien de se retirer, & la Compagnie de l'en prier. Beaucoup de Compagnies de l'Eglise de Dieu nous donnent l'exemple de cela. Les Carmes Déchaussez dans leur Chapitre qu'ils tinrent l'année passée, ordonnerent que leurs Professeurs en Théologie enseigneroient les opinions anciennes de l'Eglise, & agiroient contre les nouvelles. Chacun sçait que les Reverends Peres Jésuites en usent de la sorte. Comme, au contraire, la Congrégation de Sainte Geneviéve, ordonne à leurs Docteurs de soutenir les opinions de Saint Augustin; ce que nous prétendons faire aussi en expliquant Saint Augustin par le Concile de Trente, & non le Concile par Saint Augustin, pourceque le premier est infaillible, & le second ne l'est pas. Que si l'on dit que quelques Papes ont ordonné que l'on croira Saint Augustin à l'égard des choses de la Grace, cela s'entend au plus des matieres disputées & resoluës alors; mais comme il s'en fait de tems en tems de nouvelles, il

faut s'en tenir pour celles-là, à la détermination d'un Concile qui a déterminé toutes choses, selon le vrai sens de Saint Augustin, qu'il l'entendoit mieux que Jansénius & ses Sectateurs.

Voilà, Monsieur, la réponse à votre lettre, laquelle je n'ai point communiquée à qui que ce soit, & ne la communiquerai jamais; je vous dis de plus, que je n'en ai parlé à qui que ce soit, & que je ne me suis fait aider par qui que ce soit au monde, en ce que je vous dis, & que vous le jugerez bien par mon chetif stile & par mon ignorance qui ne paroît que trop. Que s'il y a quelque chose au-dessus de cela; je vous avoüe, Monsieur, que j'ai fait quelque petite étude touchant ces questions, & que c'est le sujet ordinaire de mes chétives Oraisons. Je vous supplie, Monsieur, de la communiquer à Monsieur Almeras, & à ceux que vous jugerez à propos de la Compagnie, à ce qu'on voye les raisons que j'ai euës d'entrer dans les sentimens anciens de l'Eglise, & de me déclarer contre les nouvelles; & que nous demandions à Dieu, &

que nous faiſions tout ce qui ſera en nous pour être, *Cor unum & anima una*, en ce fait, comme en tout le reſte. Je vivrai dans cette eſpérance, & aurois une affection que je ne vous puis exprimer, ſi quelqu'un quittant les vives ſources des véritez de l'Egliſe, ſe fabriquoit des ciſternes, des opinions nouvelles, du danger deſquelles il n'y a guéres perſonne qui ait mieux été informé par l'Auteur que moi qui ſuis,

MONSIEUR,

J'oſe vous dire, Monſieur, que Mr Ferret s'étant embaraſſé dans ces opinions nouvelles, il a dit à Mr le Curé de Saint Joſſe, que ce qui l'en a retiré, c'eſt la fermeté qu'il a vû dans ce miſérable pécheur contre cela, dans deux ou trois Conférences que nous avons euës ſur ce ſujet. C'eſt Mr le Curé de Saint Nicolas du Chardonnet, qui fut reconnu d'abord qu'il revint d'Alet, par un chacun qu'il étoit dans ces opinions, deſquelles il eſt à tel point hors de ces ſentimens,

qu'il a proposé à Mr de Saint Josse, qu'il faut que nous fassions quelque maniere de Congrégation secrette pour défendre les véritez anciennes. Je vous supplie de tenir ceci secret.

Je n'ai point eu le loisir de lire ma Lettre, & ne l'ai osé faire transcrire; vous aurez peine à lire, excusez-moi. *Sigillum habet hæc verba Superior Generalis Congregationis Missionis. Subscriptio.* A Monsieur, Monsieur d'Orgny, Prêtre de la Mission. A Rome.

Article. XXXVIII.

Immersions & Emersions des quatre Satellites de Jupiter, pendant le mois de May 1726.

Premier Satellites.

Immersion le 2. de May à . . . . 10h. 26′ Soir

Le 4 à	4. 55.	Soir
Le 6 à	11. 28.	matin
Le 8 à	5. 52.	matin
Le 10 à	0. 21.	matin
Le 11 à	6. 47.	Soir
Le 13 à	1. 20.	Soir
Le 15 à	7. 47.	matin
Le 17 à	2. 16.	matin
Le 18 à	8. 44.	Soir
Le 20 à	3. 13.	Soir
Le 22 à	9. 41.	matin
Le 24 à	4. 10.	matin
Le 25 à	10. 38.	Soir
Le 27 à	5. 2.	Soir
Le 29 à	11. 35.	matin
Le 31 à	6. 8.	matin

Second Satellite.

Immersion le 3. May à . . . . . .
. . . . 10h. 22′ Soir

Le 7 à	11. 40.	matin
Le 11 à	0. 59.	matin
Le 14 à	2. 17.	Soir
Le 18 à	3. 35.	matin
Le 21 à	4. 53.	Soir
Le 25 à	6. 11.	matin
Le 28 à	7. 31.	Soir

Troisiéme Satellite.

Le 4 May	Immersion à	4h. 29′	m.
	Emersion à	5. 51.	
Le 11	Immersion à	8. 31.	m.
	Emersion à	9. 52.	
Le 18	Immersion à	0. 31.	
	Emersion à	5. 53.	
Le 25	Immersion à	4. 32.	Soir
	Emersion à	5. 53.	

Quatriéme Satellite.

Le 3 May Immerſion à	4^h. 53′	Soir
Emerſion à	0. 39.	m.
Le 20 Immerſion à	1. 11.	Soir
Emerſion à	6. 42.	

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE, DE ROME.

VOici un Traité qui fera connoître avec combien de circonſpection, d'exactitude, & même de rigueur, le Saint Siége procede dans la Canonization & la Beatification des Saints. *Practica Theologica Canonica ad cauſas Beatificationum & Canonizationum pertractandas juxtà formam decretorum Sanctæ Congregationis, Litterarum Apoſtolicarum, Sacrorum Canonum præſcriptum, receptaſque ſcriptorum Doctrinas aptata digeſta producta à F. Auguſtino Mathæucci Lucenſi Minorita obſervante Sacræ Theologiæ Lectore Jubilato & Sanctæ Congregationis rituum Conſultore.*

TRACTATUS de Sodolatiis seu Confraternitatibus Ecclesiasticis & Laïcalibus, &c. L'Auteur illustrissime examine & décide ici toutes les questions qui interessent touchant l'Erection, l'Aggrégation, les Droits, les Privileges & autres circonstances des Confréries : si dans une même ville on peut en ériger plusieurs du même nom, si les Curez sont en droit de faire opposition aux nouveaux établissemens de cette nature ; si on a le pouvoir de les faire passer d'une Eglise à l'autre ; dequels contracts ces Societez sont capables ; & de quelles formalitez ces contracts doivent être revêtus. Ce que c'est que les Oratoires des Confraternitez ; quels Statuts elles doivent observer ; quelles fonctions leur conviennent ; quelles prérogatives ou presséances leurs sont attribuées, de quels Droits elles joüissent légitimement par rapport à la sépulture, aux Questes, aux Reliques, aux Legs, aux Visites, aux Processions, aux Nominations des Prédicateurs, à la Jurisdiction Episcopale, à l'autorité du Curé. C'est principalement pour aller au devant des diffi-

cultez qui s'élévent entre les Curez & les Confreries, que cet ouvrage a été entrepris par M. Jean-Baptiste Bassi Evêque d'Anagnie. Il traite dans ce même volume infolio, mais dans un Traité séparé, de ce qui regarde le Vicaire Apostolique, son Institution, son Autorité, ses Fonctions, ses Droits, ses Préeminences; & de tous les Deleguez, soit du Saint Siége, soit de la Congrégation.

Consolez-vous par le *RAGGUAGLIO della vita e morte del Padre Carlo di Lorena, &c.* ou recit de la vie & de la mort du Pere Charles de Lorraine, premierement Evêque, Comte de Verdun, ensuite Profés de la Compagnie de Jesus, in 4°. 1725. page 92. Le Pere Franc-Marie Galluzzi de la même Compagnie, qui en est l'Auteur, le sera aussi de la vie du Cardinal Tolemeï, dont il étoit le Confesseur, s'il défere aux instances de tout ce qu'il y a dans Rome de grand, de sçavant, de vertueux.

DE NAPLES.

Le Pere Simon Bagnat Jesuite, fort connu par les ouvrages qu'il a donnez au Public, fait imprimer la

vie du Pere François de Geronymo de la même Compagnie, qui mourut en odeur de ſainteté, il y a dix ans à la Maiſon Profeſſe de cette ville. On trouvera dans cette vie, beaucoup plus ample que celle qui a été publiée par le Pere Stradiotti, un Recüeil conſidérable des merveilles opérées par l'interceſſion de ce Serviteur de Dieu, principalement en Allemagne, où il eſt regardé, ainſi qu'en ce païs-ci comme un Thaumaturge.

Le Commentaire de Bocace ſur le Dante, eſt le ſeul Livre ici imprimé nouvellement, & qu'on eſtime. Le reſte n'eſt que réimpreſſion en beaux caracteres, en bon papier, de pluſieurs ouvrages excellens: tels ſont *Taſſone Annotazioni ſopra il vocabulario della cruſca. Biblia Sacra inſ. Georgio de Feudis: Maleſpini Iſtoria fiorentina con la cronica di Morelli: Mainburg Iſtoria del l'Arianiſmo. Connano*, Juriſconſulte ſçavant & très-recherché. *Iſtoria di Napoli da Capecelatro, Portio Congiura de Baroni: Chiocarelli Archivio della real Giuriſdizzione: Pier Creſcenzi dell' Agricoltura. Paſſaventi Specchio della*

vera penitenza. Operette di Boccaccio. 6. vol. Torrismondo di Tasso. Opera di Lionardo di Capuâ.

On travaille ici & à Rome à la réfutation de *Giannone.*

Les Œuvres diverses tant Poëtiques que de Prose, ou mêlangées qui ont rendu le Pere *Giannatasius* si celebre viennent d'être réduits en un corps d'ouvrage, composé de cinq volumes in 4°. dans l'ordre que voici. *Nicolai Bartheny Giannatasii Societatis Jesu opera in unum collecta & in quinque tomos divisa :* Le premier Tome contient, après la vie de l'Auteur, les *Naumachica*, ou cinq Livres de la Guerre Navale, d'une premiere Edition, & le *Bellica* d'une seconde Edition corrigée : le second Tome renferme *Piscatoria, Nautica, & Halieutica :* le troisiéme est rempli par *Xaverius Viator* ou *Saberidos Carmen.* Ouvrage posthume, & le dernier de ceux qui sont entierement en vers ; *Annus Eruditus*, distribué en quatre saisons, occupe le quatriéme & le cinquiéme Tome. Dans le quatriéme on a *Ver Herculanum & Æstates surrentinæ.* Dans le cinquiéme &

dernier *Autumni ſurrentini : Hyemes Puteolanæ.* C'eſt encore un ouvrage poſthume.

Les Œuvres du Reverend Pere Dominique Viva, preſentement Provincial de la Compagnie de Jeſus dans le Royaume de Naples, ſont in 4°. & ont pour Titres :

Curſus Theologicus. 2. vol. A Padouë en 1719.

Curſus Theologico-Moralis. 2. vol. A Padouë en 1723.

Opuſcula Theologico-Moralia. 1. vol. A Padouë en 1721.

Trutina Theologica Theſium Queſnellianarum. A Benevent en 1717. on en a fait trois Editions.

Damnatarum Theſium ab Alexandro VII. Innoc. XI. & Alexandro VIII. nec non Janſenii, Trutina Theologica. A Padouë 1720. neuviéme Edition. On y a ajoûté dès l'an 1709. un *Enchiridion de Jubilæo præſertim anni Sancti*, composé & dicté par le Reverend Pere Viva. Le Seigneur *Fabio Caraccioli*, qui avoit étudié ſous ce Pere, le dédia vers 1700. à N. S. Pere le Pape, alors Cardinal des Urſins, Archevêque de Benevent.

On lit dans l'Epître Dédicatoire, ces paroles qui ont eû leur accomplissement au tems marqué : » *Non sine » aliquo fortasse numinis afflatu sic statuendum censeo, te, qui nunc libros de Anni Sancti Jubilæo privatis auspiciis ad publicam utilitatem foro committi imperas, post quinque lustra Pontificiâ autoritate diploma de Anno Sancto indicendo promulgaturum.*

DE VENISE.

La nouvelle Edition de l'*Italie Sacrée* d'*Ughelli* en dix Tomes infolio par les soins de l'Abbé *Coleti* qui l'a beaucoup augmentée, est dans une grande estime & extrêmement recherchée.

Les Sermons du Pere Bourdaloüe de la Compagnie de Jesus, rendus en Italien, ont déja vû plusieurs Editions, & quoique la traduction ne soit pas parfaite, ils ont beaucoup de vogue.

DE FLORENCE.

On acheve d'imprimer chez Tartini & Franchi le Recüeil des Poësies Latines des beaux esprits d'Italie. Elles sont rangées selon l'ordre alphabetiques des noms des Auteurs : neuf

Tomes ont déja été publiez; le dernier va paroître.

DE LUQUES.

Le troisiéme Tome des *Annales des Servites*, ouvrage posthume du Reverend Pere Loüis *Garbi* Religieux de cet Ordre celebre, en conduit l'Histoire jusqu'à l'année 1658. Le quatriéme Tome que l'Auteur a laissé Manuscrit acheve le dix-septiéme siecle.

DE MILAN.

Le Livre du Pere Petit Didier, Benedictin de Saint Maur, pour l'infaillibilité du Pape, est imprimé à Rome avec les plus honorables distinctions.

Vous connoissez sans doute pour un ouvrage exact & fort bon en son genre, celui que nous ne venons que de recevoir sous ce Titre *Agrostographia, sive Graminum Juncorum Cyperorum, Cyperoïdum iisque affinium Historia authore Joanne Scheuchzero Tigurino.* Tiguri in 4°. pag. 512. où l'on voit huit planches gravées. Le frere de cet Auteur Jean-Jacques Scheuchzer a aussi travaillé dans le même goût & nous avons de lui Ουρεσιφοιτης

Helveticus sive descriptio itineris Alpini primi, secundi, & tertii. Londini in 4°. or, on nous promet la suite de cet ouvrage qui comprendra le voyage fait en 1705. & doit être imprimé à Leyde.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Nôtre Journal se fait presentement en Anglois sous le Titre de *Memoires de Litterature : New Memoirs of Litterature*, par M. de la Roche François réfugié. Il y a plusieurs années que le même Auteur le donnoit en la même langue sous le même Titre, il l'avoit ensuite distribué en François sous le nom connu de Bibliotéque Angloise ; puis, & après cinq Tomes, sous celui de *Memoires Litteraires de laGrandeBretagne*, qu'il a continuez jusqu'au seiziéme Tome, pendant que M. de la Chapelle poursuivoit la Bibliotéque Angloise. M. de la Roche est enfin revenu à son premier plan ; & s'il se fait honneur par toutes les qualitez d'un bon Journaliste, son Tolerantisme excessif en matiere de Religion, ne lui fait pas tort en tous lieux.

L'Agriculture & le Jardinage des Anciens recueillis des Ouvrages de *Varron*, de *Caton*, de *Columelle*, de *Virgile*, & des autres Auteurs du premier ordre tant Grecs que Latins, *in* 8°. par R. Bradlay, Professeur en Botanique dans l'Université de Cambridge; (pagg. 373, à Londres) est un livre non seulement curieux par les éclaircissemens des endroits les plus difficiles de ces Ecrivains fameux, par l'application d'un très-grand nombre d'expériences neuves & décisives, par la pureté de la diction, l'aménité du style, & la decoration des tailles douces; mais encore utile par l'attention qu'a euë Monsieur Bradley à amener à l'usage de nos Tems toute cette doctrine ancienne; & à employer Caton, Varron, Virgile, Columelle, Palladius, tous les Maîtres de l'Art à embellir nos Jardins & à fertiliser nos Campagnes.

La *Troisieme* & la *Quatrieme partie* des *Annales Typographiques* de Monsieur Maittaire sont imprimées.

Les *Annales de la Reformation* par Monsieur Strype sont une continua-

tion de l'*Histoire de la Reformation* de feu Monsieur Burnet. Le premier volume des Annales en est à une seconde Edition plus ample que la premiere. Le second s'étend jusqu'à l'an 1580.

Monsieur Jebbe a réüni en deux voll. *in fol.* les *Memoires Historiques* de la vie & du Regne de la vertueuse & infortunée Marie Stuard.

Les Additions qui rendent complette la nouvelle Edition du *Traité* de Spencer, sur les Loix des Hebreux, en deux voll. & que l'on a tirées des Manuscrits de l'Auteur, sont un 4^e^ livre *de Ritibus Hebræorum à Paganis acceptis*; une Dissertation sur les *Phylacteres des Juifs*; une autre sur la Loi qui défend l'*usure*: une sur ce mot de Martial où l'on veut trouver du Mystere; *Non credo, jura, verpe, per Anchialum*: enfin plusieurs *Chapitres* pour le premier & le second livre. Toutes ces augmentations ne donnent point à Spencer l'avantage de n'avoir pas voulu reduire à une pure politique tous les Commandemens que Dieu faisoit aux Hebreux. Il s'est engagé par cet entêtement à faire

violence à l'Ecriture Sainte par une infinité d'explications forcées.

Thoughts on freindship..... ou pensées sur l'Amitié, &c. Cet Ouvrage est solide, sensé, précis, charitable pour les Dames, & une Dame en est l'Auteur. Elle entreprend de faire convenir que les femmes sont capables, ainsi que les hommes, d'une vraye & solide amitié. Elle exige néanmoins pour dispositions nécessaire un bon Esprit, de la Grandeur d'Ame, la fidélité au secret, mais principalement une vertu exacte qu'elle fait consister dans une détermination à embrasser tout ce qu'une saine & droite raison répresente comme lié au devoir. Elle hazarde, en finissant, une exhortation pour les jeunes personnes de son sexe à ne pas trop se confier aux protestations d'amitié solide qu'elles entendent. Son style & sa maniere d'écrire répond par sa clarté à la portée du sexe qu'elle instruit ; par sa delicatesse, au sujet qu'elle traite ; par son éloquence, à la force du préjugé universel qu'elle attaque ; & par son énergie, à la hardiesse du paradoxe.

Avril 1726.

M. Jean Anstis a publié en un vol. *in* 4°. & en Anglois, 1725. des *observations* sur les *Chevaliers du Bain.* Les premiers qui composerent ce corps de Chevalerie s'étoient baignez la veille de son institution. C'est d'une circonstance si indifférente que l'Ordre a tiré son nom. L'Ouvrage est partagé presque également en une *Préface* & un *Appendix*, ou Recuëil de Monumens & piéces justificatives. L'*Histoire des Chevaliers du Bain*, tiendra un jour le milieu entre ces deux parties, dont l'une est faite pour la précéder; l'autre pour être mise à sa suite. Le Journaliste Anglois assûre que cet Ordre est très-illustre, *very illustrious.* Un sçavant Auteur en a parlé autrement; & écrit que c'est un Ordre de peu de considération.

M. Laurent Echard a donné l'Histoire de la *Revolution* d'Angleterre, arrivée en 1688. Ce n'est qu'un *in* 8°. de 271. page sans la Préface, & la Table: aussi pretend-il qu'on apprenne par cœur cet Abregé. Il promet qu'on y trouvera beaucoup de choses nouvelles & essentielles; par exemple, que le Prince d'Orange lorsqu'étant

Roi il repassa en Hollande y fut reçû des Hautes-Puissances avec de grandes acclamations ; & que le Comte de Nottingham qui étoit à sa suite l'ayant félicité d'un accueil qui le faisoit triompher dans sa patrie ; le Prince d'Orange lui repliqua : " Ah My-„ lord ! Si ma Reine étoit ici, vous „ seriez témoin de bien d'autres signes „ de joye : on feroit pour elle dix fois „ plus que pour moi „ : Qu'après la mort de *sa Reine*, le Prince d'Orange dit, entr'autres éloges, " Qu'elle „ avoit été sa femme pendant dix-sept „ ans, sans qu'il eût jamais remarqué „ en elle aucune indiscretion „. L'Auteur rapporte beaucoup d'autres traits également dignes d'être toujours Anecdotes.

M. Arthur Ashley Sykes, lisant le *Discours sur les fondemens, & les preuves de la Religion Chrétienne*, a remarqué que la Religion n'y paroît point assez appuyée sur l'Ancien Testament. Il supplée ce défaut par AN ESSAY *Upon The Truth of The Christian Religion*, *&c.* par un essai où il fait voir que la Religion Chrétienne est fondée sur l'Ancien Testament.

Avril 1726.

SELDENI (Joannis) *Jurisconsulti opera omnia tam edita quàm inedita.* L'Auteur est Monsieur David Wilkins qui n'a pas manqué d'accompagner les œuvres, d'une vie de l'Auteur, d'une Préface, & de Tables. Les Libraires sont William & Jean Innys. Le prix est de deux sols par feüilles pour le petit papier, & de trois sols pour le grand.

THE USE *and intent of prophecy, &c.* L'usage & le but des Prophéties dans les divers âges du monde, en six *Discours* publiquement prononcez, & depuis imprimez à la sollicitation de deux illustres Societez. Ils sont suivis de trois Dissertations; sur l'*autorité de la seconde Epitre de S. Pierre*; sur le sentiment qu'ont eû touchant les circonstances & les suites de la chûte de l'homme, ceux qui ont vêcu avant Jésus-Christ; sur la benediction de Jacob: par M. Thomas Sherlock, 1725. *in* 8°. pag. 344.

Willham Chillinworth, de Protestant se fit Catholique; & de Catholique Protestant pour mourir Chancelier de l'Eglise de Sarum; on nous donne une Relation Historique &

Critique de sa vie & de ses Ouvrages. *An Historical and Critical Account, &c. In 8°.* 1725. page 372.

Le Docteur Bentley attaque vivement dans sa nouvelle Édition de *Terence*, le Docteur Haré autre Editeur recent du même Poëte. Une de leurs disputes principales roule sur *la mésure* des vers de leur Auteur. M. Bentley a la critique haute & imperieuse : il dispose souverainement du texte d'autrui qu'il donne, & se rend Auteur de son Auteur même. Bien éloigné de ces anciens Editeurs qui faisoient profession de suivre religieusement les Manuscrits, on dit ici que son Horace est plus Bentley qu'il n'est Horace.

M. Baxter, qui a fait aussi un *Horace*, critique également les deux adversaires Messieurs Bentley & Cuningham. Il s'est beaucoup appliqué à corriger le texte des deux Scholiastes Acron & Porphyrion. Il prétend comme M. Uldrich, avoir rendu à la troisiéme Satyre du second livre son arrangement naturel par la transposition de quelques vers. Le P. Sanadon Jésuite, autre Traducteur, re-

parateur & Commentateur d'Horace montre dans l'Edition qu'il en fait imprimer, la liaiſon naturelle de toutes les parties de cette piéce ſans tranſpoſer aucun des vers qu'elle contient.

DE CAMBRIDGE.

Marcii Tullii Ciceronis Academica, c'eſt déſormais le tître des *Queſtions Academiques* de Ciceron. Monſieur Davies en retranche le nom de *Queſtions* à l'exemple de Nonius, de Marcianus Capella, & de pluſieurs autres; & fondé en deux Manuſcrits. Il ſe propoſe de faire bien d'autres corrections dans l'Edition qu'il donne des *Academiques*. Il l'enrichit de ſes notes : il rapporte auſſi ſous le texte toutes celles de Petrus Victorinus, de Jeach. Camerarius ; de Paul Manuce, de Lambin, de Fulvius Urſinus. Il renvoye à la fin du volume le Commentaire d'Adrien Turnebe, ſur le premier livre; & le Commentaire des deux livres par Pierre *Faber*; qu'il n'a garde de confondre, comme quelques-uns ont fait, avec un autre Pierre Faber qui a publié les *Agnoſtica*, & d'autres Ouvrages Philologiques. M. Davies a auſſi mis en œuvre la

plûpart des petites Notes de François Guyet, qui ſont aux marges de l'Edition de *Gruter* que l'on trouve dans la Bibliotheque des Jeſuites de Paris; & dont il a eû communication par M. Walker.

DE FRANCE, DE PARIS.

De l'Epine diſtribuë depuis peu un imprimé de quarante pages *in* 4°. que l'Auteur appelle à la page 38. *Antidote de la verité*. En effet, comme ſi la verité étoit un poiſon, l'Ecrit aboutit à établir que toute action qui n'eſt point faite par un mouvement actuel ou une impreſſion virtuelle de l'Amour de Charité, commandé par le premier précepte eſt un péché: qu'on péche en n'obſervant pas une loi qu'on ignore invinciblement. Que la crainte de l'Enfer n'exclut point la volonté de pécher qui mérite l'Enfer; & qu'elle eſt accompagnée du deſir de pécher.

Nous ne pouvons vous rendre compte plus ſûrement de la découverte du Sieur le Maire en matiere de Mechanique qu'en vous communiquant le Mémoire qu'il en a dreſſé lui-même, & qu'il lut à Meſſieurs de

l'Academie Royale des Sciences, le Mercredi 6. de Fevrier 1726.

Je ne vous apporte ce *Roüet*, Messieurs, que pour vous faire remarquer une maniere d'employer des vis que je crois nouvelle, & qui peut avoir beaucoup d'usage dans des occasions plus importantes.

On connoit assez toutes les utilitez de la vis simple ; mais je ne sçache point qu'on ait jusqu'à présent envisagé combien on en peut étendre l'utilité & l'avantage en plusieurs rencontres, si l'on veut se servir de l'artifice dont je me suis avisé pour produire dans ce *Roüet* d'une maniere commode & solide, & en peu d'espace l'extension de la corde qui sert à communiquer le mouvement de la grande Roüe à la poulie qui porte la broche.

Voici en quoi consiste cet artifice : j'ai voulu faire agir deux vis en même-tems par un seul & même mouvement, chacune produisant le même effet en partageant également entr'elles l'effort ou le mouvement produit.

Pour cet effet j'ai construit deux

vis, dont l'une a le pas à droit, & l'autre l'a à gauche; je les ai limées quarrément à leurs extrémitez d'en bas en y reſervant un petit entablement pour ajuſter horizontalement à chacune de ces vis une Roüe diviſée en un nombre égal de dents. Après l'avoir aſſujetie par une forte certiſſure, je l'ai miſe ſur le tour pour pratiquer un colet à l'extrémité d'enhaut, & en même-tems pour arrondir les Roües; & après en avoir égalé & perfectionné la denture, j'ai fait engrener leurs dents les unes dans les autres ſur la platine: j'ai marqué exactement les points qui avoient été ſignalez par les pointes des pivots qui ſont au deſſous des Roües: les ayant ainſi diſpoſées j'ai pris un parallelograme Rectangle, dans lequel j'ai percé deux trous, à la même diſtance qui m'avoit été donnée ſur la platine par la pointe de chaque pivot; & après les avoir taraudées chacune conformement aux vis qui devoient entrer dedans, j'ai engagé ces vis placées chacune dans leur écrou au deſſous du colet des vis: enſuite ayant fait entrer les vis dans les trous de la

platine d'enhaut percée à égale distance des points donnez dans la platine d'enbas; & les ayant ainsi remis en place par le bas du côté des Roües, je les ai engagées de nouveau l'une avec l'autre par leur engrenûre. Le tout étant ainsi disposé perpendiculairement, il arrive nécessairement que lorsque l'une de ces vis est tournée à droit, l'autre par le même mouvement se detourne à gauche; & ces vis feront toûjours monter & descendre parallelement la piéce dans laquelle les deux écrous sont pratiquez. Dans ce *Roüet* je fais monter & descendre les écrous par le moyen d'une clef qui s'engage quarrément dans la tête d'une de ces vis. On pourra, quand on voudra employer les vis à d'autres usages, se servir de la manivelle ou du levier.

Par ce moyen on fera produire le même effet à autant de vis qu'on voudra à la fois, par l'application de la force mouvante à une seule vis, les vis dont les pas sont à droit & à gauche étant posées alternativement suivant la direction des Roües qui s'engrennent l'une dans l'autre, & on

peut les disposer en ligne droite, en courbe, en cercle, ou en telle autre figure que l'on jugera à propos selon le besoin.

Dans les cas où il est question d'élever ou d'abaisser quelque très-pesant fardeau, on a par cette nouvelle invention un avantage considerable; c'est qu'on peut appliquer une force mouvante à chaque vis; & quelques inégales que soient les forces appliquées, chaque vis fera le même chemin & le même effort; & l'effet total sera précisément égal à la somme totale des forces employées.

Je me figure bien des usages qu'on peut faire de cette maniere d'appliquer les vis en plusieurs sortes de machines. Peut-être pourra-t'on s'en servir utilement dans l'Architecture Civile & Militaire; dans l'Artillerie, la Marine, l'Imprimerie, & dans l'Optique particulierement pour les Micrometres, Microscopes & même pour la machine pneumatique.

Je ne m'étendrai pas davantage, Messieurs, sur cette découverte sçachant que j'ai l'honneur de parler devant une si illustre & si sçavante Aca-

demie qui pourra par la ſuite l'appliquer utilement à pluſieurs autres uſages infiniment mieux que moi.

DE TOULOUZE.

Le Sieur Manavit eſt Auteur, & par un privilége général du Roi, Imprimeur d'une *Anthologie des Dictionnaires François & Latins*, ou *Calepin de la jeuneſſe* « pour la perfectionner » dans quelque parti qu'elle ſoit appellée ». On trouvera dans ce Dictionnaire Univerſel ſur chaque mot (& tous les mots y ſeront) le nom Latin de la choſe, ſa définition, des phraſes, & des notes ou tout ce qui appartient à la matiere & à d'autres, ſera traité en tout genre de connoiſſance, ainſi qu'il eſt déduit plus au long dans un *Avis au public*. Il y aura une Edition de cet Ouvrage *pour les Colleges*, & une autre *pour le Cabinet*. Celle-ci ſera *in* 4°. en ſept Alphabets, & du prix de vingt livres : les notes y ſeront ſéparées de la matiere par un Reglet, & diſtinguées par un plus petit Caractere. L'autre Edition ſera *in* 8°. ſans Notes, & du prix de cinq li-

vres dix ſols. C'eſt l'ancien Dictionnaire de Monſieur Danet. Ceux qui voudront, non pas préciſément ſouſcrire, mais contribuer à l'impreſſion qui durera dix huit mois, & qui coûtera ſeize mille livres, ne pourront le faire par moins de deux cens livres. Six mois après que l'impreſſion aura été achevée les Prêteurs recevront dit-on, leur Capital & l'intérêt du prêt; s'ils n'aiment mieux entrer en commandite avec l'Auteur en tout ou en partie.

DE LYON.

L'Auteur de la *Bibliotheque des Predicateurs* fait imprimer chez la veuve Boudet pour la perfection de cet Ouvrage immenſe deux volumes *in* 4°. de diverſes *Retraites* dreſſées ſelon la méthode univerſellement reçûë, qui eſt celle de Saint Ignace de Loyola. Le premier de ces deux Tomes contiendra les *Retraïtes* à l'uſage des perſonnes du monde : le ſecond Tome ſera diviſé en deux parties : les *Retraites* pour les Eccleſiaſtiques occuperont la premiere ; la ſeconde eſt

consacrée aux *Retraites* pour les personnes Religieuses. Outre les *Meditations* multipliées sur chaque matiere; on aura dans le même Recuëil les *Considerations*, les *Lectures*, & tout l'assortiment complet des *Exercices spirituels.*

D'ALLEMAGNE, D'INGOLSTADT.

La Haye fait ici imprimer le *Bibliotheca Rhetorum* du R. P. le Jay de la Compagnie de JESUS, dont la premiere Edition s'est faite à Paris, & se répand avec succès: il est persuadé que l'Ouvrage se soûtiendra contre les disgraces de l'impression du Païs.

DE HOLLANDE, D'AMSTERDAM.

Changuyon se propose de reïmprimer le Pline du R. P. Hardoüin en trois Tomes *in fol.* conformement à la belle Edition de Paris.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois d'Avril 1726.

ART. XXIX. L'*Existence de Dieu démontrée par les Merveilles de la Nature en trois parties, où l'on traite de la structure du corps humain, des Elemens, des Astres & de leurs divers effets, &c.* Page 605

ART. XXX. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter pendant le mois de Fevrier 1726.* 640

ART. XXXI. *Lettre à Monsieur****.* 643

ART. XXXII. *Lettres Spirituelles du R. P. Claude la Colombiere de la Compagnie de Jesus, &c.* 653

ART. XXXIII. *La Bibliotheque des Prédicateurs, tome cinquiéme des supplements, contenant les Ceremonies Pratiques, Coutumes & Maximes de l'Eglise, &c.* 657

ART. XXXIV. *Oeuvres du R. P. Ignace Gaston Pardies, de la Compagnie de Jesus, &c.* 664

ART. XXXV. *Dialogue sur la Musique des anciens à Monsieur ***, &c.* 694
ART. XXXVI. Poëticam atque Oratoriam Facultates esse necessariò inter se conjungendas, &c. 731
ART. XXXVII. *Lettre de M. Vincent, dattée de Paris du 25. Juin 1648. à M. d'Orgny, Prêtre de la Mission, à Rome.* 742
XXXVIII. *Immersions & Emersions des quatre Satellites de Jupiter pendant le mois de May 1726.* 640
ART. XXIX. *Nouvelles Litteraires.* 763
D'Italie, de Rome. ibid.
De Venise. 769
De Florence. ibid.
De Luques. 770
De Milan. ibid.
D'Angleterre. 771
De Londres. ibid.
De Cambridge. 779
De France, de Paris. 780
De Toulouse. 785
De Lyon. 786
D'Allemagne, d'Ingolstadt. 787
D'Hollande, d'Amsterdam. ibid.

Fin de la Table.

Errata du mois de Janvier 1726.

PAge 30, ligne 12, hipothèses, *lisez*, hypotheses. Page 32, ligne 15, qu'il, *lis.* qui Page 33, ligne 26, l'une, *lisez*, l'un. Page 34, ligne 1, seule, *lisez*, seul. ligne 13, souteraines, *lis.* souterraines. Page 42, ligne 22, l'Abruze, *lis.* l'Abbruzze. Page 47, ligne 5, confonderoient, *lisez*, confondroient. Page 58, ligne 6, Zaïde, *lisez*, Zayde, ligne 7, Maurisque, *lisez*, Mauresque. Page 63, ligne 23, de Raymond, *lisez*, otez de. Page 67, ligne 11, de sang, *lisez*, du sang. Page 73, ligne 28, pour le peu, *lisez*, osez le. Page 74, ligne 3. en même, *lis.* même en. Page 76, ligne 13, d'antipatie, *lisez*, d'antipathie. Ligne 17, Meriana, *lis.* Mariana. Page 79, ligne 28, Caraval, *lisez*, Carvajal. Page 81, ligne 20, tein, *lisez*, teint. Page 86, ligne 1, particulier, *lisez*, particuliere. Page 89, ligne 15. XII. *lisez*, XIII. Page 90, ligne 13, reflections, *lisez*, reflexions. Page 96, ligne 2, directe, *lisez*, direct. Ligne 13, Pologne, *lisez*, Bologne. Ligne 29. Chaire S. Pierre, *lisez*, Chaire de S. Pierre. Page 111, ligne 26. Chrysoloze, *lisez*, Chrysolore. Page 112, ligne 15. renvoya, *lisez*, révoqua. Page 120, ligne 7, partis, *lisez*, parties. Page 137, ligne 22, qui, *lisez*, qu'il. Page 140, ligne 20, nouvelles, *lisez*, nouvelle. Page 141, ligne 8, naturels, *lisez*, naturelles. Page 149, ligne, 6, sa, *lis.* la. Page 158, ligne 1, dicernement, *lisez*, discernement. Page 172. ligne 1, le, *lisez*, les. Page 174, ligne 1, suivis, *lisez*, suivi. Ligne 8, Pere, &, *lisez*, Pere est. Page 176, ligne 13, opprochez, *lisez*, approchez. Page 179. ligne 13, cour, *lisez*, court. Page 186. ligne 18, autres, *lisez*, autre. Page 196, ligne 11, l'on, *lisez*, l'ont. Page 198, ligne 13, autre, *lisez*, autres. Page 199. ligne 13, Seigni, *lisez*, Segni. Ligne 19, de, *lisez*, des.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May, 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

May 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMmencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1726.

ARTICLE XL.

LA RELIGION POEME Avec un discours pour disposer les Déistes á l'examen de la vérité, & quelques autres Ouvrages de Poësie. A Paris. Chez François-Guillaume L'Hermite, libraire juré, Ancien Professeur en l'Université, Quai des Augustins à la descente du Pont-Neuf, aux Armes d'Angleterre. MDCCXXV. *Avec approbation & privilége du Roi. Pagg.* 151. *in* 8°.

Ceux qui jugent du mérite d'un Ouvrage plus par la solidité & le prix des choses qu'il renferme, que par

la grosseur du volume, trouveront dans celui-ci de quoi se contenter. Il contient trois sortes de différentes piéces, de chacune desquelles nous allons rendre compte en particulier.

La Premiere est un Poëme de 340. vers sur la Religion. « Quoique ce » ne soit ni un véritable Poëme, » comme dit l'Auteur dans sa Preface, « à prendre ce terme dans la ri» gueur & dans la signification parti» culiere qui caracterise la Poësie » Epique, ni un Traité suivi où soient » renfermées toutes les preuves essentielles à la matiere dont il s'agit »; cependant il contient quelque chose de plus que ce qu'en annonce l'Auteur lui-même : qui par un sentiment de modestie, semble le borner à une idée très générale de la Religion : quoiqu'en effet il renferme une suite de véritez toutes propres à faire connoître, que la raison humaine destituée des lumieres & des secours, qu'on ne trouve que dans la véritable Religion, ne peut servir qu'a nous égarer & à nous perdre. On en jugera par le detail que nous allons faire de L'ordre & de l'œconomie de ce Poëme.

L'Auteur après une apoſtrophe très noble qu'il emprunte de Moyſe, pour commencer ſon Poëme avec ce ſaint Entouſiaſme, dont ce grand Prophete paroît tranſporté quand il entonne ſon Cantique, entre d'abord en matiére en établiſſant, que malgré toute l'étude que l'homme employe à s'aveugler lui-même ; ſa raiſon s'ouvre toûjours un paſſage au travers des nuages dont il tâche de l'obſcurcir.

A la vûë de cette lumiere qui l'éclaire, comme malgré lui, il n'a qu'un de ces deux partis à prendre, ou de ſe faire violence pour la ſuivre, ou de ſe revolter contre elle en ſecoüant le joug. Comme de ces deux partis l'un eſt trop pénible par les combats qu'il exige, & l'autre trop dangereux par ſes ſuites funeſtes dont il ménace, l'homme indéterminé & ſuſpendu entre les deux, évite autant qu'il peut d'en venir à un choix, dont les conſéquences l'embarraſſent ; & il s'entretiendroit toûjours dans cet état d'incertitude, & dans cette eſpéce de neutralité favorable à ſes paſſions, ſi des remords involontaires & fréquens ne venoient l'en tirer malgré lui.

Que fait-il pour calmer les troubles que lui causent ces remords?

..... Son esprit qu'aveugle un penchant qui plait.
Peint ce Dieu tel qu'il veut, & non point tel qu'il est.

Voila quelle fut la source de l'idolatrie dont l'Auteur décrit en très beaux vers & le commencement & le progrés

La raison aveuglée par le crime divinisé en quelque sorte & *placé dans* les Cieux, ne suffisant pas par elle-même pour détromper les hommes, il lut.

Pour les porter à Dieu, leur montrer ce qu'il est.

C'est ce que Dieu fit-lui-même en éclairant la Judée, & en joignant à l'éclat de ses lumieres, des effets sensibles & miraculeux de la puissance de son bras.

Mais ce peuple même instruit par la voix de son Dieu, & fortifié par tant de prodiges opérez en sa faveur & pour son instruction, vient à oublier son Seigneur, en pliant le genou devant des Idoles: c'est-ici que l'Au-

teur dans le transport d'un Saint zéle; semble vouloir armer la justice divine contre des rebéles & des ingrats; mais tournant ensuite les yeux vers la bonté & la clémence d'un Dieu qui ne veut point perdre son ouvrage, il emprunte les sentimens des Anciens Prophetes pour presser,

. . . . L'heureux instant
Ou doit naître le Saint que l'univers attend.
C'est à dire le fils de Dieu sauveur du monde.

L'Auteur développe ici dans une longue suite de très beaux vers les effets de la naissance du fils de Dieu, entre lesquels la destruction de l'idolatrie fut un des premiers, l'éclat & les suites de ses miracles, & l'abolition des sacrifices de l'Ancienne Loi par l'accomplissement de

. . . . l'auguste sacrifice
Qui doit du Toutpuissant désarmer la justice
Et de l'être infini venger la Majesté
Par un hommage, égal à son immensité.

Delà il passe à la prédication des Apôtres, il expose leur zéle, leur doctrine, les changemens qu'elle produisit dans le monde, l'inutilité des efforts que l'impieté employa pour

renverser le Christianisme naissant, & la constance inébranlable des Martirs, dont le sang fut comme une semence heureuse par le moyen de laquelle

Pour les suivre au sejour de l'éternel repos,
De leurs cendres renaît un peuple de Heros.

L'Auteur descendant ensuite aux effets que produisent les lumieres de la foi; montre comme en rappellant l'homme à son origine, & en lui faisant connoître qu'il est

Etranger sur la terre, & citoyen des Cieux

Elle le détache des choses d'ici bas, tandis que par l'idée de la récompense qui l'attend dans le Ciel, elle l'encourage à s'en rendre digne.

Enfin l'Eglise toûjours ferme malgré les attaques qu'elle avoit eûes à soutenir, se trouve solidement établie; elle

. . . . croît, s'étend, se multiplie,
Du Dieu de verité la promesse est remplie.

Les Prophetes avoient annoncé ces merveilles; l'Oracle est accompli: Les Juifs mieux instruits qu'aucun autre

peuple de la verité de ces predictions, & qui en ont vû de leurs yeux l'accomplissement, sont ceux qui resistent le plus opiniâtrément à la lumiere; mais leurs disgraces, & leur ruïne totale, qui leur avoit été prédite comme une punition de leur endurcissement, est une nouvelle preuve de la vérité de nôtre foi.

Jerusalem n'est plus ; les vengences divines
De son Temple celébre ont causé les ruïnes ;
Et dispersés sans Roi, sans Etats, sans Autels,
Vous errez vil rebut du reste des Mortels.

Mais, poursuit l'Auteur, l'évidence de la foi ne se fait sentir qu'aux Cœurs qu'éclaire l'Esprit saint, & qu'il instruit par la voix de ses Ministres. Ce divin Esprit n'éclaire que les Cœurs purs & humbles. Cependant

L'Orgueilleux qui sur soi fonde sa confiance,
Cherche un appui plus sûr en sa propre science ;
Et rempli des erreurs dont il boit le poison,
En tribunal suprême érige sa raison.

Voilà le principe & la source de toutes les Hérésies qui ont affligé l'Eglise: elle en a beaucoup souffert; mais sans que sa lumiere ait été etein-

te pour ceux qui la cherchoient ; ces héréſies qui ont ſuccédé l'une à l'autre, ont eû leur commencement & leur fin ; elles ont paſſé ; & l'Egliſe a toûjours ſubſiſté.

Et d'un pareil prodige annoncé de ſi loin,
Elle a juſqu'à nos jours, L'univers pour témoin.

L'Auteur pour joindre en faveur de l'Egliſe l'éclat de la doctrine à celui des faits, nous donne ici un précis de ſes principaux dogmes, & des plus importantes véritez qu'elle nous enſeigne ; mais par un retour ſur le peu de profit que nous en retirons, il s'écrie

Quelle erreur parmi nous en arrête le fruit ?

Il en atribue la cauſe à la corruption du cœur de l'homme qui abandonné à ſes deſirs, tombe dans l'indolence ſur ſon ſalut.

Et pour remplir les Loix d'un Dieu qui le ménace
Attend, toûjours oiſif, les momens de la Grace.

Sur quoi l'Auteur fait obſerver : que quoique Dieu puiſſe quand il lui plaît

Imprimer dans un cœur des attraits tout puissans ;

Souvent ce bienfait est préparé de loin; que Dieu employe sa grace pour exercer & soutenir la vertu ; & qu'il veut que nous coopérions à nôtre salut.

S'il t'à créé sans toi , sa puissance suprême
Ne veut pas toutefois te sauver sans toi-même.
Il veut que par des soins redoublez chaque jour,
A t'accorder ses dons tu force son amour.

L'Auteur termine enfin son Poëme par l'objection que les Libertins ont coutume de tirer du décret de la Prédestination où nôtre sort est décidé avant tous les tems ; mais, répond-il ; après avoir blâmé l'orguëil curieux qui veut sonder cet abime

Vaines difficultés qu'un cœur simple resout !
Sans Dieu tu ne peux rien , avec Dieu tu peux tout.
Repons à son Amour , laisse agir sa sagesse ;
Et fidéle à la main qui soutient ta foiblesse ,
Espére en cet Arrêt par le Ciel prononcé ,
Que l'humble qui l'invoque est toûjours exaucé.

C'est par ces vers que l'Auteur finit son Poëme. On peut juger en partie Par les morceaux que nous en avons

rapportez de la beauté de sa versification : nous disons, en partie, afin qu'on ne soupçonne pas qu'il y ait eu de l'affectation à choisir ce qu'il y avoit de plus brillant dans les vers. Ceux qui se donneront la peine de lire le Poëme pourront par eux mêmes se convaincre du contraire. Peut-être aussi ne pourront ils se défendre d'en porter le même jugement que nous ; & penser que nous n'avons guéres de morceau de Poësie en pareil genre, dont la versification soit d'un aussi bon tour, & ait autant de noblesse, de force, & de delicatesse que celle de ce Poëme.

L'Ouvrage que fait ce Poëme consiste en un Discours ou suite de Réflexions propres pour disposer les Déïstes à l'examen des véritez de la Religion. Ces Réfléxions, comme l'Auteur en avertit, s'adressent plus au cœur qu'à l'esprit ; & vont moins à proposer des preuves de la Religion, qu'à tracer la maniere de l'étudier pour la connoître ; & voici dans cette vûë comment tout y procéde.

Il établit d'abord que l'existence d'un Être suprême emporte la néces-

ſité d'une Religion, c'eſt-à-dire, d'un culte de reconnoiſſance & de ſoumiſſion fondé ſur la dépendance où nous ſommes à l'égard de ce premier Être.

Quand même cette dépendance continuelle ne nous inſtruiroit pas de nos devoirs à l'égard de Dieu ; ce qu'il eſt par lui-même nous apprend ce que nous devons être par rapport à lui, ſelon les différentes obligations que nous impoſent ſon intelligence, ſa ſageſſe, & ſa juſtice ſouveraine, & qui éxigent de nous un hommage indiſpenſable.

Mais quel doit être cet hommage ? C'eſt à Dieu lui-même à nous en inſtruire. Puiſque les hommes ſont également redevables à Dieu, leur culte doit être uniforme ; & c'eſt à la Sageſſe Divine qu'il appartient de la revéler & de le preſcrire ; & où trouver des marques de cette revélation que dans le Chriſtianiſme ? C'eſt ce que l'Auteur prouve par l'intérieur même de notre Religion, c'eſt-à-dire, par l'excellence des moyens qu'elle met en œuvre pour réformer l'homme, & le conduire par la ſanctification,

à la béatitude éternelle pour laquelle il est créé.

Mais pourquoi, dit-il, une Religion si divine & si proportionnée aux besoins de l'homme, trouve-t'elle si peu de creance dans l'esprit de ces Philosophes qu'on nomme Déïstes? C'est à découvrir cette source de leur incrédulité qu'il destine le reste de son discours.

Les *Deïstes* d'accord avec nous sur la nécessité d'un Être Souverain, ne disputent que sur la nécessité & le caractére du culte; & ne conviennent sur ce point, ni avec nous ni entr'eux-mêmes. L'Auteur les réduit à trois espéces. Les uns ne font consister leur culte que dans nos sentimens naturels par rapport à Dieu; les seconds, qu'on peut nommer indifférens, croyent que tout culte est également bon; & qu'on doit s'en tenir à celui que le hazard de la naissance & de l'éducation nous a fait rencontrer; les troisiémes enfin, dont le nombre est plus rare & l'aveuglemeut plus obstiué prétendent qu'on fait injure à Dieu en jugeant de ses attributs selon les idées qu'en donne la Religion Chré-

tienne, tels ſont les ennemis qu'il entreprend de combattre ; & parce qu'il ſeroit inutile d'oppoſer le témoignage des Écritures à des gens qui ſe retranchent dans leur raiſon, il ſe propoſe de les combattre par leurs propres armes, ſans ſe prévaloir de l'Écriture Sainte, que comme d'un monument authentique par rapport à certains faits marquez, & à certaines maximes propres à faire ſentir l'accord des principes de la Religion, avec ceux de la lumiére naturelle.

La premiere difficulté, que nous oppoſent les Déiſtes, roule ſur les ténébres que Dieu à mêlées à la Revelation ; ſur quoi ſe contentant d'avoir conteſté le ſens de quelques propheties particulieres, où le fond de la Religion ſe trouve peu intéreſſé ; ils croyent pouvoir ſe diſpenſer d'examiner les autres plus importantes & plus marquées, dont l'accompliſſement ne pourroit manquer de les frapper. L'expérience leur apprend qu'ils doivent ſe défier des lumieres de leur raiſon ; & s'ils n'ont pas aſſez de force pour écarter des paſſions qui en troublent l'équilibre, ils doivent du moins

entrer dans les diſpoſitions d'eſprit que la Religion exige pour être connuë. Ces diſpoſitions ſont; 1°. l'humilité ; Dieu ſe manifeſte aux humbles & ſe cache au ſuperbe ; 2°, une juſte défiance de ſes lumieres, défiance fondée ſur l'imperfection de la raiſon humaine, dont il a plû à Dieu de regler les bornes de telle maniere, qu'elle eût ce qui ſuffit pour atteindre aux véritez néceſſaires ; mais non pas de quoi ſatisfaire une vaine curioſité ; & qu'elle fût en état, à la faveur de quelques rayons, de percer les tenébres qui lui cachent la vérité.

Or ces raiſons ne luiſent que dans la Religion Chrétienne, qui nous fait connoître ce que Dieu s'eſt propoſé en créant l'homme, & qu'enfin il faut ou renoncer à la félicité, ou l'attendre de celui qui en eſt l'Auteur : choix aiſé à qui ne conſulte que les lumieres de ſa raiſon ; & d'ailleurs ſentiment ſi raiſonnable que Platon même avec les ſeules lumieres naturelles l'a pénetré ; ce qui lui a fait dire que le Sage étoit celui qui connoiſſoit, imitoit, & aimoit Dieu, dont la ſeule poſſeſſion le pouvoit rendre heureux.

La seconde objection des Déïstes roule sur l'indifférence qu'ils attribuent à Dieu sur la destinée des créatures. Mais il ne peut être ce qu'il est, sans vouloir le bonheur des Intelligences qu'il a créées ; & un bonheur à l'acquisition duquel elles puissent avoir part elles-mêmes par le moyen de leur liberté, dont le bon usage est le seul mérite qu'elles puissent acquerir devant Dieu, à qui elles doivent & cette liberté même, & tous les secours dont il l'accompagne.

Mais comment accorder cette disposition de Dieu par rapport au bonheur des Intelligences créées, avec cette multitude de Nations qui périssent ? On fait voir sur cela que ce n'est pas Dieu qui manque à l'homme, mais l'homme qui manque à Dieu ; ce que l'Auteur justifie par un détail de tout ce que Dieu a fait pour se faire connoître ; &, en particulier, par cette impression qu'il a donnée à tous les hommes, & qui les détermine si fortement vers la Divinité, qu'il n'y a point de Nation qui n'en ait reconnu quelqu'une. Il ajoûte que les lum eres de Dieu ne nous

viennent que par dégrez, l'une, quand nous ſçavons en profiter nous conduiſant à l'autre, & fructifiant ſelon les diſpoſitions qu'elle trouve dans notre volonté. L'Auteur prend de là occaſion d'expliquer 1°. comment l'intelligence & la volonté, ces deux facultez qui compoſent tout l'homme raiſonnable tendent au même objet, l'une par connoiſſance, & l'autre par amour. 2°. La dépendance où elles ſont l'une de l'autre, d'où il arrive quelquefois que la volonté rebelle rend l'Intelligence tenébreuſe; ce qui fait qu'on ne doit pas s'étonner que les plus habiles Philoſophes, & les plus grands génies ſe trouvent aveugles, & comme des Enfans dans les choſes de Dieu.

Mais, & c'eſt la troiſiéme objection des Déïſtes; il y a des Sages qui vivent bien, & que la pratique de la Loi naturelle ne conduit point à la connoiſſance du vrai culte.

L'Auteur répond à cela que s'il ſe trouvoit quelque Sage de ce caractére, ce n'eſt point à nous à juger de ce qui ſe paſſe entre Dieu & lui; que les moyens extraordinaires ne coû-

tent pas plus à la Sageſſe Divine, que les voyes les plus ſimples; ce qu'il juſtifie par l'exemple de Job. Enfin ſans vouloir ſuivre le Déïſte dans tous les détours que lui ſuggére une vaine ſubtilité, on le rappelle au témoignage de ſa conſcience, & on lui demande lequel fait mieux dans le choix d'un parti, ou de celui qui s'abandonne au choix de ſes paſſions; ou de celuî qui les écarte pour être plus en état de reconnoître la vérité. Si notre eſprit n'eſt pas aſſez éclairé pour voir la vanité d'un premier coup d'œil, il l'eſt aſſez pour étudier. Enfin après avoir répondu à quelques autres difficultez, ſoit ſur le caractere de la volonté comme puiſſance aveugle, ſoit ſur la prétenduë néceſſité qu'impoſe la force du penchant. L'Auteur, pour couper court aux vains ſubterfuges des Déïſtes, dit une choſe bien ſenſée & bien vraye, qui eſt que la difficulté de reſoudre des ſophiſmes n'établit pas la vérité de ce qu'ils renferment, & ne peut aller qu'à prouver la foibleſſe de l'eſprit humain. Borné au point qu'il l'eſt, a-t'il pû connoître juſqu'ici quel eſt le principe des

rapports de dépendance qu'il y a entre l'ame & le corps deux ſubſtances ſi diſproportionnées ? Il ſe voit forcé de recourir ſur ce point à la puiſſance de Dieu qui l'a ainſi voulu ; & puiſqu'il ſe ſoumet à cette puiſſance par rapport à des connoiſſances naturelles, pourquoi ne ſe ſoumettra-t'il pas dans les connoiſſances de la Religion ?

C'eſt par cette penſée que l'Auteur termine cette ſuite de réfléxions d'autant plus utiles, qu'elles ſont à la portée de tout le monde, & qu'elles paroiſſent le fruit d'une raiſon ſage & éclairée.

Nous n'entrerons dans aucun detail ſur les différentes piéces de Poëſie qui occupent le reſte de ce volume : il ſuffit de dire qu'il y en a quelques-unes qui ont remporté le prix de la Poëſie, que donne l'Académie Françoiſe, & que toutes en général ont mérité l'approbation des Connoiſſeurs & les ſuffrages du Public.

ARTICLE XLI.

Les Oeuvres du Pere Rapin en 3. vol. in 12. *I. vol. page* 504. *II. vol.* 676. *III. vol.* 686. *A la Haye, chez Pierre Goſſe* 1702.

LEs Ouvrages du P. Rapin, qu'on vient de ramaſſer enſemble dans cette derniere Edition; ont été ſi bien reçûs dans leur tems, & ſont ſi connus dans la Littérature, qu'ils n'ont beſoin ni d'éloges, ni d'un extrait dans les formes; de ſorte qu'il ne nous reſte autre choſe à faire à leur ſujet, que de rendre compte de la nouvelle Edition, & de donner une idée generale de ce qu'elle renferme.

Des trois volumes qui la compoſent, il y en a deux qui roulent ſur la Littérature, & le dernier eſt employé à des matieres de piété. Voici à l'égard des deux premiers, qu'elle a été la vûë du Pere Rapin. Ce Pere fort zélé pour la gloire des belles Lettres qu'il cultiva toute ſa vie, avec autant de fruit pour le public, que de réputation pour lui-même, ayant remar-

qué qu'un esprit d'érudition trop vaste & trop profonde, avoit un peu gâté le goût des bonnes choses dans le siecle qui l'avoit précédé, se proposa de travailler à le rétablir, & crut ne pouvoir mieux y réüssir qu'en rappellant les gens de Lettres au goût des Anciens : persuadé comme il l'étoit, que quelque disposition qu'on eût d'ailleurs pour les Sciences, on ne pouvoit y réüssir, qu'en suivant les traces de la plus pure & plus saine antiquité. Pour parvenir au but qu'il se proposoit, il crut ne pouvoir mieux s'y prendre, qu'en offrant d'un côté de grands modéles à imiter, & de l'autre des reflexions sur la maniere d'imiter ces modéles. Voilà ce qui partage les deux Tomes dont il s'agit : le premier contient les modéles sur les quatre principales facultez de la Litérature, c'est-à-dire, l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, & la Philosophie ; & le second renferme les reflexions sur ces mêmes facultez, dans le même ordre que les Modéles.

Comme c'étoit au goût de l'antiquité que le Pere Rapin vouloit ramener les esprits, il n'avoit garde de pren-

prendre des modéles autre part que dans l'antiquité ; & parce que les Grecs premierement, & les Romains ensuite, en s'efforçant de marcher sur leurs traces, & même de les égaler, sont de tous les Peuples de l'antiquité, ceux qui se sont le plus distinguez dans toutes les parties de la belle Littérature, le Pere Rapin a choisi pour les modéles qu'il vouloit proposer, ce que ces deux Illustres Nations ont eû de plus excellent & de plus estimé en chaque genre. Tels sont Demosthene, & Ciceron, pour l'Eloquence; Homere & Virgile, pour la Poësie ; Thucydide & Tite-Live, pour l'Histoire ; mais l'Italie qui avoit fourni dequoi opposer à la Grece sur ces trois premieres facultez, s'est trouvée courte sur la derniere, je veux dire sur la Philosophie, où le Pere Rapin n'a pû trouver dequoi mettre en parallele avec la Grece, que dans la Grece même, en opposant un Grec à un Grec, en matiere de Philosophie, c'est-à-dire, Aristote à Platon, au lieu d'un Romain qu'il avoit opposé à un Grec dans chacune des trois autres facultez.

L'idée que le Pere Rapin a eûë d'opposer un grand homme à un grand homme en chaque genre, étoit sans doute la méthode la plus propre pour intéresser ses Lecteurs & pour les instruire agréablement. En effet, ce parallele l'oblige necessairement à entrer dans un grand détail sur les qualitez personnelles de ceux qu'il compare, sur le caractere de leur genie, sur les secours Etrangers que chacun d'eux a pû avoir dans l'exercice de son Art, soit par rapport à l'éducation, soit par rapport à la forme du gouvernement, & au rang qu'il tenoit dans la République, soit enfin par rapport aux conjonctures du tems & à la situation des affaires. Cette premiere discussion plus interessante & plus curieuse en soi, qu'instructive, le mene à l'examen des ouvrages mêmes, ou après avoir instruit le Lecteur sur ce qui en fait le fonds & ce qui y a donné lieu, il le met en état de juger par lui-même des beautez qu'il lui dévelope, & des défauts qu'il lui fait remarquer : situation d'autant plus agréable & plus flâteuse pour le Lecteur, qu'il se trouve

constitué Juge du mérite des plus grands hommes de l'antiquité ; & qu'après avoir entendu le pour & le contre sur le rapport d'un Commissaire desintereſſé, il ne peut s'empêcher de prononcer intérieurement pour l'un ou pour l'autre des deux concurrens, & de décider du sort de leur réputation, au moins dans son esprit.

Mais si cette situation est agréable pour un Lecteur, elle est encore plus utile, en ce qu'il ne peut faire attention aux beautez & aux défauts qu'on lui découvre dans les grands hommes qu'on cite à son Tribunal, sans apprendre en même-tems ce qu'il y a à imiter dans eux, & ce qu'il y a à y éviter on s'accoutume par-là à distinguer, nous ne dirons pas le bon du mauvais ; car ce dernier ne se trouve gueres dans ces génies du premier ordre ; mais du moins à discerner entre l'excellent & le moins bon : & par-là on se forme insensiblement un goût sain & sûr, qui nous dirige nous mêmes & influë naturellement dans nos compositions.

On peut juger par la peinture

qu'on vient de faire, du mérite de cette méthode de comparaiſon telle que l'a ſuivie le Pere Rapin. On s'y inſtruit d'autant plus aiſément, que le parallele ne roulant que ſur un ſeul point, l'eſprit ſe trouve moins partagé par la multitude & la varieté des objets. Quand Plutarque a oppoſé un Romain à un Grec dans ſes vies des grands hommes, il les a pris en gros, & ſelon tous les genres de mérite par leſquels ils ſe ſont diſtinguez; au lieu que le Pere Rapin ne fait enviſager ceux qu'il compare, que par rapport à ce qui a fait leur mérite principal & ſingulier en certain genre; & qu'il en fait le point de vûë de ſon tableau, à quoi il ramene tout le reſte.

Voilà pour ce qui regarde les comparaiſons qui occupent le premier volume, au bout duquel on a ajoûté à la ſuite des quatre du Pere Rapin, une cinquiéme comparaiſon de la façon de M. Blondel, qui étoit alors Maître de Mathematiques de Monſeigneur le Dauphin, & l'un de Sçavans qui ſe trouvoient aux Conférences Littéraires qu'on tenoit une fois la ſemaine chez M. le Premier Préſident

de Lamoignon. Ce cinquiéme parallele roule sur Pindare & Horace qu'on compare ensemble, mais non pas selon la méthode que s'étoit prescrite le Pere Rapin. Car ce que dit M. Blondel sur ces deux Poëtes, est moins en quelque sorte une comparaison qu'une Histoire, encore même trop détaillée de leur vie, de leurs Ouvrages, & de ce que les Critiques en ont dit. Il est bien vrai que ce détail pourroit servir à mettre un Lecteur en état de juger du mérite de ces deux Poëtes, s'il étoit plus serré, & réduit à certains Chefs Principaux, sur quoi on pût fonder un jugement. Mais tout y est si vague & si diffus, & embarassé de tant de minuties d'érudition qui ne font rien au mérite personnel des deux Poëtes, que quand on a lû le parallele, on se trouve peut-être un peu plus instruit qu'on ne l'étoit auparavant de beaucoup de choses peu interessantes; mais gueres plus en état de décider de la préference entre les deux concurrens.

On peut regarder le second Tome du Pere Rapin, comme le fruit des reflexions que lui avoient donné lieu

de faire les comparaisons qui occupent le premier. Il étoit difficile d'examiner d'aussi près qu'il a fait toutes les beautez, & les taches mêmes qui se rencontroient dans ces grands Originaux, (car quel Astre y a-t-il qui en soit exempt?) sans faire quelque retour sur le goût de son tems, & sans se former soi-même certaines régles qui en fussent comme les conséquences naturelles. A mesure que le Pere Rapin travailloit à ses paralleles, son sujet le menoit de lui-même à diverses observations utiles; & pour ne point étouffer l'objet principal par des remarques, qui, quelque judicieuses qu'elles fussent, auroient pû distraire l'attention du Lecteur, il se contentoit de les mettre à part; & c'est de ces amas d'observations & de remarques qu'il forma ensuite les régles qu'il a données sous le titre de Reflexions dans ce second Volume. Aussi ces Reflexions sont-elles comme détachées les unes des autres; & elles ne roulent que sur les mêmes facultez qui avoient fait le sujet des paralleles. L'Auteur ne les y considere pas seulement en general, mais encore

dans ce qu'elles ont de particulier. C'eſt ainſi que dans ſes Reflexions ſur l'éloquence, après avoir fait ſes obſervations ſur l'éloquence priſe en general, il en fait de particulieres par rapport aux differentes Loix que peut impoſer dans la pratique, la difference des Profeſſions, & diſtingue entre ce qui appartient à l'éloquence de la Chaire, & ce qui eſt du reſſort de l'éloquence du Barreau. Il en uſe de même ſur la Poëtique, qu'il conſidere ſelon ce qu'elle a de general & de particulier; & il deſcend encore dans un plus grand détail, au ſujet de la Philoſophie qu'il examine, par rapport aux quatre parties dans leſquelles on la diviſe aujourd'hui; c'eſt-à-dire, la Logique, la Morale, la Phyſique & la Métaphyſique, à quoi il a ajoûté quelques Reflexions ſur l'uſage qu'on doit faire de la Philoſophie dans la Religion. A l'égard de l'Hiſtoire, il demeure dans la Théſe generale, apparemment parce que s'il eût voulu entrer dans le détail ſur les differens Caracteres d'Hiſtoire, cela l'auroit mené trop loin, & que ce ſujet ſeul eût demandé pluſieurs volumes.

A ces quatre petits Traitez on en a joint deux autres : l'un du grand ou du ſublime dans les mœurs ou dans les differentes conditions des hommes ; & l'autre ſous le titre d'obſervations ſur l'éloquence des bien-ſéances qu'on peut regarder comme une ſuite des Reflexions ſur l'éloquence en general. Le Pere Rapin défére tant à cette éloquence de bienſéance, qu'il ne craint point de dire qu'il n'y en a point d'autre que celle-là. Il fait conſiſter cette éloquence de bienſéance dans une convenance parfaite de ce que dit l'Orateur , avec la maniere dont il faut le dire. Au reſte, il ne donne ce Traité que comme une ébauche ou un ſimple projet , dont il dit qu'il ne ſera pas difficile à ceux qui auront plus de loiſir de faire un Ouvrage complet.

Nous ne dirons rien du Poëme Latin des Jardins, qu'on a mis au bout du ſecond Volume , parce qu'il n'a nulle liaiſon avec les autres matieres qui y ſont traitées ; & que ce Poëme étant imprimé ailleurs avec les autres Poëſies du Pere Rapin , c'eſt en parlant de ces Poëſies en general qu'on

pourroit parler du Poëme des Jardins, si toutes ces Poësies n'étoient trop connuës depuis long-tems, pour qu'on pût apprendre rien de nouveau au public sur ce qui les regarde.

Le troisiéme & dernier Volume de cette Edition, qui ne roule que sur des matieres de piété, contient cinq Traitez. Le premier sur l'esprit du Christianisme; le second sur la perfection du Christianisme; le troisiéme sur l'importance du salut; le quatriéme sur la foi des derniers siecles. Le cinquiéme sur la vie des Prédestinez dans la bien heureuse Eternité. On trouvera dans ces Traitez toute la solidité, l'onction, & la délicatesse qu'on peut attendre d'un Ecrivain aussi judicieux, aussi Religieux & aussi poli que l'a été le Pere Rapin.

ARTICLE XLII.

FRIDERICI HOFFMANNI Consiliarii, Medici & Professoris Regii, Soc. Reg. Brit. Sodalis Opuscula Physico-Medica, &c. Tomus primus, Ulmæ apud Dani. Bartholomæi, an. 1725. in 12. pp. 524. c'est-à-dire, Opuscules de Physique & de Medecine, &c.

LA plûpart de ces petits Opuscules avoient déja été imprimez séparément dans des Journaux & ailleurs : le Libraire ou l'Auteur ont jugé à propos de les recueïllir. Leur mérite, celui de l'Auteur, & mille autres raisons autorisent ce recueïl. Le premier de ces Opuscules traite des vents, de leur origine, de leur génération, de leurs causes, de leur matiere, de leurs proprietez, de leur force, & de quelques singularitez que M. Hoffman a observées le premier ou d'après autres Auteurs.

L'Atmosphere, selon cet Auteur, est un composé de trois sortes de corps; d'air proprement dit, d'éther

ou de matiere ſubtile, & enfin d'exhalaiſons & de vapeurs que le Soleil ou la chaleur de la terre y éleve. L'air pur ou même ce composé de ces trois ſortes de corps eſt peſant & élaſtique. Tandis que toutes ſes parties ſont en équilibre, ſoit pour le poids, ſoit pour le reſſort, il ne s'y fait point de mouvement ; mais dès que cet équilibre eſt rompu, ſoit parce que cet air devient plus peſant, ſoit parce qu'il eſt plus comprimé en un endroit qu'en l'autre, le plus peſant ou le plus comprimé doit couler vers celui qui l'eſt moins, & c'eſt cet écoulement qui cauſe le vent. Or ce ſont les vapeurs élevées par le Soleil, ou plûtôt par la chaleur intérieure de la terre, qui cauſent cette inégalité de peſanteur ou de compreſſion, & cet écoulement dans les parties de l'Atmoſphere. Ainſi les nuages ſont accompagnez & précédez de vents. La fonte des neiges cauſe auſſi des vents.

Pour ce qui eſt de la diverſité des vents, elle vient, ſelon Kircher, cité par M. Hoffman, des divers lieux dont le vent tranſporte les vapeurs en d'autres lieux, par exemple, le vent

qui vient d'un païs couvert de neiges, est toûjours froid. Le vent de midi est chaud, parce qu'il vient des païs chauds de l'Afrique, au lieu que le Nord est froid, parce qu'il vient d'un païs froid. L'Orient est sec à cause des terres Orientales; l'Occident est humide, à causes des Mers Occidentales. Mais tout cela est susceptible de bien des variations par les divers païs, & souvent dans le même païs, desorte qu'il n'y a ni causes régulieres, ni mécanisme exactement périodique qui puisse servir à en rendre des raisons précises.

Les observations de M. Hoffman sur les diverses hauteurs du Barométre, lorsque divers vents soufflent, sont fort utiles à la bonne Physique: mais la conséquence la plus immédiate qu'on en puisse tirer est, qu'il n'est pas possible de prescrire là-dessus des régles qui ne soient sujettes à mille sortes d'exceptions, & qui puissent se concilier avec aucune complication de Loix purement mécaniques; desorte qu'il est bien plus & infiniment plus facile de prévoir sûrement une Eclipse de Soleil, de Lune & de toute

autre Planette ou Etoile dans cent & dans mille ans, qu'il ne l'eſt de preſcrire la conſtitution de l'air, les vents, les pluyes, les neiges, qui peuvent arriver dans huit jours, dans un jour, & d'une heure ou d'un moment à l'autre; ſur quoi M. Hoffman cite l'excellent ouvrage Magiſter. Nat. & Ar. du Pere Lanis, où il dit qu'il a ſouvent obſervé des changemens conſidérables & de nouvelles pluyes dans l'air, dans des tems où le Barométre étoit le plus Stationaire & le plus immuable. M. Hoffman ajoûte qu'il vient de lire dans les Journaux de Londres, qu'il y a dans cette ville un curieux qui ſe vante de prédire par le Barométre le tems qu'il doit faire pendant quatorze jours conſécutifs, gageant que ſur cinq fois à peine s'y trompera-t-il d'une fois. *At vereor*, ajoûte notre judicieux Auteur, *ne Auctor aequo ditior ſit pollicendo.* Or on peut s'en rapporter à M. Hoffman qui a ſi longtems obſervé les rapports du Barométre avec le tems, & qui aſſure les avoir trouvez très-ſouvent diſcordans l'un avec l'autre.

Pour rendre raiſon des diverſes

hauteurs du Barometre, cet Auteur croît qu'il ne faut pas avoir égard seulement à la pesanteur de l'air, mais encore à son ressort ; l'air peut devenir plus pesant par les vapeurs qui s'y mêlent ; mais si en même-tems son ressort se relâche, il n'est pas surprenant que le Mercure au lieu de monter, descende assez souvent, comme on le voit en effet arriver.

M. Hoffman examine ensuite l'action des vents sur le corps humain les Anciens avoient observé que le Midi & l'Occident sont peu salutaires, & qu'au contraire le Septentrion & l'Orient sont fort sains : à ces observations qu'il adopte, notre Auteur ajoûte les siennes qui entrent dans un plus grand détail, & se rapportent de plus près à la pratique de la Medecine. Enfin toute cette doctrine des vents est terminée par des *Ephemerides Barometrico-Meteorologiques*, comme il les appelle. Ce sont des Tables ou jour par jour & presque heure par heure sont marquez pour l'année 1700. les vents, les hauteurs du Thermométre & du Barométre, le froid, le chaud, la sécheresse & l'humidité, la pluye &

le beau tems, le tout ſuivi d'obſervations & de reflexions ſur les ſingularitez les plus remarquables de ces Tables ſur la fertilité, ſur les diverſes maladies & ſur les autres conſtitutions Epidemiques qui ont regné dans les diverſes ſaiſons & dans les divers mois de cette même année. Sur quoi ce celebre Medecin remarque que pour juger ſainement des maladies qui regnent pendant une année, il faut avoir beaucoup d'égard à l'année précédente, parce qu'en effet, une méchante année peut cauſer des maladies qui ne ſe déveloperont que l'année ſuivante, quelque ſaine que celle-ci puiſſe être en elle-même.

2^e^. *Opuſcule. Demonſtrations Phyſiques, curieuſes, confirmées par des experiences Mecaniques & Chymiques.*

Ce que M. Hoffman appelle ici des Démonſtrations Phyſiques, ſont des Propoſitions de Phyſique au nombre de cinquante qu'il établit par quelques experiences, la plûpart Chymiques qui n'ont rien de fort nouveau. Par exemple, la premiere Propoſi-

tion, est qu'il y a dans le monde un fluide fort actif & beaucoup plus subtil que l'air. Dans les propositions suivantes il parle des écoulemens qui transpirent des corps, des atomes insensibles dont les corps sont composez, de leurs pores, des fermentations & de la chaleur que le mélange de certains corps excite, de la flâme & des Phosphores naturels & artificiels, de la force excessive des rayons du Soleil condensez par le miroir ardent.

Une proposition qui mérite d'être observée, est la dix-huitiéme, où M. Hoffman prétend qu'aucun mouvement ne se fait par attraction, mais par impulsion, tout le singulier de cette proposition est en ce que l'Auteur est de la Societé Royale d'Angleterre. La vingtiéme proposition est une suite de celle-ci; M. Hoffman y prescrit la vertu attractrice dans la Cohesion des corps, lors même qu'ils sont dans le vuide de la machine Pneumatique.

Un principe que M. Hoffman saisit souvent & inculque volontiers, c'est celui du repos qui doit suivre dès que les corps sont en équilibre. Les

Philosophes connoîtront la fécondité de ce principe, lorsqu'ils voudront bien s'appercevoir que l'équilibre est rompu dans toutes les parties de cet univers, puisqu'elles sont toutes en mouvement; d'où il résulte immédiatement que le systême de l'Univers, n'est pas un systême purement mécanique, comme Descartes l'a crû.

3^e^. *Opuscule. Dissertation sur ce qu'on doit entendre par le destin en Physique & en Medecine.*

Pour trouver l'origine du systême du Destin, M. Hoffman ne se borne pas aux Stoïciens, mais il remonte jusqu'aux Egyptiens, & même jusqu'aux Chaldéens, desquels les Egyptiens, selon lui, ont appris par le moyen d'Abraham l'Astronomie, qui a ensuite dégénéré en Astrologie; or c'est à l'Astrologie que le systême de la fatalité & de l'enchaînement de nos actions avec le cours des astres paroît être redevable de son origine.

La Prescience de Dieu, mal entenduë, paroît sur tout avoir occasionné ce systême, principalement celui des

Stoïciens ; ces Philoſophes n'ont jamais pû comprendre que la prévision de nos actions nous laiſſât toute nôtre liberté pour les faire. Ce raiſonnement ſimple, *Dieu l'a prévû, donc cela ſera*, a de tout tems beaucoup imposé aux imaginations foibles & aux eſprits peu éclairez.

M. Hoffman ne feint pas de dire que le *Fatum* de *Spinoſa*, n'a d'autre origine que le ſyſtême des Stoïciens allié avec celui de *Deſcartes*, & il eſt vrai que *Spinoſa* n'eſt gueres qu'un Carteſien rigide, qui ſaiſit & adopte toutes les conſéquences de ſon ſyſtême. Ce n'eſt qu'en mettant Dieu à la tête de tout, & en le faiſant premier & unique Auteur du mouvement, que Deſcartes ſauve ſa foi & ſa Religion. Car du reſte en laiſſant la premiere origine du monde à part ; il n'eſt plus queſtion de Dieu dans le ſyſtême Carteſien ; tout s'y fait par des loix generales purement mécaniques, & qui pis eſt par des loix fondées, non ſur le choix & la libre volonté de Dieu, mais ſur la nature même propre & inaliénable des choſes, du corps, de la matiere, du mou-

vement, & du repos; enſorte qu'un bon Carteſien peut dire donnez-moi de la matiere & du mouvement, je ferai un monde; c'eſt-à-dire, avec cela ſeul, j'expliquerai comment le monde s'eſt fait. Encore même un Carteſien rigide n'a pas beſoin qu'on lui donne de la matiere & du mouvement; il peut ſans s'écarter de ſes principes ſuppoſer la matiere donnée de ſoi, & ſans que Dieu s'en mêle; il n'y a que le mouvement pour lequel il ne peut ſe paſſer de Dieu: c'eſt encore quelque choſe; mais ſi, comme il n'eſt que trop arrivé, ce Carteſien trouve le moyen de ſe paſſer de Dieu pour la production du mouvement comme pour la création de la matiere; alors le monde ſe fera bien ſans que Dieu s'en mêle. Or il y a bien des Carteſiens qui ne trouvent pas contraire à leurs principes de dire que la matiere ne peut être ſans mouvement, & effectivement c'eſt chicaner ſur l'acceſſoire après avoir réglé le principal que de recourir à Dieu pour produire le mouvement, lorſqu'on à ſçû s'en paſſer pour l'exiſtence de la matiere.

Mai 1726.

Affreux ſyſtême qui doit enflâmer le zéle de tous les gens de bien & de tous ceux qui raiſonnent un peu. M. Hoffman refute facilement cette impiété, en faiſant voir qu'il n'y a que Dieu qui ait un être neceſſaire, & que tout le reſte eſt contingent & dépendant ; mais les Spinoſiſtes éluderont tout, juſqu'à ce qu'on ait fait voir la fauſſeté inſoutenable de leur Mécaniſme pur, de leurs Loix purement Mécaniques qui proſcrivent tout miracle & toute action libre, ſoit de la providence, ſoit des eſprits créez dans la ſuite des évenemens de cet univers. Il y a des Loix ou plûtôt des régles ou des manieres generales ; mais il y a des exceptions, & ſans recourir même au ſurnaturel, une horloge bien faite & bien montée peut être arrêtée ou même derangée par l'action de quelque agent libre & ſpirituel que nulle cauſe Mécanique ne peut entraîner. M. Hoffman reconnoît dans le ſyſtême de la Medecine deux ſortes d'actions qu'il appelle les unes le *Mécaniſme*, & les autres le *Moraliſme*, faiſant dépendre celui-ci de l'action libre de nos eſprits ſur nos corps ; cela eſt bien

pensé & merite une grande attention de la part des personnes pieuses & intelligentes, qui doivent applaudir à tout systême de Physique qui se concilie avec la Morale & avec la Theologie. Les Cartesiens, qui ne veulent point être Theologiens en Physique, que font-ils donc ?

4°. *Opuscule, sur les Salines de Hall.*

Le premier chap. traite du *Sel Marin* que M. Hoffman croit tiré des mines de sel qui sont sous la Mer. Le second Chapitre parle du *Sel Fossile.* Les plus celébres mines de Sel sont en Pologne, on y descend jusqu'à mille huit cents aunes de profondeur : les voutes y sont soutenues par des colomnes de Sel qu'on laisse exprès d'espace en espace. Le Sel en est si dur qu'exposé à la pluie, il ne se fond pas. Dans l'intérieure de ces mines on trouve des fontaines ou des ruisseaux d'eau douce, dont les travailleurs boivent, & dont le superflu est rejetté par des machines hors de la mine. On comprend bien qu'on y trouve aussi des fontaines salées. Les montagnes de

Sel de Russie, de Siberie, d'Uffi, celles de la haute Hongrie & de la Transylvanie sont aussi fort celébres, ces deux dernieres ont leur Sel à fleur de terre, & au dessus même de l'horizon, au lieu qu'en Pologne il est fort profond. L'Italie a quelque mines de Sel Fossile. Celui de Sicile est couleur de pourpre. La Tartarie en a beaucoup, & l'Armenie aussi, mais il est un peu amer. L'Allemagne ne manque pas de Sel Fossile, mais il est plein de terre & de limon. M. Hoffman examine si le Sel renaît dans les mines d'où on en a tiré; il cite deux Auteurs qui le disent en propres termes des mines de *Hall.*, & quoi qu'il semble les contredire en disant que ni les métaux, ni les pierres, ni les Sels ne croissent de nouveau, il convient du fait que les mines se remplissent de nouveau; seulement il ajoute que les eaux souterraines transportent en divers endroits le Sel, la pierre, les divers mineraux qu'elles y laissent en sediment. Or c'est tout ce qu'on prétend lors qu'on dit que les mineraux renaissent, les plantes ne renaissent que parce qu'un suc nouveau les fait sortir de nouveau de terre.

Le troisiéme Chapitre eſt ſur les fontaines Salées de la Germanie; il y en a beaucoup ſur tout dans la Pruſſe. M. Hoffman en donne l'énumération. Dans le quatriéme Chapitre il recherche l'origine des fontaines Salées ſur tout de celles de *Hall*. Il ſe moque de ceux qui les font venir immédiatement de la Mer, & remarque fort bien que ſi cela étoit, ce ſeroit au bord de la Mer, qu'ou trouveroit le plus de fontaines Salées. ſelon lui ces fontaines ſont des fontaines ordinaires qui paſſent par des mines de Sel ou par des terres Salées. Dans les Chapitres ſuivants il parle plus particulierement des Salines de *Hall*, de la quantité de Sel qu'elles donnent; de la maniere dont on le fait & on le prépare, de la nature & de la force de ce Sel; des uſages du Sel commun en général & de celui de *Hall* en particulier &c.

Opuſcule Diſſertation medico phyſique ſur le pouvoir du Demon ſur les Corps.

Monſieur Hoffman remarque fort bien que Deſcartes en bornant à

Dieu ſeul le pouvoir de remuer les corps à été comme l'Auteur du ſyſteme qui ôte aux Démons tout pouvoir d'agir ſur les corps ; il remarque auſſi qu'il n'eſt pas de ſyſteme qui ouvre la porte à de plus grandes erreurs ſoit en phyſique ſoit en Theologie ; & c'eſt là qu'il rapporte l'origine du Spinoſiſme. Il croit que le Démon ne peut faire de veritable miracle ; & en particulier qu'il ne peut enlever le corps d'un homme dans les airs, ni tranſmuer les métaux, ni prendre un véritable corps, ni rendre un homme ſçavant, beaucoup moins lui donner de l'Eſprit, ni tranſpoſer & remuer les corps à ſa fantaiſie. Le grand pouvoir du Demon, ſelon cet Auteur, eſt ſur les eſprits pour les porter au mal ; ſur l'air & les autres fluides pour les déranger un peu, pour y produire des vents, des orages, des météores, des inſectes, & par là dans nos corps mille maladies.

Opuſcule, Diſcours ſur la maniere de convaincre un Athée par la ſtructure du corps humain.

Ce diſcours eſt bon, mais il n'a rien de nouveau ni pour le fonds ni pour la maniere qui conſiſte uniquement à admirer la ſageſſe, le pouvoir, toutes les perfections divines, en un mot à la vûë des merveilles ſans nombre qui éclatent dans la ſtructure de notre corps, & dans ſes moindres opérations.

Opuſcule, ſur le pain groſſier des Weſtphaliens.

M. Hoffman eſt perſuadé & prouve ſolidement que ce pain groſſier où il entre autant de ſon que de farine vaut mieux pour la ſanté & pour fortifier le corps, que le pain mollet & delicat fait de pure farine. Bien des Auteurs ont parlé avantageuſement de ce pain de ſon; dans l'analyſe chymique Monſieur Hoffman en à tiré plus d'huile & moins d'eau: enfin l'expérience des Weſtphaliens gens

robuſtes laborieux & peu ſujets aux fluxions & aux fiévres aiguës, eſt une preuve ſans replique que ce pain pour le moins vaut bien l'autre, & qu'il n'eſt point malfaiſant.

Opuſcule, ſur une méthode abregée de connoître les vertus des plantes.

C'eſt ſur tout par l'odeur & par la ſaveur que M. Hoffman veut apprendre à connoître les vertus des plantes & leur uſage dans la médecine, ſurquoi il donne quelques régles fondées ſur les obſervations : par exemple, les plantes ameres ſont aperitives & bonnes contre les obſtructions; les aromatiques ſont bonnes pour les nerfs. &c.

Opuſcule, Du Devoir d'un bon Theologien tiré de l'idée du bon Medecin.

Le Medecin guerit les Corps; le Theologien guerit l'ame; voilà le fonds du parallele que Monſieur Hofman en fait ici. Ces comparaiſons ſuppoſent des vûës dans celui qui les

fait, & M. Hoffman n'outre point celle-ci. Dans la nature des Choses il n'y a qu'un systeme, qu'une maniere.

Opuscule, De l'exellence d'une raison instruite dans les choses divines & humaines.

Tous ces petits Ouvrages de M. Hoffman sont faits avec beaucoup de goût, & de discernement. Il y a sur tout dans celui ci beaucoup de moderation ; car sans donner trop à la raison, ce sage Auteur en fait voir les avantages réels soit dans les affaires de Religion, soit dans les sciences spéculatives, soit dans la conduite de la vie. La raison la mieux éclairée peut absolument nous tromper en mille occasions ; mais il est vrai que c'est un assez bon guide, & après tout l'unique que nous ayons ; il faut entendre ici la raison éclairée, c'est-à-dire éclairée par la foi & soumise à Dieu.

Article XLIII.

REMARQUES HISTORIQUES données à l'occasion de la Sainte Hostie miraculeuse conservée pendant plus de 400. ans dans l'Eglise Paroissiale de Saint Jean en greve à Paris, avec les piéces originales des faits avancez dans cet Ouvrage. Par le P. Theodoric de Saint René Carme des Billettes. Deux Tomes in 12. A Paris Chez Antonin Deshayes Libraire, Ruë S. Jacques, à l'Espérance 1725. Premier Tome, pp. 474. sans l'Epître Dedicatoire & la Préface. Second Tome, pp. 272. sans la Table.

LEs Protestans intéressez à decrediter le mistére de la transsubstantiation & de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie se sont toûjours fait un plaisir impie de railler sur les miracles opérez pour confirmer ce dogme de nôtre foi. Ils ont crû que les railleries auroient plus d'effet que les raisonnemens: & véritablement cette maniere de réfu-

ter coûte beaucoup moins, & fait ſouvent plus d'impreſſion ſur les Eſprits que les plus éblouïſſantes ſubtilités. La malignité ou la foibleſſe du cœur humain eſt telle qu'il ſe range ordinairement au parti du railleur dans la crainte d'être expoſé à ſes traits, lors même qu'il ſent que la Satyre porte à faux. Ceci arrive particulierement quand un Auteur ſe donne un air d'eſprit fort, & indépendant. Cet air impoſe, & la crainte de paſſer pour credule, fait qu'on ſe rend, ou du moins qu'on n'oſe reſiſter à un homme qui le prend ſur ce ton, quand même on ſeroit infiniment convaincu qu'il a tort. Delà vient que ſonvent certains Catholiques, ſous prétexte de ne pas donner dans la ſimplicité, qu'ils appellent des Anciens tems, abandonnent aux Hérétiques des Miracles qui pour n'être pas de foi n'en ſont pas moins avérez; foibleſſe d'autant moins pardonnable qu'elle a pour fondement l'ignorance, & d'autant plus dangereuſe qu'elle va quelque fois juſqu'à ſapper dans le cœur les principes eſſentiels, & à livrer peu-à-peu le corps

de la place, après avoir lâchement abandonné les dehors.

Le génie satirique des Protestans, & l'ignorante lâcheté de quelques Catholiques ont animé le zéle du R. P. Théodoric de S. René Carme des Billettes. Il a pris occasion d'un miracle celébre pour confondre les uns & pour instruire les autres sur la foi que doit un homme sensé aux miracles opérez en faveur de la présence réelle. Mais parceque M. Banage Ecrivain d'un grand nom a particulierement tourné en plaisanterie le Miracle de Saint Jean en Gréve, c'est sur tout à prouver invinciblement ce prodige que s'attache nôtre Auteur, & il le fait de maniere à pouvoir défier desormais les Protestans de rien repliquer de raisonnable.

Venons au Miracle en question: car à l'égard des autres qui sont la premiere partie du livre, comme ils ne sont racontez que pour disposer à celui-ci, il est inutile d'en faire mention dans cet extrait; & il ne faut point nous écarter de l'objet principal. Voici le fait exactement circonstancié. Quelque connu qu'il puisse

être, il est absolument nécessaire d'en rappeller l'idée sans omettre rien d'essentiel.

L'an 1290. sous le Regne de Philippe le Bel, un Juif nommé Jonathas demeurant à Paris Ruë des Jardins [aujourd'hui des Billettes] retenoit en gage quelques habits d'une pauvre femme. Le jour de Pâques il lui offrit de les lui rendre pour paroître plus décemment à l'Eglise, à condition qu'elle lui remettroit l'Hostie qu'elle alloit recevoir à la Communion. Elle l'apporta en effet au Juif. Celui-ci devenu brutalement impie & furieux, se met aussi-tôt à exercer toute sa rage contre l'Hostie Sainte : il la frappe à coups de Canif : le sang ruisselle & ranime sa fureur. Il la perce d'un clou avec un marteau ; le sang coule derechef. A quelle extravagance ne se livre point une aveugle fureur ! il affecte de réitérer en quelque sorte le supplice de J. C. Il flagelle l'Hostie en homme forcené. sa femme & ses enfans à la vûë du sang qui couloit miraculeusement, & de l'intégrité de l'Hostie que rien ne pouvoit détruire, sont saisis d'horreur &

d'effroi. Ils l'exhortent à mettre fin à tant d'outrages. Mais le Juif peu touché de leurs larmes jette l'Hoſtie au feu. Elle en ſort d'elle même ſans lézion ; & ſemble éviter ſes pourſuites. Il veut la tailler en piéces, & il ne peut en venir à bout. Il l'attache à un lieu infect : il la frappe d'une lance, comme pour renouveller, autant qu'il lui eſt poſſible, le crime de ſes Peres. Un ruiſſeau de ſang jaillit de nouveau. Pour dernier effort le Juif la plonge enfin dans une chaudiere d'eau boüillante ; à l'inſtant l'eau paroît enſanglantée, & l'Hoſtie s'élevant prend la forme d'un Crucifix. Cette derniere merveille étonne enfin le miſérable Juif, qui ſe rétire confus & comme hébeté.

Cependant ſon fils étant ſorti dit à des Enfans qu'il voyoit aller à l'Egliſe que vainement ils alloient adorer leur Dieu, & que ſon Pere venoit de le faire expirer par mille coups rédoublez. Une femme qui paſſoit entend cette naïveté de l'enfant, & pour s'éclaircir du fait ; elle feint d'avoir beſoin de feu. Elle avoit en main un petit vaiſſeau de bois. Elle entre

dans la maiſon du Juif qui étoit voiſine. Elle y voit les veſtiges horribles de la brutalité du Juif, & l'Hoſtie Sainte qui va d'elle-même ſe placer dans le vaiſſeau. La femme Chrétienne la porte à l'Egliſe de St Jean en Gréve, & demande le Curé. On tient que ne le trouvant pas, & ſe mettant en devoir de ſortir de l'Egliſe, elle ſe ſentit arrêtée par une force ſupérieure, & par d'inviſibles chaînes, juſqu'à ce que le Curé arriva avec pluſieurs aſſiſtans. Il apprend d'elle le ſujet qui l'amenoit; il aſſemble tous ceux qu'il trouve, & fait parler la femme en préſence du Peuple. Le bruit de cette dépoſition ſe répand en un inſtant, on court en diligence à la maiſon du Juif, on vérifie le rapport de la femme. On ſaiſit le coupable avec ſa femme, & toute ſa famille.

L'Evêque de Paris, Simon de Buſſi, fait aſſembler en peu de tems les Eccleſiaſtiques de ſon Diocéſe, les Docteurs en Theologie, les Prédicateurs, & des Religieux. Il fait comparoître le Juif, l'interroge, & l'examine ſur la verité du fait de manie-

re que ce malheureux confesse le crime & les circonstances qu'on a détaillées. On tâche de lui ouvrir les yeux & de le convertir par les merveilles dont lui-même avoit été témoin. Mais malgré sa confession, plus on le presse, plus il s'endurcit. On le livre donc au bras séculier, & il est condamné à être brûlé vif. Comme on étoit sur le point d'exécuter la sentence, *Que n'ai-je à présent*, s'écria-t-il, *un certain livre caché dans ma maison, il ne seroit pas au pouvoir de votre Dieu de me faire brûler*. Le Prevôt, pour confondre la vanité de cette superstition, envoye chercher ce livre; [on croit que c'étoit le Thalmud] on le donne au Juif, & l'un & l'autre est consumé par le feu.

La femme & les enfans déja convertis à la vûë des merveilles dont ils avoient été les témoins, furent baptisez & confirmez par l'Evêque. Plusieurs autres Juifs touchez de ce miracle se convertirent aussi & reçûrent le Baptême.

„ Quelque-tems après, le T. C. „ Roi Philippe le Bel; & la Reine

„ Jeanne d'heureuse memoire, pere „ & mere de Charles à present re„ gnant “. (C'est un Auteur Contemporain qui parle, & tout ce recit est tiré des neuf grandes Leçons qu'on recitoit dès-lors à Saint Jean en Gréve & aux Billettes.) „ Philippe, dis„ je, & son Epouse enflâmez d'une „ grande dévotion par les rayons bril„ lants de cette merveille, firent édi„ fier en Eglise la maison de ce dam„ nable Juif, & la donnerent aux pau„ vres Freres Religieux de l'Hôpital „ Nôtre-Dame, assis sur la riviere „ qu'on appelle communément *Roi*„ *gnon*, au Diocèse de Châlons, au„ trement de la Charité. En quoi leur „ dévotion se montre aussi fidéle que „ leur desir étoit raisonnable, afin „ qu'au même endroit où la très„ sainte Chair de Nôtre-Seigneur „ sembloit avoir souffert une seconde „ Passion, là les Fidéles Chrétiens „ eussent à le servir & adorer du pro„ fond de leur cœur, lorsque journel„ lement elle est offerte à Dieu le „ Pere pour eux aux Mysteres de l'Au„ tel “.

Ce Passage & le suivant sont tirez

de la Traduction des neuf grandes Leçons, que M. Seguier Conſeiller d'Etat fit imprimer en 1604. Quant au Livre de Chœur, il ſubſiſte encore à Saint Jean en Gréve, auſſi-bien que la Sainte Hoſtie.

» Or d'autant que la memoire d'un » miracle ſi ſalutaire & fructueux ſe » doit à bon droit renouveller tous » les ans, & que le jour, auquel il » avint, eſt ſolemnellement occupé » à la ſolemnité de la glorieuſe Reſur- » rection du Sauveur : à cette cauſe il » a été ordonné, du conſentement des » Freres ſuſdits, que la ſolemnité d'i- » celui ſe feroit en ladite Egliſe au » jour de l'Octave de Pâques, dit le » Dimanche de la Quaſimodo “.

Tel eſt le recit du miracle. Il n'auroit pas été poſſible de l'abreger davantage ſans altérer ou omettre quelque circonſtance, & il vaut mieux être long que peu exact. On comprend aſſez qu'il a été aiſé à M. Banage de Badiner ſur ce fait ſans l'examiner, & de le biffer d'un trait de plume, en diſant froidement à ſon occaſion ; *Le Lecteur à une pleine liberté de rejetter ce miracle fabuleux.*

Mai 1726.

Il a été aiſé à des Catholiques peu inſtruits d'abandonner un fait pareil à la Satyre Proteſtante, & de conniver avec elle par une lâche complaiſance. Mais le peut-on faire ſans paſſer pour inſenſé ? C'eſt ce qu'il faut examiner avec nôtre Auteur.

Jamais, peut-être, un fait ne fut plus ſolidement appuyé que celui-ci. Le grand nombre de preuves nous accable, & la ſolidité de chacune nous met dans l'embarras du choix, d'autant plus que la neceſſité d'être courts nous réduit à paſſer legerement ſur le peu que nous en rapporterons, & à les indiquer, plûtôt qu'à les développer.

Il n'eſt pas ici queſtion de juger du fait en lui-même, & de demander s'il a pû être, pour ſçavoir s'il a été, comme font d'ordinaire ceux que leur pareſſeuſe préſomption engage à tout ſoumettre aux lumieres d'une raiſon à la mode. C'eſt un fait dont il faut examiner les preuves : après quoi on ſera obligé de convenir qu'il a pû être, puiſque véritablement il a été.

Veut-on des garants authentiques du Manuſcrit dont le recit eſt tiré ?

Ce n'eſt point un Cartulaire obſcur, un titre ſecret, & caché à deſſein dans des Archives, un écrit poſterieur au fait & fabriqué après coup. C'eſt un Livre de Chœur, un Office public, un Office approuvé par l'Evêque Contemporain, un Office confirmé depuis par M. de Gondy Archevêque de Paris. A la verité il l'abregea, ou plûtôt on l'abregea ſous ſon authorité pour le conformer à la réformation du Breviaire. Mais c'eſt la même hiſtoire, c'eſt le même miracle, ce ſont les mêmes circonſtances, preſque les mêmes mots, & les mêmes phraſes que dans le grand Office. Voilà donc un Manuſcrit reconnu authentique, & approuvé par l'Egliſe de Paris. Ce ſeroit peu pour des Proteſtans & des incredules, ſi les monumens dont nous parlons ne le vérifioient à la poſterité. Veut-on des Auteurs Contemporains qui parlent comme les Manuſcrits de Saint Jean en Gréve & des Billettes? On trouve un Villani, un Saint Antonin, un Bacon, un Gerſon. Quelles autoritez!

Veut-on des témoins oculaires du miracle? On en trouve ici d'irrécuſa-

bles ; la femme qui reçoit l'Hostie dans le vase de bois ; les personnes qui vont prendre le Juif, sa femme, ses enfans, le Juif même qui confesse son crime, & le miracle qui l'aggrave. Témoins desinteressez ; que dis-je ? Interessez la plûpart à nier ou à extenuer le fait, s'il eût pû être caché ou déguisé : le Juif, parce qu'il s'agissoit d'éviter la peine du feu, ou du moins de diminuer son crime & son supplice ; car peut-on imaginer qu'ils eussent déposé, l'une contre un Epoux, les autres contre un pere, tous d'intelligence avec lui pour le faire brûler vif, & pour établir un prodige si favorable aux Chrétiens ? Le coupable meurt impénitent, & sa famille se convertit. Surquoi ? Sur une vision d'imagination blessée ? Y a-t-il de la vrai-semblance ? Mais tout Paris, toute la Cour, tout ce qu'il y avoit alors de gens éclairez & polis, (& il y en avoit grand nombre) auroient-ils été duppes de leurs yeux & de leur imagination ? Se récriera-t-on sur l'ignorance ou la simplicité du siécle ? qu'on s'en rappelle le souvenir : ce siecle éclairé & peu

credule, n'étoit que trop porté, comme le nôtre, à ne rien croire sur la parole.

Veut-on un examen juridique? On en trouve un bien remarquable par la nature du fait, par la situation de l'accusé, & par la qualité des Juges tous gens respectables, l'Evêque à la tête: examen exact dans la procedure, assûré par la confrontation des témoins, & par leur confession unanime, si sérieux enfin qu'il en coûte la vie au coupable.

Veut-on des monumens publics & permanens? Une Eglise des Billettes bâtie dès-lors en memoire de ce miracle; l'Hostie méme conservée durant plus de 400. ans dans la Paroisse de Saint Jean en Gréve; le Temple de cette Paroisse aggrandi considérablement sous Charles le Bel, à cause de l'affluence du peuple qui venoit honorer le miracle de la sainte Hostie; le Tableau antique conservé à Saint Martin des Champs, tant d'autres peintures, de vitraux, d'ornemens, de Calices, & de Croix qui retracent exactement aux yeux tout le détail que nous avons rapporté?

Qu'eſt-ce que tout cela, ſinon, autant de bouches éternelles qui perpetuënt la notorieté publique du miracle. C'eſt peu. Des Religieux fondez & établis dans la maiſon du Juif en vertu de ce prodige. Une Fête ſolemnelle inſtituée pour le celebrer; un Office fait exprès & approuvé par l'Egliſe de Paris; des Indulgences données par des Papes. Que peut-on répondre à de pareils monumens ? C'eſt peu encore. Des actes publics ſe preſentent en foule. La ſeule liſte effrayeroit le Lecteur. Mais quels actes ? Ce ſont des Rois & des Papes Contemporains qui les donnent en ſuppoſant le miracle inconteſtable. C'eſt une ſuite de Papes & de Rois, de Prélats & de Seineurs, de Juges & d'hommes publics; ce ſont des corps entiers qui font ces actes ſucceſſivement, & toûjours en faveur du prodige depuis l'an 1290. Deſorte qu'il n'y a preſque point d'année juſqu'à 1711. qui ne ſoit marquée par quelque acte, ou du moins par quelque autorité reſpectable de quelque Ecrivain celebre tel que le dernier en 1711. C'eſt M. Fleury l'Hiſtorien Eccleſiaſtique, Auteur

peu ſuſpect d'être trop credule en fait de miracles.

Mais ce qu'il y a ici de ſingulier, c'eſt que cet évenement, tout étrange qu'il paroît, n'a jamais été contredit juſqu'à nos jours. Car peut-on appeller contradiction un trait de Satyre des Proteſtans ? Quatre ſiecles n'ont pû en alterer ou en exténuer la moindre circonſtance. Tout ſemble au contraire avoir concouru à en rendre la memoire toûjours récente, & toûjours inconteſtable. Il ne reſtoit plus, pour fermer la bouche aux Proteſtans & aux incredules, qu'à raſſembler & à publier le grand nombre de pieces originales que le tems à reſpectées en faveur de la poſtérité. C'eſt ce qu'à fait le Reverend Pere de Saint René, & l'on peut dire que cela ſeul étoit plus que ſuffiſant, ſans qu'il fût beſoin de mettre en œuvre ces précieux materiaux, & d'en former un corps d'ouvrage auſſi ſolide, que l'a fait nôtre Auteur.

Son Livre eſt diſtribué en quatre parties. Dans la premiere il prépare l'eſprit de ſon Lecteur, 1°. en lui donnant une juſte idée de ce qu'on

entend par miracle, 2°. en rappellant les principes reçûs pour discerner les vrais miracles d'avec les faux, 3°. en rapportant plusieurs prodiges des plus authentiques au sujet de la Sainte Eucharistie, tous tirez des Peres de l'Eglise qui ont vécu dans les treize premiers siecles.

Dans la seconde partie, il expose le fait miraculeux de l'Hostie de Saint Jean en Gréve, & aprés les plus fortes preuves dont nous avons seulement indiqué les principales; il répond aux difficultez que pourront opposer les Hérétiques interessez à détruire ce fait, & les Catholiques peu instruits d'un évenement dont la Religion peut d'ailleurs se passer.

Comme les Freres de la Charité de Nôtre Dame, (Ordre presentement éteint & peu connu,) furent appellez pour honorer dans une Eglise faite exprès, la memoire de ce miracle, il a cru pour donner plus de force & de lumiere à ses preuves, devoir ajoûter un éclaircissement détaillé sur un Ordre, dont le fait en question a tiré le nom de Miracle des

Billettes. C'eſt la matiere de la troiſiéme partie.

La quatriéme enfin contient les pieces originales qui regardent la Sainte Hoſtie, & les Freres de la Charité de Nôtre-Dame.

Tel eſt le plan general de cet Ouvrage. Du reſte, il n'eſt pas poſſible d'entrer ici dans un plus long détail, & il ſuffit de dire que les incredules & les Proteſtans qui voudront jetter les yeux ſur ce Livre y trouveront ou la ſatisfaction ou le dépit d'être convaincus ſans replique ſur le fonds & les circonſtances du fait, à moins qu'ils ne faſſent profeſſion de renoncer ouvertement au bon ſens.

ARTICLE XLII.

NEGOCIATIONS SECRETTES touchant la paix de Munster & d'Osnabrug, ou Recüeil general des Préliminaires, Instructions, Lettres, Mémoires, &c. Concernant ces Négociations depuis leur commencement en 1642. jusqu'à leur conclusion en 1648. avec les Dépêches de M. de Vautorte & autres pieces au sujet du même Traité jusqu'en 1654. inclusivement. Le tout tiré des Manuscrits les plus authentiques; Ouvrage absolument necessaire à tous ceux qui se pourvoiront du Corps Diplomatique ou grand Recüeil des Traitez de Paix, & d'autant plus utile aux Politiques & Négociateurs, qu'il renferme le fondement du Droit Public. 4. Volumes infolio. Faisant en tout 560. feüilles, avec la Table des Pieces, un Avertissement & une Préface Historique. A la Haye chez Jean Neaulme 1725. & se vendent à Paris chez Montalant, Quay des Augustins, & J. Vilette fils, ruë Saint Jacques à Saint Bernard.

C'Est ici un de ces grands Ouvrages qui ne sont gueres faits que

pour remplir les vuides d'une Bibliothéque. Car quel Lecteur aſſez patient pourroit devorer quatre volumes infolio ; où il ne trouve que des Mémoires, des Dêpêches, des Lettres, & des Réponſes, Pieces qui ſe répétent ſouvent elles-mêmes, ſans liaiſon & ſans autre ſuite entr'elles, que celle des dates. Si les Politiques & les Negociateurs ſont abſolument condamnez à lire de pareils Recüeils, ils méritent qu'on les plaigne. Le Libraire n'a cependant rien épargné de tout ce qui pouvoit attirer les yeux du Lecteur. Le Caractere eſt beau, les marges grandes, le papier choiſi. Mais un extrait des faits contenus dans ces pieces ſeroit beaucoup plus utile au Public, & encore plus une Hiſtoire ſuivie qui mettroit ſous les yeux du Lecteur toute la ſuite & tout le détail de ces fameuſes négociations. Telle eſt l'Hiſtoire que le Pere Bougeant Jeſuite va faire mettre inceſſamment ſous la preſſe. Il l'a compoſée à la ſollicitation de feu M. le Premier Préſident de Meſmes, ſur les Memoires de Claude de Meſmes Comte d'Avaux, Plenipotentiaire de

France au Traité de Munster, & sur plusieurs autres Memoires Manuscrits, & Recüeils de pieces qu'il a consultez dans diverses Bibliothéques. Cependant comme nous devons donner au Public la connoissance de tous les nouveaux ouvrages quels qu'ils soient, nous allons lui rendre compte de celui-ci, autant que la nature d'un Recüeil de pieces détachées peut nous le permettre.

A la tête de l'ouvrage, aprés une Table de diverses pieces contenuës dans les deux premiers volumes, on trouve un long Avertissement qui ne fait presque rien au sujet. Dans cet Avertissement, M. le Clerc qui en est l'Auteur, considérant par la déduction d'une longue hypothése la nature de l'homme depuis sa création jusqu'à l'établissement des Empires & des Republiques, examine ce qu'on appelle *le Droit de la Guerre & de la Paix*; & se fondant sur le principe *qu'il ne faut point faire à un autre ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous mêmes*, il conclut que les Princes ont tort d'abuser, comme il font communement, du

droit de la Guerre, en la faisant trop souvent, pour des causes trop legeres, & avec trop d'inhumanité. Cela s'appelle faire un Sermon aux Princes, mais Sermon qu'on leur a déja fait tant de fois, & qui ne les a jamais persuadez. Delà l'Auteur bien moins entraîné par son sujet que par un penchant commun à tous les Protestans, prend occasion d'examiner deux autres questions : sçavoir, *si un Souverain peut prendre les armes contre ses sujets Hétérodoxes, & si des sujets Hétérodoxes peuvent les prendre contre leur Souverain.* Comme c'est un Protestant qui propose la question & qui la décide, on sçait sa décision avant de l'avoir lûë ; mais on sçait aussi combien ce sentiment est injuste & mal fondé, dans les fausses applications que les Protestans font des principes generaux aux cas particuliers, tels que sont les guerres contre les Protestans de Boheme, & les Calvinistes de France, que l'Auteur cite lui-même fort mal à propos ; car la guerre dans ces deux Royaumes n'a point eû pour but de contraindre par la force des armes les Hérétiques à
 chan-

changer de Religion. Ce ſont-là de fauſſes ſuppoſitions des Proteſtans pour avoir occaſion de ſe répandre en invectives, & en déclamations injurieuſes contre les Puiſſances les plus légitimes & les plus reſpectables. Ces Guerres n'ont eû pour but que de contenir les Hérétiques dans le devoir & dans la ſoumiſſion qu'ils devoient à leurs Souverains, de châtier leur révolte, & de réprimer leur audace. Or peut-on ſans vouloir s'aveugler ſoi-même douter qu'une telle guerre ne ſoit juſte & conforme à toutes les Loix divines & humaines? Mais comme cette queſtion eſt entierement hors de ſa place, nous aurions tort nous-mêmes de nous y arrêter. Le reſte de l'avertiſſement contient une expoſition commune de quelques maximes generales de politique, & annonce les diverſes pieces dont tout l'ouvrage eſt composé.

Cet Avertiſſement eſt ſuivi d'une Préface Hiſtorique beaucoup plus utile, & mieux placée. C'eſt un abregé des principaux évenemens depuis le commencement des troubles d'Allemagne en 1612. juſqu'à l'ouvertu-

re de la négociation en 1642. L'Auteur de cette Préface, est, dit-on, le même que celui des Memoires du Comte d'Harrach. Son stile est net & naturel. Il est vrai que l'Auteur manque quelquefois d'exactitude ; mais nous y suppléerons. Cependant comme c'est une Histoire fort abregée dont on ne sçauroit faire un extrait bien exact, nous ne la suivrons que dans les principaux évenemens qu'elle contient.

L'Auteur la commence dès le regne de l'Empereur Mathias. Ce fut sous ce regne qu'on vit naître ce fameux démêlé de la succession de Cléves & de Juliers entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, prétendans à cette succession. Démêlé qui interessa veritablement presque toute l'Europe, comme dit l'Auteur, mais qui ne fut cependant pas, comme il le prétend, *l'origine de la guerre de trente ans qui ne fut terminée que par la paix de Westfalie.* Car quand Maximilien Duc de Baviere & la Ligue Catholique se joignirent à l'Empereur Ferdinand II. pour chasser l'Electeur Palatin de la Bohême ;

quand le Roi de Dannemark & après lui le Roi de Suéde & la France déclarerent la guerre à la Maiſon d'Autriche, il ne fut point queſtion de la ſucceſſion de Juliers, comme on peut voir dans les Manifeſtes de ces Princes, où il n'en eſt fait aucune mention. La choſe eſt d'ailleurs certaine; puiſque l'Electeur de Brandebourg, principal prétendant à la ſucceſſion de Juliers, ne prît preſqu'aucune part à la guerre, que lorſque le Roi de Suéde entra en Allemagne, c'eſt-à-dire, treize ou quatorze ans après la guerre commencée. Enfin tous les Auteurs conviennent que ce fut la révolte des Proteſtans de Bohême qui fut la premiere cauſe de cette longue & cruelle guerre.

Ces rebelles élûrent Frideric V. Electeur Palatin, & le couronnerent Roi de Bohême, tandis que les Hongrois mettoient la Couronne de Hongrie ſur la tête de Betlem Gabor, Prince de Tranſylvanie. Dès que Ferdinand ſe fut fait de ſon côté couronner Empereur, il ſe mit en état de défendre les deux Royaumes dont on vouloit le dépoſſeder. Le Duc de Ba-

viere, zélé défenſeur de la Religion Catholique, ſe ligua avec lui; & mit dans le même parti tous les Princes qui compoſoient la Ligue Catholique. L'Electeur de Saxe, tout Proteſtant qu'il étoit, entra dans la même conſidération par des vûës d'intérêt. Le Duc de Baviere marcha lui-même à la tête d'une puiſſante armée; & s'avança juſques auprès de Prague, où ſe donna cette fameuſe bataille de Veïſſemberg, qui décida la querelle par la défaite entiere & la fuite de Frideric, & par la réduction de toute la Bohême à l'obéïſſance de Ferdinand. L'Auteur dit que le Duc de Baviere fit avancer l'armée de la Ligue, & que ce furent les Comtes de Tilly & de Bucquoi qui livrerent la bataille & la gagnerent: mais il ſe trompe; car c'étoit le Duc de Baviere qui commandoit l'armée en perſonne, ayant ſous lui le Comte de Tilly pour Lieutenant Général, tandis que le Comte de Bucquoi commandoit en chef les troupes Impériales.

Le Comte de Mansfeldt après avoir ſoutenu pendant quelque-tems en Bohême les reſtes du parti de Fride-

ric, ſe retira dans le Palatinat, pour le défendre contre les Bavarois & les Eſpagnols. Chriſtian Duc de Brunswick ſe joignit à lui, & tous deux firent la guerre avec des ſuccès différens ; car Mansfeldt acquit beaucoup de gloire, quoiqu'il fit ſouvent des pertes, & qu'il fut obligé enfin d'abandonner le Palatinat ; au lieu que Chriſtian de Brunswick ne fit que d'horribles dégats qui le rendirent odieux à toute l'Allemagne. L'Auteur s'eſt encore mépris dans cet endroit, lorſqu'il dit que l'Empereur oppoſa à ce Prince une armée ſous la conduite du Prince d'Anhalt ; il devoit dire du Comte d'Anholt. Il devoit dire encore que Chriſtian & Mansfeldt furent battus à Fleurus, & non pas à Floriac. Le mot Latin *Floriacum* l'a apparemment trompé.

Après tant de victoires & d'heureux ſuccès, Ferdinand ſe vit maître abſolu de l'Allemagne ; mais de ſi grandes proſpéritez lui attirerent de nouveaux ennemis. Le Roi d'Angleterre, Beau pere de l'Electeur Palatin, après beaucoup de négociations inutiles, prit les armes contre la

Maiſon d'Aûtriche, c'eſt à-dire, leva quelques troupes qu'il envoya aux Generaux Proteſtans qui ſoutenoient encore la guerre entre l'Empereur & le Duc de Baviere ; car ce fut où aboutit tout le reſſentiment de ce Prince. Ce fut auſſi alors qu'il rompit le mariage projetté entre le Prince de Galles ſon Fils & l'Infante d'Eſpagne. „ Pluſieurs Auteurs, dit nôtre Hiſto- „ rien, qui ignoroient les veritables „ cauſes qui empêcherent ce maria- „ ge, ont crû que c'étoient les An- „ glois qui s'y étoient oppoſez. Mais „ voici le veritable état de la choſe, „ ſelon les Memoires du Comte Duc „ d'Olivarés, premier Miniſtre du „ Roi Catholique, qui ſont en Ma- „ nuſcrit & corrigez de ſa propre „ main dans le Cabinet du Marquis „ Del Carpio “. Ce debut ſemble annoncer quelque anecdote ſecrette & bien ſûre, l'Hiſtorien qui la croit telle, ſe flâte qu'on lui en ſçaura gré. Le Lecteur en jugera.

„ Tout le monde, dit l'Auteur, „ croyoit fermement que ce Prince „ étoit déja au comble de ſes ſou- „ haits, & même il ne s'excuſoit en

» aucune façon d'en recevoir les com-
» pliments ; lorſque l'Infante , à qui
» cette Alliance ne plaiſoit point ,
» quoique la Perſonne du Prince ne
» lui fut pas deſagréable, eut ſon re-
» cours au Comte Duc pour en em-
» pêcher la concluſion. Vers les dix
» heures du ſoir elle paſſa de ſon ap-
» partement dans celui du Comte
» Duc, qui étoit à la Cour, ayant le
» viſage couvert d'une cappe de gaze
» que les Eſpagnols appellent *Iſlan.*
» Elle l'attendit dans une petite Gal-
» lerie, qu'on y appelloit la *Chambre*
» *obſcure*, qui ſéparoit l'appartement
» du Roi de celui du Favori. Il ſe re-
» tiroit du premier pour paſſer au ſien
» lorſqu'elle l'aborda , & lui dit :
» *Je vous attends ici , quoique ce ſoit*
» *à une heure indûë , pour vous parler*
» *ſoit en ſœur de vôtre Maître , le Roi*
» *Monſeigneur & mon Frere , ſoit en*
» *fille de condition qui cherche la pro-*
» *tection d'un Cavalier. Je vous prie ,*
» *je vous conjure que la Negociation*
» *de mon Mariage avec un Prince Hé-*
» *rétique ſoit rompuë. Car autrement je*
» *ſuis entierement réſoluë de me mettre*
» *dans le Cloître* de las Deſcalzas Rea-

„ les, *ou dans* l'Incarnation. *C'est à*
„ *vous, Comte, de considerer presente-*
„ *ment ce que vous me devez, ou en*
„ *qualité de sœur de vôtre Roi, qui vous*
„ *fait une déclaration de cette nature,*
„ *ou en qualité de personne de mon*
„ *Sexe qui implore vôtre assistance.*
„ Le Comte Duc étonné de cette ré-
„ solution, n'en pouvoit prendre lui-
„ même aucune sur le champ. Il se
„ contenta de lui dire : *Madame, je*
„ *vous considere comme sœur de mon*
„ *Roi, & comme personne de vôtre*
„ *Sexe. Je sçais bien que la résolution*
„ *que nous pouvons prendre pour témoi-*
„ *gner à Vôtre Altesse, mon respect*
„ *sera la cause de ma ruine, & qu'elle*
„ *apportera peut-être plusieurs maux*
„ *à nôtre commune Patrie ; mais le dé*
„ *en est jetté, je ferai mon possible pour*
„ *témoigner à Vôtre Altesse, que je ne*
„ *suis pas indigne du nom de son sujet,*
„ *ni du nom de Cavalier* ". Il appelle aussi-tôt son confident. Le résultat fut, qu'on proposeroit au Prince Charles des conditions si avantageuses pour la Religion Catholique, qu'il ne pourroit pas les accepter. Philippe IV. y donna aussi-tôt les

mains, & la chose réüssit. Le Mariage fut rompu, & le Prince s'en retourna en Angleterre. Si les Memoires du Comte Duc d'Olivarés sont chargez de pareilles anecdoctes, il y a lieu de douter qu'ils fassent fortune dans le Public. Car celle-ci a tout l'air d'une Fable de Roman. Il est bien plus vrai-semblable, pour ne pas dire qu'il est certain, que la cause de la rupture de ce mariage, fut que Philippe ne l'avoit jamais voulu sincerement, & qu'il n'en avoit paru accepter la proposition que pour amuser le Roi d'Angleterre, & l'empêcher de prendre les armes contre l'Empereur & contre l'Espagne, même en faveur du Prince Palatin son Gendre.

Le Roi d'Angleterre, malgré sa déclaration, ne fit que de foibles efforts, la Maison d'Aûtriche fut toûjours victorieuse : le Roi de Dannemark entra en Lice après lui, & quoique plus habile & plus courageux, il ne fut pas plus heureux. Mansfeldt & Christian de Brunswick furent battus, le Roi de Dannemark fut défait lui-même, & re-

poussé jusques dans ses États, il fut obligé de demander la paix que Ferdinand lui accorda. La guerre de Mantouë succeda à celle d'Allemagne, & attira pendant quelque-tems de ce côté-là l'attention de Ferdinand, du Roi de France, & du Roi d'Espagne. L'Auteur dit que le Duc de Savoye & le Duc de Nevers prétendoient l'un & l'autre au Duché de Mantouë, c'est une méprise ; car le Duc de Savoye ne prétendit jamais qu'au Marquisat de Montferrat.

Aussi-tôt après un nouvel ennemi, parut sur la Scene, beaucoup plus redoutable que les précédens. Ce fut Gustave Adolphe Roi de Suede. Il faut encore ici suppléer une erreur de compte échappée à l'Auteur ; il dit que la France dans le Traité d'Alliance qu'elle fit avec Gustave, promit de lui donner tous les ans quarante mille Richsdales, il devoit dire quatre cens mille. La ressemblance des mots Latins *quadringenta* & *quadraginta*, l'aura peut-être trompé. Tout le monde sçait les victoires éclatantes que Gustave remporta dans l'Allemagne, une mort prématurée vint tout à coup

l'enlever au milieu de ſes triomphes, & peu de tems après la Suéde qui avoit mis la Maiſon d'Aûtriche à deux doigts de ſa ruïne, ſe vit elle-même ſur le point de ſuccomber avec tout le parti Proteſtant. La France la ſauva dans ces circonſtances, en prenant à ſon tour les armes contre la Maiſon d'Aûtriche. La détention de l'Electeur de Tréves par les Eſpagnols en fut le prétexte, & le veritable motif fut de ſoutenir le parti opposé à la Maiſon d'Aûtriche. L'Hiſtoire de cette guerre eſt ſi abregée dans l'Auteur, que nous n'entreprendrons point de l'extraire. La ſuite de la Préface qui regarde les negociations, n'eſt gueres plus ſuſceptible d'extrait. L'Auteur y rapporte d'abord le Traité Préliminaire qui ſe fit à Hambourg, pour régler la forme ſelon laquelle on traiteroit de la paix generale, les divers ſaufconduits qu'on donneroit aux députez des differens partis, les lieux où ſe tiendroit le congrès, & le jour où il devoit commencer, c'étoit le 10. de Juillet de l'année. 1643. On attendoit ce jour avec une extrême impatience; mais ce fut inutilement,

divers obstacles retarderent l'ouverture du congrès. Cependant la guerre continua toûjours avec le même acharnement de part & d'autre, & avec beaucoup de desavantage pour la Maison d'Aûtriche, qui fit successivement plusieurs pertes considerables, par les victoires de Torstenson General des Suédois, du Marechal de Guebriant, du Duc d'Enguyen, & de divers autres fameux Generaux qui se signalerent dans cette guerre. Voilà ou finit la Préface Historique, renvoyant le détail de l'Histoire des Negociations aux pieces mêmes qui composent ces quatre volumes.

On ne doit pas attendre de nous que nous rendions compte de toutes ces pieces dont le nombre est infini, & les sujets tous differens. Ainsi nous nous contenterons de copier ici ce qui en est dit dans un Avertissement du Libraire. » Le premier Tome contient des Memoires & Instructions » sur les intérêts de la France & de » ses Alliez, & les éclaircissemens » des difficultez qui peuvent se rencontrer à la négociation de la paix » generale ; avec les Préliminaires

» pour la paix de Munſter & d'Oſna-
» brug , contenant une infinité de
» pieces très-curieuſes, comme plein
» pouvoirs , Inſtructions , Memoi-
» res, Lettres, Diſcours ſur les inté-
» rêts des Princes, & ſur les manieres
» de traiter une bonne paix & dura-
» ble, &c. depuis l'an 1642. juſqu'à
» 1645. incluſivement.

» Le ſecond Tome contient les Let-
» tres, Mémoires & Inſtructions ſe-
» crettes de la Cour de France, du
» Roi & de la Reine Regente, du
» Cardinal Mazarin, & du Comte de
» Brienne à MM. les Plenipotentiai-
» res de France à Munſter en 1644.

» Le troiſiéme Tome contient les
» Lettres, Memoires & Inſtructions
» ſecrettes de la Cour de France à ſes
» Plenipotentiaires, avec les Répon-
» ſes, Lettres, & Memoires de ces
» Plenipotentiaires à la Cour pen-
» dant l'année 1646. ces pieces
» avoient déja été imprimées en 1710.
» mais elles ſont ici plus completes;
» & il y en a un grand nombre qui
» n'avoient pas encore été publiées,
» avec beaucoup d'autres Memoi-
» res curieux de differens Miniſtres

» au ſujet deſdites negociations en
» 1646.

» Enfin le quatriéme Volume eſt
» composé de la Negociation du
» Comte d'Avaux à Oſnabrug, pour
» terminer les differends entre l'Em-
» pereur, le Roi de Suéde, les Elec-
» teurs & Princes de l'Empire, de-
» puis Janvier juſqu'en Avril 1647.
» avec un grand nombre d'autres pie-
» ces toutes ſemblables à celles des
» volumes précedens, écrites dans le
» cours des années 1647. 1648. &
» 1649. & enfin les dépêches de M.
» de Vautorte écrites à M. le Cardi-
» nal Mazarin & au Comte de Brien-
» ne depuis l'an 1645. juſqu'en 1654.
» incluſivement.

La nature de ces pieces & leur ſtile auquel on n'a pas touché convaincront aiſément le public qu'elles ſont originales & authentiques. Par cet endroit elles ſont veritablement précieuſes, puiſque ce ſont autant de monumens certains de l'Hiſtoire de Loüis XIII. & même de toute l'Europe, pendant le cours de pluſieurs années. Si leur multitude étonne les Lecteurs, leur authenticité fera beau-

coup de plaisir aux Auteurs qui entreprendront d'écrire l'Histoire de ce tems-là. Peut-être même ceux-ci se plaindront-ils qu'il manque encore beaucoup de pieces à ce Recüeil; car il en manque en effet, sur tout pour ce qui regarde le Traité Préliminaire. Mais le Public n'y perdra rien, parce que le Pere Bougeant les donnera à la fin de son Histoire. On trouvera peut-être encore à redire qu'on n'ait point ajoûté quelques notes à certaines pieces pour en donner l'intelligence. Tel est le discours qui est au commencement du premier volume, pour prouver par divers exemples que la qualité d'Ambassadeur & de Plenipotentiaire n'est point incompatible avec la dignité de Cardinal. Le Lecteur ignore le rapport que cette Dissertation a au Traité de Munster où il n'y eut aucun Cardinal, si on ne l'avertit que le Cardinal Mazarin fut pendant quelque-tems destiné par la Cour de France à faire la fonction de Plenipotentiaire à Munster; & que ce fut pour justifier ce choix, qu'on fit le discours dont il s'agit. Telle est encore la fin de la Harangue du Comte

d'Avaux, aux Etats Generaux des Provinces-Unies. On ne ſçait à quel propos cette piece ſe trouve inſérée dans le recüeil, à moins qu'on n'avertiſſe le Lecteur que cette partie de la Harangue du Comte d'Avaux déplût infiniment aux Etats, & aigrit leurs eſprits contre la France dans un tems où cette Couronne les ménageoit beaucoup pour le ſuccès du Traité de Munſter. Au reſte, la Harangue entiere du Comte d'Avaux eſt ſi belle & ſi éloquente, qu'on eſt ſurpris de n'en trouver que la fin dans un Recüeil où il y a un grand nombre de pieces beaucoup moins utiles & moins intereſſantes. Peut-être, que comme le Comte d'Avaux y fait ſentir avec force les obligations eſſentielles que la Hollande avoit à la France, le Libraire aura voulu ménager ſa nation en omettant cette piece, dont la lecture mettroit dans un trop grand jour le peu de reconnoiſſance que les Provinces-Unies firent paroître au Traité de Munſter envers la France. Ces omiſſions après tout ſont peu conſiderables, & ne doivent pas faire tort à un ouvrage

aussi important que celui-ci. Il faut penser la même chose de quelques pieces qui se répetent, comme sont entr'autres les diverses listes des noms des Plenipotentiaires de Munster & d'Osnabrug, dont aucune n'est d'ailleurs bien exacte. Le public doit, au contraire sçavoir beaucoup de gré à l'Editeur du soin qu'il a eû de mettre à la tête de chaque piece, & aux marges un abregé exact de tout ce qu'elles contiennent, & de la peine qu'il a prise de traduire en François un nombre infini de pieces Latines, Allemandes, Espagnoles & Italiennes. Voilà tout ce que nous dirons de ce grand ouvrage; & nous finirons cet extrait en avertissant le public que ceux qui auront l'Histoire que le Pere Bougeant va faire imprimer, pourront se passer de ce Recüeil, parce qu'il ne contient que les Memoires sur lesquels il a travaillé & dont il rapporte suffisamment tout les faits; au lieu que ceux qui acheteront ce Recüeil & qui voudront en faire usage, pour s'instruire de la suite de l'Histoire ne pourront se passer de celle du Pere Bougeant, parce qu'el-

le expoſe dans un recit ſuivi & lié, avec toutes leurs circonſtances & leurs motifs, les faits que ce Recüeil ne preſente que confuſément répandus dans un nombre infini de pieces ſans ſuite & ſans liaiſon.

ARTICLE XLV.

CHYLOLOGIA HISTORICO-Medica, &c. C'eſt à-dire, *la Chylologie ou conſideration Phyſique, Medecinale, & Civile ſur la Chylification & le ſuc nourricier, &c. Par M. Martin Schurigius Phyſicien de Dreſde. A Dreſde 1725. in 4°. pp. 912. ſans compter la Table.*

CEt ouvrage, ſans autre diviſion que celle qu'un fort long titre annonce, procede par chapitres étendus que l'Auteur a coupez en Articles aſſez courts, dont le ſujet eſt expliqué à la marge. Le premier chapitre traite de la faim, & ſur tout de la faim immoderée, dont il y a trois eſpeces. *La faim augmentée*, telle que l'ont ceux qui relevent de maladie: *La faim canine* que rien ne peut raſ-

ſaſier & qui eſt accompagnée de vomiſſemens : enfin la *Boulimie* ou faim de bœuf qui n'eſt pas ſi continuë, mais qui revient par intervalles, & qui, ſi elle n'eſt d'abord ſatisfaite, eſt ſuivie de foibleſſes & de Syncopes.

La faim en général eſt cauſée, ſelon l'Auteur, par le fluide du ventricule qui pince en quelque ſorte & irrite les petites fibres de la tunique nerveuſe, & imprime aux eſprits qui rempliſſent ces fibres des mouvemens d'ondulation, & comme de ſubſultation d'où réſultent des contractions & des convulſions dans l'eſtomach, qui cauſent le ſentiment de la faim. Pour la faim canine, l'Auteur l'attribuë à l'acidité extraordinaire de ce ſuc du ventricule ; & il cite d'autres traits qui ſemblent prouver que cette rage de l'eſtomach procede auſſi ſouvent d'une acrimonie urineuſe, bilieuſe, & alcaline ; & c'eſt-là auſſi, ſelon lui, la cauſe de la *Boulimie*. Les vers du ventricule ou des inteſtins cauſent auſſi la faim canine & la Boulimie ; il y en a même bien d'autres cauſes, comme le relâchement du *Pylore*, une trop longue diéte, &c. On a quel-

quefois trouvé un double ventricule dans des personnes naturellement voraces. La neige ou le simple froid, lorsqu'on y est long-tems exposé, rendent famélique. L'Auteur parle de tout cela assez au long, pour que ceux qui voudroient traiter méthodiquement le même sujet, y trouvent tous les materiaux necessaires, & peut-être aussi les inutiles. Ce qu'il y a de bon c'est que l'Auteur procede par faits & par exemples: au reste, il ne faut pas croire qu'il oublie les grands bûveurs: anciens & modernes qui se sont rendus fameux par leur intempérance, l'Auteur en donne la longue legende, & sa bonne patrie l'Allemagne lui fournit les principaux Acteurs.

Le second chapitre traite dans le même goût & avec la même étenduë de l'appetit déréglé & monstrueux qu'il appelle *Pica* & *Malacia*, comme qui diroit envie de femme grosse: parce qu'en effet, les femmes en cet état y sont plus sujettes que les autres, quoiqu'il ne laisse pas d'y avoir des hommes sujets à ces caprices d'estomach. M. Schurigius attribuë cette

maladie qu'il traite de delire & presque de frenesie à une foiblesse d'esprit, à une erreur d'imagination, à un vice de cerveau, autant ou plus qu'à des cruditez & à des indigestions, l'esprit même & l'imagination pouvant occasionner souvent ces cruditez & les diverses intempéries des humeurs. Les exemples qu'il en donne en grand nombre prouvent mieux que tout autre chose la foiblesse de l'esprit humain qui est capable des plus grands travers. L'un se nourrit de sable, de craye, de cendres, de chaux, de plâtre, de charbons, l'autre de poix, de cire, de graisse, de suye, de poivre, de canelle, de sel, de vinaigre. Il y en a qui ne trouvent rien de plus délicieux qu'une araignée, un Scorpion, un crapaut. Il n'y a rien en un mot dans la nature des choses, quelque disproportion qu'il ait avec nôtre température, & avec le goût général, que ces goûts particuliers ne puissent rendre agréables & même exquis pour ceux qui en sont atteints. Il y a bien des remedes pour les guerir, mais le plus sûr est celui qui détrompe l'imagination; en

la trompant de nouveau avec quelque adreſſe.

Le troiſiéme Chapitre traite des dégoûts, des averſions, des antipathies pour certains aliments. Monſieur Schurigius, qui ne s'arrête pas à la ſurface, n'eſt pas trop content de ces Philoſophes Méchaniciens, qui pour expliquer ces antipathies & ces dégoûts ont recours à des diſconvenances generales & vagues d'atomes & de pores qu'ils n'expliquent jamais en détail. Pour lui il eſt convaincu que la plûpart de ces averſions viennent principalement de l'eſprit & de l'imagination; & c'eſt avec beaucoup de vrai-ſemblance qu'il en recherche les premieres cauſes dans la premiere enfance, & dès le ventre de la mere. Ces choſes pour leſquelles nous avons une averſion naturelle, nous ont été preſentées dans un point de vûë terrible, triſte, fâcheux dans ces premiers inſtants que nôtre foibleſſe, & la délicateſſe de nos organes rendent déciſifs pour une infinité d'habitudes bonnes & mauvaiſes, qu'il n'a plus été en nôtre pouvoir de changer, lorſque la raiſon eſt venuë, mais trop tard,

nous donner quelque retour & quelque empire ſur nous-mêmes ; tant il importe aux parents de profiter de ces commencemens pour ſemer dans l'eſprit & même dans le tempérament de leurs enfans , tout ce qu'ils peuvent ſouhaiter d'en recüeillir dans la ſuite. Nôtre Auteur donne mille exemples de gens qui n'ont pû ſouffrir le pain, la viande , la volaille , le gibier , tel gibier , la perdrix , telle volaille , telle , &c. Or ces averſions vont quelquefois juſqu'à la pamoiſon , à la folie , à la fureur. On a vû des gens tomber en foibleſſe à la vûë , à la ſenteur d'une pomme de Calleville , ou même en y penſant , en entendant parler. Il y en a qui pendant la ſaiſon des Roſes ſont entûmez, caterreux, tout malades.

Ce qu'il y a de ſingulier , c'eſt que tel aimera l'eau-roſe , que la Roſe même jettera en convulſion : tel aura beſoin de fortes medecines pour être purgé , qui le ſera ſuffiſamment en paſſant devant la boutique d'un Apoticaire : tel reſiſtera à l'émétique, que la ſimple pouſſiere des Livres malmenera violemment. On croit

rire quelquefois en disant qu'il n'y a qu'à diriger son intention en prenant du Thé, du Caffé, du Chocolat pour en éprouver tel ou tel effet ; il est pourtant vrai qu'il y a des personnes & des momens où la vivacité de l'imagination l'emporte sur l'effi acité specifique des drogues dont la vertu est le moins indéterminée.

C'est un fait constant & avéré qu'il y a des gens que l'ail, l'oignon, le fromage incommodent réellement jusqu'à renverser leur estomach ou à alterer leur tempérament s'ils sçavoient qu'il y en a de mêlez dans ce qu'ils mangent, & qui ne le sçachant pas en mangent gaiment & s'en portent mieux. Ceux qui sont incredules là-dessus, parce qu'ils le sont sur tout ce qu'ils ne comprennent pas, traitent tout cela de vision, de folie, d'imagination : mais ils ne sçavent pas qu'en leur accordant que c'est folie & imagination, on peut leur soutenir que la chose n'en est pas moins réelle : l'imagination réalise bien des choses ; on vit & on meurt d'imagination, on peut bien en être réellement malade. Si les hommes n'étoient

que de pures machines, les choſes qu'ils prennent n'agiroient ſur leur corps que par leur contact, leur figure, leur mouvement, par leurs proprietez purement méchaniques, en un mot; mais un corps uni à un eſprit, mû, agité, modifié ſans ceſſe par cet eſprit, ne reçoit pas ſi paſſivement l'action des autres corps, qu'il ne l'altére le plus ſouvent, & ne la modifie: auſſi les Medecins habiles & experimentez s'informent avec autant de ſoin des paſſions, du caractere & des ſituations d'eſprit de leurs malades, que de tout autre choſe: il faut même croire qu'avec le tems ils porteront encore plus loin leurs recherches à cet égard, lorſque debaraſſez des préjugez d'une Phyſique trop corpuſculaire, ils auront vû de plus près juſqu'à quel point les eſprits influent dans le méchaniſme des corps, & à plus forte raiſon des corps qu'ils affectent de près.

Le Chapitre quatriéme n'eſt ni moins curieux ni moins inſtructif; il traite de l'abſtinence, c'eſt-à-dire, de celle qui eſt longue & peu ordinaire; car nôtre Auteur aime un peu le mer-

veilleux, ce qui cependant ne l'écarte pas autant du vrai que le croiroient des esprits superficiels que la moindre chose qu'ils n'ont point vûë jette dans des extases. L'usage des choses grasses & visqueuses émousse l'appetit en relâchant les fibres de l'estomach, & en embarrassant l'acide qui le picote : le tabac en fumée est aussi un des meilleurs préservatifs contre la faim; les Indiens, sur tout ceux de l'Amerique avec ce secours passent fort bien les huit & les quinze jours sans manger. L'Ecriture Sainte fournit d'abord à nôtre Auteur plusieurs exemples de longues diétes, mais il n'en trouve pas moins dans les Histoires Profanes: plusieurs de ces derniers peuvent tenir du miracle; on en trouve même d'assez avérez dans la vie de plusieurs Saints, mais il y en a aussi qui paroissent fort naturels. De soi une longue diéte n'est pas une chose impossible. De petits insectes d'un tempérament molasse & infiniment délicat, passent bien les mois & les années entieres pendant leurs transformations sans prendre aucune nourriture : c'est-là un fait constant en Physique depuis

Goedart, dont les obſervations en ce point ont été confirmées par tous ceux qui en ont fait après lui de ſemblables, comme *Rhedi*, *Swammerdam*, &c.

Pour ce qui regarde les hommes, il paroit 1°. qu'il y a des maladies particulieres, dont tout l'effet eſt de leur inſpirer un dégoût entier pour toutes choſes, mais qui en même-tems arrêtent les tranſpirations & les excrements d'où réſulteroit une mort certaine en peu de tems. Les hommes ne connoiſſent pas trop de quoi ils ſont capables; ſi c'étoient encore une fois de pures machines, il leur faudroit un certain degré de mouvement, un certain nombre de parties; il faudroit les remonter à telle heure, à tel moment précis, comme une montre: mais il regne dans leur mecanique même, dans leur conſtitution, dans leurs fonctions, dans tout leur ſyſtême une certaine ſoupleſſe, une certaine liberté qui leur permet de ſe balancer en quelque ſorte au-delà de certaines bornes, & de donner même aſſez ſouvent ſans danger, au moins preſent, dans les extrémitez,

A force de manger & de boire on ſe rend le boire & le manger neceſſaires ; mais quand on ſçait ſe commander à ſoi-même , on peut ſe réduire à une médiocrité ſurprenante , témoin le célébre *Cornaro*, témoin les milliers d'exemples que cite M. Schurigius d'après ſes propres obſervations, & celles de bien d'autres Auteurs, Hiſtoriens, Medecins, la plûpart gens dignes de foi , & qui parlent de ce qu'ils ont vû. Actuellement on cite deux perſonnes l'une en Hollande, l'autre en Allemagne qui paſſent les trois & les quatre mois ſans rien prendre. Ne ſortons pas même des environs de Paris : tout le monde parle du Religieux de Saint Denis qui paſſe l'Avent & le Carême , ou même un beaucoup plus long-tems ſans autre nourriture que celle qu'il prend tous les jours en diſant la Meſſe. Il peut y avoir, & il y a effectivement ſouvent de la ſupercherie dans toutes ces ſingularitez ; & M. Schurigius cite de pareils tours d'adreſſe ; mais il n'y a que ceux qui n'ont rien examiné qui puiſſent les nier toutes ; elles ne ſont pas même ſi rares qu'on le diroit bien.

Aprés ces Préliminaires qui occupent bien le tiers de ce gros volume, Monsieur Schurigius semble se raprocher un peu plus de la *Chylification* dans le chapitre cinquiéme où il traite de l'*Oesophage* & de la *Déglutition* ; il parcoure tout ce qui regarde la mastication, le broyement des aliments, la salive qui s'y mêle, les glandes qui expriment cettte salive, soit dans la bouche, soit dans l'œsophage, le mouvement peristaltique & libre de cet œsophage; il recherche sur tout avec soin les causes pourquoi dans certaines maladies on avale plus facilement les solides que les liqueurs, quoi qu'en état de santé & dans la plûpart des maladies, on avale plus facilement les liquides que les solides; les raisons qu'il en donne d'aprés un grand nombre d'Auteurs, sont peut-être moins vrai-semblables que celle-ci : l'œsophage retreci & devenu roide serre trop les aliments, les solides resistent à son effort, & ne lui échappent pas quand il les a une fois embrassez, mais les liquides glissent, se divisent, & lui échappent étant trop pressez. Aprés un grand

détail & beaucoup d'exemples, des maladies internes & externes qui empêchent la Déglutition Monsieur Schurigius parcourt les maladies & les cas singuliers & merveilleux de ceux qui avalent des os, des arêtes, des aiguilles, des épics de bled, des plumes, des cordes, des sang-suës, des viperes, des grenoüilles, des clouds, des pieces de monnoye, des ciseaux, &c. en particulier il y a bien de la doctrine sur les mangeurs de couteaux, ou *cultrivores*, sur les *vitrivores* ou mangeurs de verres ; sur les *lapidivores* mangeurs de pierres, enfin sur les *cumetivores* ou gens qui mangent tout, ou qui n'ayant du goût pour rien, en ont également pour toutes choses : entr'autres il parle d'un certain *Lazare* qui sans goût ni dégoût mangeoit indifférement froid, chaud, liquide, solide, amer, doux, gras, maigre, bois, cuir, papier, oiseaux en plume, rats, &c. Enfin il parle des déglutitions magiques, & la premiere qu'il rapporte tout d'un coup pour ne tenir pas son Lecteur curieux en suspens, est d'un Magicien de Venceslas Roi

de Bohëme, qui voyant un autre Magicien d'un Electeur de Baviere qui se préparoit avec sa troupe à faire des tours, s'approcha de lui la bouche ouverte & l'avala avec tous ses gens, ses machines & son théâtre, & puis alla tout de suite le rendre dans un bassin voisin plein d'eau, à la vûë de tout le monde, ce qui rendit le pauvre Magicien du Duc de Bavière fort sot. Les *Pyrophages* mangeurs de feu, les *Venenivores* mangeurs de poison couronnent ce beau détail.

Le sixiéme chapitre traite enfin du *ventricule* de l'estomach, & de la *Chylification*. Le ventricule n'est pas si necessaire à la vie qu'on n'ait trouvé des personnes de quarante ans qui n'en avoient point, & en qui le *Duodenum* un peu étendu en faisoit les fonctions. D'un autre côté il y en a d'autres en qui on trouve deux, trois, & quatre ventricules, d'autres qui l'ont fort petit, & d'autres fort grand, notre vie & notre mécanique ne consiste pas dans un indivisible, & l'Auteur de nôtre être n'est pas un automate de la façon de Spinosa qui n'ait

point eû à choiſir entre diverſes ſtructures toutes auſſi bonnes l'une que l'autre ; d'autant plus que ce n'eſt pas la ſeule partie du corps où l'on remarque ces diverſitez, & cette liberté du choix de ſtructure. Sur la digeſtion, l'Auteur faiſant ſans doute reflexion que tout étant dit pour & contre, il ne reſtoit plus qu'à adopter tous les ſentimens & à les concilier, a pris ſagement ce parti d'après *Elie Camerarius*. Il n'y a gueres de matiere de Medecine & de Phyſique qu'un ſyſtême judicieux de conciliation ne pût fixer en dernier reſſort; mais chaque Auteur veut l'être, & les Sçavants ne ſont pas prêts de convenir qu'ils ont tous également raiſon.

Les Chapitres ſuivants juſqu'au quinziéme, traitent toûjours fort au long, & en compilant aſſez clairement & aſſez méthodiquement les ſentiments des Auteurs, & les exemples, du vomiſſement, des inteſtins, des excrements, des choſes extraordinaires trouvées ou ſorties des inteſtins, & ſur tout fort amplement, & fort doctement ſur le *ſter-*

rus de l'homme, & des diverſes bêtes brutes. Les queſtions Medico-Civiles qui ſont la matiere du quinziéme Chapitre, qui eſt le dernier, regardent les Medecins & les Caſuiſtes; mais ce n'eſt que dans de pareils Livres que la bienſéance permet de les lire ou de les agiter.

ARTICLE XLVI.

RERUM ITALICARUM Scriptores ab anno Æræ Christianæ D. ad M D. quorum potissima pars nunc primùm in lucem prodit ex Ambrosianæ, Estensis, aliarumque insignium Bibliothecarum codicibus. Ludovicus-Antonius Muratorius Sereniss. Ducis Mutinæ Bibliothecæ Præfectus collegit, ordinavit ac Præfationibus auxit, &c. C'est-à-dire : Recueil des Ecrivains qui ont travaillé sur l'Histoire d'Italie depuis l'an 500, jusqu'à l'an 1500. Par Monsieur Muratori &c. six volumes in folio *Médiolani ex Typographiâ Societatis Palatinæ in Regia Curia* MDCCXXIII.

IL n'y a point de travail plus équivoque que les collections ; presque toûjours exposées à se trouver dans l'estime publique, ou beaucoup au dessus, ou beaucoup au dessous de ce qu'elles valent. Plusieurs sçavants d'un mérite distingué, & dont une entreprise, qui se borneroit à un re-

cueil ordinaire d'Anciens manuscrits, ne seroit pas digne, concourent généreusement à faire de celui-ci l'ouvrage le plus exact, le plus fini, & le plus magnifique qui ait paru en ce genre. La République des Lettres n'en sçauroit moins attendre aux seuls noms de Monsieur *Muratori*, Bibliotequaire du Duc de Modene; de M. Argelati, Proviseur de la Bibliotheque de l'Empereur à Milan de M. M. Sassi, de M. Bianchi; & généralement de toute la noble & illustre Societé Palatine de Milan. M. M. *Muratori*, & *Argelati* en ont conçu & préparé le projet. On l'a jugé si considérable, si utile, & en particulier si glorieux à l'Italie, dès les premiers ouvertures qu'ils en ont faites, qu'ils ont eû la consolation d'y voir entrer les personnes qui étoient les plus propres à les y animer & à les y soutenir, Le Comte de *Colloredo*, Gouverneur du Milanez; l'Ancien Archevêque de Valance, D. *Folch de Cardonne*, Ministre; l'Empereur même, Prince qui par connoissance & par goût, autant que par la douceur de son gouvernement & par les effets de sa protec-

tion, contribue personnellement à la perfection des Sciences & des Arts.

On apprendra les particularités qui concernent cette édition dans l'avertissement de M. *Argelati*, & dans la Préface générale de M. *Muratori*, deux exellentes Piéces qui sont à la tête du premier volume. Monsieur *Muratori*, à qui le nouveau Recuëil est nommément attribué, explique plus en detail ses intentions, & les raisons de l'arrangement qu'il a suivi.

Il y avoit dejà long-tems que zélé & attentif sur ce qui touche l'honneur de son païs, qu'il honore lui-même par de si beaux endroits, il envioit à l'Allemagne, à la France, à l'Espagne, à l'Angleterre, à la Normandie même, & à quelques autres Nations l'avantages qu'elles ont de trouver chacune dans un recuëil la suite complete, ou une ample partie de leurs Histoires. C'est comme on sçait, l'important service que M. M. *Frecher Lindenbrog*, *Leibnits*, *Pithou*, *Du chêne*; que les PP. *Sirmond*, *L'Abbe d'Achery*; que *Schott*, *Savile*, *Campden*, *Grotius* & d'autres ont rendu à la litterature. Si l'Ancienne Ita-

lie ne produit rien de semblable en sa faveur; elle en est bien dédommagée par le Caractére des Ecrivains qui l'ont illustrée : ils sont si connus & si répandus, qu'il n'y a point de Bibliotéque, où le soin qu'on a de leur y donner place & de les ranger ne leur tienne lieu d'une veritable collection. Il n'en est pas ainsi de l'Italie, depuis la triste époque de la décadence de Rome, qui avoit fait sa grandeur, ses Historiens trop foibles en comparaison des Anciens, pour se soutenir par eux mêmes, n'ont plus interessé bien loin que l'on pensât à les réünir en un seul corps; plusieurs d'entre eux, n'étoient pas même parvenu jusqu'à voir le jour; & ne paroissoient pas réservez à une meilleure destinée, que celle de pourrir en manuscrit dans les Archives d'un Château ou d'un Monastére. C'est ce qui touchoit vivement Monsieur *Muratori*, & ce qui lui a suggéré la premiere idée de l'immense & laborieux dessein qu'il a déjà si glorieusement avancé. Entre les obstacles qu'il a prévû le devoir traverser, la prévention publique n'étoit pas le moins à craindre. Rome tri-

omphante est un si grand objet qu'il remplit la capacité de certains esprits. Ils jugent indigne leurs études tout ce qui s'éloigne de ces siécles brillans où elle donnoit la loi à l'Univers. D'autres moins déraisonnables, & c'est le grand nombre, ont peine du moins à supporter le paralléle des Auteurs qui se sont ressentis du florissant état de la République Romaine ou de l'Empire des premiers Césars avec les Ecrivains des tems postérieurs, devenus barbares sous le joug des Barbares ; nez eux-mêmes dans le sein de la Barbarie, dont ils présentent par tout à ceux qui les lisent, les funestes marques, soit dans les choses qu'ils racontent, soit dans le tour qu'ils y donnent. Delà le mépris qu'on a pour eux, le dégoût qu'on en conçoit, & enfin l'indifférence pour cette partie de l'Histoire sur laquelle ils ont travaillé. Monsieur *Muratori*, qui n'a pas été exemt d'une pareille délicatesse, mais qui en est heureusement revenu, voudroit bien guérir aussi la dessus les personnes prêoccupées ; & particuliérement les Italiens. Il leur remet sous les yeux qu'en quel-

que ſituation qu'ait été l'Italie, Victorieuſe ou ſubjuguée, c'eſt toûjours leur Patrie, toûjours leur Mere; qu'ils ont même avec elle des rapports plus étroits à la conſidérer ſous la domination des Barbares, qu'en remontant à ſa premiere ſplendeur: Puiſque ce n'eſt probablement pas le ſang des Romains Conquerans du monde, qui coule dans leurs veines mais celui des Nations qui en ont pris la place; Herules, Gots, Lombards, François, Allemans voila ceux dont ils tirent la plus part leur origine. A l'égard des faits; il demande ſi les revers de la fortune; comme ſes faveurs; ſi les heureux exploits d'un ennemi, comme ſes humiliations ne fourniſſent pas également à l'inſtruction & au plaiſir: ſi la Scéne des évenemens eſt moins variée & moins paſſionnée en un tems qu'en un autre, s'il n'y a pas dans tous les âges une certaine compenſation de vertus & de vices; qui tient en un aſſez juſte équilibre les diverſes eſpéces de Grands Hommes & les differentes ſortes de mérites: ſi le mérite Chrétien n'a pas d'ailleurs pour l'Italie

quelque chose de plus signalé & de plus étendu depuis la chûte du Paganisme tombé du même coup qui a renversé l'Empire Romain. Dédaigner l'Histoire des tems qui l'ont suivi est donc une pure foiblesse ; excusable, si l'on veut, tant que les Ecrivains qui en ont traité sont demeurez épars & en désordre ; mais qu'on ne doit plus se pardonner, sur le pié où sont aujourd'hui les choses par le zéle & les libéralités des Nobles *Citoyens de Milan* ; & par le courage & l'application des sçavants Hommes qu'ils employent.

On dira que ces Ecrits n'ont pas changé de nature entre leurs mains ; qu'avec bien des corrections & des Notes, ce sont toûjours des écrits froids, secs, lâches, sans régle, sans aménité, d'une composition Gothique ou Lombarde : qu'elle lecture pour des gens qui auront pris quelque goût aux bons Auteurs Grecs & Latins ! Monsieur *Muratori* répond très-sensément qu'il faut en sçavoir goûter de plus d'une sorte ; que ce n'est à la vérité, ni des Xenophons, ni des Tites-Lives qu'il met en lu-

miere ; mais qu'on y trouvera ce qu'il y a constamment de plus estimable en quelque Historien que ce soit ; une narration nette & un grand amour pour la vérité. Leur stile simple & la naïveté de leur exposé sont même de bons garants qu'ils ne cherchent point à surprendre ; & le detail qu'ils poussent jusqu'à la minutie, n'est pas d'ordinaire ce qui sert le moins à régler & à fixer les jugemens, tout indigne qu'il est de la Majesté de l'Histoire. Les Romains, dans le tems que la force du genie & la beauté de l'élocution dominoient le plus à Rome, n'étoient pas si difficiles ; ils estimoient leurs Anciens Historiens ; & Varron disoit plaisamment que *quand leurs paroles auroient senti l'ail & les oignons de leurs potagers, les bonnes dispositions dans lesquelles ils écrivoient y donnoient du prix.*

Ce qu'il en coûte dans la seule recherche des Manuscrits, est un autre obstacle qui devoit allarmer l'infatigable Editeur. En bien des païs on en est quitte pour parcourir & feüilleter les trésors des Chartres qu'on trouve sur sa route : ce sont en

Italie autant de places de guerre à forcer. La diverſité des États qui la partagent, & ce qu'ils ont réciproquement d'intérêt à maintenir leurs prétenſions, y rend circonſpect juſqu'au ſcrupule. Tel Miniſtre, ou tel Magiſtrat demeurera inébranlable contre les ſollicitations les plus puiſſantes; perſuadé que confier la clef des Archives qu'il a ſous ſa garde, c'eſt expoſer la ſouveraineté de ſon Prince ou les libertés de ſa ville. Le credit de Monſieur *Muratori* & de ſes illuſtres adjoints a triomphé des difficultés: non pas de toutes néanmoins; & il y a encore des réduits impénétables, qu'une Politiqne craintive ou un nouveau genre d'avarice s'obſtine à leur fermer. Cette cruelle réſerve indigne Monſieur *Muratori*? il éclate en réproches contre ces hommes timides & reſſerrez qui lui refuſent opiniatrément leur ſecours, & il les attaque par les plus forts motifs d'interêt & d'honneur: il ſe venge au moins, en les ménaçant que la Guerre, le peſte, les incendies, les voleurs, mille autres accidents inopinez ne peuvent manquer de leur ar-

racher un jour ou à eux ou à leurs familles ce prétieux dépôt qu'ils prétendent posseder seuls, ou de faire entierement périr ce qu'ils ont le plus à cœur de conserver.

Les principales sources où Mr *Muratori* a puisé, sont la Bibliotheque d'*Est* ou de *Modéne*, dont il a la direction, & la Bibliotéque *Ambrosienne* de Milan. Sa Collection comprend dix siecles, les uns plus éclairez que les autres, & plus riches en monuments Historiques. Il y en a même d'absolument stériles, où il a fallu récourir aux Etrangers pour remplir les vuides que les Ecrivains Italiens y ont laissez. Ainsi le VI. siécle qui est le premier dans l'ordre du Recueïl n'offre-t-il que le seul *Jornandés*; & le suivant n'en fournit pas un. Cet aveu de Mr *Muratori* cause quelque ambiguité sur ce qu'il dit plus bas; que la rareté des Historiens en Italie paroît sur tout depuis le tems que *Charlemagne* y acheva la conquête de la Lombardie en l'année 774. jusqu'en l'année 888. qui y fut le dernier période de l'Empire des François. Nous ne croyons pas qu'il veuil-

le marquer leur domination par un titre odieux ; qui certainement n'eſt point particulier au-tems où ils ont regné. Lui-même a placé ſous le IX. ſiécle l'Auteur de l'*Hiſtoire mêlée*, *Agnel* de Ravenne, *Erchempart*, avec *Anaſtaſe* le Bibliotequaire. Pour le X^e, à peine en vit-il naître d'autre que *Luitprand* de Pavie qui n'eut ni compagnon ni ſucceſſeur un peu renommé juſqu'à le fin du XI. L'Etude des belles-lettres, ſpécialement celle de l'Hiſtoire, ne ſouffrit donc rien de plus fâcheux en Italie ſous les Princes Carlovingiens, que ce qu'elle avoit ſouffert avant eux, & que ce qu'elle ſouffrit encore dans la ſuite. Il eſt même ſurprenant, que la diſette des Ecrivains y ait été ſi grande, pendant que la France les produiſoit en troupes : & qu'aucun même de ceux qui écrivoient alors n'ait expreſſément travaillé à compoſer un Hiſtoire ſuivie. C'eſt ſans doute la penſée de Mr *Muratori*. Peut-être cependant les Italiens doivent-ils moins là deſſus accuſer l'indifférence ou la négligence de leurs Ancêtres, que plaindre le malheur qu'ils ont eu, de n'en pas

avoir conservé les ouvrages. On en peut juger par les citations d'un seul Auteur Milanois, appellé *Gualvanea flamma*, qui fleurissoit il y a environ 400. ans. On voit par quelques uns de ses livres, qu'il avoit sous les yeux, lorsqu'il composoit, cinquante cinq ou soixante Ecrivains; presque tous Italiens, & presque tous inconnus aujourd'hui, perdus, ou anéantis.

Ce fut sur les dernieres années du XI. siécle qu'avec le renouvellement des Études en Italie, il commença à s'y former une chaîne d'Historiens, vainqueurs des fleaux de la Litterature & de la voracité du tems. Ils se multiplierent au XIV. siécle par une espece de ligue ou d'accord entre plusieurs Villes, qui toutes se piquerent d'émulation pour donner leur Histoire particuliere: mais au XV. le nombre en devint si grand, que Monsieur *Muratori* n'y a plus été embarrassé que du choix.

Le premier Ouvrage qu'il fait entrer dans son plan, est *l'Histoire mêlée*; dite en latin *Historia Miscella*; Ancienne & abondante compilation de differens Auteurs, qui remonte à

la vérité jusqu'au regne de *Janus* & de *Saturne*, mais continuée jusqu'à celui de *Leon* l'Arménien en l'année 813. Les onze premiers livres ne sont que les dix livres d'*Entrope* recüeillis, selon *Vossius* & Mr *Cave*, par Paul Diacre ; qui y fit seulement quelques additions, & donna de sa façon les cinq suivants. Ils attribuent les huit autres à un certain *Landolphe* ; surnommé le *Rusé*, *Landulphus sagax* dont l'on n'a point d'autre connoissance ; & qui selon eux n'a guéres que le mérite d'avoir fait passer en latin le Grec de *Theophane* ; ou plûtôt de s'être approprié le latin d'*Anastase* le Bibliotéquaire qui l'avoit traduit. Ils prétendent encore que *Paul* Diacre avoit entrepris ce qu'il y a de lui dans cette Compilation par ordre d'*Adelberge* Duchesse de Benevent, & fille de Didier dernier Roi des Lombards. *Baronius* & Mr *Dupin* sont d'un autre avis. Mr *Muratori* ne conteste pas à *Paul* Diacre l'honneur d'avoir quelque part à l'*Histoire mêlée*, mais il trouve beaucoup plus de différence qu'on n'en a remarqué jusqu'ici entre l'*appendix* de *Paul* Dia-

cre imprimée par *Vinet* à la fin d'*Eutrope*, & les cinq livres qui portent son nom dans le corps de cette Histoire. Il croit donc que *Paul* Diacre est lui-même un des Auteurs qui y sont compilez: & il juge vraisemblable que le véritable compilateur a été ou ce *Landulphus sagax*, dont parle *Vossius*, ou *Joannes Diaconus*, le même peut-être qui a écrit la vie de Saint *Gregoire* le Grand. Il releve fort le prix de l'*Histoire mêlée*: il est même assez disposé à se flatter; que, sans le sçavoir, nous pourrions bien y posseder une partie des richesses dont nous déplorons tous les jours la perte. Nous regardons en effet quantité de livres de *Tite-Live*, de *Tacite*, de *Troge Pompée*, & de plusieurs autres comme ensevelis sous les ruïnes de l'Antiquité. Peut-être, dit-il, subsistoient-ils encore, quand l'Auteur de *Histoire mêlée* en a formé la structure, c'est aux Critiques à en faire le discernement. Les Editions de cette Histoire, antérieures à celle de Mr *Muratori*, sont: de Paris, 1531; Bâle, 1569; ingolstad, 1603; Hanovre, 1611; & Lyon, au XIII. *Mai* 1726.

Tome de là Bibliotéque des Peres; 1677. Celle-ci a des differences considerables, qu'il marque par des Caractéres Italiques. Il y a beaucoup profité d'un manuscrit de la Bibliotéque Ambrosienne de 700. ou 800. ans; il a conservé les variantes & les notes, dont Henri Canisius accompagna l'édition d'Ingolstad.

Le second onvrage dans le premier volume nous transporte d'abord bien loin de l'Italie : c'est l'abrégé de *Histoire des Goths*, composée par *Jornandés* ou *Jordanés* Got de naissance, sur les douze livres que le Senateur *Cassiodore* en avoit écrits. Le Texte original a subi ce funeste sort de tant d'autres sçavantes productions : & c'est au moins une ressource dont les Gens de lettres se félicitent, d'avoir sauvé son abbréviateur. Il prend les Annales de la Nation Gothique dès son origine dans le sein de la Scandinavie, qu'il appelle l'*Arsenal des Peuples*; il la fait voir d'âge en âge, & de victoire en victoire s'éloigner peu à peu des païs du Nord, & traverser enfin d'une extrémité à l'autre cet espace immense, qui la separoit

des Anciens Romains, il s'attache tantôt à la branche des *Wisigots*, tantôt à celle des *Ostrogots*, pour en raconter les divers exploits ; il y mêle sur quelques autres Barbares, & particulierement sur les *Amazones* & sur les *Huns*, ce que leurs rapports avec les *Gots* lui présentent de plus naturel à en dire ; & en soixante Chapitres assez courts il conduit sa narration jusqu'à la défaite de *Witiges* par *Belisaire*, qui abattit pour un tems mais qui ne ruïna pas encore la domination des *Gots* en Italie. Cet abregé des douze livres de *Cassiodore* est de pure mémoire : *Jornandés* n'en ayant pu obtenir que trois jours de lecture. Il declare cependant n'en avoir perdu que les expressions ; & que pour le sens, il croit l'avoir suivi fidélement. On joint ordinairement l'Histoire de *Jornandés* aux Ouvrages de *Cassiodore*. C'est sur une édition exacte & estimée donnée en 1679. par le P. *Garet* Bénédictin, mais confrontée par M. Antoine *Sassi* avec un manuscrit Ambrosien, très Ancien, que M. *Muratori* a publié la sienne. Il juge à propos d'inserer encore ici un autre

écrit du même Auteur *de Regnorum & Temporum successione*. Thritème le nomme *de Gestis Romanorum*. Il y a néanmoins bien plus que les expéditions des Romains. C'est une espéce de Chronologie universelle, ornée de faits, où les Hebreux, les Medes, les Perses, & les Grecs ont aussi leur part; & quoique cela ne tienne pas de fort près à l'Histoire d'Italie du VI. siécle comme on n'eût pû s'y borner sans tronquer l'ouvrage, on l'a laissé par forme d'accompagnement. *Jornandés* s'étend jusqu'à la vingtiéme année de Justinien. On doute s'il a été Evêque ou seulement simple Moine. M. *Muratori* lui réproche d'avoir pillé les Ecrivains ses Prédécesseurs, sans leur donner la plus légere marque de reconnoissance; même sans les nommer. Il a crû apparament qu'il suffisoit d'en faire sa déclaration en général dans une Epître préliminaire; & il a eû la modestie de n'y pas manquer.

A la suite de *Jornandés* peu de personnes s'attendent à trouver *Procope* né Syrien, & Historien Grec, plus propre, ce semble, à grossir l'Histoi-

re Bizantine, qu'à tenir ſon rang dans un Recüeil d'Annaliſtes Italiens. C'eſt un de ces Ecrivains auxiliaires qui dédommagent quelquefois M. *Muratori*, de ce que l'Italie même ne lui fournit pas aſſez abondamment. On verra ici les quatre Livres *de Bello Gothico* ; leſquels renferment ſur l'Hiſtoire des *Gots* tout ce qui s'eſt paſſé depuis l'invaſion de *Theodoric* en 489. juſqu'en l'année 552. la XVII. De ce qu'on appelle *Guerre Gothique*, qui dura encore deux autres années. Cette guerre donna une trop grande ſecouſſe à l'Italie, qui en fut le Theatre, & y fit changer la Scene du Gouvernement avec trop d'éclat, pour ne pas déterminer M. *Muratori* à profiter d'un monument ſi important. Outre le mérite de *Procope* conſidéré comme Auteur, il étoit un des Officiers les plus employez dans l'armée de Juſtinien, qui le chargea en particulier du ſoin de la flotte, & des vivres, & le mit du conſeil de Beliſaire. Inſtruit par conſéquent de tout, autant qu'un homme auſſi diſtingué le pouvoit être, & témoin oculaire de bien des choſes, il n'a vrai-ſem-

blablement parlé qu'avec assûrance ; & il a tout le poids d'une autorité respectable. Leonard *Arétin*, Christophle *Persona*, *Grotius*, & le Pere *Maltret* Jesuite ont traduit en Latin les quatre Livres *de Bello Gothico*. M. *Muratori* adopte la derniere traduction qu'il juge l'emporter sur les autres. Il y joint d'après *Grotius* une courte explication des noms & autres mots Barbares, dont il y a peu de Nations Européenes qui ne puissent tirer aujourd'hui de bonnes lumieres, chacune pour l'intelligence de sa langue ; puisque quantité de ces termes s'y trouvent incorporez, sans que l'on en connoisse communément la signification primitive. Une autre main que celle du principal Editeur a emprunté du même *Grotius* un extrait d'*Agathias* qui a continué l'Histoire de *Procope*. C'est pour fournir une Histoire complete du Royaume des *Ostrogots*, jusqu'à la fin de ces foibles mouvemens qu'ils firent quelque-tems contre *Narsés* après la mort de *Teïa* leur dernier Roi.

Les Empereurs Grecs, comme on sçait, ne joüirent pas long-tems de

leur conquête. La valeur de *Narsés* leur avoit ſoumis l'Italie ; ſa vengeance la remplit bien-tôt de nouveaux hôtes, en y introduiſant les Viniles ou Lombards. Ceux-ci en occuperent toute la partie Septentrionale, avec un païs fort étendu vers le midi, aſſez avant dans la Campanie, & y dominerent ſous vingt & un Rois deux cens ſix ans. Moins heureux encore en Hiſtoriens que les Oſtrogoths, ils ont peu de choſe dont M. *Muratori* puiſſe faire uſage, excepté les ſix Livres d'Hiſtoire de *Paul Varnefrid*, déja cité ſous le nom de Paul Diacre : c'eſt ce qui termine le premier volume. Paul Diacre étoit Lombard, né à Aquilée ou à Citta di Fruili. Il avoit été élévé à la Cour, & y étoit entré fort avant dans les bonnes graces de ſes Maîtres, particulierement des Rois Cunibert, Rachis & Didier ; il ne fut pas moins cher à Charlemagne qui l'emmena en France ; mais enfin dégoûté du monde il ſe retira au Monaſtere du Mont-Caſſin, où il mourut l'an 799. eſt ce avec fondement ? eſt-ce pour varier l'Hiſtoire de ſa vie, qu'on l'a dit cou-

pable d'une conjuration contre Charlemagne , & exilé pour celà en une des Iſles Diomedéennes dans le Golphe?le fait a paſſé juſqu'ici pour conſtant ſur la Foi de *Leon de Marſico* dans ſa Chronique du Mont-Caſſin. Le P. Mabillon néanmoins le rejette comme une Fable;& ſon autorité empêche au moins M. *Muratori* de prononcer. L'Hiſtoire de Paul Diacre a pour titre *de Geſtis Longobardorum.* C'eſt un déſavantage pour lui d'être ſeul à porter témoignage touchant l'origine de ſa Nation, & les expeditions des Princes qui l'ont gouvernée, avant qu'elle fit quelque impreſſion dans l'Empire Romain ; car comme il y mêle beaucoup de merveilleux & d'évenemens extraordinaires, il ne trouve pas les Lecteurs fort diſpoſez à l'en croire ſur ſa parole. M. *Muratori*, qui veut bien ſe faire ſon Apologiſte, a peine à le diſculper du côté de la crédulité. Ce foible au reſte demande ſeulement qu'on ſoit en garde contre lui dans les endroits de ſon Hiſtoire, où l'on peut craindre qu'il ne s'y ſoit laiſſé entraîner, il n'empêche pas qu'on ne lui doive toûjours la

justice de le reconnoître pour un Historien exact, sçavant, utile, necessaire même. Ôtez-nous l'Histoire de Paul Diacre, dit M. Bianchi, qui en a conduit l'Edition; que sçavons-nous de l'Histoire des Lombards, combien de choses intéressantes au sujet de la ville de Rome échaperont à nôtre connoissance, & sur tout quel embarras, quelle incertitude dans l'étude du Droit, presque toute fondée en matieres féodales sur des Loix & des Reglemens qu'il nous a seul conservez! c'est à l'Edition de *Lindembrog* revûë sur differens Manuscrits, que M. Bianchi s'est principalement attaché. Les variantes & les notes qu'il y joint répandent un grand jour pour l'intelligence du texte. Mais on lui est particulierement redevable du bel ordre dans lequel il s'est appliqué à ranger, pages cottées, tout ce qui s'est passé de plus singulier sous chaque regne des trente Rois Lombards. Par-là un coup d'œil jetté sur une seule Table Chronologique met au fait de toute leur Histoire.

Nous nous disposions à donner l'extrait du second Volume, lorsque

nous avons reçû la grande addition qui a étéfaite au premier , & qui en compoſe une ſecondepartie. Les premieres pieces qu'elle preſente , ſont liéesnaturellementavec l'Hiſtoire des Lombards dont nous venons de parler. Ce ſont différens *Codes* dreſſez par cinq de leurs Rois , Rotharis , Grimoald , Luitprand , Rachis , & Aſtolphe : ce qui fait au moins une portion conſiderable de leur Juriſprudence , à quoi M. *Muratori* ajoûte quelques Codes Carlovingiens , & Germaniques. Le Recüeil de toutes ces Loix eſt précédé d'une belle Diſſertation , où l'on voit la ſucceſſion des régles & formes judiciaires qui ont ſuivi en Italie les diverſes ſortes de gouvernemens , depuis les douze Tables juſques aux derniers reſcrits des Auguſtes. Elle ne dit rien de particulier ſur les Gots. Après leur ruïne , Juſtinien recommande l'obſervation du Code qui porte ſon nom dans toute l'étenduë de ſes Etats , où il ne rencontra pas d'oppoſition ; mais ſi les Lombards eurent l'équité de n'en pas abolir la pratique dans les lieux qu'ils s'aſſujettirent , cette nation ſans cul-

ture & ſans lettres trouve trop de diſcuſſion & de travail à les adopter pour ſon uſage. La Loi naturelle, le droit des gens, la coutume & l'exemple de leurs ancêtres étoient les uniques régles qu'ils ſe propoſoient dans l'adminiſtration de la Juſtice ou dans la déciſion des affaires, qu'ils expedioient en bref. Ces régles cependant, qui ne ſubſiſtoient parmi eux que comme une ſimple tradition paſſée des Peres aux enfans, entroient en un fort grand détail. Cela paroît par le premier Code de Loix, appellé l'Edit de Rotharis, ſeiziéme Roi Lombard, & le ſixiéme depuis Alboin Fondateur de la Monarchie en Italie. Elles comprennent trois cens quatre-vingt-dix Articles, qui ne ſont, ſelon Paul Diacre, que les uſages antiques rédigez par ecrit. Toutes les eſpeces de conventions, de fautes & de punitions y ſont particulariſées. Sur le point des violences, par exemple, on trouve la peine proportionnée au délict, juſqu'à marquer les moindres différences d'une partie lézée à une autre, ſuivant la qualité des perſonnes; un ſol pour une meurtriſſûre au

viſage faite à un homme de ſervice ou de travail : quatre pour une bleſſure à la tête : huit pour un nez coupé ; ſix pour une oreille arrachée ; autant pour une lévre fenduë ; quatre pour une dent caſſée, ſi elle étoit de celles qu'on découvre en riant, & deux ſeulement ſi c'étoit une dent maxillaire, & ainſi du reſte. Il y avoit une autre diſpoſition de la Loi pour les perſonnes de condition libre ; & une autre pour les Eſclaves. Elle alloit en certains cas juſqu'à punir l'intention préſumée. Un homme qui ſeroit entré de nuit dans la cour ou dans la maiſon d'un autre ſans ſe faire connoître étoit obligé de ſe laiſſer lier, ou l'on avoit droit de le tuer. Empêcher un Domeſtique d'executer les ordres de ſon Maître en l'arrêtant ſur la route, c'étoit un cas puniſſable à vingt ſols d'amende. La teneur d'une grande partie de ces Réglemens montre que les Lombards étoient querelleurs & malins. Le cours ordinaire de la Juſtice n'étoit pas rigoureux : Un faux monnoyeur, comme un fauſſaire en étoit quitte pour perdre la main. On remarque par tout une déférence pro-

fonde à l'égard du Prince à qui même ses sujets attribuoient une sorte d'infaillibilité. Un meurtrier qui avoit agi sur l'ordre de son Souverain n'étoit point sujet à recherche ; *Car*, dit la Loi, *puisque nous croyons que le cœur du Roi est entre les mains du Seigneur, il n'est pas possible que personne justifie celui que le Roi aura condamné.* Grimoald cinquiéme successeur de Rotharis n'ajoûta que peu d'articles au premier Code; celui de Luitprand septiéme successeur de Grimoald est de six Livres distinguez par Chapitres; & embrasse une vaste matiere. On lui reproche d'y avoir permis le duel ; mais ce n'étoit qu'un duel à coups de bâton, & autorisé par pure tolérance. Il en traite même la coutume d'impie, & proteste hautement n'en souffrir la continuation, que parce qu'il ne peut l'empêcher. Cette maniere étoit alors en bien d'autres païs, le grand écueil de l'autorité Royale ; aussi-bien que de l'autorité Ecclesiastique. Les Codes de Rachis & d'Astolphe sont fort succincts.

Tout ce corps de Jurisprudence des anciens Lombards a beaucoup

perdu de sa vigueur, d'abord par le mélange des Capitules de Charlemagne, & de ceux des autres Souverains François & Allemands qui ont regné après lui en Italie : puis par la supériorité que le Droit Romain s'est acquise, & par l'établissement des Loix Municipales. Dès le tems que cette Nation fleurissoit davantage, il y avoit également des Juges pour le Droit Romain & pour le Droit Lombard. Le Droit Salique, le Droit Ripuaire ou Bavarois, & le Droit Allemand, eurent aussi les leurs sous les dominations suivantes : mais enfin le Droit Romain a prévalu; & ce n'est plus qu'un problême littéraire entre les Jurisconsultes Italiens, de déterminer aujourd'hui, si le Droit Lombard a encore quelque force. Quelques-uns font bien pis que de le déclarer aboli : ils invectivent contre la disposition de ses Loix, jusqu'à l'appeller *Jus asininum & sine ratione* : ce qui ne procéde que de prévention & d'ignorance au jugement de M. Muratori. Pour lui, il laisse aux Puissances à prononcer sur le fond de la question; il déclare seulement qu'il n'a vû au-

cun acte qui abroge le Droit Lombard dans les points qui ne ſont pas contredits par le Droit Romain, ni par les Statuts particuliers des Provinces & des villes. Il découvre de plus que les Conſtitutions Féodales, les Décretales & la Gloſe en font de grands éloges, & qu'au rapport de pluſieurs habiles gens, comme Goldaſt, Godefroi, Curtius le jeune, Spiegelius, Bohier, Amerbrach, on peut encore s'appuyer en Italie ſur ſes déciſions.

Pour les Codes Carlovingiens : il ne ſçauroit acquieſcer au ſentiment de M. Baluze & du Pere Pagi, qui en étendent l'obligation généralement à tout ce que les Empereurs François avoient ſous leur obéïſſance au-delà des Monts, ſans en excepter la Ville & le Senat de Rome : ſi cela étoit, il ne devine pas pourquoi il n'y avoit qu'une partie de ces Loix inſérées dans le Droit Lombard : il juge au contraire par cette diſtinction, que celles-là ſeules auſquelles on y a donné place, étoient cenſées obliger les anciens habitans du Royaume d'Italie; & que les autres regardoient uni-

quement les François qui s'y étoient établis ; à moins cependant qu'il n'y fût fait une mention expreſſe des Lombards & des Romains , ainſi qu'on le voit en quelques Capitulaires. Il en faut dire autant des Codes Germaniques. Les Princes , dont l'on donne ici les Loix , ſont Charlemagne , Pepin ſon fils , Loüis le Debonnaire , Lothaire I. Loüis II. Gui de Spolette , Othon II. Othon III. Henri I. Conrad I. Henri II. & Lothaire II. Les Notes de M. Muratori relevent beaucoup le mérite de toutes ces pieces. On y trouve des formules d'accuſation & de défenſe qui étoient autrefois en uſage dans les Tribunaux ; ce ſont de petits dialogues entre les parties, dont le ſtile vif, ſerré, ingénu , bigarré d'une latinité groſſiere à quelque choſe de divertiſſant. Le Bareau ne les prendra pas aſſûrément pour modéle.

Il y a plus d'un ſiecle que Lindenbrog & Frecher firent imprimer un fragment de l'Hiſtoire des Lombards, qu'on a pris pour la continuation de Paul Diacre , par Paul Diacre luimême. Une faute de Chronologie ,

la maniere injurieuse dont il y est parlé des derniers Rois, sur tout ce terme méprisant, *un certain Didier*; ont paru à de bons critiques des raisons suffisantes pour l'attribuer à un Auteur plus récent. De quelque main qu'il parte, c'est toûjours un monument pour l'Histoire d'Italie, & M. Muratori le place en son rang.

Ce qui suit n'est qu'un opuscule sur la fondation du Monastere de Nonantola dans le Modenois, mail il vient d'un Moine que l'on peut croire Contemporain du Roi Astolphe, & qui parle assez au long du Fondateur, parent de ce Prince, & Duc de Frioul. Ce Seigneur s'appelloit Anselme ou Arsene. Ayant changé d'état il fut le premier Abbé de la Maison qu'il avoit fondée. Il y avoit onze cens quarante-quatre Religieux sous sa direction, sans compter les Novices, que l'Auteur nomme *Pulsantes*, parce qu'ils n'étoient qu'à la porte. Il est au nombre des Saints. Nonantola de simple Abbaye est devenuë une ville de quelque consideration; mais par une autre révolution, la Jurisdiction temporelle des Abbez, qui

étoit très-étenduë, a été depuis fort reſtrainte. On a été moins jaloux de les reſſerrer du côté de la Juriſdiction ſpirituelle ; qui, pour les Privileges, les fait encore marcher de pair avec les Evêques.

M. Muratori fait voïr le jour pour la premiere fois à un autre opuſcule plus intereſſant par ſon objet. C'eſt un Sommaire des *vies des premiers Evêques & Archevêques de Milan* depuis Saïnt Barnabé, & Saint Anatalon ſon Diſciple, juſqu'à la mort de Saint Denis exilé en Arménie par l'Empereur Conſtance. Ce Traité lui paroît du neuviéme ou du dixiéme ſiécle, quoique Papebroch l'ait crû du ſixiéme, & il en rapporte des conjectures qui font impreſſion. Il n'en connoît pas l'Auteur. Au travers des raiſons qu'il allégue, pour juſtifier la Tradition de l'Egliſe de Milan touchant Saint Barnabé, il ne témoigne pas être bien convaincu que la Lombardie l'ait eû pour Apôtre, & Milan pour premier Evêque. Il ſe réduit à l'appeller une *Tradition très ancienne* ; & ſupplie les Lecteurs de ne lui en pas demander davantage. Juſqu'ici

une des pieces un peu plus autoriſées que l'on eût produites pour l'appuyer eſt un ancien Catalogue Ambroſien des Archevêques de Milan, où le Pere Mabillon a malheureuſement découvert que le nom de Saint Barnabé étoit d'une main toute récente ; & d'où le Pere Papebroch n'a pas fait difficulté de le rayer dans l'Edition qu'il en a donnée. M. Muratori abandonne ce Catalogue, d'ailleurs ſenſiblement défectueux ; mais il le juge bien remplacé par la nouvelle liſte qu'il a tiré de la Bibliothéque du Chapitre Metropolitain de Milan, & qu'il publie aujourd'hui à la ſuite du Sommaire des vies. Il croit pouvoir avancer qu'elle l'emporte pour l'antiquité, auſſi-bien qu'en exactitude ſur le Catalogue Ambroſien : le nom de Saint Barnabé, comme premier Evêque eſt dans cette Chartre à la tête des autres, d'une Ecriture uniforme ſans aucune trace de faux. On peut donc raiſonnablement lui donner quelque poids, en attendant du moins que des yeux auſſi perçans que le P. Mabillon les avoit, y découvrent un caractere de nouveauté qui le décrédite.

Mai 1726.

De petits extraits Historiques d'un Calendrier Manuscrit de la Bibliotheque Ambrosienne terminent cet article. Ils sont d'un tems, auquel Seigneurs & Evêques, Bourgeois & Païsans, tout le monde se battoit dans la Lombardie ; & auquel on y avoit grande foi à l'apparition des Cométes. *Apparuit stella cum magnâ caudâ in cœlo, & tunc fuit magna mortalitas*, dit le Chronographe au quinziéme Mai de l'année 1145.

Mais voici quelques peintures d'un mal plus réel que les Etoiles à longue queuë. Il s'agit des horribles ravages causez par les Sarrasins dans la Sicile, pendant les expéditions qui leur en assurerent la conquête depuis l'année 827. qu'ils y firent leur descente sous l'Empire de Michel le Bégue jusqu'à l'année 1039. Les Ecrivains Grecs ont peu de chose sur ce point d'Histoire, les Latins encore moins. On ne songeoit dans le reste de l'Italie qu'à se défendre contre les excursions de ces infidéles, qu'on ne daignoit seulement pas honorer de quelque attention pour en recüeillir les exploits. C'est donc chez les Sarrasins même

qu'il a fallu s'en inſtruire. Pour cela M. Muratori a profité d'une Collection déja toute dreſſée & miſe en bel ordre par le Seigneur Jean-Baptiſte Caruſio ſçavant Sicilien. Elle contient trois pieces traduites de l'Arabe. 1°. Une Chronique anonyme tranſcrite ſur un exemplaire de la Bibliotheque de Cambridge. 2°. Un extrait de la Chronologie univerſelle d'Iſmaël Alhemujadad, d'aprèsun exemplaire de la Bibliotheque de l'Eſcurial. 3°. Un autre extrait de la Chronologie Arabique d'Hazi Aliphe Muſtapha : on ne marque pas d'où il eſt tiré. On y a joint la traduction d'une Lettre Grecque écrite par un Saint Moine, nommé Theodoſe, que les Sarraſins firent priſonnier au Siége de Syracuſe : le recit du Martyre de Saint Procope, Evêque de Tormina, & de ſes Compagnons, par Jean Diacre de l'Egliſe de Naples, & une Chronique en forme de Lettre par le F. Conrad Prieur des Dominiquains de Palerme vers l'année 1290. Cette derniere piece renferme l'eſpace de 249. ans, bien au-delà de l'expulſion des Sarraſins, & va même juſqu'à l'invaſion de

Pierre d'Arragon en 1282. L'Auteur n'étoit pas content de la domination Espagnole. Il finit en s'excusant de n'en rien dire, parce que cet endroit n'étoit bon qu'à passer sous silence. *Verè non fuerunt probitates dominatorum*, dit-il, *sed potius callliditates: ideo non debent, homines in eis delectari, sed simpliciter dimittere*. Le Moine Theodose avoit du talent pour la Poësie; accablé de fers & de maux durant une rude captivité, il se consoloit par des plaintes ingénieuses composées en stile d'Anacreon, sur la ruine de la miserable Syracuse. Les notes du Seigneur Carusio, & celles du Pere Octave Cajetan Jesuite, qui accompagnent ces petits ouvrages, donnent idée du goût d'érudition & de critique qui regne en Sicile.

Outre le Martyre de Saint Procope, le Diacre Jean a écrit plusieurs vies des Saints qui lui font un nom parmi les Ecrivains Agiographes; mais ce qu'on en produit ici de plus recommandable, est une Chronique des Evêques de Naples, continuée depuis la fondation de cette Eglise, jusqu'à la mort d'Athanase le vieux

en l'année 872. Il y a inséré par surabondance de Doctrine, une compilation d'Anastase le Bibliothequaire, de Bedel, & de Varnefrid sur toute autre chose que ce qui touche son sujet. C'est un défaut que M. Muratori ne désavoüe pas; mais un défaut amplement compensé par l'utilité de bien des faits & de bien des Epoques, qu'il est le seul à nous apprendre.

L'imprimé suivant passe dans l'esprit de M. Muratori pour un monument de conséquence; & il y aura peu de Sçavans qui ne se fassent un devoir de régler leur jugement sur le sien. Ce monument a pour Titre: Chronique ancienne du Monastere de S. Vincent sur le Voltorno dans la Province de Capouë, Ordre de Saint Benoît. Il vient de la Bibliotheque du Cardinal Barberin, & contient près de deux cens grandes pages à deux colomnes. M. Muratori a cependant eû peur qu'on n'en connût pas d'abord tout le prix: il ne cache pas même le risque qu'on court à s'ennuyer à la Lecture d'un ouvrage presque uniquement borné pour l'essentiel à des matieres de Discipline & d'œconomie

Clauſtrale ; rempli d'actes de donation, de Contracts, de Regiſtres, & de tout ce qui concerne le temporel d'une riche Abbaye, fautif de plus en quelques dattes. Auſſi le but qu'il ſe propoſe en publiant ces ſortes de pieces, n'eſt-il pas de repaître la curioſité par un recit Hiſtorique ſuivi & ſoutenu : il travaille pour des perſonnes qui y cherchent un fruit plus ſolide. Ce fruit eſt une récolte de connoiſſances ſéches en elles-mêmes ; il eſt vrai, détachées les unes des autres, ſouvent enſevelies ſous un amas d'inutilitez, mais que les amateurs d'une antiquité profonde ſçavent bien mettre en œuvre. Dans une multitude Chartres auſſi nombreuſe & auſſi diverſifiée que cette Chronique fournit, il y en a peu où l'on ne trouve quelques traits dont les uns ont un rapport précis au regne & à l'adminiſtration des Princes ; les autres aux mœurs & aux uſages des Peuples ; les autres à la forme des procédures, à la diviſion des terres, à l'ordre des années, à la fixation des évenemens. N'y eût-il qu'un fait public aſſûré ou éclairci au milieu de quatre pages de

petits détails Monaſtiques, un habile Antiquaire s'en applaudit, & ſçait gré au diligent Annaliſte qui les lui a conſervées.

Nous voyons par-là qu'il eſt toûjours bon de recüeillir & d'écrire, quand on le fait avec fidélité. Un tems peut venir qu'un écrit, jugé inutile dans ſon ſiecle & condamné aux tenebres, ſurvive à bien d'autres, & devienne un treſor pour la génération future des ſçavans. Ce n'eſt pas que la Chronique dont nous parlons n'ait été eſtimée dès le vivant de ſon Auteur. Parmi les Eſtampes qui enrichiſſent cette Edition, il y en a trente-ſix qui regardent l'Abbaye du Voltorno : dans l'une deſquelles l'Auteur, nommé Jean, paroît devant le Pape Paſcal II. qui lui adreſſe en vers ſur un rouleau cette approbation authentique de ſon ouvrage. *Quod bene cœpiſti meliùs tu perfice fili.* Toutes ces Eſtampes ſont aſſez curieuſes; elles repréſentent des Gens de Cour en bonnet quarré, & des Eccleſiaſtiques coëffez d'un bonnet rond, comme d'une eſpece de Turban. On y a gravé le Sçel de pluſieurs Papes, Empe-

reurs, & Rois d'Italie. L'habillement des Benedictins n'y est pas uniforme. *Ughellus*, au sixiéme Tome de son Italie sacrée, se plaint que l'Abbaye du Voltorno autrefois si opulente, & desservie aujourd'hui par des Prêtres séculiers, ait à peine de quoi fournir aux frais du Chœur. Elle avoit été fondée au commencement du huitiéme siécle: les troupes de Loüis d'Anjou la ruinerent vers la fin du quatorziéme; mais elle en souffrit beaucoup moins que de l'avidité des Rois de la Maison d'Arragon qui en aliénerent les biens quelques années après. L'Auteur de la Chronique en presenta au moins les premiers Livres à Pascal II. l'an 1108.

Il ne nous reste plus à rendre compte que d'une Collection particuliere de quelques opuscules touchant l'Eglise & la ville de Ravenne; *Spicilegium Ravennatis Historiæ*, &c. Laquelle remonte jusqu'au Saint Martyr Apollinaire & à ses premiers successeurs fort au-dessus du sixiéme siécle; M. Muratori l'a jugée utile pour la connoissance des tems où il s'attache. Il trouve bon de prévenir sur ce qu'on

 pour-

pourroit penser d'une tradition communément reçûë à Ravenne ; que le Saint Esprit sous la forme d'une colombe y a visiblement présidé à l'élection des douze premiers Evêques. Il la reçoit lui-même avec respect : mais il se défie qu'elle n'ait pour toute origine que la liberté & l'imagination de quelque Peintre, à qui il aura plû de rendre sensible ce que l'Esprit Saint opéroit invisiblement par l'heureux concert du Clergé & du Peuple dans une Election Canonique. C'est, selon lui, le même principe qui a fait croire de plusieurs Martyrs décapitez, que par miracle ils avoient survêcu au coup du bourreau, & porté leur tête entre les mains. MM. de Launoi & de Tillemont parmi nos Sçavans de France, ont poussé loin ces sortes de conjectures. Il s'en faut bien que M. Muratori donne pour vrai tout ce qu'on verra ici des antiquitez de Ravenne, sacrées & profanes. Les vies de Saint Adarit, de Saint Eleucade, de Saint Calocere, & de Saint Procule, n'y sont que des jeux d'esprit; & on en doit dire autant de la petite Chronique qui parle de Ravenne, comme du

ſiege d'un puiſſant Royaume qui avoit ſa Marine, ſes Nobles, & ſes Barons dès les premieres générations des enfans de Cham fils de Noé. Les Notes pourvoient aux inconvéniens qu'il y auroit à craindre de toutes ces Fables, qui ſeront bonnes au moins à dérider le front des Lecteurs, dit M. Muratori, & à leur montrer ce qu'on a été capable en certains tems d'imaginer, d'écrire, & vrai-ſemblablement de ſe perſuader.

Il ſeroit à ſouhaiter que la force & la délicateſſe du Burin puſſent paſſer juſques ſous la plume pour ſe faire ſentir dans un extrait. Mais nous ne pouvons qu'indiquer combien le nombre & la qualité des planches ajoûtent encore à la beauté de ce Recueil. Les Portraits qui ornent le frontiſpice de chaque volume; la repreſentation de quelques antiques; celle des caracteres anciens propres de pluſieurs Manuſcrits; les Cartes de Géographie; les ſimples vignettes, toutes pieces d'excellente main, font également l'éloge de M. Argelati, chargé en chef du détail de l'Edition, & de tous ces illuſtres membres ou protec-

teurs de la société Palatine, qui n'épargnent rien pour la conduire à sa perfection. Nous donnerons incessamment l'extrait des Tomes III. & IV. Ce qu'on a vû sur le premier Tome dans les Journaux de 1723. n'est qu'une idée générale de l'ouvrage, qu'on se hâta de faire connoître, aussitôt qu'il parut.

ARTICLE XLVII.

Immersions & Emersions des quatre Satellites de Jupiter, pendant le mois de Juin 1726.

Premier Satellite.

LE 2 Juin Immersion à . . . . 0^h. 33′ matin

Le 3 à	7.	0.	Soir
Le 5 à	1.	27.	Soir
Le 7 à	7.	57.	matin
Le 9 à	2.	25.	matin
Le 10 à	8.	53.	Soir
Le 12 à	3.	21.	Soir
Le 14 à	9.	49.	matin
Le 16 à	4.	17.	matin
Le 17 à	10.	46.	Soir
Le 19 à	5.	14.	Soir
Le 21 à	11.	42.	matin
Le 23 à	6.	13.	matin
Le 25 à	0.	44.	matin
Le 26 à	7.	15.	Soir
Le 28 à	1.	46.	Soir
Le 30 à	8.	16.	matin

Second Satellite.

Le 1. Juin Immersion à			
. . . .	8h.	46′	matin
Le 4 à	10.	4.	Soir
Le 8 à	11.	21.	matin
Le 15 à	1.	56.	Soir
Le 19 à	3.	13.	matin
Le 22 à	4.	40.	Soir
Le 26 à	5.	47.	matin
Le 29 à	7.	5.	Soir

Troisiéme Satellite.

Le 8 Juin Immersion à	0h.	34′	m.
Emersion à	1.	54.	
Le 16 Immersion à	4.	35.	m.
Emersion à	5.	54.	
Le 23 Immersion à	8.	33.	m.
Emersion à	9.	52.	
Le 30 Immersion à	0.	33.	Soir
Emersion à	1.	51.	

Quatriéme Satellite.

Il y aura Immersion le 6. & le 22. Juin, mais comme ce Satellite est trop éloigné de son nœud, il évitera l'ombre, ainsi on ne pourra rien observer.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

NOus vous faisons part d'une découverte nouvelle & curieuse. On a trouvé en creusant un souterrain qui n'a pas encore été remué; c'est autant qu'on a pû jusqu'à present conjecturer, un Cimetiere des Affranchis & Domestiques de Livia, Tibere & Drusus. Chacun des quatre côtez est long de vingt-cinq pieds, & a dans le milieu un enfon ement. Il y a plus de deux mille petites niches pratiquées dans les murailles ; on voit dans chacune deux vases de terre pleins de cendres. Chaque niche est

couverte d'une pierre comme partagée en deux colomnes ; où on lit le nom, la qualité ; l'emploi de celui dont les cendres reposent dans le vase. Au-dessus de ces petites loges regne une corniche à trois pieds de saillie, au-dessus de laquelle on a déja fait rencontre de trois urnes de marbre avec de très-beaux bas-reliefs. La corniche est presque au niveau de l'ancienne *Via Appia*, dont il y a encore quelques vestiges auprès de ce cimetiere, qui est situé environ à un quart de lieuë en deçà de Saint Sebastien à côté du grand chemin qui conduit à ce village, qui porte aussi le nom du Saint, & qui étoit autrefois la *Via Appia.*

Jerôme Mainard a mis en vente le second volume du decret de Gratien rédigé par le Cardinal de Turrecremata. M. l'Archevêque d'Ancyre Juste Fontanini est l'Editeur ; on vend les deux tomes en feüilles quatre écus Romains.

Gratiani decretorum Libri quinque secundum Gregorianos decretalium libros, titulosque distincti, per Joannem à Turrecremata ordinis Prædicatorum

S. R. E. Episcopum Cardinalem Sabinum, nunc primum prodeunt ex codice Bibliothecæ Barberinæ, Præfatione, Brevibus Scholiis, & quinque indicibus illustrati curâ Justi Fontanini Archiepiscopi Ancyrani volumen secundum.

D'ALLEMAGNE, DE FRIBOURG EN BRISGAU.

Il paroît ici un cours de Philosophie renfermé dans une These; mais cette These où ce cours ne ressemble point aux cours & aux Theses ordinaires. C'est un in4°. de 520. pag. divisé en deux parties. La premiere traite de l'homme sous le Titre de *Microcosmus*; la seconde traite de l'Univers sous le Titre de *Megacosmus.* Ces deux grands sujets sont expliquez en dix-huit Dialogues précédez chacun d'un emblême, mêlez d'exhortations morales & terminez par un Epiphoneme en stile lapidaire : les Titres des Dialogues sont allegoriques : le Stile en est fleuri & très-figuré : le Professeur imite Seneque, & il passe, ce semble, son modéle. Trois Tables indiquent cinquante hors d'œuvres, *Parerga*, sur les quest-

tions les plus debatuës de la Philosophie de l'Ecole, soixante-trois paradoxes Physiques & cinquante axiomes moraux prouvez dans les deux parties du Livre. Le Pere Ignace *Schuvarts* Jesuite en est l'Auteur; l'on ne peut lui refuser les loüanges qui sont dûës à la vivacité de l'esprit, à une érudition abondante, & aux ouvrages singuliers.

Peripateticus nostri temporis seu Philosophus discurtivus in biennali cursu per discursus Symbolico-Physicos instructus & publicæ disputationi præpositus in almâ & perantiquâ Universitate Friburgobrisgoica Præside P. Ignatio Schuvarts Philosophiæ Professore ordinario, defendente Domino Josepho Antonio Bader Collegii Sapientiæ alumno. Friburgi Brisgoiæ Typis Schaal.

D'AUSBOURG.

La dispute sur l'Auteur du Livre de l'Imitation de Jesus-Christ, s'est renouvellée en Allemagne avec assez de chaleur. Le Pere *Erhard* Benedictin fit imprimer l'an 1724. cet admirable Livre sous ce Titre *Liber de Imitatione Jesu-Christi Joannis Gersen de Canabaco Ordinis Sancti Benedicti Abbatis*

Vercellensis in Italia; & dans la Préface il s'efforça de justifier le Titre. L'an passé le Pere Eusebe *Amort* Chanoine Régulier de Saint Augustin, & Bibliothequaire de la fameuse Collegiale de Sainte Croix de Pollingen, fit paroître une pleine & succinte information de l'état de cette dispute agitée depuis cent ans. Le Pere *Amort* rapporte fidélement tous les argumens de ses adversaires, il leur conserve toute leur force, ses réponses n'en paroîtront que plus victorieuses.

Plena ac succinta informatio de statu totius controversiæ quæ de authore libelli de Imitatione Christi inter Thomæ Kempensis Canonici regularis, & Joannis Gersenis Ordinis Sancti Benedicti Abbatis Patronos, jam à centum annis agitatur; ubi simul utriusque partis argumenta juxta leges artis criticæ expenduntur; Authore Patre Eusebio Amort Ecclesiæ Collegiatæ ad Sanctam Crucem Pollingæ Canonico Regulari Bibliothecario & Sacræ Theologiæ Professore Augustæ Vindelicorum. Apud Antonium Bisseni MDCCXXV. *in* 12. *pagg.* 334.

Deux réflexions ont fixé il y a long-

tems mon jugement ſur l'Auteur du Livre de l'Imitation de Jeſus Chriſt. Le ſtile inimitable de ce Livre a un rapport ſi évident avec le ſtile des autres ouvrages de Thomas Akempis, que le ſentiment de cette conformité l'emportera toûjours dans un Lecteur non préoccupé ſur tout ce qu'un ordre ſçavant & habile à défendre ſes prétentions, a imaginé pour rendre douteux le droit d'Akempis. L'autre réflexion qui m'affermit dans ſon parti, c'eſt qu'après cent ans on n'a encore pû rendre probable, je ne dis pas le droit, mais même l'exiſtence de Jean Gerſen; & il reſte toûjours plus vraiſemblable que toute la diſpute a pour origine l'erreur d'un ou de deux copiſtes qui ont écrit Gerſen pour Gerſon. Les Peres Benedictins avoient pris le véritable moyen de dépoſſeder Akempis en produiſant contre lui des Manuſcrits du Livre de l'Imitation qu'ils ſoutiennent être du quatorziéme ſiécle ou des premiéres années du quinziéme. Le Pere *Amort* démontre la fauſſeté de cette allégation; il entre dans un détail exact ſur ces Manuſcrits, & fait voir qu'aucun

de ceux qu'on a produits après la plus exacte recherche n'est pas plus ancien que l'année 1421. C'étoit environ la quarante-deuxiéme de l'âge d'Akempis.

Le Pere *Amort* après avoir assûré à Thomas Akempis la gloire d'être Auteur du plus utile de tous les Livres après l'Ecriture Sainte, a voulu en faciliter l'usage. Il a fait imprimer cette année 1726. *Une somme de Theologie Mystique tirée des quatre livres de l'Imitation de Jesus-Christ.* C'est un ouvrage du fameux George Tuser Jesuite. Le texte d'Akempis distribué en lieux communs est rangé dans cet ouvrage selon l'ordre que S. Ignace a suivi dans ses exercices spirituels, & selon le progrés de trois voyes de la vie spirituelle. Pour définir exactement cet ouvrage, il faut dire que c'est l'art de se sanctifier, tiré d'un Livre infiniment propre à inspirer la Sainteté.

Summa Theologiæ Mysticæ venerabilis servi Dei Thomæ Akempis Canonici Regularis Sancti Augustini ex quatuor Libris de Imitatione Christi servatis ubique ipsius authoris verbis, accom-

modata tribus viis vitæ Spiritualis à P. Georgio Tusero Soc. Jesu Presbytero Augustæ Vindelicorum sumptibus Antonii Bissoni. Anno MDCCXXVI. *in* 12. *pag.* 1350.

DE HOLLANDE,

On attend de M. Havercamp une nouvelle Edition de Lucrece avec beaucoup de variantes & des Tables fort travaillées.

On attend aussi de M. Snakembourg un Quinte-Curce avec les meilleurs Commentaires que nous ayons sur cet Historien.

On réimprime ici les Lettres du fameux Anatomiste Italien Jean-Baptiste Morgagni dans lesquelles il corrige & il explique plusieurs passages de Cornelius Celsus ce Medecin Romain du siécle d'Auguste & dont la Latinité est si pure.

On imprime à Amsterdam *Thucidide* sur l'Edition d'Angleterre donnée par M. Hudson avec des notes de M. Vasse.

D'UTRECHT.

Une *Réponse de M. l'Abbé d'Orval à ses Religieux fugitifs & retirez en Hollande*, Article par Article, mon-

tre dans la personne tant de dignité & tant de douceur ; & dans les reproches tant de vérité & de grièveté qu'elle fait revenir les esprits de bien des préventions. Dans un écrit qui fut remis à cet Abbé le quatre d'Octobre, ses Religieux lui promettoient, *comme au jour de leur Profession*, disoient-ils ; *une obéissance Canonique*. „ J'ai „ cherché , leur répond l'Abbé , la „ formule de vos vœux ; je l'ai trou- „ vée ; mais je n'y ai pas trouvé l'o- „ béissance Canonique , ce terme me „ paroît renfermer un mystère d'ini- „ quité. Un Quenelliste l'entendroit; „ mais je ne l'entends pas. “ Ils disoient dans leur écrit , qu'ils avoient fui de crainte *de l'excommunication* ; Il répond : „ vous habiller en Cava- „ liers c'est l'encourir “. Il leur avoit dit plus haut ; „ vous vous êtes méta- „ morphosez en Officiers ; chapeau „ bordé , habit galoné , épées très-ri- „ ches ; linge le plus fin ; boucles „ d'argent , &c “. Leur écrit portoit: *Jesus-Christ a permis de fuir les persécutions*. Il replique : „ c'est aux foibles , „ dit Saint Ambroise , que Jesus- „ Christ l'a permis ; mais en la fuyant

„ eſt-il permis de prendre à la gorge
„ un de nos freres pour l'obliger à
„ vous donner malgré lui dequoi vi-
„ vre à vôtre aiſe dans le lieu de vôtre
„ fuite; “ ils écrivoient à leur Abbé ; *en vous quittant nous nous expoſions à manquer de tout* ; ſa réponſe eſt “,
„ vous aviez pourvû à vos beſoins
„ futurs : on vient de me montrer ,
„ papiers ſur table , que vous n'em-
„ portez que vingt-cinq à trente mil-
„ le livres : vous le ſçavez , nous ne
„ vous les avons pas données “. Il liſoit dans leur lettre , *ce n'eſt point par un eſprit de libertinage que nous nous ſommes ſéparez de vous* : il reprend ,
„ apparemment vous alliez à Am-
„ ſterdam pour y être plus pieux ;
„ pour y mener une vie plus peniten-
„ te & plus ſainte qu'à Orval. “ Ils alleguoient pour le motif de leur fuite que la *Bulle Unigenitus leur paroiſſoit bleſſer la verité & la Juſtice.*
„ L'avez-vous lûë , pourſuit l'Abbé ,
„ cette Bulle , qui vous révolte ? L'a-
„ vez-vous étudiée ? Dites-moi ce
„ qu'y comprennent ces trois freres
„ convers que vous avez débauchez ?
„ Quoi donc ! trois Souverains Pon-

„ tiſes, tous ou preſque tous les Evê-
„ ques du monde Chretien ſont aveu-
„ gles ? & vous voyez, vous ! mes fre-
„ res " ? Quant à leurs raiſons de ve-
nir en Hollande, il les refute ainſi ;
„ *Vous n'y alliez*, dites-vous, *que dans*
„ *la réſolution de ne renoncer jamais à*
„ *vos vœux ?* Le premier y étoit de
„ mourir à Orval. Vous y alliez pour
„ pour ſauver vos ames & ne point
„ offenſer Dieu ? Le premier pas que
„ vous faites en y allant eſt un *vol*, un
„ *homicide*, une *Apoſtaſie* ; *vous n'y*
„ *alliez que pour revenir à Orval dès*
„ *qu'on vous donnera une ſûreté ſolide ?*
„ L'obéiſſance, la ſoumiſſion, le de-
„ ſaveu de tout ce que vous avez fait
„ contre l'Egliſe de Jeſus-Chriſt,
„ contre les vœux qui vous lioient à
„ l'Etat Monaſtique ; voilà, mes
„ chers freres, l'unique ſûreté que je
„ puiſſe vous promettre " Il finit par
leur adreſſer ces paroles ; „ enſevelis
„ dès votre enfance dans la retraite
„ d'Orval ; vous, mes chers freres, &
„ moi, que ſçavions nous ? Prier,
„ jeûner, veiller, nous mortifier :
„ heureuſe ſcience, ſi une curioſité
„ meurtriere ne vous avoit fait aſpi-

„ rer à des connoiſſances qui vous
„ paſſoient, nous avons reçû dans
„ notre retraite des hommes gangre-
„ nez : leur langue plus cruelle que
„ l'aſpic cachoit le poiſon qu'elle vo-
„ miſſoit ; vous les écoutiez, ils vous
„ perdoient. Peut-être que Dieu
„ dans ſa colere me reprochera vôtre
„ chûte : venez mes chers freres la ré-
„ parer : je prendrai part à votre pe-
„ nitence.

DE LOUVAIN.

M. Vaneſpen qui ſçait trouver dans les Loix la juſtification de toutes les démarches de ſes amis, a fait un Traité pour autoriſer les Janſeniſtes à avoir recours aux Puiſſances Proteſtantes contre les Evêques Catholiques & contre le Chef de l'Egliſe.

Tractatus de recurſu ad Principem. A Louvain chez Denique in 4°.

DE LONDRES

Sans peine on vous reconnoît dans votre idée [au R. P. Caſtel] à ce ſoin ingenieux que vous avez de ramaſſer toutes les choſes qui on rapport les unes autres, & d'en faire des grouppes ſous des claſſes différentes. Celle-ci

[ſur la Muſique] paroîtroit étrange à quiconque ne ſeroit pas perſuadé que c'eſt par la voie des vibrations des nerfs optiques que nous recevons le ſentiment des couleurs ; comme c'eſt par les vibrations des nerfs des oreilles que nous recevons celui des ſons. J'ai obſervé [M. Reynaud] que les nombres qui nous donnent l'échelle diatonique à l'égard de la Melodie, j'ai cru qu'il y avoit d'autres raiſons que celles que donnent les Muſiciens. Que dans le mode majeur on conduiſoit deux tons majeurs à la fois, tels que ſeroient *ut* & *ſol*. Car au lieu de *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut* on peut dire *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ut*, *re*, *mi*, *fa*,. De là la facilité de paſſer du ton *d'ut* à celui du ſon dominant *ſol* puiſque l'on ne peut traiter *ut* ſans traiter *ſol*. Et il m'a ſemblé que c'étoit le même dans le mineur. &c.

Milord Payſlay m'a montré un ſyſteme de Muſique où il eſt bien plus exact que Mr *Sauveur* & que Zerlino. Vous connoiſſez l'imperfection du ſyſteme Chromatique de douze tons. Mr Sauveur en met 43. Milord Payſlay n'en met que 31. fondé ſur le mê-

me privilége dont il n'abuſe pas tant. Un Italien a ſoin de faire imprimer ſon ouvrage. Vous y trouverez le ſyſteme enharmonique pratiqué tous les jours par les belles voix & les habiles joueurs de violon lorſqu'ils paſſent d'un ton à un autre. Il a auſſi inventé une maniere d'accorder plus parfaitement les clavecins, faiſant les tons juſqu'ici juſtes, un peu faux, afin que les faux le deviennent moins.

DE PARIS.

Un Médecin Anglois avoit composé en ſa langue quatre ſyſtemes: le premier regarde *la nature de Dieu & des ames:* on ne le donne pas; parceque ſur ce point la doctrine du Médecin n'eſt pas ſaine. Le ſecond étoit *ſur la génération de toutes les choſes:* on a cru qu'il étoit de la bien ſéance qu'il demeurât manuſcrit & en langue étrangere: l'Editeur publie le troiſiéme *ſur les cauſes de toutes les maladies:* le 4e. & le dernier *ſur leur gueriſon*, n'auroit pas été moins intéreſſant; mais la publication n'auroit intereſſé que les malades & ſa ſupreſſion intereſſe le Médecin; car, ce ſyſteme une fois revelé, chacun, les fem-

mes mêmes, auroient pû se passer de Médecins ; & la Médecine fleuriroit au prejudice de ceux qui l'exercent par profession. L'Editeur leur confrere qui leur rend ce bon office le reduit à lui seul, par le decri qu'il prépare à toute la Médecine d'aujourd'hui pour établir sur ses ruïnes une autre Théorie & une autre pratique. Il fait consister la Théorie de nos Médecins à supposer que les principes de toutes les affections du corps sont 1°. les Acides qui piquent & qui tranchent, les Alcalis qui comme autant de petits étuis ou pelottons, reçoivent les Acides qui s'insinuent comme des éguilles & des lancettes ; 3°. les fermentations & les boüillonnemens qui en resultent & font tout le ravage ; & il borne en conséquence l'art de guerir d'aujourd'hui à envoier à ces Acides, par le vehicule de quelques drogues, tantôt des Alcalis qui leur servant comme de fourreaux, nous préservent de leurs trenchans, & tantôt comme de petits grais qui en les rencontrant les emoussent. Il en vient jusqu'à soutenir que nos Médecins ne peuvent rendre raison ni de l'intermission ré-

guliere des fiévres, ni des variations bizarres du Rhumatisme. L'Anglois anime ces Acides prétendus, leur donne vie, en fait des animaux qui en nous mordant & nous rongeant, nous tuent occisivement, si le Médecin ne les tue le premier par un poison spécifique qu'il sçache leur preparer & leur faire prendre; l'ayant apris de nôtre Editeur qui s'est reservé ce secret. Oüi selon nôtre Médecin tous nos maux sont des Animaux. Il le dit pour les avoir vûs, & les avoir pris sur le fait à l'aide d'un excellent microscope, mais dont il faut sçavoir se servir, & dans lequel une puce paroît de la grosseur d'un cochon, & un ciron aussi gros qu'une Grenoüille, comme on le poura reconnoître dans les planches qu'il a fait graver, & dont les places sont gardées en cette brochure. On a tant dit qu'il seroit à souhaiter que les maladies se pussent voir à l'œil aussi bien que l'action du remede sur elles. Ce souhait est accompli par la méthode des infiniment petits: Notre Médecin met dans son Microscope qu'il sçait manier, une goutte du sang ou de l'urine de

la perſonne malade ou indiſpoſée, ou quelque peu déxcrements de la partie affligée. Il y decouvre auſſi-tôt un nombre d'Inſectes d'une même eſpéce, & comme par une longue expérience il a connu de quelle eſpéce de maladie, chaque eſpéce d'Inſectes eſt l'Auteur, il voit de ſes yeux la maladie dont vous êtes accueilli ou ménacé. Il a bien voulu d'aprés ſon Microſcope nous tracer au naturel les portraits hideux de chaque ſorte de ces infiiniment petits, que le ciron ſurpaſſe autant qu'il eſt ſurpaſſé lui-même par l'Elephant. Il a auſſi declaré à quelle maladie préſide chaque inſecte dont il donne la configuration En-fin il leur a impoſé à tous des noms qui marquent la maladie particuliere, ou le mal, qu'ils produiſent. Il y en a d'*Engraiſſans*, & de *Maigriſians*, d'*Inſomniques*, & d'*Aſſoupiſſans*, de *Migraniſtes* & de *Vapeuriſtes*, de *Goutiſians*, de *Peſtiſians*, de *Ragiſians*; des *Courdeventriſtes*, des *Hemorroidaux*, & d'autres encore au nombre de plus de cent eſpeces.

L'Auteur ayant ainſi contraint les maladies à ce déceler elles mêmes aux

yeux, eſt encore parvenu à connoître par la vûë les remêdes ſpécifiques de chacune. Il a obſervé quel eſt le ſimple ou le mineral qui tuë chaque inſecte dans ſon microſcope. Comme la noix vomique fait mourir le Chien; & ce poiſon particulier de l'inſecte eſt le ſpécifique contre le mal dont l'inſecte eſt le principe. Par ce nouveau ſyſteme, dit la brochure à ſa derniere & 34ᵉ page, (& c'eſt ici la pratique)
„ l'on examine l'urine ou le ſang de
„ ſon malade l'on y aperçoit l'eſpéce
„ d'inſecte qui cauſe ſa maladie; l'on
„ jette dedans pluſieurs gouttes de
„ l'eau de quelques ſimples, l'on réi-
„ tere l'examen, & ſi l'on voit les in-
„ ſectes *encore* vivants, l'on y en jette
„ pluſieurs gouttes de quelque autre,
„ enfin juſqu'à ce qu'on les voye morts
„ & ſans mouvement: alors on juge
„ avec toute ſorte de raiſon, que tel
„ ſimple eſt un poiſon pour telle eſ-
„ péce d'inſecte, que tel mineral en
„ eſt un pour tel autre: l'on ſe ſert de
„ ce remede ſoit par breuvage ſoit par
„ inſertion; l'on réitere encore l'exa-
„ men & l'on voit diſtinctement le
„ progrés qu'on fait ou qu'on ne fait

» pas ». Comme le Medecin animalculaire donne pour écueils de la Medecine ordinaire la fiévre & le rhumatiſme, voici l'un & l'autre de ſa façon : " Quelqu'un, dit-il a la fiévre tierce ou quarte c'eſt qu'il s'eſt
» communiqué en lui par la même
» voye [de la reſpiration, ou avec le
» manger ou autrement] quelque
» animal *fiévreux*, dont le naturel eſt
» de dormir comme les Loires les Mar-
» motes & les Ecureüils, les uns qua-
» rante-huit heures, le autres ſoixan-
» te-douze &c. leſquels s'étant géné-
» rez & multipliez cauſent d'abord
» (en ſe reveillant & en ſe diſperſant
» dans le ſang) pour trouver à repaî-
» tre, le friſſon, & enſuite par leur
» agitation une grande chaleur &
» tranſport au cerveau. Une perſon-
» ne reſſent des douleurs de Rhuma-
» tiſme, tantôt dans le bras droit, tan-
» tôt dans le bras gauche, tantôt
» dans une cuiſſe & tantôt dans l'au-
» tre &c. C'eſt qu'il s'eſt communi-
» qué en lui par la même voye, ou
» autre, quelque animal *Rhumati-*
» *ſant*, lequel s'étant échappé aux
» digeſtifs de l'eſtomach eſt parvenu

 dans

„ dans la maſſe du ſang, où il a trou-
„ vé un lieu qui lui eſt agréable pour
„ ſon ſéjour & pour ſa nourriture : là
„ il s'eſt generé & multiplié, comme
„ ſe generent & ſe multiplient tous
„ les autres animaux ; & comme preſ-
„ que tous ſe plaiſent en compagnie,
„ les *Rhumatiſants*, ſe plaiſent à s'at-
„ trouper ; deſorte qu'il s'en eſt aſſem-
„ blé un grand nombre dans les muſ-
„ cles du bras droit de cette perſonne,
„ où rongeant & mordant ſes nerfs
„ lui cauſent ſa douleur de Rhuma-
„ tiſme. Au bout de quelques jours
„ ces animaux ſe ſont ennuyez en cet
„ endroit. Ils ſont rentrez dans le ſang
„ par la pointe des ramifications des
„ veines ou des artéres ; & la douleur
„ de Rhumatiſme a ceſſé : quelques
„ jours après ils ſe ſont raſſemblez
„ dans les muſcles de ſon bras gauche,
„ enſuite dans ceux d'une de ſes cuiſ-
„ ſes, & après dans ceux de l'autre,
„ &c ".

L'Editeur ne diſconvient pas que nos Medecins guériſſent quelquefois ; mais il prétend que c'eſt par hazard, & que quand ils croyent nous guérir d'Acides & d'Alcalis, il nous guériſ-

ſent d'inſectes : une ſaignée guérit parce qu'heureuſement elle emporte les petits moucherons qui nous rendoient malades ; l'Opium nous ſoulage parce qu'il les endort : des Medecines réparent parce qu'il s'y trouve un poiſon pour ces inſectes. Sans doute bien des gens regarderont leurs maux par ce Microſcope qui les groſſit ſi conſidérablement ; mais ces animaux qu'ils apperçevront ſont-ils les auteurs ou ſeulement les fruits & les productions de la maladie. Quoiqu'il en ſoit, ſi ce qui les empoiſonne nous guérit, on ne peut ſçavoir trop de gré à l'empoiſonneur, ni trop l'exciter à communiquer au public ſon *quatrieme ſyſtême ſur la gueriſon des maladies.* Ce qu'a dit le Cenſeur Royal que tout extraordinaire qu'eſt cet ouvrage, il pouvoit abſolument parlant être imprimé, eſt vérifié par Alexis-Xavier-René Meſnier, Libraire-Imprimeur, qui le vend effectivement imprimé, ruë Saint Severin, au Soleil d'or, ou en ſa boutique au Palais dans la grande Salle.

Un Directeur de la jeuneſſe Chrétienne très-expérimenté auprès de la

plus florissante assemblée qu'on envoye en France a redigé en autant de chapitres qu'il y a de jours dans le mois, les points de Religion & les devoirs de piété qui peuvent plus sûrement entretenir l'esprit de piété & de Religion dans des personnes qui entrent dans le monde ou qui y vivent dans l'occupation, dans chaque chapitre de ce Livre destiné à la Lecture journaliere, l'Auteur traite d'abord la vérité qui est ou un principe, ou un mystere, ou une vertu, ou une pratique : cette exposition est exacte, intelligible & courte. Ensuite il presente un exemple tiré de l'Histoire, bien avéré, propre de ce qui fait le sujet du Chapitre, & qui montre comment on le doit mettre en execution; enfin une *Reflexion* qui survient aide le Lecteur à se faire à lui même pour son profit, l'application de ce qu'il vient de parcourir. Ainsi le Chapitre entier est la matiere spéciale de son attention pour ce jour-là à l'affaire de son salut : le Titre est, *Veritez & Pratiques Chretiennes*, *avec des Exemples & des Reflexions* in 12. pag.

351. chez Rollin, Quay des Auguſtins, au Lion d'or.

DE REIMS.

Puiſqu'on ſe met à donner au public les œuvres poſtumes de M. de Maucroix, il eſt bon de faire ſçavoir quels Manuſcrits l'on a inconteſtablement de lui à Reims; afin que s'il arrivoit encoreque quelqu'un attribuât ſes propres œuvres à Monſieur de Maucroix pour les revendiquer enſuite, quand ce nom leur auroit fait vogue, & que réciproquement on imprimât ſous ſon propre nom des Traductions de Maucroix pour ſe faire valoir par leur mérite; on ſçache où la fraude peut-être apperçûë à tems par la confrontation de tels imprimez avec les originaux de l'Auteur.

Ouvrages Manuſcrits de Monſieur l'Abbé de Maucroix qui ſont dans la Bibliotheque du College de la Compagnie de Jeſus à Reims, avec les Titres qu'ils portent.

1°. *La premiere Tuſculane* de Cice-

ron dédiée à Brutus, où Atticus & Ciceron parlent du mépris de la mort.

2°. *Caton l'ancien*, ou Traité de la vieilleſſe. L'Argument du Traité ſuit la traduction du Latin de Ciceron.

3°. *Lelius* ou Dialogue de l'amitié par Ciceron, avec un Argument François.

4°. *Les Epîtres familieres* de Ciceron, Livre ſecond : Ciceron à Celius Lettre 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16.

5°. *Lettres de Servius à Sulpitius* à Ciceron ſur la mort de Tullia ſa fille.

6°. *Lettre 5. de Ciceron* à Jules Ceſar tirée du Livre 7. à Trebatius Lettre 7. 8. 9. 10.

7°. *Lettres* du Livre 8. au nombre de 23.

8°. *Lettres à Atticus*, à ſon frere, & de Brutus à Ciceron.

9°. *Livre* 8. *des Epîtres familieres* qui contient les Lettres de Celius à Ciceron.

10°. *Prologue du quatrieme Livre des queſtions* naturelles de Seneque.

11°. *Harangue de Fabius* au Senat

contre la résolution qu'avoit pris Scipion de passer en Afrique.

12°. *Harangue de Scipion* à son armée.

13°. *Caracteres* différens de Ciceron & de Demosthene.

14°. *La premiere Olinthienne de* Demosthene, la seconde & la troisiéme.

15°. *Harangue de Marius* au peuple Romain tirée de Salluste; Harangue de Fabius Maximus pour l'Election des Consuls tirée du 24e. Livre de Tite-Live.

16°. *Dernieres paroles de Germanicus*. D'Othon à son armée.

17°. *Epître de Pline* à Trajan touchant les Chrétiens, avec la Reponse de Trajan.

18°. *Extrait du Livre* 7. de Pline l'ancien.

19°. *Lettres de Ciceron* à Papirius Petus Livre 9. des Epîtres familieres. Lettre de Marius à Ciceron.

Tout cela est traduit en François par Monsieur de Maucroix.

Poësies du même en M. S.

Trois Cayers in 8°. d'Epigrammes, Enigmes, Madrigaux, Elegies, Eglo-

gues, & un quatriéme Cayer intitulé *le Solitaire.*

DE TREVOUX.

La Poësie Latine, moins à la mode, aujourd'hui en France que dans les pays étrangers éclate sur tout en Italie par les travaux & l'émulation des Poëtes, & par l'accueïl du public. En voici deux ouvrages d'un caractere très-différent, mais également dignes de leur succès distingué ; & qui font honneur au Parnasse Latin. L'un est un Poëme Epique sur Christophle Colomb. Le projet en est grand, l'Ordonnance riche & belle, & la versification pensée. Il est vrai que l'Auteur qui est le Pere Carrara J. a cru devoir prendre Claudien pour modéle. Mais, sans examiner s'il a dû suivre ce modéle par goût, ou changer de goût pour ne pas se le proposer, on lui doit la justice de dire qu'il a attrapé le génie & le tour de son original. Le Titre de cet ouvrage est :

Columbus Carmen Epicum Eminentissimo & Reverendissimo Principi Be-

nedicto Pamphilio dicatum, Authore Ubertino Carrara Soc. Jesu. Romæ Typis Rocchi Bernadò. in 8°. pag. 299.

Voici l'autre :

Francisci Grimaldi Soc. Jesu de vitâ urbanâ Libri quinque. Romæ, Typis Antonii de Rubeis in viâ e foro Rotundæ ad semin. Romanum, anno Jubilæi. 1725. in 8°. pag. 170.

C'est un Poëme Elegiaque partagé en cinq Livres sur l'*Urbanité* : Elle paroît autant être l'Auteur que l'objet de l'ouvrage.

Au mois de Novembre dernier page 2107. de ces Memoires pour ne rien omettre, nous annonçâmes ainsi un ouvrage : le Titre de tout le Livre est, *Entretiens de Ciceron sur les Orateurs Illustres : Selecta è veteri Testamento, Historiæ accommodatæ ad usum eorum qui Latinæ linguæ rudimentis imbuuntur.*

Surquoi quelqu'un a imprimé dans un Journal du mois de Mars in 4°. pag. 189. que mal informez nous avons publié faussement que ces *Entretiens de Ciceron sur les Orateurs Illustres*, & ce *Selecta è veteri Testamento Historiæ* sont un Livre. La preuve

du Journaliſte c'eſt que ce ſont deux ouvrages ſéparez, qui n'ont aucun rapport, & qui ſont de deux Auteurs différens. Mais de ces deux ouvrages ſéparez, qui n'ont aucun rapport & qui ſont de deux Auteurs différents, le Libraire en fait un ouvrage & un Livre. Lui-même le qualifie parlant au Roi. Un ouvrage Manuſcrit qui a pour Titre *Entretiens de Ciceron ſur les Orateurs Illuſtres : Selectæ è veteri Teſtamento Hiſtoriæ accommodatæ ad uſum eorum qui Latinæ linguæ rudimentis imbuantur :* & il obtient permiſſion de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpécifié en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, &c. C'eſt donc un Livre, un Ouvrage ; le Libraire le dit ; le Privilege le porte, nous ne l'avons donc point publié fauſſement : & ce n'eſt point ſur ce fait que le critique doit exiger de meilleures informations. » Ce que » nous avions ajoûté que cet ouvrage » n'eſt qu'un eſſai que donne, c'eſt-à- » dire, que preſente & recommande; » l'Auteur d'un ouvrage ſolide qui » doit bien-tôt paroître ſur les Etudes

„ Classiques ", étoit exactement fondé sur le second article de la Préface du *Selectæ.... Historiæ*, qu'il seroit trop long de copier ici ; & est presque vérifié depuis aux pages 130. & 131. du tome premier de l'ouvrage solide : où l'Auteur dit en parlant du *Selectæ.... Historiæ*. „ Un ancien Pro-
„ fesseur de l'Université à qui j'ai
„ communiqué mes vûës, a bien vou-
„ lu composer de ces sortes d'Histoi-
„ res tirées de l'Ecriture Sainte pour
„ l'usage des enfans qui commencent
„ à étudier la Langue Latine. J'espe-
„ re que le public aura lieu d'être
„ content de ce petit ouvrage, &
„ que l'approbation qu'il lui don-
„ nera portera l'Auteur à en compo-
„ ser un second, &c ". On voit par cet éclaircissement que c'est encore cette fois sans aucun fondement, & en ce sens, que c'est *gratis* que le Journaliste attaque nos Memoires. Au reste ce *Selectæ.... Historiæ* est un ouvrage, où sans aucune permission de l'Evêque, l'Ecriture Sainte est publiée, altérée, travestie, maniée & remaniée avec plus de liberté qu'on

ne propose de s'en permettre à l'égard des Auteurs profanes.

On publie à Paris qu'à Londres on vend la *Défense de la validité des Ordinations Anglicanes*, traduite du François du Pere le Courayer en Langue Angloise, avec une Lettre de cet Auteur à Monsieur Williams son Traducteur, laquelle n'a encore vû le jour dans aucun pays Catholique ; & que réciproquement on a traduit d'Anglois en François l'*Histoire des Pirates Anglois depuis leur établissement dans l'Isle de la Providence jusqu'à present*, par le Capitaine Charles Johnson. Traduction qui se vend à Paris, chez Cavelier fils.

DE LA TRAPPE.

Vous récevrez d'ici des Lettres critiques ſur le *Vetus Diſciplina Monáſtica* du Moine Benedictin de la Congrégation de Saint Blaiſe, dans la Foreſt Noire, imprimé à Paris, chez Oſmont 1726. in 4°. vous êtes priez de les rendre publiques.

FIN.

Mai 1726.

TALBE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Mai 1726.

ART. XL. *La Religion Poëme, avec un discours pour disposer les Déistes à l'examen de la verité, & quelques autres Ouvrages de Poësie, &c.* Page 797

ART. XLI. *Les Oeuvres du Pere Rapin en 3. vol. in 12.* 815

ART. XLII. *Friderici Hoffmanni Consiliarii, Medici & Professoris Regii, Soc. Reg. Brit. Sodalis Opuscula Physico-Medica, &c.* 826

ART. XLIII. *Remarques Historiques données à l'occasion de la Sainte Hostie miraculeuse conservée pendant plus de 400. ans dans l'Eglise Paroissiale de Saint Jean en Greve à Paris, avec les piéces originales des faits avancez dans cet Ouvrage, &c.* 844

ART. LIV. *Negociations secrettes touchant la Paix de Munster & d'Os-*

nabrug, ou Recueil general des Préliminaire, Instructions, Lettres, Memoires, &c. 861

ART. XLV. *Chylologia Historico-Medica, &c.* C'est à-dire, *la Chylologie ou consideration Physique, Medecinale, & Civile sur la Chylification & le suc nourricier, &c.* 882

ART. XLVI. *Rerum Italicarum Scriptores ab anno Æræ Christianæ D. ad MD. quorum potissima pars nunc primùm in lucem prodit ex Ambrosianæ, Estensis, aliarumque insignium Bibliothecarum codicibus, &c.* 896

ART. XLVII. *Immersions & Emersions des quatres Satellites de Jupiter, pendant le mois de Juin 1726.* 947

ART. XLVIII. *Nouvelles Litteraires.* 942

De Rome. ibid.
D'Allemagne. 944
De Fribourg en Brisgau. ibid.
D'Ausbourg. 945
De Hollande. 949
D'Utrecht. ibid.
De Louvain. 953

De Londres. ibid.
De Paris. 955
De Reims. 964
De Trevoux. 967
De la Trappe. 972

Fin de la Table.

PAge 222. ligne 5. provisions, *lisez*, provision. Page 224. ligne 3. confuse & si embroüillés, *lisez*, confuses & si embroüillées. Page 232. ligne 18. differente, *lisez*, different. Page 233. ligne 13. *consentio*, lisez, *consensio*. Page 253. ligne 22. l'Arc, *lisez*, l'Axe. Page 254. ligne 4. l'Arc de l'Arc, *lisez*, l'Axe de l'Arc. Lignes 11. & 14. G E, *lisez*, *g* E. Pag. 255. lig. 10. $\frac{Gg}{Z\sqrt{DB\cdot GH}}$ *lis.* $\frac{Gg}{2\sqrt{DB-GH}}$

Ligne 12. $\frac{2Dy\sqrt{a}}{2Z\sqrt{y-yy}}$ *lisez*, $\frac{ZDy\sqrt{a}}{2Z\sqrt{Zy\,yy}}$

Page 257. ligne 7. l'Arc, *lisez*, l'Axe. Ligne 8. &, *lisez*, est. Page 258. ligne 2. soit, *lisez*, sont. Page 261. ligne 27. $\frac{\sqrt{Dx^2+Dy^2}}{+2\sqrt{xa}}$, *lisez*. $\frac{\sqrt{Dx^2+Dy^2}}{2\sqrt{x+a}}$ Page 262. ligne 9. $a^{\frac{1}{2}}x - \frac{1}{2}Dx$, *lis.* $a^{\frac{1}{2}}x - \frac{1}{2}Dx$. Ligne 13. $2a^{\frac{1}{2}}x - \frac{1}{2}$, *lis.* $2a^{\frac{1}{2}}x^{\frac{1}{2}}$. Lig. 2. les χ, *lisez* les x. Ligne 20. $x\ \chi\ a$, *lisez* $x + a$. Page 286. ligne 3 est, *lisez* étoit. Page 289. ligne 29. de, *lisez* des. Page 214. ligne 1. *Euporistis*. *lis.* *Euporistes*. Page 325. ligne 2. parler, *lisez* parole. Page 328. ligne 22. sa, *lisez* la. Page 341. ligne 25. maniere, *lisez* manie. Page 346. ligne 22. pouvoit, *lisez* pourroit. Page 357. ligne 7. requis, *lisez* requit.

Page 363. ligne 27. réponderions, *lisez* répondrions. Page 366. ligne 2. rejetté. *lisez* rejettée. Page 371. ligne 8. Calvain, *lisez* Calvin. Page 379. ligne 5. retractions, *lisez* retractations. Page 394. lig. 19, subtile delicat, *lisez* subtile & délicat. Page 397. ligne 23. Clanricard. *lis.* Clanricarde. Page 399. lig, 11. Cocke, *lisez* Locke. Ligne 15. Clarck, *lis.* Clarke. Page 401. ligne 3. Villefere, *lisez* Villefore. Ligne 6. 1726. *lisez* 1716.

Errata du mois de Mars 1726.

PAge 614. ligne 9. qu'ils, *lisez*, qui. Page 619. ligne 23. à l'avantage, *lis.* au desavantage. Page 623. ligne 9, l'oin, *lisez* loin. Page 625, ligne 15, prescrit, *lisez*, proscrit. Page 636, ligne 20, genre, *lis.* germe. ligne 648, ligne 8, quelques, *lis.* quelque. Page 651, ligne 13, seront fautives, *lisez*, sera fautive. Page 659, ligne 9, entierement, *lisez*, entretiennent. Page 662. ligne 24, personne, *lisez*, personnes. Page 663, ligne 27, la, *lisez*, là. Page 667, ligne 2, Marbre-Cramoisi, *lisez*, Mabre-Cramoisi. Page 668. ligne 24. sçait, *lisez*, sçût. Page 673, ligne 26, le, *lis.* les. Page 677, ligne 1, sois, *lisez*, foi. Page 690, ligne 16, mettre ;, *lis.* maître. Page 691, ligne 8, le, *lisez*, ce. Page 693, ligne 5, Bicêtres, *lisez*, Bicêtre. Page 696, ligne 21, coses, *lisez*, choses. Page 706, ligne 4, complette, *lisez*,, complete. Page 709. ligne 29, ses, *lisez*, ces. Page 712, ligne 6, Ptolomée, *lisez*, Ptolémée. Ligne 14, livres, *lisez*, livre. Page 714. ligne 16, joüer, *lisez*, loüer. Page 733, ligne 10, l'essort, *lisez*, l'essor. Page 726, ligne 27, pas trop éloquent, *lisez*, pas éloquent, Page 739, ligne 24, tous, *lisez*, tout. Page 744, ligne 15, pouvoir, *lisez*, premier, Page 746, 746, ligne 6, Communion de, *lisez*, Communion, & du Livre de. Ligne 7, lu premiere, *lisez*, le premier. Page 758, Ligne 4, l'entendoit, *lisez*S, entendoit. Page 767, ligne 12, *Partheny*, lisez, *Partenii.* Page 777, ligne 25, Chillinworth, *lis.* Chillingworth. Page 781, ligne 24, seur, *lisez*, seul.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois en blanc; & brochez, 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1726.

ARTICLE XLIX.

La Dissertation du Pere le Courayer sur la succession des Evêques Anglois, & sur la validité de leurs Ordinations réfutée par le Pere Hardoüin de la Compagnie de Jesus, seconde Partie : La question de Droit. A Paris, chez la veuve d'Antoine Urbain Coutelier, Quay des Augustins. 1725. in 12. p. 270. Reflexions sur quelques endroits du Livre de la Nullité des Ordinations Anglicanes, ou Défense du Pontifical Romain. p. 85.

LA controverse sur la validité des Ordinations Anglicanes se parta-

ge, comme d'elle-même en deux questions ; l'une de fait, l'autre de Droit. Parker, & son prétendu consécrateur, Barlow, ont-ils été ordonnez Evêques, ou ne l'ont-ils pas été ? C'est la question de fait : l'Ordination conférée, selon le rit Anglican, est-elle dès-là une Ordination nulle & sans effet, ou peut-elle néanmoins être valide ? C'est la question de droit. Or, on prouve, & par ce point de droit, & par ce point de fait, contre la Dissertation du R. P. le Courayer, que l'Episcopat est presentement éteint en Angleterre. On le prouve par le point de fait : car si Parker, Consécrateur unique du Ministere Anglican d'aujourd'hui, n'a jamais été ordonné Evêque, l'Angleterre n'a aujourd'hui, sans doute, nul Ministre, nul vrai Prêtre, nul véritable Evêque. On le prouve encore par le moyen de droit ; car si l'Ordination conférée, selon le rit Anglican, comme elle l'a été à tous les Evêques d'aujourd'hui, est de soi absolument nulle & invalide ; il est manifeste que les Evêques & les Prêtres d'aujourd'hui qui n'ont reçû aucune autre Ordina-

tion ne sont ni Prêtres ni Evêques ; & que le Sacerdoce & l'Episcopat ne sont plus en Angleterre.

Le P. H. a attaqué par le fait, dans une premiere partie, dont nous avons rendu compte sous le mois de Mars 1725. page 469. & voici la seconde partie dans laquelle il se propose de montrer par la preuve qui résulte de la question de droit, que l'Episcopat est entierement aboli parmi les Anglois. Il a prouvé dans sa premiere Dissertation que les Ordinations Anglicanes sont nulles, faute d'Evêques : il prouve dans celle-ci qu'il n'y a point d'Evêques Anglicans, faute de validité dans le rit des Ordinations Anglicanes. Il n'y a en Angleterre ni Evêque pour conférer l'Ordination, il l'a prouvé ; ni ordination pour conférer l'Episcopat & donner des Evêques ; il le va faire voir.

Le systême du Pere le Courayer en faveur du rit des Ordinations Anglicanes, systême qu'il faut une seconde fois renverser, est celui-ci. La validité de l'Ordination dépend de la matiere & de la forme qu'on employe : car l'intention extérieure, qui seule

ſuffit & ne peut manquer, ſe préſume toûjours; or, quoique les Anglicans, exerçant le pouvoir qu'ont les Egliſes Nationales, ayent fait des changemens au Pontifical Romain; toutefois ils ont conſervé cet eſſentiel de l'Ordination; ils ont conſervé la vraye matiere ou l'impoſition des mains; & la vraye forme, c'eſt-à-dire, quelque priere ou une vague invocation du Saint-Eſprit: deſorte que leur rit eſt conforme au rit Grec que l'Egliſe Latine adopte & autoriſe. Ainſi les Ordinations Anglicanes donnent de vrais Evêques; & conferent aux Prêtres un véritable pouvoir d'offrir le Sacrifice repreſentatif: & les réordinations des Anglicans qui ſe réüniſſent à nous, ne ſont dans l'Egliſe Romaine que des abus introduits par l'ignorance & la foibleſſe. Tel eſt le précis exact de la doctrine du Pere le Courayer. Il faut donc diſputer contre lui ſur la matiere & la forme de l'Ordination, ſoit Epiſcopale, ſoit Presbyterale; ſur l'intention requiſe de la part du Miniſtre; ſur le Sacrifice & le Sacerdoce; ſur le pouvoir des Egliſes à l'égard des changemens dans

l'administration des Sacremens ; sur l'usage des Grecs & son origine ; & sur les réordinations des Anglicans convertis. Ce sont aussi les sujets d'autant de Chapitres de la Dissertation du Pere Hardoüin.

Nous commencerons par la matiere & la forme : le Pere le Courayer les fait consister à la moderne, soit pour l'Ordination Presbyterale, soit pour l'Ordination Episcopale, dans l'imposition des mains & quelque priere indéterminée par laquelle on invoque le Saint-Esprit. Au contraire, le P. H. ne peut supporter cettre entreprise de réduire les formes des Sacremens à de pures prieres. Il prétend que c'est faire entendre que les Sacremens ne sont à l'égard de la grace que de simples demandes, & non pas les principes qui l'opérent. » Il croit qu'on ne cher- » che par cette opinion qu'à établir » que la justification se fait par la foi » seule ; qui est le dogme favori de » tous les Protestans, & regardé ordi- » nairement comme le principe fon- » damental de toutes les autres er- » reurs. «

Si le R. P. le Quien eût fait ferme

contre le Pere le Courayer au sujet des formes absolues & deprécatives; le P. Hardoüin n'auroit point repris le dessein qu'il avoit abandonné de publier cette seconde partie : le Pere le Quien l'a procurée au public par sa facilité à plier devant les formes déprécatoires ; & il s'est attiré les Reflexions qui sont au bout de cette Dissertation, & ausquelles il ne manquera pas de répondre avec érudition.

D'un côté donc le Pere le C. est si déterminé à ne voir que prieres dans les formes des Sacremens, que la forme même du Baptême lui paroît une invocation. D'autre part, le P. Hardoüin est si frappé contre les formes déprécatives que la forme même de l'Extrême-Onction ne lui paroît pas, à proprement parler, une oraison ou une simple priere.

Quant à l'Ordination ; pour se poster avant que d'attaquer, le Pere Hardoüin prend un sentiment : il distingue dans la céremonie deux parties ; le Sacrement, & le Sacre. L'Evêque est d'abord ordonné, ensuite il est sacré : dans l'Eglise Latine, dont l'Angleterre étoit membre, l'essentiel ou

la matiere & la forme du Sacrement de l'Ordination Episcopale. » C'est, » dit le Pere Hardoüin, l'imposition » des mains avec la forme imperati- » ve, *Accipe Spiritum Sanctum*: après » cette imposition des mains, que » l'Evêque consacrant, fait avec les » Evêques qui l'assistent, prononçant » tous trois la forme *Accipe Spiritum* » *Sanctum* l'Ordination est finie : la » Consécration ne l'est pas : la céré- » monie de la Consécration commen- » ce par la priere qui suit immédiate- » ment l'Ordination finie..... La Con- » sécration Episcopale n'est non plus » un Sacrement qu'elle ne l'étoit dans » l'ancienne Loi, & que ne l'est au- » jourd'hui le Sacre de nos Rois. „

De même, dans l'Ordination du Prêtre, le P. H fait encore un partage. D'abord on confere le pouvoir d'offrir le Sacrifice de la Messe, & c'est-là proprement ordonner un Prêtre. La matiere & la forme de cette Ordination c'est la Tradition & le Tact des Instrumens de la Messe, avec les paroles qui expriment ce pouvoir par l'impératif : Recevez le pouvoir: *Accipe potestatem offerre sa-*

crificium Deo, *Missasque celebrare tam pro vivis quàm pro defunctis in nomine Domini.* „ Peut-on imaginer un
„ signe plus naturel de la vraye Prê-
„ trise, ou du vrai Sacerdoce, qui
„ confére le pouvoir de Sacrifier, que
„ le Tact des Instruments, qui sont
„ destinez à cette fonction ? Y a-t-il
„ un autre motif à Londres ou ail-
„ leurs chez les Protestans, de se ré-
„ volter contre la Tradition du Cali-
„ ce & de la Patene; que la haine
„ qu'on y a pour la Messe ?" Ensuite & après un intervalle l'Evêque confére au Prêtre ordonné le pouvoir de lier & de délier, de remettre ou non les pechez; & il le confere par l'imposition des mains en prononçant ces paroles encore impératives & indicatives, recevez le Saint Esprit, ceux dont vous remettrez..... *Accipe Spiritum Sanctum, quorum remiseris peccata remittuntur eis, & quorum retinueris retenta sunt.* „ Cette imposi-
„ tion des mains qui se fait par l'Evê-
„ que seul en presence des Prêtres est
„ l'autre matiere essentielle, partiel-
„ le du Sacrement jointe avec la for-
„ mule, *Accipe Spiritum Sanctum*,

„ *quorum remiseris peccata....* C'eſt
„ elle qui confére au Prêtre le caràc-
„ tere pour remettre les pechez par le
„ Sacrement de Penitence : puiſque
„ ſelon le Concile de Trente, Seſſion
„ 14. chap. 1. c'eſt elle qui confere
„ le caractere pour remettre les pe-
„ chez par le Sacrement de l'Extrê-
„ me-Onction ".

La preuve que le Pere Hardoüin va donner en faveur des formes indicatives & imperatives détruira en même-tems la preuve que le Pere le Courayer leur oppoſe. C'eſt ſur la foi du Pere Morin, & ſur l'autorité de quelques prétendus Rituels, cachez juſqu'aujourd'hui par le diſcernement des fidéles nos Ancêtres, mais produits enfin par le Pere Martene, que le Pere le Courayer établit que la forme imperative de l'Ordination eſt d'un uſage récent, même dans l'Egliſe Latine; parce que ces Rituels ne font point mention de cette forme impérative. „ Le Pere le Courayer
„ qui ne veut pas croire, dit-on, ni
„ Clement XI. ni Innocent XIII. ni
„ Benoît XIII. ſoutient ſur la ſeule
„ aſſûrance que lui en donne le Pere

„ Morin, que la forme Latine de l'E-
„ piscopale est récente ".... Le P. H. réfute ces Sçavans des trois Congrégations de Saint Maur, de Sainte Genevieve, & de l'Oratoire par l'argument peremptoire de la prescription ou de la possession: „ Ceux qui con-
„ testent cette invariabilité de l'Eglise
„ Romaine, devroient nous marquer
„ une époque fixe de l'année qu'elle a
„ changé son Rit ancien, pour pren-
„ dre celui qu'elle observe aujour-
„ d'hui. Ce n'est pas à elle de prouver
„ qu'elle n'a jamais varié. C'est à ceux
„ qui lui reprochent, d'avoir pris pour
„ des formes essentielles, des cérémo-
„ nies purement arbitraires, suivant
„ les visions & les chimeres des Scho-
„ lastiques : c'est à eux, dis-je, de nous
„ produire quelque Acte juridique,
„ quelque Historien irréprochable,
„ qui nous atteste positivement : telle
„ année, Rome & toutes les Eglises
„ de l'Occident, changerent univer-
„ sellement d'idée touchant les Ordi-
„ nations. On prit pour forme essen-
„ tielle de ce Sacrement, une nouvel-
„ le formule imperative; *Accipe po-*
„ *testatem; Accipe Spiritum Sanctum:*

„ au lieu que la priere avoit passé jusqu'alors pour la seule forme essentielle. Telle année, tel Pape, ou tel Concile Général, adopta cette idée, & la fit recevoir hautement par toutes les Eglises : ensorte que pas une n'osa alors, & n'a osé depuis penser ou parler autrement. C'est une année, que certainement nul Historien, nul Annaliste, nul faiseur de Chroniques n'a encore marquée. Le Pere Hardoüin se met lui-même en preuve. „ Quand Saint Augustin de Cantorbery fut envoyé de Rome en Angleterre, & que passant par la France, il y fut ordonné Evêque; le fut-il par une autre forme, que celle dont se sont servis ses Successeurs, jusqu'au tems d'Edoüard VI. Pas un Historien, pas un Ecrivain sur les Rits de l'Eglise Anglicane, n'a fait mention de la moindre innovation sur cet article. Si elle avoit été introduite depuis, auroit-on moins éclaté, qu'on a fait pour celle d'Edoüard ? Cette forme étoit donc dès-lors en France, puisque Saint Augustin l'a portée d'ici à Cantorberi. Ainsi cet usage cons-

„ tant, qui en résulte, par cette preu-
„ ve seule, d'onze cens ans pour
„ l'Angleterre, & près de treize cens
„ pour la France, & près de six cens
„ ans devant la Scholastique; ne con-
„ trebalance-t-il pas notablement ces
„ prétendus anciens Pontificaux Ma-
„ nuscrits, qu'on nous peut produire?
„ N'en démontre-t-il pas la fausseté
„ & la nouveauté?

„ Qu'on nous dise aussi, qui est
„ l'Auteur de cette forme nouvelle:
„ comment elle s'est introduite, com-
„ ment elle s'est étenduë, comment
„ elle est devenuë tout d'un coup ou
„ par degrez le sentiment dominant,
„ non pas des Scholastiques seule-
„ ment, mais de l'Eglise: qui l'a fait
„ recevoir unanimement dans tout
„ l'Occident, à l'Angleterre, à l'Alle-
„ magne, à tout le Nord, aussi bien
„ qu'en France, & aux autres Royau-
„ mes, en même-tems qu'ils ont reçû
„ la Foi: qu'on nous dise qui est le
„ Pape, qui a obligé toutes les Eglises
„ particulieres ou nationales, d'infec-
„ ter leur ancien usage de l'introduc-
„ tion d'une forme nouvelle dans un
„ Sacrement aussi important, & de

„ l'adopter avec tant de vénération, „ que de croire même, comme elles „ croyent aujourd'hui ; que leur an- „ cien usage, s'il n'a pas cette forme, „ toute nouvelle qu'elle est, manque „ de ce qui est essentiel au Sacrement. „ C'est sur quoi l'on ne satisfera jamais „ les gens sensez, & déprévenus de la „ fausse estime qu'ils ont pour des „ Manuscrits d'un âge incertain, d'u- „ ne écriture contrefaite, & de nulle „ autorité chez aucuns Juges, quels „ qu'ils soient ". Le Pere Hardoüin remarque, pour fortifier sa preuve, que de moindres changemens que celui des formes Sacramentelles ont leurs Epoques marquées dans l'Histoire, d'où il suit qu'il faut que ce changement, qui n'a point d'Epoques marquées dans aucun tems, n'ait jamais été „. Vadingus, à l'an 1244. n. „ 2. rapporte, après Rodulphe de „ Tongres, qu'environ trente ans „ après, le Pape Nicolas III. abolit „ dans toutes les Eglises de Rome les „ anciens Antiphonaires, Graduels, „ Messels, & Breviaires, pour suivre „ ceux des Freres Mineurs. Pitseus dit „ la même chose vers le même-tems,

„ quant au Breviaire. Mais y a-t-il un
„ seul monument qui marque, ou
„ vers ce tems-là, ou en aucun autre,
„ le changement du Pontifical, quant
„ à la maniere & à la forme de l'Or-
„ dination " ?

„ On trouve marqué dans l'Histoi-
„ re que vers l'an 1150. le Pape Eu-
„ gene III. défendit l'usage du Messel
„ & du Breviaire Mozarabe, & or-
„ donna qu'on suivît le Romain. N'y
„ a t-il que les Pontificaux de toutes
„ les Eglises, qu'on ait changé par
„ tout si invisiblement, que personne
„ n'ait pû en marquer l'Epoque " ?
Le Pere Hardouin presse encore l'u-
niversalité de ce prétendu change-
ment aussi insensible que capital :
„ en quelque-tems que ce prétendu
„ changement se soit fait, d'où vient
„ qu'aucune Eglise n'a refusé d'acce-
„ pter cette invocation, & d'altérer
„ son ancien Rit, au premier ordre
„ venu de Rome ? Et que pas une n'a
„ retenu son ancien Sacré Pontifical
„ dans sa pureté, malgré le Pape ?
„ Les Chartreux & d'autres ont re-
„ tenu leur Breviaire & leur Messel
„ différent du Romain. D'où vient
„ qu'aucune Eglise, ou Province, ou

„ Nation n'a hésité à insérer cette „ prétenduë nouvelle forme dans son „ Pontifical ; jusqu'à la croire essen„ tielle aussi tôt ? Quelle est l'époque „ fixe d'une docilité si rare , qu'elle „ n'a jamais eu de pareille ? Car d'a„ voir recours à un changement in„ sensible, qui se soit fait peu à peu ; „ ce seroit favoriser le changement „ aussi imperceptible de la doctrine „ de la Religion , touchant le dogme „ de la presence réelle, le gouverne„ ment de l'Eglise par les Evêques , „ la priere pour les morts, & l'invo„ cation des Saints ; dernier & frivo„ le retranchement des Calvinistes. „ C'est à quoi il faut répondre, avant „ que de faire aucune objection. Et „ c'est surquoi on ne satisfera ja„ mais. "

Enfin comme le Pere le Courayer ne daignant pas faire de comparaison entre les Morins ou les Martenes , qu'il met au-dessus de tout , & entre les Theologiens, méprise ceux ci jusqu'à dire, „ *doit on hésiter avec de* „ *tels garans , de rejetter une opinion* „ *hazardée de quelques Scholastiques ,* „ *qui jugeant des premiers tems par*

„ *leur siecle ; ont été assez temeraires ,*
„ *pour décider des matieres & des for-*
„ *mes des Sacremens , sur des précisions*
„ *Metaphysiques , sans avoir aucune*
„ *juste idée de ces matieres , & aucune*
„ *connoissance de l'ancienne Discipli-*
„ *ne.* " Le Pere Hardoüin lui fait la remontrance. „ Ce jeune Ecrivain ,
„ reprend-il , ne devroit-il pas faire
„ paroître plus de respect pour toutes
„ les Ecoles Catholiques , qu'il traite
„ avec une hauteur peu séante , com-
„ me j'ai déja dit, à son âge & à son
„ caractere ? Le sentiment de la ne-
„ cessité de la Tradition de la Patene
„ & du Calice , n'est pas , comme il le
„ veut faire croire , *une opinion ha-*
„ *zardée de quelques Theologiens*
„ *Scholastiques* ; ni , comme il le dit
„ page 123. de la seconde partie, *une*
„ *opinion presentement décreditée.* Il
„ veut par tout tromper son Lecteur.
„ Toutes les Ecoles Catholiques sou-
„ tiennent aujourd'hui avec autant
„ de zéle que jamais cet usage , que
„ Saint Augustin , comme j'ai déja dit,
„ a porté de Rome en Angleterre il y
„ a onze cens ans."

II. Le Pere le Courayer attaquoit

Juin 1726.

encore & l'antiquité du Rit Latin, & ses Droits sur l'Angleterre, par l'usage différent des Grecs. Il soutenoit que puisque les Grecs ordonnent validement par une priere & sans faire toucher les Instrumens, on doit croire, & que les Latins ont ainsi ordonné autrefois, & que les Anglois qui ordonnent aussi par une priere & sans le Tact des Instrumens, ordonnent validement. Il est donc à propos qu'à ce quatriéme Chapitre du Pere Hardoüin sur la matiere & la forme par où nous avons commencé, nous joignions immédiatement ce qu'il dit & dans le Chapitre 7. du Rit des Orientaux, & dans le Chapitre premier de l'origine, soit du Rit Latin, soit de celui des Grecs. Il est constant qu'on confere differemment les Ordres dans l'Eglise Grecque & dans l'Eglise Latine. Les Grecs ordonnent par l'imposition des mains accompagnée de paroles dont le verbe principal est à l'indicatif, c'est ce qu'on nomme une forme indicative : dans l'Eglise Latine l'Evêque ordonne le Prêtre en lui faisant toucher les Instrumens du Sacrifice, & en lui parlant par

l'imperatif, *Accipe potestatem. S....* Il ordonne l'Evêque en lui imposant les mains, & lui disant encore à l'imperatif, *Accipe Spiritum Sanctum.* C'est de la ressemblance du Rit Anglican avec le Rit Grec, que le Pere le Courayer prétend tirer un avantage. Le Pere Hardoüin le lui enleve; car enfin, selon le Pere Hardoüin, le Rit Latin par sa forme imperative, & le Rit Grec par sa forme indicative conviennent ensemble dans le point essentiel où échoüe la forme Anglicane. L'un & l'autre Rit fait sentir que le Sacrement opere & confere la grace par sa propre vertu, par l'effet même, par l'efficace propre de l'action, & comme on parle, *ex opere operato*; au lieu que le Rit Anglican en haine de ces formes Sacramentelles, efficaces par elles-mêmes n'employe ni l'indicatif ni l'imperatif qui expriment cette sorte d'efficacité, & qu'il se borne à de vagues formules, à de simples prieres, & de pures demandes: „ Car „ la forme imperative, qui est propre „ du Rit Latin, & l'indicative, qui „ est propre du Rit Grec, établissent „ constamment l'efficacité des Sacre-

„ mens *ex opere operato* ; c'est-à-dire,
„ par la vertu de leur action même &
„ des paroles : Dogme de l'Eglise,
„ opposé au systême des Protestans,
„ & à l'erreur qui enseigne que la Foi
„ seule justifie ; au lieu que la forme
„ de l'Ordination Anglicane, consis-
„ tant, selon le Pere le Courayer,
„ dans une oraison vague, exclut cet-
„ te efficacité ". Ainsi l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine peuvent reconnoître pour valables les Ordinations l'une de l'autre, sans que ni l'une ni l'autre doive ou puisse pour cela embrasser ou ne pas rejetter les Ordinations Anglicanes. Et il ne servira de rien au Pere le Courayer d'alléguer que la forme déprécatoire ne donne pas l'exclusion à l'opération propre de nos Sacremens, puisque la forme de l'Extrême-Onction est une priere. Le Pere Hardoüin a prévenu l'objection, en observant que cette priere de l'Extrême-Onction reprend, pour ainsi dire, l'air absolu du ton impératif ou de l'indicatif, parce qu'elle exprime formellement l'efficace *ex opere operato*, par ces mots, *per istam....... unctionem......* & que ce soin d'attacher

au Sacrement & à l'Onction, la Sanctification *ex opere operato*, est une marque que sans cette attribution expresse, la forme conçûë par maniere de priere ne signifie & n'emporte qu'une vertu commune à l'invocation. Que si l'on remontre au Pere Hardoüin, qu'entre les Orientaux, les Nestoriens & les Armeniens se servent d'une forme déprécatoire dans l'Ordination; ce Theologien a encore été au-devant de la difficulté par la même solution, & il a fait remarquer qu'en même-tems & dans les mêmes formules, ces Sectes observent d'atrribuer expressément à l'Ordination la vertu de produire la grace.

III. Après avoir chassé les Anglicans de ce rempart & les avoir désunis des Orientaux, le Pere Hardoüin croit pouvoir se donner carriere & chercher la source de cette innocente diversité de Rit entre les Grecs & les Latins à l'égard de l'Ordination. L'origine qu'il en trouve & qu'il expose dans le premier Chapitre & dans le dernier, ne pouvoit remonter plus haut.

L'Auteur de cette diversité, selon le

le Pere Hardoüin c'est Jesus-Christ même. Il a enseigné à St. Paul une maniere d'ordonner, & une autre maniere à St. Pierre : l'une a eû cours depuis la Judée jusqu'en Illyrie, par tout où l'on parloit Grec & où il y avoit des Juifs, parce que ce fut là le theatre de l'Apostolat de Paul Missionnaire auxiliaire de Pierre. Et de ces contrées ce Rit s'est répandu dans les Eglises où la foi fut portée par les Eglises que Paul avoit plantées. L'autre Rit plus expressif, plus noble, plus ressemblant à son Modéle, fut destiné pour la capitale de l'Empire Romain, & pour toutes les Eglises qui tireroient de là leur origine, & l'Eglise d'Angleterre a été de ce nombre. " Je trouve deux Rits distinguez, „ l'un établi par St. Pierre; le Pontifi- „ cal Romain & l'attachement invio- „ lable de l'Eglise Romaine à ses an- „ ciens usages, m'en est garant : l'au- „ tre établi par St. Paul; la pratique „ constante des Grecs, approuvée de „ Rome sans opposition, m'en ré- „ pond. Ils sont, l'un de St. Pierre, „ & l'autre de St. Paul : Ils sont donc „ tous deux de Jesus-Christ. N'a t-il

„ pas pû les diſtinguer ainſi l'un de „ de l'autre? Jeſus-Chriſt ſans doute „ à appris lui-même à ſes deux plus „ celebres Apôtres l'une & l'autre for- „ me; l'imperative à l'un, & à l'autre „ l'indicative ; ordonnant par l'un „ aux Evêques Latins, qui ordonne- „ roient des Prêtres, de dire pour for- „ me du Sacrement : Recevez le pou- „ voir de ſacrifier; par l'autre, aux „ Evêques Grecs & aux Juifs hors de „ la Paleſtine de dire : le Don de Dieu „ ſur un tel qui étoit Diacre, le fait „ Prêtre, *par* l'impoſition de mes „ mains. Ces deux formes diſent équi- „ valemment le même; mais la pre- „ miere étant plus noble & plus majeſ- „ tueuſe, elle devoit être le partage „ de St. Pierre & de l'Egliſe Romai- „ ne, où Jeſus-Chriſt prévoyoit que „ ſa Religion devoit être floriſſante, „ & invariablement ſans erreur. La „ Grece ayant reçû de St. Paul ſon „ Rit pour l'Ordination; l'Egliſe Ro- „ maine a-t-elle pû recevoir le ſien, „ qui eſt plus auguſte & plus ſignifica- „ tif, d'une autorité inferieure à celle „ de ce S. Apôtre? A-t-elle pû l'alterer, „ ou l'abandonner après l'avoir reçû? „

Ce que le P. Hardoüin trouve d'avantageux dans cet arrangement qu'il n'a point emprunté, c'est de ne se croire point obligé de dire, comme la plûpart des Théologiens, que J. C. n'a institué la matiere & la forme du Sacrement de l'Ordre, que d'une maniere vague & générale, sans designer une matiere speciale ni une forme précise. Par exemple, vous demandez au P. Hardoüin si " ces paroles *Accipè* „ *Spiritum Sanctum* ont été déterminées par Jesus-Christ, pour forme „ de l'Ordination Episcopale. Il répond, Oüi, en ce sens, que c'est sur „ l'exemple de ce que Jesus-Christ a „ dit & a fait, lorsqu'il a ordonné ses „ Apôtres Evêques, que St. Pierre a „ reglé cette forme imperative pour „ l'Ordination Episcopale, dans l'E„ glise Romaine. Quand est-ce que „ le Sauveur fit ses Apôtres Evêques? „ Ce ne fut pas le soir du jour de sa Re„ surrection; lorsqu'il leur dit; *Ac*„ *cipite Spiritum Sanctum, quorum re*„ *miseritis peccata*......... Car ces „ paroles, *Accipite Spiritum Sanctum*, „ sont là restraintes au pouvoir de re„ mettre les péchez. Et l'Evêque les

„ dit aux Prêtres qu'il ordonne; & il
„ ne prétend pas alors les faire Evê-
„ ques : Au lieu que dans l'Ordina-
„ tion Episcopale, elles signifient, que
„ le Saint Esprit y est conferé sans res-
„ triction; c'est-à-dire, qu'on y reçoit
„ un caractere spécial pour toutes les
„ fonctions Episcopales, distinguées
„ des Sacerdotales, dont on présup-
„ pose le pouvoir reçû dans l'Ordina-
„ tion antérieure pour la Prêtrise. Ce
„ fut le jour de la Pentecôte, que le
„ Sauveur fit tous ses Apôtres Evê-
„ ques, par une surabondance de l'Es-
„ prit Saint, qu'il leur avoit promise,
„ lorsqu'il leur dit, Act. 1. 8. *ACCI-*
„ *PIETIS virtutem supervenientis*
„ *SPIRITUS SANCTI IN VOS.* Il
„ le leur envoya, il le leur donna lui-
„ même, comme cause meritoire &
„ principale ministeriale de la grace
„ & du caractere Episcopal. Il le dit
„ en S. Jean, chap. XVI. 7. *Si enim non*
„ *abiero, Paraclitus non veniet ad vos:*
„ *Si autem abiero, MITTAM EUM*
„ *ad vos.* Alors le St. Esprit les consti-
„ tua Evêques, pour gouverner l'E-
„ glise de Dieu, de Jesus-Christ. St.
„ Paul l'assure, aux Act. chap. xx.

„ 28. *Spiritus Sanctus posuit Episcopos*
„ *regere Ecclesiam Dei, quam acqui-*
„ *sivit sanguine suo.* Quand il les fit
„ Apôtres, en St. Luc, chap. VI. 13.
„ il ne les fit Evêques, que pour le
„ ministere seul d'annoncer la parole
„ de Dieu; Judas y eut part comme
„ les autres, & il en déchût par sa tra-
„ hison. C'est St. Pierre qui en parle
„ ainsi; aux Act. chap. I, 18. 20. *Sor-*
„ *titus est sortem ministerij hujus......*
„ *Scriptum est, & Episcopatum ejus*
„ *accipiat alter.* Il ne déchut ni du
„ Sacerdoce, ni du parfait Episcopat.
„ Il n'avoit reçû ni l'un ni l'autre; ni
„ le Sacerdoce à la Cêne, & le jour
„ de la Resurrection; ni la plenitude
„ du St Esprit, pour gouverner l'E-
„ glise de Dieu; lorsque Jesus-Christ
„ fit ses Apôtres Prêtres, par ces paro-
„ les, *Hoc facite*, Judas étoit sorti
„ pour l'aller trahir : *in qua nocte tra-*
„ *debatur*, dit St. Paul : ce fut alors
„ que Jesus-Christ institua le Sacrifi-
„ ce & le Sacerdoce. Et quant à l'autre
„ fonction; j'appelle ici l'Episcopat
„ parfait, l'Episcopat qui est Sacre-
„ ment, & qui imprime caractere;
„ ni celui de Judas, ni celui de St.

„ Mathias, lorſqu'il fut admis à ſa „ place, n'étoit pas l'Epiſcopat Sacre„ment. Ce Saint ne reçut le carac„tere Epiſcopal, que le jour de la „ Pentecôte, avec les onze autres.

„ C'eſt donc ſur cette parole de „ Jeſus-Chriſt, *Accipietis virtutem* „ *Spiritûs Sancti*, que St. Pierre a dé„terminé la forme de l'Ordination „ Epiſcopale, par ces mots, *Accipe* „ *Spiritum Sanctum*; qui marquent „ une plenitude du St. Eſprit, ſans „ reſtriction, pour gouverner l'Egli„ſe de Dieu, comme j'ai dit. Et c'eſt „ ſur l'exemple du même Sauveur, „ qu'il a reglé, que l'Ordination Sa„cerdotale précederoit l'Epiſcopale. „ Les paroles & l'exemple de Jeſus„Chriſt, tel que je viens de l'expli„quer, n'étoit ce pas pour St. Pierre „ une détermination ſuffiſante de la „ forme de l'Ordination Epiſcopale? „ L'un & l'autre ne pouvoit-il pas, „ ne devoit-il pas lui tenir lieu de pré„cepte? C'eſt en ce ſens que les paroles „ de l'Ordination Epiſcopale ont été „ déterminées par Jeſus-Chriſt même „ à St. Pierre. „

Ce choix fait par Jeſus-Chriſt du

Rit que l'Apôtre tirera de la conduite que son maître a tenuë, pourra bien paroître aux Théologiens une détermination seulement médiate de la part de Jesus-Christ, & immédiatement venuë du Chef visible de l'Eglise : Sans cesser d'attribuer à Jesus-Christ la seule détermination *in genere*, telle que l'énonce le Concile de Trente, & de rapporter à l'Eglise la détermination *in specie*, ils croiront, si rien d'ailleurs n'en empêche, pouvoir dire, comme le P. Hardoüin, en parlant du Rit Grec; "Que le Sa-,, cerdoce Grec a été établi par l'*insti-,, tution Apostolique de St. Paul* sur les ,, instructions de Jesus Christ; ,, & en parlant du Rit Latin ; " Que Saint ,, Pierre de son côté doit avoir *dressé* ,, la forme des Ordinations pour la ,, capitale de l'Empire; ,, & en parlant de l'un & de l'autre Rit; " Que ,, l'*institution* Divine & *Apostolique* en ,, a reglé la matiere & la forme; ,, & ,, que "Le Concile de Trente a préve-,, nu leur sentiment lors qu'en disant ,, que l'Ordination s'accomplit par des ,, paroles & des signes extérieurs, ,, *Verbis & signis exterioribus* ,, Il a

employé une expreſſion vague & indeterminée c'eſt-à-dire qui exprime une determination *in genere* ſeulement. Le P. Hardoüin qu'on ne ſurprend guéres, ſemble s'être attendu à cette conciliation, lorſqu'il a écrit; „ Cela poſé, il doit paſſer pour conſ„tant, que les Latins ont reçû de St. „ Pierre le Rit qu'ils obſervent; & „ que les Grecs tiennent le leur de St. „ Paul: puiſque ſi Jeſus-Chriſt n'a„ voit même déterminé la matiere & „ la forme de l'Ordination, ſinon *in* „ *genere*, comme l'on parle commu„ nément dans l'Ecole, il ne l'a pû „ laiſſer déterminer plus ſûrement *in* „ *ſpecie* dans l'Egliſe, qu'à St. Pierre „ pour l'Occident, & à St. Paul pour „ la Grece. „ De ſorte que ſon ſyſtême comparé avec le ſentiment commun des Théologiens, en ſeroit plûtôt une explication qui le confirmeroit, qu'un ſupplément qui en le detruiſant le remplace.

IV. Pour revenir, ſi le P. H. a fait voir avec évidence que l'Anglican altere la *matiere* même & la *forme* de l'Ordination, qu'ainſi il corrompt le Sacrement juſques dans la ſubſtance;

il eſt manifeſte que le P. le C. ne peut entreprendre de juſtifier l'Anglican par un pouvoir qu'il attribuë aux Egliſes, ſans étendre ce pouvoir juſqu'à la ſubſtance des Sacremens.

Outre qu'il tient cette Theſe de mauvais endroit, puiſque c'eſt celle qui fut propoſée, & même plus modérement, par les Proteſtans, & rejettée par tous les Catholiques en 1559. ſous le régne d'Eliſabeth *Unam quamque Eccleſiam habere poteſtatem mutandi & ſubmovendi cœremonias ac ritus ad ædificationem*; Il eſt conſtant premierement que cette autorité chimérique n'appartiendroit qu'à la puiſſance Eccléſiaſtique & a des Egliſes Catholiques. Or le changement Anglican n'a été fait, ni par une Egliſe, ni dans le ſein de l'Egliſe des Laïcs, des Hérétiques en furent les Auteurs: " *Le Livre de la Conſécration* ,, *des Archevêques & des Evêques*, *&* ,, *de l'Ordination des Prêtres & des* ,, *Diacres* publié au tems d'Edoüard ,, VI., *confirmé* au même tems *par l'au-* ,, *torité du Parlement*, contient toutes ,, les choſes néceſſaires à cette conſe- ,, cration & ordination ,, , dit le 36.

Article de la Confession de la foi de l'Eglise Anglicane.

Il est constant en second lieu que ce pouvoir prétendu des Eglises ne s'étendroit qu'aux usages de leur discipline propre & particuliere : Or le changement, dont il s'agit, regarde un point de discipline generale, & touche à la foi d'aussi près que le Sacrement qu'il ruine de fond en comble. Il est constant enfin que ce pouvoir ne pourroit être exercé, même selon le P. le Cour., que pour des raisons de la plus grande importance, & dans le cas d'une nécessité absoluë; Or, demande le P. Hardoüin " L'Anglererre
„ peut elle colorer un renversement de
„ forme si prodigieux, que de la né-
„ cessité où elle s'est mise d'en retran-
„ cher tout ce qui combat ouverte-
„ ment l'hérésie qu'elle a embrassée ;
„ hérésie, qui rejette la Transsubstan-
„ tiation & le Sacrifice ; qui ôte à tous
„ les Sacremens l'efficacité qu'ils ont
„ par leur action même, *ex opere ope-*
„ *rato*, comme la foi l'enseigne, de
„ produire la grace sanctificante, &
„ un véritable caractére intérieur &
„ actif ; quand la nature du Sacre-

„ ment le demande? Eſt ce-là le cas „ d'une néceſſité raiſonnable? „

V. Juſqu'ici l'on a vû combien ſelon le P. H. l'Ordination Anglicane péche d'une maniere inexcuſable par l'endroit le plus eſſentiel, qui eſt la matiere & la forme. Le Cenſeur l'attaque encore par un autre moyen de nullité & de caſſation également certain; & il déclare que les Ordinations Anglicanes ſont encore nulles, faute de l'intention requiſe de la part du Miniſtre pour la validité du Sacrement, le P. H. donne au Miniſtre Anglican, qui confere l'ordination, l'intention préciſe de la ſecte Anglicane, l'intention expreſſe de ne point faire ce que l'Egliſe fait, de ne point donner un Prêtre qui offre le Sacrifice de la Meſſe, de ne faire qu'un Prédicant. Que ce ſoit là l'eſprit de la Secte Anglicane, le P. H. le prouve par ce qu'elle a rétranché du Rit ancien de l'Egliſe d'Angleterre, les paroles qui exprimoient l'intention de faire un Prêtre, qui offrît le Sacrifice de la Meſſe, & qu'elle a mis à leur place, des paroles qui n'annoncent qu'un Prédicant. " Avec une forme, „ & avec des paroles, qui excluent

„ toute relation au Sacrifice, & qui ne
„ marquent pas que l'on confere le
„ pouvoir de le faire; on ne peut avoir
„ intention de faire ce que l'Eglise
„ fait ; c'est à-dire, d'ordonner un
„ véritable Prêtre : on ne peut vou-
„ loir faire qu'un Prédicant. C'est à
„ quoi aussi se termine & se borne
„ l'intention & la forme Anglicane
„ pour le Presbyteriat. La voici, ti-
„ rée du Cérémonial Anglican, im-
„ primé à Londres, en 1552. la sixié-
„ me année d'Edoüard VI. & renduë
„ en Latin, *Accipe Spiritum Sanctum;*
„ *Quorum peccata remittis, remittun-*
„ *tur ; & quorum peccata retines, reti-*
„ *nentur. Esto fidelis dispensator Verbi*
„ *Dei, & ejus Sanctorum Sacramento-*
„ *rum. In nomine Patris, & Filij, &*
„ *Spiritûs Sancti, Amen.* Celle des
„ Evêques est ensuite en des termes
„ qui reviennent à ceux-ci *Cape Spi-*
„ *ritum Sanctum : & memineris ut res-*
„ *suscites gratiam Dei quæ in te est per*
„ *impositionem manuum. Non enim de-*
„ *dit nobis Deus Spiritum timoris, sed*
„ *virtutis, & dilectionis & sobrieta-*
„ *tis.* „

„ Cette forme d'Ordination, qui

» reduit également la Prêtriſe & l'E-
» piſcopat à la prédication de l'Evan-
» gile; qui n'exprime point la fin prin-
» cipale du Sacerdoce; qui explique
» elle même ces paroles : Recevez le
» Saint Eſprit, par celles-ci, Recevez
» l'autorité de prêcher la ſaine Doctri-
» ne : une forme qui donne ſeulement
» le pouvoir de publier, que les pé-
» chez ſont remis à ceux, à qui le Prê-
» tre annoncera qu'ils ſont remis;
» c'eſt-à-dire, aux croïans; & qu'ils
» ſont retenus à ceux, à qui il annon-
» cera qu'ils ſont retenus; c'eſt-à-dire,
» aux Infidéles : Une forme qui n'eſt
» qu'une priere, laquelle ne donne
» rien, & ne ſouhaite à celui qu'on
» ordonne Prêtre, que l'eſprit de for-
» ce, de charité, & de ſobriété; ni à
» celui qu'on ordonne Evêque, ſinon
» qu'il ranime en lui ce même Eſprit,
» qu'il a peut-être reçû de Dieu à la
» Prêtriſe; une telle forme, dis-je,
» peut-elle être jointe avec une autre
» intention, que de faire un Prédi-
» cant ? » Or s'il eſt vrai que confor-
mement à l'eſprit de ſa Secte le Mi-
niſtre Anglican qui ordonne, dreſſe
ainſi ſon intention; je ne veux point

faire ce que fait l'Eglise, mais un Prédicant seulement; c'est un point décidé que l'Ordination est nulle.

VI. Un préjugé considérable & même decisif contre la These du P. le C. ou contre la validité des Ordinations Anglicanes, c'est qu'elles ont toûjours été réputées nulles par les Théologiens Orthodoxes, & par les Evêques Catholiques: " *Nec ulli Ministrorum* " *vestrorum Protestantium ad Catholi-* " *cam nostram fraternitatem acceden-* " *dentes habentur alij quàm meri laïci* " *sacris ordinibus destituti*, " disoit-on au Roi Jacques en 1604, Toutes les Eglises Catholiques, Rome à la tête, ont toûjours conferé de nouveau les ordres à ceux des Anglicans convertis qu'elles en ont jugé dignes, & qui avoient reçû l'Ordination soit Presbyterale, soit Episcopale selon le Rit d'Edoüard VI. On ne se tire point d'une objection si pressante, & on ne fait tort qu'à sa cause & à soi, lorsqu'on ose dire pour réponse ce qui est souvent repeté dans la dissertation du P. le C. que tous les Théologiens ont manqué de lumieres; que Rome a été foible; qu'elle, & toutes les Eglises

qui l'ont imité & l'imitent, comme le fait en ce point celle de Paris, se sont laissées circonvenir par le ressentiment de la Reine Marie, & de tous les Confesseurs de Jesus-Christ Evêques ou Docteurs, dont le zéle offensé n'a prouvé des réordinations sacriléges, que pour se vanger sur le Sacrement même, des persécutions suscitées par les Evêques Anglicans, que le Chanoine reformé appelle dans sa *dissertation* Evêques *REFORMEZ.*

Aussi le P. le C. juge-t-il à propos d'employer d'autres défenses: il pretend qu'on n'a pas toûjours crû qu'il falloit compter pour rien les Ordinations Anglicanes, & ordonner de nouveau ceux qui les avoient reçûës: Il rapporte que la Reine Marie, dés son avenement à la Couronne, prescrit seulement que, " pour ce qui regarde ceux qui ont été promûs à „ quelques ordres, suivant le nouveau „ Cérémonial, on pourra suppléer en „ eux ce qui leur manque, & les admettre au Saint Ministere; „ Que la Bulle de Jules III. au Cardinal Polus ne parle point de réordination pour les Evêques ordonnez du tems

d'Edoüard, mais ſeulement de Réhabilitation ; Qu'on a porté l'impieté ou l'ignorance juſqu'à ne pas regarder comme Evêques ceux qui avoient été ſacrez avant l'établiſſement du cérémonial d'Edoüard, puiſqu'on ne dégrada pas d'Epiſcopat, mais ſeulement de Prêtriſe *Ridley* de Rocheſter, *Latimer* de Worceſter, & *Ferrar* de St. David, avant que de les condamner à la mort. Mais le P. H. avertit que puiſque la Reine Marie allégue pour motif, que ceux dont elle parle, " ne ſont pas proprement ordon-» nez. » ce qu'elle dit " qui leur man-» que » & qu'il faut " ſuppléer en » eux, » c'eſt l'Ordination toute entiere, & non pas ſeulement des cérémonies acceſſoires ; il ajoûte que la raiſon pour laquelle Jules III. ne parle que de réhabilitation pour les Evêques, c'eſt qu'il ne s'agiſſoit que d'Evêques ordonnez avant que le Cérémonial d'Edoüard fût en uſage ; d'Evêques, qu'il falloit ſeulement relever de l'empêchement d'héréſie, parce qu'ils avoient été ou ordonnez étant hérétiques, ou hérétiques après avoir été ordonnez " *Etiam in hareſim, ut*

„ *præfertur ; inciderint sive antea hæ-*
„ *retici fuerint* „ Il insiste sur ce qu'en effet Marie qui prescrivoit les réordinations un an auparavant, n'en prescrivoit que pour des Piêtres & des Diacres, sans parler d'Evêques; parce que le Céremonial d'Edoüard n'avoit été jusqu'alors observé que pendant un espace de tems trop court, pour qu'il se fût présenté des Sacres d'Evêques : Enfin il rappelle qu'au rapport même de Jean Fox, Auteur cheri des Protestans; " le Docteur Brookes Evê-
„ que Catholique de Glocester, l'un
„ des Commissaires Ecclésiastiques
„ qui jugerent *Latimer* & *Ridley* sous
„ la Reine Marie, leur dit qu'ils ne
„ seroient dégradez que de la Prêtrise
„ parce qu'ils n'étoient pas Evêques„
à quoi Ridley, qui dans l'interrogatoire parloit beaucoup sur les moindres choses, n'eut rien à repliquer; Il conjecture que Cranmer leur Consecrateur pourroit bien les avoir installez à la maniere des Calvinistes, sans employer la matiere & la forme; Il n'oublie pas de dire que cinq mois après, Cranmer lui-même fut dégradé de l'Episcopat à pareille occasion.

Juin 1726.

Le P. H. employe le reſte de ce Chapitre cinquiéme à battre ſon adverſaire ſur le *caractére*, dont aſſurément le P. le Courayer ne paroît pas avoir une idée formée ſur les déciſions du Concile de Trente.

VII. Il nous reſte à parler de la priſe à partie du R. P. le Quien par le P. Hardoüin dans les *Refléxions ſur quelques endroits du Livre de la nullité des Ordinations Anglicanes, & défenſe du Pontifical Romain.* Le ſujet du debat eſt que le Docte Dominiquain paroît au Sçavant Jeſuite avoir cedé à l'ennemi commun un poſte important pour la défenſe de la place. Le P. le Quien emporté par un certain courant, ou par la conſidération d'un ami défunt, ſoutient avec l'Apologiſte des Anglicans que la forme du ſacrement de l'ordination, eſt une priere, ou une formule énoncée par maniere d'invocation. Le P. Hardoüin releve chaque morceau du diſcours que fait ſur cela ce Théologien & il l'Apoſtille, en ſtyle d'Adverſaire, tantôt de quelques raiſonnemens courts, & tantôt de refléxions fortes. Il en revient toûjours à ſon point, que la priere comme prie-

re n'eſt point propre à être une forme de Sacrement, parce qu'à la conſidérer comme invocation & comme demande, ſon efficace eſt tout-à-fait différente de celle que l'Egliſe déſigne par les paroles de l'Ecole & du Concile de Trente *ex opere operato*, qui eſt eſſentielle aux Sacremens & à leurs formes. Ce que la priere demande & qu'elle obtiendra peut-être, le Sacrement le produit & l'opére par la vertu qui eſt en lui; & ſelon l'Ecole de Saint Dominique, il l'opere phyſiquement: ainſi le ſentiment qui reduit les formes des Sacremens à des prieres, donne atteinte, ſelon le P.H. au Dogme de la foi décidé dans le Concile de Trente. Si l'extreme onction a pour forme une priere, c'eſt une exception qui marquée dans l'Ecriture, fondée en la nature du Sacrement, ne ſert qu'à confirmer la régle générale, où que les formes ſont abſoluës; c'eſt-à-dire, *imperatives*, ou au moins *indicatives*. Qu'on diſe que les formes *deprecatives* ont la vogue aujourd'hui parmi les Théologiens & l'emportent dans les Egliſes; ce mot, *aujourd'hui*, gâte tout; les Sacremens ne ſont pas

d'aujourd'hui. Le P. H. prétend que le Suffrage unanime des Eglises est toûjours pour les formes du ton absolu, c'est-à-dire, du mode imperatif ou de l'indicatif, & que ce qu'on doit appeller Théologiens, pense communément de cette sorte. Les vieux Pontificaux Manuscrits ne le convainquent point ; ils sont dementis par d'autres. C'est par ce qu'ils étoient défectueux, contrefaits, corrompus qu'on les a jusqu'ici supprimez, ensevelis, &, comme s'exprime notre Auteur, condamnez à une prison perpetuelle. Faut-il leur faire de leur condamnation un mérite, & les tirer de leurs *cachots*, parce qu'ils ont mérité d'y être à jamais confinez. On y voit l'Ordination du Diacre traitée de *Consecration* comme celle de l'Evêque ; en faut-il davantage ? Mais quelle priere encore donne-t-on pour forme à un Sacrement qui en comporte une absoluë ? Est-ce au moins une priere qui implore la grace sanctifiante & qui demande le caractere ? Nullement. Et comme si l'on vouloit détacher du Sacrement & son effet & son efficace, sa forme & son ob-

jet, on le fait dégenérer au point de n'être plus que la foible, & vague, & longue demande d'une grace accessoire & de secours incidens pour bien s'acquitter de sa commission : on met tout en un si grand desordre, que la matiere & la forme qui doivent s'accompagner, se separent & vont l'une devant, l'autre après ; la forme devant, la matiere ensuite ; que dans l'administration la Préface & l'Oraison qui précede ; c'est-à-dire, le prélude de l'action & le prélude de ce prélude devient l'action même, le Sacrement ; & que quand le ministre dit à celui qu'il ordonne, Recevez le pouvoir de sacrifier ; Recevez le St. Esprit ; il dit recevez ce que vous avez reçû ; il parle par consequent en vain, & ment au nom de l'Eglise.

Une source de mal, au gré du P. H. c'est qu'on a voulu trouver une forme de Sacrement qui soit commune aux Grecs & aux Latins " l'une & » l'autre forme, dit ce Sçavant doit » être d'institution de J.C., par le canal » de S. Pierre ou de S. Paul: De S. Pierre » pour le Païs Latin ; & les nations qui » recevroient la foi des Missionnaires

» Apoſtoliques : De S. Paul, pour les
» Peuples Grecs, où il prêcheroit l'E-
» vangile, depuis Jeruſalem juſqu'en
» Illyrie. L'une & l'autre forme doit
» être fixe, chacune dans ſon reſſort,
» ſauf qu'il eſt toûjours permis d'avoir
» recours à la forme la plus parfaite,
» ſelon le conſeil de St. Paul. *Æmu-*
» *lamini chariſmata meliora* : mais il
» ne doit pas être permis à ceux du
» Rit le plus parfait, d'embraſſer l'au-
» tre. Sur tout qu'on ne ſe prévale
» pas de ce paſſage " Ayant donc or-
» donné des Prêtres *avec* des prieres
» & des jeûnes, ils les recommande-
» rent au Seigneur, auquel ils
» avoient cru. » Le Traducteur de
Mons prend occaſion du texte Grec
du 22. v. du chap. 14. des Actes, d'in-
ſinuer là que l'on ordonnoit *par* des
prieres ; la vulgate leve cette ambi-
guité, & il faut traduire " Enſuite
» leur ayant ordonné des Prêtres en
» chaque Egliſe, & fait des prieres &
» des jeûnes, ils les recommanderent
» au Seigneur, en qui ils avoient
» crû. »

ARTICLE L.

THEOLOGIA PATRUM Scholastico dogmatica sed maximé positiva....Tractatus de sacramentis tum in genere tum in particulari. Tomus quintus. C'est-à-dire : Theologie des Peres: Traité des Sacremens en général & en particulier. In fol. 2. voll. 1725. A Rouën. chez Jorre. premier vol. pagg. 154-280-256. 2 *vol. pagg.* 528-186.

A L'Elégance, à la correction, au volume, & à l'air magnifique de cette Edition on reconnoît assez la haute destinée d'un ouvrage qui se présente de la sorte. Ce n'est plus un manuel, & une de ces Theologies de poche, que les Examens d'une volée d'Ordinands & les argumens d'un ou deux cours de Licence usent & épuisent de telle maniere, qu'aussitôt on les voit passer de la vogue la plus éclatante au plus profond oubli, & comme mourir subitement. La somme *scholastique, dogmatique* & *sur tout positive* du R. Pere Antoine *Bou-*

cat natif de Bourges; Professeur vetéran en Theologie; entreprise & exécutée par les ordres & sous les auspices du Général le Reverendissime Pere Bertrand Monssinat à qui elle est dediée, semble faite pour avoir un établissement solide dans les Bibliotheques avec les Gonet, les Frassen, les Salamanques; & pour servir desormais de fonds propre & domestique aux Etudes saintes de tout un Ordre pour qui c'est une loüange de s'éloigner de plus en plus de son nom par la celébrité, & l'étenduë que lui acquiert le double merite de la doctrine & de l'Edification.

Le sçavant Minime expose d'abord en la *Préface* l'ordre qui'il suivra dans le livre: & c'est l'ordre le plus naturel; puisqu'il consiste à descendre du général au particulier par dégrez. Le Pere *Boucat* joint ensuite pour un moment l'Auteur qui dans le journal de Paris du mois de Janvier 1725. sembloit lui reprocher quelques infidélités envers le Thomisme, & une espéce de desertion. On a lû cette justification dans nos Mémoires de la même année sous mois de Juin, Ar-

 ticle

ticle 63. page. 1004: & Les Traitez qui ſont ſous preſſe feront voir avec évidence ſi le R. Pere eſt Thomiſte, & combien il l'eſt.

Le Tome preſent qui paroît immédiatement après le premier, n'eſt que le cinquiéme dans la diviſion de tout l'ouvrage; mais comme ſon objet eſt détaché du reſte, on a pû ſans prejudice de la doctrine ni de la méthode en avancer l'impreſſion en faveur de quelques prétentions utiles.

Les Lecteurs n'exigeront pas que nous dreſſions ici une liſte exacte des matieres qui ſont examinées en ce livre; ni que nous ſuivions ni le Profeſſeur d'aſſertions en aſſertions & de preuves en preuves, ni le Contradicteur dans ſes difficultés & ſes objections, ni l'une & l'autre partie adverſe dans leurs contredits, leurs moyens & leurs defenſes, leurs repliques & leurs dupliques.

On ſçait qu'en ce genre, les objets ſont-fixes, les ſentimens preſqu' unanimes, les preuves à peu près les mêmes, les difficultés rebattuës, les ſolutions à lire tout au long & à méditer à loiſir. Il ſuffit de rendre témoigna-

ge à nôtre Theologien, qu'il n'a omis aucune des queſtions qu'il importe de traiter à l'égard des ſacremens, ſoit qu'on les conſidére en général & ſelon ce qu'ils ont de commun entr'eux, ſoit qu'on enviſage chacun d'eux ſeparément, & par raport au Miniſtre qui le confére, au ſujet qui le reçoit, à la Matiere & à la forme qui le conſtituent, au Rit qui l'accompagne, & le decore, aux diſpoſitions qu'il exige, au fruit qu'il apporte, & à leffet qu'il laiſſe après lui; Qu'il donne ici également & dans l'Ancien & dans le moderne; Qu'il diſcute dans la ſphere de l'objet & les matieres du tems preſent, hors l'excommunication dont il dit peu de choſe, & celles du tems précedent qui intéreſſent; Qu'il parle à fonds & du procedé du Saint Pape Etienne dans ſon affaire avec Saint Cyprien; & de celui du Pape victor dans celle des Aſiatiques; du Concile plenier tant vanté par Saint Auguſtin; du Cathechumenat; de la Pénitence publique, de la Pâque de Jeſus-Chriſt & des Juifs, la derniere année de la vie du Sauveur; de l'uſage des Azymes; de la commu-

nion fréquente ; de la Communion sous les deux espéces ; des indulgences ; du Celibat des Prêtres ; de la supériorité des Evêques au dessus des Prêtres par le droit divin ; de la Confession paschale au propre Prêtre ; de l'établissement des Curez ; des Ordinations Anglicanes ; de l'obligation de reciter à voix basse le Canon de la Messe, & si un homme qui est en péché mortel péche mortellement d'entendre la Messe.

Quant à la maniere de discourir & de disputer ; Scholastique, controversiste, Historien, casuiste, critique, nôtre Theologien est tout. Il donne sur sa route l'Histoire Critique des Hérésies ; la tradition Orientale par les monumens ; le précis de ce qui est de foi ; la refutation des Protestans les plus fameux. Et par ces échappées heureuses, qui ne sont pas tout à fait des digressions, il tempere la secheresse & l'austérité des sujets & de la Methode.

Loin d'être partial & opiniatre Le Pere *Boucat* refute aussi fortement le pere Magnan, son confrere célébre, sur les Espéces de l'Eucharistie, que M. Descartes, ou le Theologien car-

tesien M. Cally : on le voit traiter problematiquement diverses questions, & escrimer alternativement dans l'affirmative & dans la negative ; il le fait même, tout Thomiste qn'il est, sur la *causalité Physique*. Il prend volontiers les temperamens & les opinions mitoyennes. Il accordera l'efficacité sacramentelle & à une *forme* de l'Extreme-Onction qui ne seroit pas *deprecatoire* ; & à une *forme* de la Confirmation qui le seroit. Quoiqu'à parler en général il inspire assez de défiance des formes *deprecatives*, comme si Saint Thomas les avoit soupçonnées de favoriser peu le dogme de l'efficace *ex opere operato* ; cependant il s'humanise à leur égard en quelques occasions. S'il croit ne pas pouvoir permettre que les paroles *Novi & æterni Testamenti*, & les suivantes qui se disent à la Consecration du Calice soient de l'essence de la *forme* pour l'Eucharistie comme sacrement ; Il les donnera pour essentielles à la forme de l'Eucharistie comme sacrifice. Et par cette facilité de mœurs se prêtant aux futurs Professeurs qui seront entre eux de différens sentimens, il se ménage

une des proprietés des chefs d'école, qui est d'être d'acord avec ceux qui ne le sont pas ensemble.

Son style est aisé & coulant plûtôt qu'affecté ou negligé. Sa methode est de poser promptement son assertion; de detacher ses preuves & de les faire agir separément en bon ordre; de proposer sans malignité l'objection; & de degager ses reponses. Il redige ensuite la These, les Preuves, les objections, les solutions, & donne en très peu de lignes un racourci de toute la question. Le Lecteur ne doit-il pas sa confiance a une doctrine qui a été si souvent reçüë dans Paris avec bienveillance par des assemblées nombreuses, sçavantes & illustres?

ARTICLE LI.

TRAITE' DE LA SOCIETE' Civile, & du moyen de se rendre heureux en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit. Avec des observations sur des ouvrages renommez de Morale. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Giffart, Briasson, Bordelet. 1726. in 12. p. 472. sans la Préface & les Tables.

CE Livre est une suite des précédens qu'à fait l'Auteur; & qui selon lui, ont non-seulement du rapport, mais une dépendance mutuelle. Le Traité des *premieres veritez* qu'il donna au public il y a un an, l'a conduit à celles qui regardent la Morale. Elles intéressent particulierement les hommes par le lien de la Société qui les unit. On ne s'en tient pas ici à la pure spéculation; on rend encore plus à la pratique: & l'Auteur les a jointes l'une à l'autre pour rendre son ouvrage plus utile que certains ouvrages sur le même sujet, qui contiennent des principes dont on ne voit pas as-

ſez l'uſage, ou des pratiques dont on ne voit pas la liaiſon aux premiers principes.

Il rapporte l'eſſentiel de la Morale au Traité de la Société Civile, par une maxime générale qui y ſert de fondement; la voici, *je veux être heureux; mais ceux avec qui je vis veulent l'être chacun de leur coté; cherchons à procurer mon bonheur avec le leur, ou ſans jamais nuire au leur; telle eſt la vertu purement Morale* : comment cela? C'eſt que pour contribuer au bonheur & à la ſatisfaction des autres, & n'y être jamais contraire, il faut être maître de ſes paſſions, & éloigné de tous les vices. En effet, ils ſont nuiſibles, non-ſeulement au particulier qui en eſt atteint, mais encore aux perſonnes qui ont rapport à lui; c'eſt ce que l'Auteur expoſe dans un chapitre particulier, en montrant les ſuites fâcheuſes & même funeſtes dans la Société, des vices de l'intempérance & de l'incontinence, qui paſſent ſouvent pour incapables de nuire à d'autres qu'au particulier qui y eſt ſujet.

L'Auteur trouve donc une liaiſon neceſſaire entre ce qui s'appelle *rai-*

son, vertu, science du sçavoir vivre, bonheur de chaque particulier, & bonheur commun des hommes. Il se présente naturellement un objection. Pourquoi donc n'est on pas heureux? A quoi l'Auteur répond deux choses en deux chapitres differents. 1°. Le bonheur où nous conduit la Morale, ne nous délivre pas des peines où nous assujettit la misérable condition de cette vie mortelle: d'ailleurs, si nous sommes necessairement exposez à des peines, nous les pouvons diminuer par nos soins pour être aussi heureux, ou aussi peu malheureux que nous soyons capables de l'être. C'est ce que fait la vertu.

Mais tous les hommes aspirant au bonheur, pourquoi du moins n'obtiennent-ils pas celui qui dépend d'eux-mêmes? C'est, répond l'Auteur, qu'on se laisse toucher d'un plaisir passager & present qui nous fait perdre un plaisir solide & durable. Un homme sensuel mange à l'excès des Truffes & des Champignons; il en éprouve actuellement le plaisir; mais s'il veut penser aux douleurs de l'indigestion ou de la colique que lui attire

ſon plaiſir paſſager, il conclura pour peu qu'il faſſe uſage de ſa raiſon, qu'il doit ſe priver d'une legere ſatisfaction, afin de prévenir une grande peine ſelon la maxime même d'un ſage Epicurien, *nocet empta dolore voluptas.* La vertu Morale purement humaine ſe prive du plaiſir de ſatisfaire ſes paſſions, pour éviter les peines & les remords qui agiteroient & tourmenteroient nôtre cœur, dont le bonheur conſiſte dans la tranquillité. Ainſi afin de procurer ſon propre bonheur, il faut éviter de faire de la peine à perſonne; parce que nous en éprouverions les fâcheux retours. On n'auroit pas cru que le fonds & l'eſſentiel d'un Livre ſérieux de Morale, fût renfermé pour le ſens, dans ce burleſque vers d'un Poëte Comique.

Je ne ſuis point battant de peur d'être battu :

Mais pour revenir à parler de l'ouvrage du Pere Buffier avec le ſérieux & l'eſtime qu'il mérite, nous dirons qu'il eſt diviſé en quatre parties. La premiere eſt pour montrer (comme

nous le venons d'insinuer) la liaison qui se trouve entre la raison naturelle, la Société Civile, le bonheur qu'on y doit chercher; les principes de la Morale, les régles du sçavoir vivre, & les droits de la vertu. La seconde est une application des principes généraux, à des sujets particuliers, qui sont d'un usage fréquent dans la Société Civile. La troisiéme est pour examiner le caractere de quelques vertus ou qualitez morales, dont la nature n'est pas communément assez démêlée, par rapport à la pratique de la Société. La quatriéme expose les sources les plus communes des droits de la Société; fondez sur la justice, la charité, & la subordination entre les hommes.

Avant que de toucher en particulier à chacune de ces parties; il est bon d'observer que l'Auteur n'a pas traité tous les sujets de la Morale; au contraire, dit il lui-même, j'en ai négligé un grand nombre trop communs & trop vagues; je n'ai choisi que ceux qui fournissoient des réfléxions particulieres. Au reste dans la suite du Livre, les choses sont expo-

ſées d'une maniere préciſe & intéreſſante. Chacun des Chapitres, qui d'ailleurs ſont aſſez courts, renferme des traits d'Hiſtoire qui ſervent d'exemple aux préceptes, pour en ôter la ſéchereſſe, pour exciter la curioſité, & pour fournir de matiere à la converſation. On établit tellement les régles générales, que l'on en fait au même tems l'application aux uſages ordinaires de la vie civile; ce qui fait de cet ouvrage, comme un traité du ſçavoir vivre & de la civilité, fondé en principes. De cette ſorte ſans trop entrer dans le détail de la nature des paſſions, des vertus ou des vices comme la plûpart des Traitez de Morale, la maxime de ne *chercher jamais ſon bonheur au préjudice des autres*, répand les inſtructions & les lumieres, qui donnent du goût pour la Morale & pour la vertu.

Dans le ſecond Chapitre du premier Livre, l'Auteur expoſe comment les hommes contribuent ſouvent à leurs propres diſgraces plus qu'ils ne s'imaginent. Ils les rapportent d'ordinaire à d'autres cauſes, qui à la vérité y ont auſſi contribué;

mais il suffit d'avoir contribué par sa faute & son imprudence, à une de ces causes pour avoir à se reprocher son propre malheur. D'où il arrive que le même accident ou malheur immédiat à l'égard de deux personnes differentes, dont l'une s'est comportée avec sagesse, & l'autre avec imprudence, n'est plus le même malheur. Croiroit-on que le Gouvernement d'Espagne eût contribué lui-même à la perte des Païs-Bas arrivée en 1578. pour avoir manqué trois ans auparavant, (quand il ne s'agissoit encore d'aucun mouvement de révolte,) de payer les Marchands Flamans à qui l'on avoit fait de gros emprunts? Pour réprimer les révoltes il auroit fallu de bonnes troupes, & par conséquent de l'argent; on n'en avoit point; & l'on s'étoit fermé les ressources pour en emprunter par la faute que l'on avoit faite en 1575. qui avoit ôté le crédit aux affaires du Roi d'Espagne.

On fait consister au chapitre 9. la science du sçavoir vivre à connoître ce qui plaît ou ce qui déplaît aux commun des hommes, pour ména-

ger leur satisfaction avec la nôtre. Cette science ne consiste pas seulement en des procédez extérieurs établis differemment en differentes nations ; & qui y font une politesse ou une civilité arbitraire ; ce n'en est-là, dit l'Auteur, que la superficie, l'essence, & l'ame du sçavoir vivre est le soin de contribuer à faire ensorte que les autres soient contens de nous, afin que nous soyons contens d'eux ; & pour cela il faut être instruit de ce qui sert à les contenter. On trouve tous les jours de fort honnêtes gens qui ont un bon cœur, & qui avec cela ne sçavent point vivre ; c'est qu'ils n'ont point étudié ce qui plaît ou déplaît aux autres, selon les diverses circonstances. Ils seroient fâchez de nous incommoder de propos délibéré ; & ils nous incommodent de la meilleure foi du monde. On marque ici les choses qui ont coutume de déplaire dans la Société ; & comment on doit réparer l'impossibilité où l'on est quelquefois de contribuer à la satisfaction d'autrui ; on insiste sur le soin qu'on doit prendre de faire plaisir dans les plus petites occasions ; les hommes

étant ſouvent plus touchez des petites choſes que des grandes.

Le Cardinal de Volſey conſerva les bonnes graces du Roi d'Angleterre Henri VIII. par le ſoin de lui faire preſent de bagatelles que le Roi aimoit. Une petite attention d'un ſimple Soldat à l'égard du Roi François I. au tems que ce Monarque fut fait priſonnier à Pavie, fut le premier degré aux premiers honneurs de l'épée où ce cavalier parvint dans la ſuite & que d'ailleurs il mérita ; mais ſans une petite attention, que ſeroient devenus ſon mérite & ſa fortune?

En parlant au premier Chapitre du ſecond Livre de l'habitude qu'on ſe doit faire de parler obligeamment à tous, on rapporte un trait remarquable du feu Roi. Ayant donné des loüanges à un Orateur qui ſe retira charmé de ſe voir applaudi de S. M. une Princeſſe témoigna quelque ſurpriſe de voir approuver un diſcours qui n'avoit pas paru ſi merveilleux. *J'en juge comme vous*, dit le Roi, *mais quand on peut par un mot rendre un homme heureux, on ſeroit bien malheureux ſoi-même, de ne le pas dire.*

Juin 1726.

L'Auteur exalte avec raison ce sentiment d'humanité, qui montre dans ce Monarque autant de véritable grandeur d'ame que dans les occasions les plus héroïques. On ne veut pas néanmoins ici que nos discours pour être obligeants en soient moins sinceres ; & on dévelope comment la sincérité peut & doit se rencontrer jusques dans les compliments, & même dans les Oraisons Funébres.

Les réfléxions que fait le Pere Buffier sur le soin d'éviter la contradiction & les contestations, en indiquent des moyens sensez & utiles. Quelquefois, tel nous contredit pour nous piquer : rendons-le la duppe de son intention maligne ; & n'entreprenons point de défendre ce qu'il attaque uniquement, parce que nous le défendons. Un moyen des plus salutaires, & peut-être des moins usitez pour écarter les contestations, c'est de bien entendre ce que les autres disent, (& pour cela de les laisser s'exqliquer tant qu'il leur plaît, quand la chose en vaut la peine ;) & de bien entendre ce que nous disons nous mêmes. Une méprise nous échape ; ce n'est pas ce que

nous voulions dire; mais il est dit, & nous voulons la justifier. Au défaut de bonnes raisons viennent les mauvaises, & à l'appui de celle-ci les paroles picquantes, & peut être les invectives.

Les régles de circonspection à garder dans les railleries permises ne sont pas moins judicieuses, il faut, dit-on, ici être en garde contre l'habitude de la raillerie, pour n'en point laisser échaper de peu mesurées, & pour ne point réïtérer celles mêmes qui pourroient être permises.

L'incommodité des grands parleurs est décrite naïvement, avec leur ridicule, en representant (ce qui se rencontre quelquefois) deux grands parleurs ensemble; ordinairement diseurs de rien ou de choses qui n'intéressent nullement, ils ont la tête pleine d'histoires ou de détails qu'on ne se soucie point de sçavoir, qu'on leur laisse dire & qu'on n'écoute pas, prêts à parler de tout, sans parler exactement de rien; leur facilité qui amuse quelquefois des gens superficiels comme eux, n'en est que plus ennuyeuse à des gens raisonnables. L'Auteur rapporte là-dessus les marques à quoi

nous pouvons connoître quand nous ennuyons les autres ; mais s'il croît que ses régles puissent corriger les grands parleurs, il pourroit se méprendre : ils ne sont pas capables de faire ces attentions ; ce qu'il peut esperer c'est de nous apprendre à les souffrir sur l'exemple qu'il rapporte du Philosophe Zénon, invité à manger chez un Ambassadeur, avec deux autres Philosophes jeunes & babillards ; il les laissa parler à perte d'haleine sans dire mot : surquoi l'Ambassadeur lui dit obligeamment au sujet de son silence ; que rapporterai-je donc de vous en mon païs, si je ne vous entends rien dire. Ce que vous voyez, répondit-il, un homme âgé qui laisse tranquillement parler ceux qui en ont envie & tant qu'il leur plaît.

On finit ce second Livre en découvrant le caractere odieux ou méprisable des manieres singulieres, comme le sont les manieres hautaines, insolentes, importantes, (c'est-à-dire, selon l'Auteur, manieres des gens qui se donnent pour importans,) il parle encore des manieres piquantes, bizarres, chagrines, distraites, pédan-

tesques, prétieuses, vetilleuses, & autres semblables qu'il faut éviter avec une extrême attention pour la douceur de la Société.

Le troisiéme Livre nous a paru plus Philosophique que les autres ; surtout dans l'examen qu'on y fait de la nature des amitiez humaines ; des loüanges, de la constance, de la finesse du secret, de la dissimulation, du mensonge, &c.

Au sujet de l'amitié, l'Auteur regarde comme outré ce que Ciceron & tant d'autres après lui ont avancé, qu'on doit aimer son ami autant ou plus que soi-même. L'amour de nous mêmes, dit-il, étant le premier mobile de tous nos sentimens, ne sçauroit céder à aucun amour pour les autres; c'est nous mêmes que nous aimons dans les autres; mais il est deux sortes d'amour de nous mêmes (& voici le dénoüement des difficultez sur ce point) l'un adopté par la raison & l'autre qui ne l'est pas ; tous deux nous flâtent; mais le second ne donne point à l'ame un contentement aussi pur & aussi durable que le premier. Quand donc un esprit bienfait sacri-

fie à son ami mille pistoles qui serviroient à ses commoditez particulieres, il éprouve par la raison, la peine du reproche qu'il se feroit de préférer les commoditez qu'il tireroit de mille pistoles, au plaisir généreux de sauver la vie, la santé, la réputation ou le repos de son ami : là-dessus on dit qu'il s'est sacrifié à son ami ; mais il ne s'en est pas moins aimé lui-même; seulement il s'est aimé d'une maniere plus estimable & plus solide, que le commun des hommes intéressez n'ont coutume de s'aimer ; c'est lui-même moins raisonnable qu'il a sacrifié à lui-même plus raisonnable. Il en est ici, ajoûte l'Auteur, comme il arrive en toute autre occasion, de faire céder un desir déréglé à un desir réglé ; un plaisir passager qu'on goûteroit à boire une liqueur agréable, mais pernicieuse ; à une potion amere, mais salutaire. Sacrifions-nous pour cela la liqueur à la potion, ou nous sacrifions nous nous mêmes à celle-ci ? La seule proposition est ridicule ; c'est, pour parler simplement, nous mêmes plus raisonnables, qui nous préférons à nous mêmes moins raisonnables.

Juin 1726.

Voilà tout le ſacrifice où domine toûjours l'amour de nous-mêmes. Tel fut, pourſuit-on, le ſacrifice que fit de ſa gloire le Comte d'Enghien à la bataille de Renti qu'il gagna, le Roi lui témoignant avec épanchement, le gré qu'il lui en ſçavoit, il répondit, *ce n'eſt point à moi, Sire, que vous en êtes redevables*, & en lui montrant Gaſpar de Saula (depuis Maréchal de France) *c'eſt à ce jeune Gentilhomme*. En effet, nos troupes avoient été culebutées lorſque Gaſpar ranima & rétablit tout. Qu'eſt-ce alors que ſacrifioit le Comte d'Enghien? Etoit-ce ſa perſonne à celle d'autrui? Non; mais un faux goût de gloire, au goût d'une gloire ſolide que trouve un ame noble à rendre juſtice au mérite. Cette ſorte d'explication de l'amour, ou des deux amours de nous mêmes, peut avoir des applications à l'infini que les ſçavans peuvent entrevoir. Quoiqu'il en ſoit, ce que dit l'Auteur dans tous les Chapitres qui regardent l'amitié, nous a paru mériter une attention particuliere, pour démêler des idées dont on ſe laiſſe embaraſſer dans la

ſpéculation, & qu'il eſt bon d'éclaircir même par rapport à l'uſage de la vie & aux devoirs de l'amitié ; on en porte quelquefois les droits ſi haut, que la pratique n'en eſt pas plus ſûre ; ne fût-ce qu'à l'égard de cette maxime qu'il faut ſe livrer à ſon ami ſans réſerve, ou qu'on ne doit rien avoir de caché pour un ami. Car les hommes étant auſſi imparfaits qu'ils le ſont, quelque amis qu'ils puiſſent être, la maxime ſeroit ſouvent dangereuſe à obſerver. Les differens caracteres d'amis demandent des réſerves pour l'un, qu'on ne doit pas avoir pour l'autre, pour cet ami parfaitement vertueux dont parle Ciceron ; c'eſt le roman de l'amitié, dit notre Auteur, & non la réalité.

La difference qu'on apporte entre la vraye loüange & la flâterie mérite d'être obſervée. La flâterie eſt un écüeil, mais il eſt moins à craindre, dit on, que la répugnance à loüer, la flâterie ſert à nourrir le vice ; mais la loüange ſert davantage à entretenir les vertus par l'émulation ; elle ne ſeconde point le deſir aveugle qu'ont les hommes corrompus d'être loüez ;

elle ne ſe prête qu'avec diſcernement à la juſte envie où les eſprits raiſonnables peuvent être, de ſe voir eſtimez pour des qualitez eſtimables : elle eſt ravie de faire plaiſir ; mais elle eſt encore plus contente de faire des plaiſirs équitables ; & ſe garde toûjours d'en donner qui portent le poiſon avec eux. Ainſi, diſoit ingénieuſement un ſaint homme ; ayons quelque indulgence pour le deſir des loüanges, pourvû qu'il ſoit à la ſuite de la vertu pour la ſervir, & non devant elle pour la dominer.

Le Pere Buffier inſiſte ſur une maxime ſouvent méconnuë au ſujet de la conſtance : il ne voudroit pas qu'on loüât parmi les hommes l'attachement à ce qu'ils ont entrepris; à moins qu'il ne ſoit évident qu'il eſt bon en ſoi ; & qu'il n'a été altéré en rien. La conſtance ne différe de l'opiniâtteté que par-là ; & hors delà, elle n'eſt plus que la vertu du Démon.

On donne une idée plaiſante, quoiqu'aſſez vraye, d'un homme fin en tant que fin, ſans être vicieux ni méchant ; *il ſe tient*, dit-on, *à la derniere ligne de la Sphére de la pròbité ; hors*

de laquelle il ne veut point ſortir ; mais de maniere qu'un point au-delà, il ſeroit dehors. Dans cette extremité le pas eſt gliſſant. On a bien ſaiſi le caractere de la fineſſe dans les mœurs par ce trait; *le talent en ſoi n'en eſt pas mauvais; l'uſage en eſt dangereux, & la réputation n'en vaut rien.*

En parlant d'uſage du ſecret, tout eſtimable & tout neceſſaire qu'il ſe trouve dans la ſituation preſente des eſprits ; après tout, dit-on, ce n'eſt qu'un remede à un mal. Si les hommes étoient tous ce qu'ils devroient être, à peine le ſecret ſeroit-il d'uſage dans la Société. Auſſi devons-nous avoir une telle conduite, qu'elle n'ait beſoin de ſecret que le moins qu'il eſt poſſible. Avec ces maximes on peut juger que l'Auteur n'applaudit pas au caractere diſſimulé ; & il ſuppoſe que la candeur, avec de l'intelligence, réüſſiroit ſouvent mieux que la diſſimulation. On doute que les habiles Politiques fuſſent tous de ſon ſentiment; quoique d'ailleurs ſon principe paroiſſe vrai : que toute négociation légitime roule ſur un ſeul point ; qui eſt de montrer à celui avec qui

l'on négotie, que nous cherchons ſeulement à réünir ſon avantage avec le nôtre.

On expoſe nettement au Chapitre 13. de ce troiſiéme Livre les difficultez qu'ont eu les Philoſophes, & peut-être les Théologiens à démêler la nature du menſonge, par rapport à la neceſſité de cacher quelquefois certaines véritez ; mais l'Auteur a grand ſoin de s'en tenir à la pure expoſition, ſe tenant fort en garde contre la déciſion. Il prend plus aiſément ſon parti dans l'éclairciſſement d'un problême different qu'il éclaircit ; *ſi c'eſt une chimere que le deſir d'avoir de la réputation après ſa mort.*

Nous avons trouvé dans le quatriéme Livre d'autres problêmes curieux, & qu'on n'a pas trop coutume de propoſer. Par exemple, en examinant la différence entre la charité & la juſtice, ſi l'on peut bleſſer la premiere ſans être obligé à nulle réparation ; ſi un homme vicieux dont le vice eſt caché à toûjours droit à ſa réputation ; quels ménagemens on doit à la réputation d'un ami ou d'un parent vicieux ; ſi c'eſt une maxime toû-

 jours

jours exactement vraye *de faire aux autres ce que nous voulons qu'on nous fasse* ; si c'est toûjours une régle sûre qu'on est obligé de rendre aux autres des services qui ne coûtent rien.

Un sujet qui n'est point problématique, mais commun, & qui est pourtant traité ici d'une maniere particuliere ; est le devoir de ceux qui ont de l'autorité à l'égard de leurs inférieurs; & réciproquement le devoir des inférieurs, à l'égard de ceux que la providence a mis au-dessus d'eux.

L'ouvrage finit par des observations critiques sur de celebres ouvrages de Morale, tels que les Offices de Ciceron, la sagesse de Charron ; le Traité de Morale par M. Regis ; les Devoirs de l'homme & du Citoyen par M. Puffendorff ; la Morale de Gassendi ; la Morale d'Aristote & celle des Ecoles : ce n'est pas un jugement sur toute la suite de ces ouvrages, mais des réflexions sur les endroits qui peuvent sembler ou plus défectueux ou plus estimables.

On loüe dans les Offices de Ciceron, 1°. la beauté & la précision du stile, 2°. la pureté des maximes qui y

ſont renfermées ; 3°. les exemples qu'apporte fréquemment Ciceron, tirez des perſonnes de ſa Nation. Ce qui y paroît de moins parfait. 1°. C'eſt que les principes n'en ſont pas aſſez exacts ni bien établis ; ni les conſéquences aſſez liées aux principes. Ciceron partage ſon Traité en deux parties, l'une qui traite de la fin des biens deſirables ; l'autre qui traite des préceptes par rapport à la conduite des mœurs ; ſurquoi Ciceron avance lui-même, que les préceptes dépendent de la fin des biens deſirables, mais qu'il ne paroît pas ſi bien, comment ils en dépendent. *Omnis de Officio duplex eſt quæſtio ; unum genus eſt quod pertinet ad finem bonorum omnium; alterum quod poſitum eſt in præceptis, præcepta quanquam pertinent ad finem bonorum, tamen id minus apparet.* Le métier d'un ſi habile Philoſophe, demande le Pere Buffier, n'auroit-il point été de montrer comment les conſéquences tiennent au principe, & la pratique à la ſpéculation ?

2°. Ce qui paroît le plus généralement défectueux dans Ciceron au goût de nôtre Auteur, ſont des idées

trop vagues ; comme on le croît voir en ces mots mêmes qui ſont la baze du Traité, *alterum quod pertinet ad finem bonorum.* Pour montrer que le ſens en eſt déterminé ; où il cite la Traduction de M. du Bois ; ouvrage eſtimé, qui rend ces mots, *alterum quod pertinet ad finem bonorum* ; par ces mots François. La premiere (des deux parties) va faire connoître ce que c'eſt que le bien & le mal ; l'Auteur croît que Ciceron a plûtôt voulu dire, la premiere regarde la conſommation de tous les biens deſirables ; qui eſt le ſouverain bien. Cependant, ajoûte notre Auteur, avec ces deux interprétations, nous voilà en doute de ce qu'à voulu dire cet Oracle de l'antiquité, dans une premiere & comme fondamentale vérité, de ce Traité de *Officiis* ſi vanté & ſi célébre.

On peut juger des autres obſervations critiques de nôtre Auteur ſur cet exemple. Ce qui en réſulte, c'eſt qu'il ne croît pas (comme le croyoit M. du Bois) que Ciceron ait été auſſi grand Philoſophe que grand Orateur. Il paroît même qu'il donneroit la préference en fait de Traitez de

Morale ſuivis & raiſonnez aux Auteurs modernes par deſſus les Offices de Ciceron. Au ſujet de la Morale enſeignée dans les Ecoles, l'Auteur fait des Réfléxions, & indique des ſujets à y traiter, qui contribueront aparemment à la perfectionner autant que l'ont été depuis un tems les autres parties de la Philoſophie.

ARTICLE LII.

LETTRES SUR LES Anglois, & les François, & ſur les Voyages. 1725. *in* 8°. 543. *p. Item in* 12. 5. *à* 600. *pages.*

SI l'on en croit la Préface des nouvelles Lettres, l'Auteur eſt un Suiſſe Philoſophe, qui, choqué des abus du culte extérieur, ſe fit bannir par le Magiſtrat, & ſe retira dans les païs étrangers, où il écrivit ces Lettres il y a environ trente ans. « L'amour de la » retraite, ajoûte-t-on, le conduiſit » bien-tôt dans les ſentiers étroits & » dans toute ſorte de renoncemens à » ſes penchans les plus chers ». Il brûla donc ſon Livre ; ouvrage apparemment favori. Mais comme il en

étoit échappé quelques copies que l'on ſongeoit à publier avec leurs défauts, l'Auteur preſſé de les retoucher, céda, après deux ans, aux ſollicitations de ſes amis; & mit ſon ouvrage dans l'état où nous le voyons. Pluſieurs perſonnes ont été tentées de croire que ce recit pourroit bien être quelqu'un de ces Romans d'*incognitò*, ſi fort à la mode aujourd'hui pour ces ſortes de Livres; c'eſt à-dire, qu'on a douté ſi le Gentilhomme Suiſſe n'étoit point quelque François déguiſé qui affectoit d'antidater ſes Lettres, & de ſe couvrir du maſque Suiſſe pour donner du prix à des Réfléxions purement Françoiſes. Mais certains indices qu'on a eûs avant l'Edition de ces Lettres, indices aſſez conformes au recit de la préface, ne laiſſent preſque plus lieu de douter de la vérité du fait qu'elle expoſe. En tout cas les François n'auroient été trompez qu'à leur profit; & d'un autre côté le doute ne fait pas deshonneur au Gentilhomme Suiſſe.

Nous nous contenterons d'indiquer ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet ouvrage; parce qu'il nous

conduiroit trop loin, si nous voulions le suivre pied à pied dans le grand nombre d'articles qu'il ébauche. Nous en dirons cependant assez pour faire connoître à ceux qui l'ont lû ou ignoré, ce qu'il est en lui-même, & ce que le public en pense. Il est partagé en trois parties. La premiere contient six Lettres sur les Anglois. Il y en a six sur les François dans la seconde; & la troisiéme partie est une Lettre assez longue sur les Voyages.

Lettres sur les Anglois.

L'Auteur donne d'abord les premiers traits au caractere des Anglois; il les peint comme un peuple assez généralement corrompu. La prospérité, le mauvais exemple, le manque d'éducation, les occasions fréquentes, l'impunité, la liberté des sentimens forment parmi eux un grand nombre de caracteres extraordinaires, & de Heros en bien comme en mal. Ce debut annonce d'abord un voyageur qui tire parti de tout, comme s'exprime souvent l'Auteur, & qui voyage plûtôt pour connoître les

hommes que pour s'instruire des lieux, c'est à-dire, qui voyage en Philosophe, chose peu commune, & capable d'attirer l'attention d'un lecteur sensé. Du reste il dit les choses suivant l'impression qu'elles lui ont faite dans le point de vûë Philosophique où il s'est placé. C'est aux Nations dont il parle, à voir si son coup d'œil est juste ou non, & si l'envie de se divertir de tout, passion qui tient souvent lieu de haine, d'intérêt ou de prévention à un Philosophe, ne lui a point montré les objets dans quelque faux jour. Suivant ses principes il doit convenir que cela pourroit être à certains égards. Ainsi il ne trouvera pas mauvais qu'on ne soit pas toûjours d'accord avec lui en France, soit sur les Anglois, soit sur les François, soit même sur sa maniere de philosopher, & d'envisager les choses. Peut-être, dira-t-il, qu'en cela il entre de la partialité, & sur tout de l'esprit François. Mais enfin les hommes ne sont pas infaillibles, & moins encore les Philosophes, puisqu'il y a tant de manieres de regarder les objets & de les comparer, que nul ne peut se van-

ter, ſur tout en fait de Morale, d'avoir raſſemblé tous les points de vûë & tous les rapports.

De la liberté de tout penſer & d'être ce qu'on veut en Angleterre, l'Auteur fait éclorre le bon ſens, par lequel il prétend caractériſer cette nation dans la ſuite de ſes Lettres. Ce ſeroit une choſe étrange que le bon ſens dût ſa naiſſance au libertinage de la raiſon ! La fierté, ou pour hazarder le mot avec l'Auteur, l'inſolence eſt un ſecond trait des Anglois. Mais on reſtraint ce vice à peu d'égard pour les Grands, à beaucoup de ſenſibilité ſur ce qui touche la liberté, & à un extrême emportement dans les plaiſirs. Quant à ce qui concerne les étrangers, les Anglois, ajoûte-t-on, ne ſont pas plus fiers que quelques autres peuples. Ils ſe ſoucient peu des étrangers, ils s'eſtiment plus qu'eux, & le font ſentir ; voilà tout. C'eſt aſſez & trop. Car à voir la maniere dont l'Auteur parle des Anglois à ce ſujet dans la ſuite de ſes Lettres, on ſent qu'il porte bien loin cette prévention Angloiſe, & ce mépris des Etrangers, qui par tout ailleurs n'eſt au plus qu'indifference.

La bravoure, troisiéme trait des Anglois. Leur valeur ne consiste pas à courir chercher la guerre. Un Capitaine est chez eux ce qu'est un Abbé à Paris, un fainéant. Cette valeur ne dégénére pas non plus en duels. C'est un courage plus vrai. Ils le placent à faire hardiment une bonne action, à dire une vérité dure, & à mépriser la mort. Tout cela, comme on voit, n'est qu'ébauché; mais on y reviendra dans la suite; & à force d'expliquer ces trois choses, l'Auteur ne sera pas toûjours conclurre en faveur du bon sens Anglois, comme il se l'étoit proposé. Le stile épistolaire permet de négliger l'ordre & l'arrangement des idées. En effet, dans cette premiere Lettre on passe, je ne sçai comment, de la bravoure au mépris des Grands, & delà à la Chambre basse.

L'Auteur, à ce qui paroît, ne prétend pas en donner une idée fort avantageuse. Ces Messieurs assemblez sont une foule qui ménent les plus sensez où les plus hardis particuliers, ce sont des roturiers par le negoce; & des Nobles par la débauche & la chasse.

Vient enſuite le Clergé. La ſanté & l'embonpoint le fait ſoupçonner de pareſſe ; on le voit dans les Caffez la pipe à la main, & ſouvent auſſi dans les Cabarets. C'eſt l'uſage du païs ; mais leurs Sermons ſont, dit-on, plus reſpectables que leurs perſonnes, ils les liſent en partie & les prononcent ſans beaucoup d'action. A ce ſujet on tombe aſſez vivement ſur les Prédicateurs des autres païs, ſur les François ; par exemple, ſans rien dire du tout de ce qu'ils ont d'excellent en ce genre ; petite injuſtice aſſez remarquable pour ne la pas tout-à-fait paſſer à un Philoſophe qui fait profeſſion d'équité.

Les Anglois réüſſiſſent dans les ſciences ; ils penſent plus fortement que les autres Nations. En récompenſe le délicat & le naïf paroît leur manquer. L'Auteur en promet & en donne dans la ſuite des preuves tirées de leurs ouvrages faits pour plaire, & ces preuves paroiſſent ſans replique.

On paſſe aux Marchands, des Marchands aux Ouvriers, & de ceux-ci aux païſans ; puis on vient au

peuple en général, ensuite aux femmes, & enfin à des traits généraux. Les Marchands n'ont ni l'empressement des François pour amasser, ni la mesquinerie des Hollandois pour ménager, ils sçavent joüir de leur travail. Les artisans excellent en bien des choses : mais en fait de bijoux & de nippes plus curieuses que necessaires; ils sont surpassez par les François, & les prennent pour maîtres. Les Païsans bien vêtus vont toûjours à cheval & en galoppant. En général le peuple est bien mis & à son aise. Il a mêmes plaisirs, mêmes vertus, & mêmes vices que les autres états, le manque d'éducation les rapproche tous & les met presque de niveau. On s'étend un peu plus sur le caractere des femmes, pour y revenir encore dans d'autres Lettres, & l'on finit par une peinture générale de la Nation. Il y entre autant de bien que de mal & beaucoup de bizarrerie. On y voit, par exemple, que les Anglois ont de grandes vertus où de grands défauts, & assez souvent l'un & l'autre; qu'on leur trouve beaucoup de bon sens, mais entremêlé de boutades; que leur

inégalité les met auſſi ſouvent au-deſſus des autres nations qu'au deſſous. (Ce n'eſt pourtant pas l'ordinaire du bon ſens d'être ſi capricieux.) Que la plûpart ont de l'imagination ; mais dont le feu reſſemble à celui de leur charbon de terre, en ce qu'il a plus de force que de lueur ; qu'ils parlent peu, & que preſque tout ce qu'ils diſent eſt ſentiment ; qu'ils ſont un peu durs lorſqu'il ne ſe rencontre pas quelque paſſion extraordinaire ; qu'ils prennent bruſquement leur parti & qu'ils l'executent de même, particulierement pour le mariage & pour la mort : car ils font auſſi peu de façons pour celle-ci que pour celui-là. Cette bruſque réſolution, continuë l'Auteur, fait ſi bien le caractere de ce peuple, qu'on voit des filles faire vœu d'épouſer le premier homme qu'ils rencontreront dans les ruës, & l'épouſer en effet. » On entrevoit en » tout cela un petit reſte de férocité, » qui eſt le fond de leur ancien carac» tere. Du reſte il me paroît qu'ils » tiennent quelque choſe des diffe» rentes nations qui les ont ſubju» guez. Ils boivent comme les Sa-

„ xons ; ils aiment la chaſſe comme
„ les Danois ; les Normands leur ont
„ laiſſé la chicane & les faux té-
„ moins : ils ont retenu des Romains
„ l'inclination pour les ſpectacles ſan-
„ glans, & le mépris de la mort, ſi
„ vous n'aimez mieux enviſager ces
„ deux choſes, comme une ſuite de
„ leur propre naturel. On leur trouve
„ des caracteres qui ſemblent ſe con-
„ tredire. Ils ſont charitables & ils
„ ſont cruels. Quoiqu'ils ſoient pa-
„ reſſeux dans leurs actions, il leur
„ eſt ordinaire d'aller vîte en mar-
„ chant ; ils mépriſent trop les Etran-
„ gers, & quelquefois ils les admirent
„ trop. On croiroit qu'ils ſont tous
„ libertins ou dévots ; cependant ils
„ ſont toûjours prêts à ſe faire la
„ guerre au ſujet de quelque frivole
„ cérémonie du culte, ce qui ne con-
„ vient ni à des dévots ni à des liber-
„ tins„. (On doit paſſer ces expreſ-
ſions à un Philoſophe Suiſſe qui s'eſt
fait exiler de ſon païs pour le culte
exterieur.)

Nous nous ſommes un peu éten-
dus ſur cette premiere Lettre, pour
donner quelque idée de la façon de

penser & du stile de l'Auteur. Quant aux autres Lettres nous serons plus précis, peut-être aux dépens de plusieurs traits judicieux, mais en échange on fera grace à l'Auteur de quelques autres qu'on a moins loüez dans le monde. Après tout il seroit difficile de tout dire & de suivre exactement le fil de sa morale & l'ordre négligé que le hazard lui a fait prendre.

Pour le suivre de plus près, parlons des plaisirs de l'Angleterre. Comme on connoît assez aujourd'hui le Théatre Anglois, il suffit d'observer que Moliere méritoit de ne pas occuper si long-tems une bonne plume pour aboutir à mettre ce Poëte au-dessus des Comiques Anglois ; c'est s'amuser à prouver qu'il fait jour en plein midi. Il est vrai toutefois qu'il dit là-dessus des choses curieuses & bien pensées, nous aurons peut-être occasion d'y revenir le mois prochain. S'il a prétendu rendre ridicules en ce point les Poëtes Anglois, il y a trop réüssi. Pour dédommagement, il leur donne plus de genie qu'aux autres Nations pour le tragique ; heureux, ajoûte-t-il, s'ils sçavoient être plus

ſimples & mieux étudier le langage de la nature. Il dit de leur opera à peu près ce qu'on en ſçait, auſſi-bien que de leurs plaiſirs & de leurs débauches. Un de leurs divertiſſemens eſt la promenade pour l'un & l'autre ſexe. Cet article eſt finement touché, & montre un Philoſophe qui juge bien du caractere d'un peuple par les moindres ſignes extérieurs. Les Anglois même lui paſſeront plûtôt cet endroit que le reſte. Les Grands ſe réjoüiſſent & joüent ſans façon à la boule avec les Artiſans. Un de leurs plaiſirs ſinguliers, c'eſt de ſe dire des injures en paſſant ſur la tamiſe, ſans diſtinction de batteliers & de gens de qualité. Chacun combat de ſon mieux dans ce genre d'eſcrime, & Charles II. qui y étoit bon Athlete, y fut une fois vaincu. Il avoit mis un impôt ſur les cheminées, & il étoit noir de viſage. Comme il diſoit un jour des injures aux bateliers, ceux-ci s'aviſerent enfin de l'appeller *Ramoneur de cheminées*; à cela le Roi n'eut pas le mot à repliquer. Les combats d'hommes & de bêtes auſquels les Anglois prennent beaucoup de plaiſir, marquent

encore un air de férocité. Les executions même des malheureux ſont miſes au nombre des divertiſſemens Anglois. A entendre l'Auteur ſur la maniere dont les coupables ſubiſſent le dernier ſupplice, l'Hiſtoire des Voleurs d'Angleterre doit être une Hiſtoire de Heros. On trouve, à ce qu'on dit, qu'il s'eſt trop étendu ſur ces ſortes d'hiſtoriettes bonnes ſeulement à enfler le Recueil des Avantures tragiques, & peu dignes, ce ſemble, de l'attention d'un ſage qui ne fait qu'effleurer d'autres articles plus conſidérables. Toutefois comme il fait profeſſion de tirer parti de tout, dans un autre endroit il conclut très-ſenſément de l'indifférence des voleurs pour la mort; qu'il vaudroit mieux les condamner au travail qu'ils haïſſent, qu'au ſupplice qu'ils regardent comme un triomphe.

Apparemment qu'un autre des plaiſirs Anglois c'eſt de ſe coupper la gorge, puiſqu'on voit cela tout de ſuite & comme une eſpece d'amuſement dans la Lettre qui traite des plaiſirs de l'Angleterre. Il en eſt en effet quelque choſe. Un Anglois ſe

couppe galamment la gorge pour joüër d'un tour à ſa femme, c'eſt-à-dire, pour lui faire perdre ſon bien qui eſt confiſqué au profit du Roi.

L'Auteur qui a très-bien ſenti qu'après avoir érigé la Nation Angloiſe en Nation ſenſée par préférence, il étoit fâcheux d'avoir remarqué chez elle tant de choſes inſenſées, revient un peu ſur ſes pas ; & après un long raiſonnement ſur la meſure de bon ſens que cultive chaque peuple, il conclut que les Anglois n'étant point aſſervis, comme les autres, à une folie générale & privilégiée, telle qu'eſt celle d'obéïr à la coutume, il doit s'y trouver une infinité de folies particulieres qui ne font que diverſifier la deſcription des mœurs Angloiſes, & donner lieu de les blâmer ſouvent ; c'eſt-à-dire, en bon François que les autres Nations, quoique moins ſenſées, n'ont après tout que peu de folies en gros, & que les Anglois en ont une infinité en détail, tout ſenſez qu'ils ſont ; comme ſi les communes n'étoient pas plus pardonnables aux yeux du bon ſens que les perſonnelles qui ſont véritablement folies, parce

qu'elles ſont perſonnelles, & qu'elles bleſſent l'uniformité.

L'Auteur pour ſe tirer de ce mauvais pas, & pour aſſûrer aux Anglois l'éloge de gens ſenſez, qu'on ne prétend pas ici contredire, allégue quelques marques de bon ſens: mais dans qui? dans des perſonnes du premier mérite, telles que Milord Bellamond, dont il décrit au long l'héroïſme à ſoutenir une diſgrace, peut-être avec un peu de cette atroce fermeté qu'Horace attribuë à Caton. Voilà-t-il pas bien dequoi conſoler la Nation Angloiſe des extravagances ſans nombre que l'Auteur met ſur ſon compte? Autre marque de bon ſens: Ils ſe ſervent du mot de *ſimple* comme d'une loüange, & de celui de *ruſé* comme d'une injure. Le titre de *Bonhomme* n'eſt jamais pris en mauvaiſe part chez eux de quelque ton qu'on le prononce. Le dédommagement eſt admirable. Encore autre preuve de bon ſens; c'eſt le ſilence dont ils entremêlent la converſation, & leur *comment vous portez-vous*, qu'ils ont inceſſamment à la bouche, lorſque la converſation venant à languir, ils

n'ont rien de mieux à ſe dire. Enfin le bon ſens éclate dans leurs écrits; c'eſt une affaire à part & dont on convient. Quant au reſte, il ſemble que l'Auteur, s'il parle ſérieuſement, comme il y a toute apparence, ne fait gueres d'honneur au bon ſens Anglois, en le réduiſant à ſi peu, après s'être ſi fort étendu ſur des choſes qui attaquent directement le bon ſens.

Voilà ce qu'on trouve de plus conſidérable dans les Lettres ſur les Anglois. Car, à quelques reflexions près, on peut compter pour peu de choſes par comparaiſon au reſte, ce qu'il dit ſur les Loix, & la police des Anglois; ſur leur tolerance pour les voleurs, les courtiſanes, & les faux témoins; ſur les priſonniers pour dettes; ſur la maniere d'inſtruire les procès criminels, &c. Véritablement il y a de l'humanité & du ſolide: mais non pas aſſez pour former une Lettre auſſi longue que les précédentes.

On peut encore mettre au rang des Lettres moins belles, celle qui entre dans la deſcription de Londres. Auſſi l'Auteur, dit-il très-à-propos, en ſe comparant à un Muſicien, que c'eſt

un Vaudeville que ſon ami lui demande après avoir entendu les plus beaux airs.

Lettres ſur les François.

Après un debut, partie modeſte, partie flateur, pour nous faire avaler la pillule, notre Philoſophe paſſe en revûë les François. Il en dit comme des Anglois beaucoup de mal & plus encore de bien; mais toûjours avec cet air déſintéreſſé & Philoſophique qui rend le mal plus ſenſible & le bien plus précieux. Il les enviſage, dit-il, par le beau côté qu'ils aiment à preſenter, c'eſt-à-dire, par les airs libres, aiſez, civils, empreſſez, ſinceres, par la vivacité d'eſprit, les manieres, la politeſſe; mais c'eſt par ce beau côté qu'il les attaque plus vivement & avec un air de triomphe; il veut que cette vivacité, caractere ſi marqué des François, ait le ſort ordinaire des caracteres équivoques & dont le prix dépend de l'opinion. Il met adroitement ſur le compte d'autrui ce qu'il penſe d'eux, pour ne pas bleſſer la politeſſe Françoiſe par une injure

cruë. „ S'il y a des gens, dit-il, qui
„ font des François la premiere Na-
„ tion de l'Univers, il s'en trouve
„ d'autres qui n'estiment pas cette vi-
„ vacité & à qui elle déplaît. Ils pré-
„ tendent que généralement & pour
„ l'ordinaire, les hommes doivent
„ avoir du sang froid & de la simpli-
„ cité, comme généralement & pour
„ l'ordinaire on marche le pas, & ils
„ disent qu'une nation vive & qui ne
„ parle qu'esprit est admirable à peu
„ près comme le seroit une Nation
„ qui ne se remuëroit qu'en dansant.
„ Ils soutiennent que c'est le bon sens,
„ que ce sont les qualitez du cœur
„ qui font l'essentiel de l'homme, &
„ nous lient les uns aux autres, &
„ que cet esprit vif qu'on préfére au
„ bon sens & aux sentimens du cœur
„ pourroit bien n'être pas tout ce que
„ l'on croît. Ils remarquent, disent-
„ ils, que la plûpart des gens qui se
„ laissent prévenir par-là admirent
„ moins les François & s'en accom-
„ modent moins à mesure qu'ils les
„ connoissent davantage, & qu'ils
„ perçent ce vernis qui d'abord
„ éblouit & fait plaisir; & en cela ils

„ pourroient bien avoir raiſon. Peut-„ être même que ce ſont ces belles „ apparences mal ſoutenuës qui don-„ nent lieu enſuite à bien des gens „ d'eſtimer les François moins qu'ils „ ne valent en effet , & inſpirent de „ l'averſion & du mépris pour eux : „ nous haïſſons volontiers ceux qui „ nous ont imposé, & un peu de hai-„ ne ſuffit pour ne pas juger équita-„ blement. Quoiqu'il en ſoit, & ſans „ être prévenu pour ou contre les „ François, pour peu qu'on les con-„ noiſſe on s'apperçoit aiſément qu'en „ eſtimant ſi fort l'eſprit, les manie-„ res, l'extérieur, ils négligent le ſo-„ lide, & que generalement parlant, „ ils ne connoiſſent gueres le prix des „ choſes. “ L'Auteur refuſe à notre Nation l'avantage de préférer le bon ſens & les ſentimens du cœur aux mnieres. Conſolons-nous, bien-tôt il nous dira, & c'eſt le revers de la médaille, que le caractere François eſt la bonté même, la franchiſe & l'amitié; deſorte qu'il ſera aiſé de conclure que les manieres dont les François ſe piquent, ſont moins le fruit de l'art & de l'étude à ſe faire admirer,

comme le veut l'Auteur, qu'une expression naturelle de leurs sentimens, & un épanchement vif de leur bon cœur. Revenons à la premiere Lettre.

Une suite de l'envie de briller qu'on y attribuë aux François, c'est d'être entêtez de qualité; jusqu'à se nourrir de pure noblesse dans l'extrême indigence sans daigner se soulager par le travail & par le commerce. Une autre distinction dont le François est avide, c'est l'autorité & le commandement, il se ruïne pour acheter des emplois. Cela conduit à parler du grand nombre des Officiers de Justice. Cependant ces mêmes François si jaloux de commander, sacrifient leur liberté, même pour le goût, pour ce que les hommes ont de plus indépendant, à un mot du Prince qui devient pour eux une décision. La coutume est leur grande Reine. En quoi donc consiste la liberté Françoise? „ A ne pas se gê-
„ ner plus qu'on ne trouve à propos, à
„ se pancher dans son fauteüil quand
„ on est las de se tenir droit, à deman-
„ der à manger & à boire en tout tems
„ chez les personnes que l'on connoît,

„ à dire que le vin n'eſt pas bon, lorſ-
„ qu'on ne le trouve pas bon, & en
„ d'autres choſes de cette importan-
„ ce. S'il y a de quoi rire que ce ſoit
„ là la liberté d'une nation, il y a ſans
„ doute de quoi rire davantage de
„ voir des nations où cette liberté ne
„ ſe trouve pas„ .

L'Article des petits ſoins & des viſites eſt touché de la même ſorte. De là on paſſe au génie courtiſan & flatteur qu'on dit être particulier aux François. Enfin on conclut que ſans faire tort à cette nation on peut dire d'elle que " c'eſt où la bagatelle regne,
„ & où on lui fait honneur plus que
„ nulle part ailleurs. En échange,
„ ajoute-t-on, les François peuvent
„ ſe vanter d'avoir porté en bien des
„ choſes la bagatelle à la perfection,
„ & de ſurpaſſer à cet égard tout le
„ reſte du monde„ . Dans un autre endroit notre Auteur mettra dans le rang des bagatelles les œuvres Théatrales de Corneille & de Moliere.

Les François veulent, continue-t-il, que l'eſprit leur appartiene en propre; & ce droit eſt ſi bien établi chez eux, qu'ils ſe mettent ſans céré-

monie au dessus de tout étranger à qui ils laissent en partage le bon sens. Il donne à entendre que c'est par pitié. Sur quoi il conclut à rire avec son ami, & il a raison. C'est ainsi qu'en philosophant, on se fait des phantômes fondez sur un peu de réalité, pour avoir le plaisir de les combattre & de s'en divertir. S'il y a quelque chose de vrai dans la peinture qu'on fait ici des François, il faut que l'Auteur convienne qu'il outre les traits pour egaïer le tableau. Après tout, la nation Françoise étant naturellement un peu vaine, ne sçauroit lui en sçavoir mauvais gré. La satyre même a des attraits pour son amour propre.

Voyons à present le François non plus du beau côté; on l'a traité trop mal, mais par les bons endroits. L'Auteur convient qu'il y en a, & comme nous l'avons déja remarqué, il lui accorde des parties d'un très-grand prix, de l'amitié pour les étrangers, de la cordialité, de la franchise, de la droiture. Il est vrai qu'en philosophe délié, il analyse si bien la politesse Françoise envers les étrangers, qu'il la reduit à une sorte de compassion

pour les uns, & à un raffinement exquis de vanité pour les autres. Ce tour est artificieux. Mais pourquoi faire une affaire serieuse aux François sur les mots de *bonhomme* & de *bonnefemme*, ausquels il leur a plu d'attacher une idée peu avantageuse, comme si pour cela ils méprisoient la vraie bonté. Certes l'Auteur en veut bien aux mots. Chez les Anglois le mot de *bonhomme* est beau de quelque ton qu'on le prononce, & chez les François on le prononce d'un ton railleur, sujet d'éloge pour les uns & de blâme pour les autres. Les uns sont par là en possession d'être sensez par excellence, & par là les autres font voir qu'ils ne connoissent pas le prix de la bonté. La preuve est impaïable; aussi l'Auteur pousse-t-il loin ce raisonnement, jusqu'à montrer qu'il ne peut y avoir de bonne bête.

Sur la maniere d'élever les enfans, autre avantage des François, il dit de très-belles choses. Mais il prétend que les François inspirent à leurs enfans des habitudes plûtôt que des principes, des bienséances qui font honneur pour le present, plûtôt que ce

qui peut servir de régle pour l'avenir, semblables à ce Statuaire de l'antiquité, qui excelloit à finir ses statuës par les ongles & par les cheveux, mais qui négligeoit l'art des proportions. A ce trop d'égalité qu'on met, dit-il, entre les manieres & les qualités essentielles du cœur, l'Auteur impute ce qu'on voit aujourd'hui de libertinage dans la jeunesse Françoise qu'il croit la plus vive & la plus déréglée de l'Europe. Ce desordre qu'on reproche à la France, peut-être avec trop de vérité, ne viendroit il point aussi, par un effet tout contraire, de la chose même que notre Auteur loüe dans les François par rapport à l'éducarion des enfans? Les peres & les meres « souffrent, dit-il, leurs en-
» fans autour d'eux, & ne s'en deba-
» rassent pas même lorsqu'ils ont
» compagnie. Il les écoutent, & ils
» leur répondent d'une maniere rai-
» sonnable. Ils tâchent aussi d'obte-
» nir d'eux par la douceur ce qu'en
» d'autres païs on en veut avoir d'au-
» torité & par force. » Cela paroît d'abord très-beau : mais à le considérer de près qu'en arrive-t-il? Que les

enfans plus ſuſceptibles d'exemples que d'inſtructions, regardent celles-ci comme des belles idées qu'on a fabriquées exprès pour les ſeduire, ſur tout lorſqu'ils les voient dementies par une pratique aſſez ordinaire. Ils ne voient que vanité, que débauches, & que paſſion. Leur cœur plus formé que leur raiſon n'eſt-il pas porté à conclure en faveur de ce qu'ils voient contre tout ce qu'ils entendent débiter de belle morale, particulierement aujourd'hui que la morale eſt preſque devenuë un pur amuſement d'eſprit comme tout le reſte. De plus cette douceur dont on uſe avec eux, cette raiſon dont on les païe & qu'on fait ſonner ſi haut depuis qu'on s'aviſe de philoſopher en France, ne les met-elle point trop tôt de niveau avec les autres hommes? Ne ſert-elle point plûtôt à nourrir leur amour propre qu'à former leur eſprit? Cela ſeroit bon ſans doute ſi leur raiſon étoit aſſez mûrie & aſſez forte pour contre-balancer la violence de leurs paſſions & la malignité du méchant exemple: mais leur cerveau eſt encore ſi foible qu'ils ne tirent d'autre fruit de cette

éducation raisonnable, qu'un jargon de raisonnement qui denouë leur langue, sans passer jusques dans leur âme; au lieu que la voie de la crainte & d'autorité, dont usoient nos Ancêtres, fortifioit peu-à-peu la raison des enfans, & entracinoit les vrais principes dans leur cœur.

L'Auteur ensuite de quelques refléxions sur le beau-monde, revient aux visites dont il avoit déja touché quelque chose en passant. Ce morceau est une image assez naïve de ce qu'on voit en France. Quant à celui qui traite de la liberté des Dames Françoises, bien des gens croient que le pinceau auroit dû être plus delicat. Il le devient dans les traits qu'il donne à l'homme de merite, & le Lecteur peut se dédommager sur cet endroit qui a de grandes beautés.

Disons un mot de la troiziéme Lettre. Elle merite d'autant plus d'attention, qu'elle paroît une suite de la premiere où l'Auteur étoit un peu en mauvaise humeur contre les manieres Françoises. Il y prétendoit que les François font leur capital de ces manieres, & ne sçavent point le prix des

choſes. Ici ce n'eſt plus cela. Il avouë du moins que ces manieres ſont naturelles aux François, qu'elles ſont une ſuite de leur caractere, c'eſt-à-dire de leur franchiſe, & que c'eſt par là qu'elles plaiſent. Il voudroit qu'à l'exemple des François, les autres nations s'abandonnaſſent à leur caractere qui auroit dequoi plaire, au lieu d'être les ſinges de la France. Il a ſans doute raiſon. Mais en même tems, il ſemble retracter, ſans y penſer, une partie du mal qu'il a dit des François. En effet ſi leurs manieres ſont une ſuite naturelle de leur caractere, on ne peut pas dire qu'ils les étudient aſſez pour en faire leur capital, & qu'ils ignorent le prix des qualités du cœur. C'eſt au contraire parce qu'ils ſentent le prix de leur franchiſe & de leur bonté, qu'ils ſe font honneur de ces dehors, qui étalent naturellement & ſans art de ſi aimables qualités. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur, pour badiner de nouveau ſur les manieres Françoiſes, ſe reduit à peindre des airs affectez qui ſont l'antipode du genie François, & qu'on blâme en France plus qu'ailleurs. Il a plus beau jeu ſur l'en-

têtement de passer pour Spirituels, & sur la demangeaison de dire des choses obligeantes ; demangeaison & entêtement qui dégénérent quelque fois en flaterie mutuelle & en éloges éternels. Ce n'est pas qu'on n'en sente le ridicule; mais c'est une monnoye qui a cours depuis longtems en ce pays, & qu'on est convenu de donner & de recevoir pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire, pour peu de chose.

La mode est un des articles les plus remarquables de cette Lettre. L'Auteur étale avec beaucoup d'art tout ce qu'elle a de risible, & il dit à la fin que la mode chez les François « de-» tourne leur humeur inquiete & » changeante des choses importantes, » où elle pourroit avoir de mauvaises » suites, & la détermine vers celles » qui sont de moindre importance, » & où les changemens, continuë-» t-il, par la nouveauté qu'ils y met-» tent, ont leur usage. » Il auroit pû dire plus véritablement, ce semble, que les François ne sont changeans que dans la mode & la bagatelle, peut-être plus constans en tout l'es-

ſentiel qu'aucune autre nation du Monde.

Il y a encore des beautés dans la quatriéme Lettre. Elle traite de diverſes choſes, & remanie quelques endroits déja touchez. La comparaiſon des Anglois & des François eſt ce qu'il y a de plus neuf. Quant à la cinquiéme & à la ſixiéme, où le bel eſprit François & quelques-uns de nos Poëtes ſont aſſez peu menagez, elles méritent un article à part, & ce ſera pour le mois prochain, auſſi bien que la Lettre ſur les voyages.

Il faut rendre ici à l'Auteur la juſtice que le public lui a renduë. On trouve dans ſon Livre quantité de refléxions ſaines, quelques-unes aſſez nouvelles du moins pour le tour, & un air d'honnête-homme qui prévient en ſa faveur. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût eû plus de réalité en bien des choſes, moins de badinage en d'autres, ſur tout de la part d'un Philoſophe auſſi ſévere que l'eſt l'Auteur, & quelquefois une maniere plus fine de traiter certains ſujets, où la fineſſe & la légereté ſe trouvent moins qu'en d'autres. A l'égard du ſtyle, il eſt ſou-

vent naturel, quelquefois un peu recherché, ainsi que plusieurs pensées, & présque toûjours un peu négligé.

ARTICLE LIII.

SCRIPTORES RERUM Italicarum, &c. Suite du Recuëil Latin des Ecrivains qui ont travaillé sur l'Histoire d'Italie. Par Mr Muratori & Messieurs de la Societé Palatine de Milan. Tomes III. & IV. *in fol.* pagg. 592. & 709.

RAvenne, autrefois si illustre par le sejour des derniers Empereurs d'Occident, & par ses Exarques, méritoit d'autres monumens de son ancienne gloire, que ceux qui ont déjà paru à la fin du second volume de ce Recuëil, & que l'on continuë de donner à la tête du troizième. Le plus considérable, au moins pour l'étenduë du dessein, est le Pontifical d'Agnel, Auteur du IX^e^ siécle, Prevôt, ou Abbé séculier de St. Barthelemy & de Sainte Marie des Blaquernes, dans le Territoire de Ravenne; & non pas

le dixiéme Archevêque de cette Ville, ainsi que l'a écrit Gerard-Jean Vossius dans ses *Historiens Latins*. Il l'a avancé sur la foi de Rubei : mais Rubei appelle seulement Agnel *decimum Sacerdotem*; & cela par rapport à la place qu'il occupoit dans le Clergé. Ce Pontifical comprend toutes les vies des Evêques de Ravenne dans le cours de prés de huit cens ans, jusqu'à George contemporain de l'Auteur, qui le compte pour le quarante-septiéme Evêque.

Monsieur Muratori a parfaitement bien senti ce qu'il hazardoit en produisant comme Historien de poids, un des plus mauvais Ecrivains qu'il y ait jamais eû. Ce seroit peu de lui reprocher l'irrégularité du stile, qui lui est commune avec beaucoup d'autres : Chronologue aussi fautif qu'ignorant Grammarien, il tombe en des méprises de dates qui révoltent. Pour la verité des faits, on peut croire qu'il l'a fidélement suivie, quand il l'a trouvée, ou quand il n'a point eû interêt de s'en écarter : mais dans les endroits où les materiaux lui manquoient, son caractere d'esprit, qu'il

avoit fertile & inventif, y suppléoit sans peine; & plûtôt que de laisser des vuides, qui auroient défiguré son Histoire, il declare lui-même qu'il les a remplis par de petits épisodes de sa composition. *Ubi Historiam non inveni*, dit-il bonnement; *ne intervallum Sanctorum Pontificum fieret, eorum vitam composui.* Comment discerner ce qu'il n'a écrit que sur la garantie de ses Mémoires, ou ce qu'il a uniquement travaillé de genie? Cela n'est pas toûjours bien facile. Deux autres choses dans Agnel ne sont pas moins capables d'en dégoûter, que cette honnête imposture : une longue & pésante Morale dont il accable ses Lecteurs, quand il se lasse de narrer ou d'inventer, & une partialité envenimée contre les Souverains Pontifes, qu'on sçait avoir eû de grands démêlez avec les Evêques de Ravenne. C'en étoit certainement plus qu'il n'en faut pour lui donner l'exclusion dans un Recueïl comme celui-ci. Mais son infidélité & sa malignité même, (Qui le croiroit ?) ont plus contribué qu'aucun autre motif à le tirer de la poussiere, où il seroit peut-

être encore sans les soins du R. Pere Bacchini, Benedictin Modenois, qui en donna la premiere édition il y a dix-sept ans : & ceux de M. Muratori qui est entré dans les mêmes vûes. On met d'ordinaire un Historien au jour pour relever son autorité ; c'est au contraire une espéce d'obligation de travailler par ce moyen là même à diminuer celle d'Agnel. Entre autres ennemis du St. Siége, la plûpart de ceux qui ont entrepris d'élever la puissance des Princes Laïcs sur les ruïnes de la puissance Sacerdotale, se sont fort prévalu de son nom. Ils ont détaché quelques endroits de son Ouvrage manuscrit ; ils en ont extrait quelques autres de l'Histoire de Ravenne par Rubei, qui ne s'en est pas assez défié sur bien des articles ; & ils ont fait prendre ce qu'ils en citoient ainsi par fragmens, au préjudice de l'Eglise de Rome, pour un témoignage irréfragable, à cause du rang qu'il tenoit & du tems où il écrivoit. Or il est bon qu'on le connoisse par lui-même & tout entier, pour en apprendre quelle déférence il mérite. Les excès visibles où il se laisse sou-

vent aller, ses fables, ses anachronismes, ses inepties sont une réponse toute prête à ce qu'il sçait couvrir ailleurs d'une apparence de plausibilité qui séduit. Ce qu'il a de plus dangereux roule particulierement sur la prétention qui a fondé & entretenu le Schisme de quelques Evêques de Ravenne; prévenus qu'ils étoient, que l'honneur du *Pallium*, & celui d'Eglise Métropolitaine attachez à leur Siége, leur avoient été accordez par les Empereurs Valentinien III. & Justinien I. De là l'indépendance dont ils se flattoient, & ce qu'ils faisoient d'efforts pour s'y maintenir, lorsque les Papes travailloient à les ramener aux premieres Régles de la Hierarchie. A quoi les Canonistes les mieux instruits ont toûjours opposé deux principes; l'un de droit, qu'il n'a jamais apartenu à aucune Puissance Laïque de conférer le *Pallium* proprement dit, non plus que la dignité de Métropolitain; l'autre de fait, que jamais Empereur ni aucun Prince Catholique n'a présumé de son autorité, jusqu'à renverser l'ordre des Métropoles, & en instituer de nou-

veilles. D'où il resulte que ce fut un attentat à l'Evêque Maur, qui étoit Métropolitain de Ravenne entre les années 642. & 671. d'oser le premier se soustraire à la jurisdiction des Evêques de Rome & se porter pour indépendant. Cette demarche une fois faite par un Evêque habile, artificieux, accrédité, la chimérique concession des deux Empereurs devint un titre que le Clergé de Ravenne s'opiniâtra long-tems à conserver, comme son plus précieux apanage. Au tems d'Agnel, les Evêques, à la vérité, avoient pris le parti de la soumission; mais de pareilles plaïes faites à un grand Diocèse, ne se guerissent pas d'abord par le changement des Pasteurs. Il manque rarement d'y rester un levain secret qui y perpetuë la contagion des esprits. Agnel en particulier avoit dans le sang un principe d'animosité contre le St. Siége. Son Bisaïeul étoit entré fort avant dans les differends de l'Evêque Sergius avec le Pape Paul I. On l'avoit même accusé, lui & quelques autres Citoïens de Ravenne d'avoir conspiré contre la vie du St. Pontife; & sur

cela ayant été conduits à Rome, ils y avoient essuyé une dure prison, où ils étoient morts. Cet évenement, est raconté dans Agnel sous un tour très-odieux; & en général presque jamais un Pape n'y paroît que pour y soutenir un caractere desavantageux : placé en contraste avec quelque Evêque de Ravenne d'une vertu éminente; & celui-ci d'autant plus sûr d'un éloge, qu'il aura enfraint avec plus de souplesse ou d'audace les Loix de la Subordination. Ce qu'il y a d'heureux dans les Observations du P. Bacchini, qui servent ici de préservatif au texte d'Agnel; c'est qu'on en fait toucher les erreurs au doigt par l'examen du texte même, & par une simple confrontation des Auteurs les plus attestez. M. Muratori y joint une continuation du Pontifical de Ravenne, jusqu'à Jean de Sulmone dans le XV^e^ siécle avec un Calendrier de l'Eglise de Modene qu'on juge du XI^e^, & MM. de la Societé Palatine une Bulle de Paschal I. à Petronax Archevêque de Ravenne, dont l'on garde l'Autographe dans la Bibliotheque Ambrosienne. Il est sur une écorce fine ou papier

d'Egypte, en caracteres pleins & à longues queües, tels qu'on en voit gravez dans la Diplomatique du Pere Mabillon, sous les Papes Benoît III. & Nicolas I.

Ce qui suit fait un corps de quinze différentes piéces, les unes en forme d'Histoire & de Chroniques, les autres sous une autre idée. Elles concernent toutes les Seigneurs Lombards, Maîtres des Provinces de Spolete, de Capouë, de Naples, de Salerne, & principalement de la Province de Bénévent autrefois si étenduë. Antoine Caraccioli en avoit déjà donné quelques-unes en 1626. mais en 1643. Camille Perégrin ajoûta beaucoup à ses recherches & en fit par là une édition plus complete, que M. Muratori à suivie. C'est ce Camille Perégrin qui a fourni une si heureuse carriere dans les exercices tranquiles de la litterature, qu'il n'eut à l'heure de la mort que de doux & d'agréables retours sur le cours de sa vie passée: *Vixit annos LXV. contentus vixisse*, lit-on sur son Epitaphe.

Il s'en faut bien qu'on en puisse dire autant d'Erchempert, le premier

& le plus eſtimé des quinze Auteurs qu'on produit ici. Peregrin dit de lui, qu'il ne connut la vie que pour s'y voir en proïe à tout ce qu'elle a de traverſes & de calamités. Priſonnier de guerre dès ſon enfance, exilé de ſon pays, dépoüillé de ſon patrimoine, il eſpéra trouver un azile dans la Maiſon du Seigneur, & entra chez les Religieux du Mont-Caſſin. Son mérite l'y fit conſidérer, & avant l'âge de vingt-cinq ans on le nomma Supérieur d'un Monaſtere dépendant de cette Abbaye. Mais un petit Souverain des environs & très-facheux voiſin, nommé Atolphe, Comte de Campanie, l'ayant obligé d'aller à Rome implorer la protection du Pape, il s'y rendit comme député de ſon Abbé & de l'Evêque de Capouë, qu'il ne ſervit que trop bien pour ſon malheur. Car en vertu des Lettres que le Pape adreſſa au Comte, celui-ci ſe réconcilia avec eux; au lieu que redoublant ſes violences contre le hardi Miniſtre qui s'étoit chargé de les reprimer, il fondit à main-armée ſur ſon Monaſtere, l'en chaſſa par force, & s'en empara. Erchempert ne ſurvécut que peu d'an-

nées à ce nouveau chagrin. Retiré avec ſes freres à Capouë ou à Tiano, l'inutilité où il tomba lui procura au moins le loiſir d'inſtruire la poſtérité de ſes diſgraces, en mêlant le recit qu'il en fait à l'Hiſtoire de ſes Ducs. Il l'a conduite depuis l'extinction du Royaume des Lombards juſqu'en l'année 889, où l'on croit qu'il mourut.

Un Moine Napolitain, plus jeune de cent ans qu'Erchempert paroît l'avoir pris pour modéle dans une autre Hiſtoire des mêmes Princes, très-défigurée, & qu'il n'a pas été poſſible à Camille Perégrin de rétablir autrement que par fragmens. Il n'eſt connu que ſous le nom d'Anonime de Salerne. Sa Chronique commence à l'expédition de Charlemagne contre Arichis Duc de Bénévent. Le Conquérant de l'Italie n'y eſt pas tout à fait répreſenté ſous d'auſſi beaux traits que dans nos Annales. On le voit dès les premieres lignes aſſez déconcerté à la rencontre d'une proceſſion d'Evêques montez ſur des Anes & vêtus de Cilices, qui étoient les troupes les plus formidables qu'Arichis lui pût op-

poser. “ Quel ſpectacle , „ s’écria Charlemagne , “ des Paſteurs ſans brebis ! le loup eſt venu , „ répondirent humblement les Evêques qui s’étoient proſternez devant lui ; “ & „ les brebis ont été diſperſées. Eh ! „ quel eſt ce loup „ , dit le Prince un „ peu ému ? “ vous même , „ reprirent-ils ; “ vous qui ne ſçauriez con- „ ſommer vos deſſeins ſur les terres „ d’Arichis ſans porter le ravage dans „ le troupeau fidéle. „ Prenant enſuite un ton & un air de Prophetes, „ Ecoutez , „ continuent-ils , “ voici „ ce que vous dit le Seigneur : du der- „ nier rang où vous étiez je vous ai „ élevé au comble de la grandeur , & „ ai mis vos Rivaux ſous vos pieds ; „ pourquoi ne trouvai-je en vous „ qu’un fier & inſatiable ennemi de „ mes ſerviteurs ? Tant de triomphes, „ dont vous m’êtes redevable , n’aſ- „ ſouviſſent ils pas vôtre cupidité ? „ voulez-vous achever d’engloutir „ une nation que j’ai rachetée de mon „ ſang ? „ Les Prélats connoiſſoient Charlemagne , & ſa pieté les raſſuroit. Touché de leurs diſcours , il en fut réduit à ſe retrancher ſur un ſcru-

pule, & à prétexter le ſerment qu'il avoit fait de mourir plûtôt, que de ne pas punir Arichis de ſa félonie. En venir à un éclairciſſement de conſcience, c'étoit entrer de lui même dans un champ de bataille, où les Evêques ne pouvoient manquer d'avoir l'avantage. Ils eurent cependant beſoin d'une petite ſupercherie qui leur réüſſit. Ils avoient promis de préſenter Arichis au Roi, ils ne préſenterent que ſon portrait. Charlemagne, ſi l'on en croit l'Anonime, frappa le tableau de ſon ſceptre & fit déchirer la Couronne, avec laquelle Arichis y étoit dépeint. On negocia pour le reſte à l'heure même; & la campagne ſe termina là. L'Ordre Chronologique de ces quinze piéces, recuëillies par Camille Perégrin finit en l'année 980.

Quelque bonne raiſon qu'ait eüe M. Muratori pour rendre public le Traité ſuivant, c'eſt un monument qu'il pouvoit laiſſer ſans conſequence dans la Bibliotheque des RR. PP. Benedictins de Veniſe, d'où il l'a tiré. Le Traité eſt une Chronique abregée de l'Abbaye du Mont-Caſſin, dont les

Benedictins d'Italie & les Benedictins de France ſont également mécontens. Le peu de cas qu'ils en font de part & d'autre, vient de leurs différentes prétentions ſur les Reliques de Saint Benoît & de Sainte Scholaſtique; conteſtation célébre où l'Auteur de la Chronique prend un milieu, & par là ſe met en bute aux attaques des deux Partis. Il reconnoît contre le ſentiment des Benedictins Italiens que le corps du S. Patriarche & celui de ſa B. ſœur ont été véritablement enlevez du Mont-Caſſin, & dépoſez au Monaſtere de Fleury ſur Loire; mais il avance contre le ſentiment des Benedictins François, que Carloman, frere du Roi Pepin, en obtint la reſtitution, & les rapporta avec pompe en Italie. Anaſtaſe le Bibliothécaire *l'ancien*, à qui on attribuë cet écrit, n'eſt de l'aveu de M. Muratori, qu'un nom pompeux, ſous lequel le vrai Chroniqueur a voulu s'aſſûrer de l'approbation publique. Quoiqu'il ſoit difficile que ce qu'il raconte au ſujet des Saintes Reliques, ſoit entierement imaginé, il y donne cependant je ne ſçai quel tour Romaneſ-

que, & le revêtit de circonſtances ſi viſiblement fauſſes, qu'il en perd toute croïance auprès des eſprits raiſonnables. Quinze Papes, à l'entendre, n'ont preſque été occupez pendant plus d'un ſiécle qu'à charger de malediĉtions & d'excommunication les *raviſſeurs* & *détenteurs* du ſacré tréſor. Peu s'en fallut que nos Rois, comme fauteurs du vol, ne fuſſent eux-mêmes enveloppez dans l'Anatheme, & leur Royaume mis en interdit. Ce ſont au moins les ménaces bien clairement énoncées dans cinq prétenduës decretales, où le pieux Ecrivain qui les a fabriquées, a emprunté, ſans y penſer, des ſiécles poſtérieurs cette ſorte de ſtile, qui n'étoit guéres en uſage au VII. ni au VIII. ſiécles, dont il eſt ici queſtion. Il a été moins hardi à produire les aĉtes des donations faites aux Religieux du Mont Caſſin : mais il remplit deux longues Colomnes du ſeul denombrement des terres qu'ils tiennent, ſelon lui, de la libéralité des deux Empereurs Juſtin le vieux, & Juſtinien ſon neveu. Il en déploïë les largeſſes juſques dans la Pannonie, la Thrace,

l'Asie, l'Egypte, l'Afrique; il y renferme même des Villes de quelque considération & en si grand nombre que si les clauses, *in perpetuum possidenda, & ab omni mortalium dominio libera*, exprimées dans les Rescrits des deux Empereurs avoient lieu, ce Monastere formeroit aujourd'hui un très-bel état, & qui feroit figure parmi les Souverainetés indépendantes. En traitant de la nation Françoise & de son origine, il donne aux François une alliance de consanguinité avec les Turcs, qui étoit apparemment ou une tradition, ou une plaisanterie de son tems. Il nous apprend que les Francs, Troïens d'extraction, ne composoient d'abord qu'un corps d'Armée; mais que s'étant partagez sous la conduite de deux freres Francion & Turcus, de-là sont venus les deux Peuples qui conservent chacun le nom de leurs Chefs. L'éloignement des tems & la différence des pays, si cela étoit, en auroient partagé & diversifié les indications d'une maniere bien sensible.

Les judicieux Editeurs ont sçû mettre en œuvre dans cette collec-

tion jusqu'aux hyperboles de la poëſie, & aux palliations artificieuſes du Panegyrique. Il y a environ ſoixante-dix ans que Nicolas Henſius decouvrit à Padouë dans le cours de ſes voyages, un Manuſcrit de vers héroïques, en quatre livres, qui étoit un Eloge de Berenger I. ſeptiéme Roi d'Italie depuis Charlemagne, & Empereur. L'ayant communiqué à M. Hadrien de Valois, celui-ci le goûta & ne le jugea pas indigne de l'impreſſion. Il l'accompagna même de notes hiſtoriques, ce que M. de Leibnits a encore fait depuis lui; & de ces deux éditions M. Muratori en a composé une troiſiéme, qui remplit un eſpace de vingt-ſix années dans l'hiſtoire d'Italie, tems fort embroüillé, où le Poëte & ſes Commentateurs viennent très à propos au ſecours des Hiſtoriens. C'eſt en particulier ce qui pouvoit arriver de plus favorable à Berenger. La reputation de ce Prince n'étoit pas bien nette, au moins chez nos Ecrivains François. Ne conſultât-on que Moreri, qui à l'égard de la multitude, parle ordinairement pour tous les autres;

 il

il y eſt déſigné par les qualités infamantes de Prince orguëilleux, emporté, violent, cruel, pire que les Hongrois qui étoient alors en Occident le fleau de la Chrétienté dans l'intérieur des terres, comme les Sarraſins & les Corſaires du Nord l'étoient ſur les côtes. Le Poëte Panegyriſte, Auteur Anonime, mais contemporain, a ſuivi de tout autres Memoires. La pieté, & la modération, la magnanimité & l'art de gagner les cœurs, ſont les vertus ſpécifiques de ſon Hèros. Berenger, ſelon lui, étoit un Prince que l'Univers entier devoit adorer : *toto orbe colendus homo* : l'appui de l'Egliſe, la gloire du nom Romain, qu'il eût été honteux au ſiécle où il vivoit de ne pas honorer d'un poëme Epique, pendant que des Empereurs, des Rois, & des Généraux, qui lui étoient fort inférieurs, avoient eû les Muſes & le Parnaſſe à leurs gages, ſur de bien moindres titres que les ſiens. Ce petit Ouvrage a encore cela d'avantageux qu'il peut ſervir à adoucir les reproches de groſſiereté & d'ignorance dont l'on ne ceſſe point de charger le dixiéme ſiécle,

ſur tout à l'égard de l'Italie. L'Auteur qui l'a composé en 916. au plûtôt, n'eſt pas ſeulement une preuve qu'on y cultivoit l'étude des Anciens, & qu'avec un ſtile aſſez correct on y poſſedoit l'harmonie du langage des Dieux : il témoigne de plus que le goût des Lettres y étoit fort généralement répandu ; qu'à la ville & à la campagne tout le monde verſifioit tant bien que mal, & qu'il n'y avoit pas de petit Monaſtere où l'on ne s'érigeât en juge de belles piéces. Il finit par un compliment aux jeunes gens de ſa nation qui ſe picquoient plus particulierement de poëſie, & qu'il revère comme autant de nouveaux Virgiles, pendant que lui-même ſe ravale au rang des Mœvius, ſe croyant aſſez illuſtré d'avoir entamé un ſujet, qu'il n'apartenoit qu'à eux de porter à ſa perfection.

Si quelqu'un ne tient pas pour valable, en faveur de Berenger, l'autorité d'un Poëte Panegyriſte, & d'un Poëte qui avouë ſans detour dès les premiers vers que la faim le preſſe, *victûs me cura fatigat*; il pourra conſulter avec plus de confiance la diſſer-

tation préambulaire de M. de Valois. Elle traite à fond de l'origine, des actions, & du mérite de ce Prince; aussi bien que de la personne de Guy de Spolete, son concurrent & son Successeur. MM. de la Societé Palatine y ont trouvé quelques fautes pour les dates; & c'est ce qui les a engagez à revenir sur la même matiere dans un Préface beaucoup plus longue que le texte même qui y donne occasion. Ce texte consiste en treize petits articles ou Decrets d'un Concile tenu à Pavie au commencement du Regne de Guy de Spolete. Le monument est rémarquable, en ce qu'il est le seul qui fasse mention de l'élevation de Guy au Trône d'Italie à titre d'élection, & en conséquence des engagements pris avec les Evêques & la haute Noblesse. *Quia gloriosus Rex Wido dignatus est nobis promittere conservaturus se præscripta capitula ......* est-il dit au onziéme article; *ideo nobis omnibus complacuit eligere illum in Regem &c.*

Les six Livres d'Histoire de Lieutprand Diacre de Pavie & Evêque de Crémone, avec le Recit de son Am-

baſſade vers l'Empereur de Conſtantinople Nicephore Phocas; ſont des Ouvrages connus. Les Auteurs Italiens repouſſent avec beaucoup de mépris ceux des Auteurs Eſpagnols qui prétendent leur enlever Liutprand, & en tranſplanter la famille de Pavie à Cordouë, où du moins en quelqu'autre Ville de l'Andalouſie. Une légere erreur de deux Lettres pour deux autres pourroit avoir jetté la premiere étincelle de ce différend, ſelon M. Muratori; & ſelon un Eſpagnol même, Nicolas-Antoine, Juriſconſulte de Seville qui a composé la Bibliotheque de l'ancienne Eſpagne. Liutprand, livre v. chapitre 1. adreſſant la parole à Raymond Evêque d'Elvire, & parlant d'Abdaram Roi des Maures, a mis, lui, ou quelqu'un de ſes premiers copiſtes *Abdaram Rex noſter*. C'eſt répond-on, *Rex veſter*, qu'il a voulu mettre. Quelle apparence, quand même il ſeroit né en Eſpagne, qu'après en être ſorti fort jeune, & étant alors engagé dans le Clergé de Pavie, il eut reconnu un Roi Maure pour ſon Souverain ? Il eſt vrai que les Eſpagnols ont fait impri-

mer ſous le nom de Liutprand une Chronique particuliere, qui ſeroit quelque choſe de plus preſſant; mais les Italiens crient à la fraude, & traitent ſans héſiter la Chronique d'Ouvrage ſuppoſé. Nicolas-Antoine en a penſé comme eux, ce qui eſt d'un grand poids.

Suivent les Annales de S. Bertin, qui ont ici leur place, quoique l'on ait coutume de la leur donner parmi les Hiſtoriens des Rois de France. Mais dans l'eſpace des cent-quarante-un an qu'ils renferment, la plus grande partie de l'Italie étoit toute Françoiſe, conſtamment gouvernée par nos Rois, ou par quelque Prince de leur Maiſon. M. Muratori joint aux Annales de S. Bertin une addition très-ancienne qui eſt particuliere aux Annales de Fulde. Elle comprend dix-huit ans de plus, & va juſqu'en l'année 900. C'eſt ce qui termine le troiziéme volume.

Le quatriéme volume eſt uniquement conſacré à l'Hiſtoire des Souverains Pontifes, cette partie de l'Hiſtoire d'Italie, d'où l'Italie entiere a reçû ſon plus grand luſtre. On y re-

monte encore au dessus du cinquiéme siécle, dès le Pontificat du Prince des Apôtres. Le nom d'Anastase le Bibliothecaire, le *Jeune*, ne doit ni rebuter ni prévenir les Lecteurs. Au merite de l'édition la plus correcte qu'il y en ait eû jusqu'à present, [c'est l'édition de Rome de M. l'Abbé Bianchini] MM. de la Societé Palatine ajoutent des éclaircissemens solides, dignes de reconcilier avec Anastase tous ceux que sa liberté à entrer dans des époques obscures, & dans tout le détail des premiers tems, & plus que cela, son zéle pour les intérêts du S. Siége, a soulevez contre lui. Outre les notes marginales; ils employent trois différentes piéces estimées des Sçavants; une dissertation de M. Schelestrate, une autre dissertation de M. l'Abbé Ciampini, & une troiziéme en forme de Préface, faite par M. l'Abbé Bianchini pour sa nouvelle édition.

Anastase le Bibliothecaire fleurissoit vers le milieu du neuviéme siécle. Ce n'est pas un leger embarras de déterminer, s'il est Auteur au Compilateur; ou même s'il n'est ni l'un ni

l'autre : destinée assez singuliere d'un homme qui jouït depuis long-tems d'une reputation agréablement établie ; cité, comme Historien grave par le torrent des Ecrivains, sans que peut-être il lui en ait coûté autre chose, que d'avoir sçû se faire honneur du travail d'autrui, à l'aide de quelques additions. Ce dernier point est en effet le seul qu'on ne lui conteste pas. Quelques-uns ont attribué au Pape Anthere & au Pape Damase ce qu'il a de plus ancien. D'autres aiment mieux croire que tout ce qui est antérieur au Pape Gregoire II. a été tiré de deux Catalogues reduits en un par un Anonyme qui écrivoit sous l'Empereur Justinien ; mais dont le premier est du tems du Pape Libere & d'un Auteur qu'on ne connoît point. Ce qu'il y a de plus dans le Livre d'Anastase, que dans les deux Catalogues, consiste en une exposition plus étenduë, & plus circonstanciée. Cette exposition n'est-elle pas au moins la production d'Anastase ? On le lui dispute, aussi bien que les vies des autres Papes depuis Gregoire II. jusqu'à Nicolas I. Les raisons qu'on en ap-

porte, sont 1° que des Ecrivains plus anciens que lui, Bede par exemple, ont fait mention de ce même Recuëil sous le titre de *Livre Pontifical* : & qu'Anselme de Luques, Yues de Chartres, & autres d'un âge postérieur en ont pareillement parlé, sans nommer jamais Anastase : 2° qu'entre autres Manuscrits du *Livre Pontifical* il y en a quatre dont un finit à Etienne III, & l'autre à Gregoire II, & les deux derniers à Hadrien I. par où l'on juge que le plus récent précede de soixante ou quatre-vingt années le tems qu'Anastase a pû composer: 3° qu'en comparant les premieres vies avec les autres, & quelques-unes de celles-ci entre elles, on y aperçoit des differences de stile, qui ne permettent pas de les supposer de la même main. C'est l'examen qu'en a fait Luc Holstenius avec une sagacité qui distingue jusqu'au païs & à la profession des Auteurs. Après de profondes discussions sur cet Ouvrage, on conclud, qu'à peine doit-on laisser à Anastase les vies de Gregoire IV, Sergius III. Leon IV. Benoît III. & Nicolas I. Encore une décision si rigoureuse est-

elle du ſeul M. Ciampini : car la cenſure de Luc Holſtenius, de M. Scelestrate & de M. Bianchini ne lui adjuge en tout qu'une ſeule vie, qui eſt celle de Nicolas I.

Anaſtaſe ainſi dépoüillé d'un bien, ſur lequel on s'eſt aviſé un peu tard de le rechercher; on fait voir que le Livre même qui porte ſon nom, n'en conſerve pas moins l'autorité qu'il a eûë, avant les ravages de la critique moderne; & qu'il l'a mérité en effet. Blondel engagé plus qu'un autre à le déprimer par ſa qualité de Proteſtant, diſoit; que c'étoit l'extrait des anciennes Archives de l'Egliſe de Rome; & qu'il n'y avoit point de monument plus aſſûré, ni plus éloigné de tout ſoupçon de faux. Saumaiſe, autre Proteſtant, le comparoit à un raïon du Soleil qui par la vivacité de ſa lumiere diſſipe les tenebres de l'Antiquité Eccléſiaſtique. Ce jugement a pour appuy une vrai-ſemblance fort plauſible; c'eſt que Rome Chrétienne n'a été ni moins exacte ni moins fidélle à perpetuer la memoire de ſes Pontifes, que l'étoit Rome prophane à l'égard des ſiens. M. l'Abbé Bian-

chini en produit de bonnes preuves par rapport aux uns & aux autres. Les actes ne pouvoient lui manquer en ce qui touche les associations dans les Communautés Sacerdotales, l'installation des Prêtres, & les autres particularités du Pontifical idolatrique. Les seuls marbres découverts au Mont-Vatican, lorsqu'on y travailloit à la nouvelle Basilique de S. Pierre, montrent le soin qu'avoient les Payens de tout inscrire, en ce qui concernoit le ministere de leurs Dieux. Il y en a qui ont été gravez sous les Empereurs Claude, Neron & Domitien, exposez par consequent à la vûë des premiers fidéles. C'étoit pour ceux-ci un exemple, auquel il n'y a guéres à douter qu'ils ne se soient bientôt conformez, quoiqu'il n'en reste point d'indices plus anciens que le Cycle Pascal de S. Hippolite au troiziéme siécle, déterré seulement treize-cens-vingt-un an après sa mort. On ne peut que suivre avec plaisir M. l'Abbé Bianchini dans ses recherches. Il y rend probable, qu'avec les Archives du St. Siége, les Auteurs du Livre attribué à Anastase, ont été en

état de consulter les tables ou canons qu'on avoit coutume de placer publiquement dans les assemblées, les murailles des lieux Saints, les fonts Baptismaux, les tombes souterraines; tout cela comme autant de Chartres incontestables, sur lesquelles ils auront travaillé. Ils ont dû selon lui s'y instruire particulierement de trois sortes de choses : l'ordre des tems avec les rapports précis des Papes & des Consuls; la date des Décrets & des Ordinations; & enfin les différentes espéces d'oblations pieuses, donations, fondations & autres titres Ecclésiastiques. Tant de révolutions, qui ont changé tant de fois la face de Rome, font qu'il ne faut pas s'étonner, qu'un grand nombre de ces monumens ait péri. Ils subsistoient lorsque l'Auteur du premier Catalogue a mis les premieres pierres à la construction du Recueïl des vies des Papes. L'Auteur du second Catalogue, & ceux qui ont donné plus d'étenduë à l'Ouvrage ou qui l'ont continué, en ont certainement vû & connu que nous ne connoissons pas. Il suffit pour nous en convaincre de considérer ce qui en est

venu jusqu'à nous, après le boulversement afreux, qui nous oblige aujourd'hui de chercher Rome sous les débris de Rome même. Quant aux dernieres vies, elles sont manifestement d'Ecrivains contemporains. Celles d'Hadrien II. & d'Etienne VI. placées à la suite de Nicolas I. sont de Guillaume surnommé le Bibliothecaire, comme Anastase, & son Successeur à Rome dans cette charge. Depuis ces deux Papes, il se trouve un vuide de cent-cinquante-sept ans, que les Sçavans Editeurs n'ont pû remplir malgré leurs perquisitions. Ils reprennent le fil de l'Histoire Pontificale à Leon IX, & fournissent continûment les vies de dix-sept Papes, recüeillies en un corps par Nicolas Rossel, dit le Cardinal d'Arragon, qui fleurissoit sous Innocent VI. le Manuscrit de Modene, sur lequel M. Muratori les a fait imprimer, n'a point de nom; & l'on y lit que ce n'est qu'un supplément à ce que l'Auteur appelle *Chronica communia.* Mais on apprend de Baronius qui en avoit vû un autre exemplaire au Vatican, que la compilation venoit de Rossel, homme ré-

nommé de ſon tems par plus d'un Ouvrage, & entre autre par des Mémoires touchant les quatre ſortes de Juriſdictions de l'Egliſe Romaine ſur le Royaume de Sicile.

Pandolphe de Piſe eſt un autre compilateur, qu'on ne ſçait ſi l'on doit confondre avec Pandolphe Maſca créé Cardinal par Luce III, & employé en des négociations importantes. La difficulté qui arrête M. Muratori après le P. Pagi, lequel en a le premier ſenti toute la force; c'eſt qu'en réüniſſant les deux Pandolphes en un ſeul, il faudroit ſuppoſer qu'il a vêcu plus de cent ans, & lui donner encore aſſez de vigueur à cet âge pour exercer les fonctions de Legat, & les exercer avec l'activité & l'intrepidité qu'éxigeoient les affaires que Pandolphe Maſca eut à manier ſur la fin de ſes jours. Conſtantin Cajetan, qui a publié un beau & long Commentaire ſur la vie de Gelaſe II. écrite par Pandolphe, n'a pas examiné la choſe de ſi près. En bon Commentateur, toûjours zélé pour l'Auteur qu'il explique, il l'a chargé d'autant de dignités & d'emplois qu'il en trouve marquez

ſous ſon nom dans l'eſpace d'un ſiécle, Ce ſeroit ſans contredit l'exemple le plus rare d'une carriere illuſtre, qu'un Miniſtre de la Cour de Rome, qu'on auroit vû également honoré de la confiance de ſes Maîtres plus de quatrevingt-deux années ; en 1118. ſous Gelaſe II. & au delà de 1200. ſous Innocent III. Pandolphe de Piſe a partie recuëilli, partie composé les vies de quatorze Papes depuis Gregoire VII. juſqu'à Aléxandre III. On joint ici le Commentaire de Cajetan à celle de Gelaſe II. Il y en a de très-diffuſes, ſur tout la vie de Gregoire VII. par Paul de Bernrieden. Elle eſt précédée de quelques obſervations, où la qualité de Sujets de l'Empire n'a pas ôté aux Editeurs la liberté de loüer un Pontife, qui a porté ſi loin les prétentions du Sacerdoce ; telles au moins qu'elles étoient alors, contre la perſonne même de l'Empereur. Ils y ménagent auſſi beaucoup l'Empereur même ; (1) moins coupable des maux qui arriverent ſous ſon Regne, qu'il n'étoit à plaindre de s'être livré à une troupe de Simoniaques, de Concubinaires, de

(1) *Henri* IV.

Politiques intéreſſez les premiers flambeaux de la diviſion & les véritables Artiſans du Schiſme qu'elle cauſa dans l'Egliſe.

Le Cardinal d'Arragon & Pandolphe de Piſe concourent quelque fois pour les mêmes vies avec Bernard de la Guionie, appellé en Latin *Guidonis*, c'eſt-à-dire fils de Gui, comme *Petrus Damiani.* Il étoit François, de la Province du Limoſin, & a travaillé avec ſuccès ſur les vies des Papes juſqu'à la ſeiziéme année de Jean XX. ſous lequel il vivoit. Etant entré dans l'Ordre de St. Dominique, il y fut ſucceſſivement Inquiſiteur de la foi contre les Albigeois, Evêque de Tuy en Galice, puis de Lodeve en Languedoc. Ses Ouvrages, qui ſont en grand nombre, & en tout genre d'Hiſtoire & d'Inſtruction, ne font pas ſeuls ſon éloge. Fervent Religieux, Paſteur éclairé, il honora toutes les places qu'il occupa : *aſſimulatus in zelo ac ſinceritate Religionis Patribus primitivis*, eſt-il écrit de lui ſur ſa tombe dans l'Egliſe des Dominiquains de Limoges; ce qu'on peut également entendre ou des Evêques des premiers

ſiécles, ou des premiers Peres de ſon Ordre. Perſonne n'a plus enrichi ce volume après le prétendu Anaſtaſe, que Bernard de la Guionie. Nous y comptons trente-ſept vies extraites d'un Manuſcrit de la Bibliothéque Ambroſienne, le plus magnifiquement relié, le plus orné, & même le plus agréable à l'œil pour la forme des Lettres; mais ou elles ſe confondent & rentrent les unes dans les autres d'une maniere ſi embarraſſante, qu'il en a extrêmement coûté à en débroüiller, & en aſſûrer les caracteres. Il paroît d'environ quatre-cens ans.

On a inſeré dans les Compilations de ces trois Ecrivains une ſeconde vie de Leon IX. par Wibert Archidiacre de Toul, ſoutenuë d'une Préface, ou défenſe des Benedictins, qui reclament hautement contre le doute propoſé par le P. Papebroch, ſi Leon IX. a jamais été de l'Ordre de St. Benoît; un Traité ſur le Schiſme qui ſuivit la mort d'Honorius II. par Arnoul de Lizieux; une vie d'Innocent III. recueillie de differens Manuſcrits par M. Baluze; celle d'Innocent IV. par Nicolas de Curbio Franciſcain, Evê-

que d'Assise; & plusieurs autres d'Auteurs Anonymes. La vie du S. Pape Celestin V. Pierre de Moron, est singuliere, en ce que l'Auteur, le Cardinal Jacques, du titre de S. George *in velabro* l'avoit beaucoup pratiqué; & qu'avec la mésure & l'élevation du vers, elle conserve toute la liberté & la naïveté d'une simple narration. On jugeroit même que le Cardinal pousse quelquefois la sincerité un peu loin, si l'éminente pieté de Pierre de Moron n'étoit capable d'effacer ce qu'il a eû de moins réfléchi & de moins précautionné dans le gouvernement politique. On y voit le bon Pontife plein des maximes de perfection sur lesquelles il avoit bâti sa nouvelle Réforme, se faire une obligation capitale du soin de la répandre & de l'accréditer, vouloir changer tout le Mont-Cassin en une Congregation de Celestins; & proceder par voie de peines afflictives contre les Religieux de cette Abbaye, qui témoignoient un attachement trop constant à leur Institut. Ces sortes d'affaires n'étoient pas ce qui avoit le plus occupé ses Prédecesseurs. Ainsi les gens intéressez à

ſe concilier ſes bonnes graces découvrirent aiſément le plus court moyen pour y parvenir, & profiterent bientôt de cette diſpoſition, au préjudice des meilleurs Sujets. De-là les regrets du Cardinal de S. George ſur le choix peu circonſpect des perſonnes dans la diſtribution des faveurs. Celeſtin V. aimoit tendrement les compagnons de ſa ſolitude; il les approchoit de ſon ſiége; il ne leur pouvoit rien refuſer: ceux ci, hommes ſimples, recevoient aveuglement les impreſſions qu'on leur donnoit, & les faiſoient paſſer juſqu'au Pape. *Sic ſuadent, mediique monent quibus ille tenetur ſcritus amore gravi*, dit nôtre Auteur. Sa qualité de Cardinal le fait ſouvent revenir ſur un endroit qui le touchoit perſonnellement, & qu'il prétend avoir été le principe de bien des mépriſes qui ont terni la gloire de ce Pontificat: c'étoit la reſerve du Pape à l'égard du Sacré College. « Non,» dit-il en lui adreſſant la parole, « il » ne convenoit point de manier les » choſes les plus importantes ſans la » participation des Cardinaux: il eſt » vrai que vous n'étiez pas obligé de

„ déférer à leur avis ; c'est néanmoins „ l'usage, qu'on les consulte ; vous le „ deviez faire ; ils auroient levé le „ voile, que l'ignorance des uns & la „ malignité des autres vous mettoient „ devant les yeux „ Le Cardinal de S. George médiocrement satisfait de Celestin dans les cours de son administration, le représente sous de tout autres couleurs dans la genereuse resolution qu'il prit de se demettre. Il falloit véritablement de la grandeur d'âme pour ceder en cette place au sentiment qu'il avoit lui-même de son insuffisance. Un Pape qui abdique étoit cependant un évenement inoüi ; & le scrupule qu'il eut d'en donner l'exemple fut le premier obstacle qui l'arrêta. Les oppositions de ses anciens enfans en Jesus-Christ en furent un autre, capable de le faire reculer. Ces bons Religieux, par je ne sçai quelle erreur, croïoient l'Eglise & leur Ordre également en peril si leur Pere cessoit d'être Pape ; „ destituez de votre appui, „ s'écrioient ils les yeux baignez de larmes, " à quelles tempêtes ne serons- „ nous pas exposez ? On n'osera rien

» de moins contre nous que d'atta-
» quer la foi que nous professons, &
» de prétexter notre ignorance pour
» nous accuser d'héréfie » : *Numquid & ausint nos genus indoctum fidei jactare procellis?* A ces embarras succede l'émotion excitée dans Naples, d'où le Pape étoit peu éloigné. Le texte semble dire que ce furent les propres disciples de Celestin qui souleverent le Peuple en secret; *furtim tamen ocyus omnem Parthenopem subigunt fractis irrumpere portis, in loca castelli quibus ille moratur &c.* L'action étoit hardie, & le Pape à qui un excès ou plûtôt une manie de zéle faisoit manquer de respect, en fut allarmé. Mais l'Empire que sa vertu lui avoit acquis sur les Napolitains, les rendit souples à ses volontés. Il se connoissoit, disoit-il, vouloit sauver son âme, & prévenir les maux qu'un plus long Pontificat pourroit attirer sur le monde Chrétien. Ainsi il vint à bout de faire agréer son abdication; *fit Monachus qui Papa fuit*; & de toutes les richesses qu'il abandonnoit, il se contenta de demander quelques ornemens de sa Chapelle pour la Messe. Il songeoit

à passer en Grece dans un canton desert, où il pût vivre inconnu ; craignant avec raison que sa présence en Italie n'y occasionnât quelque Schisme. Bonîface VIII. son Successeur le craignoit autant que lui ; ce fut ce qui lui fit prendre un moyen beaucoup plus efficace pour déconcerter les esprits remuans. Une bonne forteresse dans l'Etat Ecclésiastique, où il tiendroit lui-même Celestin sous une garde sûre, lui parût un tout autre gage de sa perséverance, que le voyage d'Outre-mer. Il lui persuada, le moins mal qu'il lui fut possible, de s'y laisser renfermer : & le saint homme, qui ne souhaitoit de liberté que pour vivre uniquement à Dieu, loin du monde & des affaires, ne resista pas. Celestin mourut à Castro-fumone un an, quatre mois & quelques jours depuis sa renonciation. Ce Poëme qui comprend aussi la cérémonie de sa Canonization par Clement V. a des endroits fort-obscurs. Les Notes du P. Papebroch en éclaircissent quelques-uns, & avec un peu d'attention, facilitent beaucoup l'intelligence des autres. On nous permettra de différer

d'un mois ou deux l'extrait du cinquiéme & du sixiéme volume.

ARTICLE LIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

Pietro Ferri vient d'imprimer une courte méthode pour apprendre la Langue Latine. Elle est dédiée au Seigneur Etienne Conti neveu du Pape Innocent XIII. Vous connoîtrez dès le Frontispice que l'Auteur s'est formé une juste idée du mérite que doit avoir un tel ouvrage pour plaire & être utile.

Arte breve per apprendere la lingua Latina, in cui si scorge un ordine particolare, comprendendo il tutto impoco, conspianare qualsivoglia difficoltà; raccolta da i migliori autori con varie notizie, e regole generali da D. Diego Trotti; e disposta in maniera, che à ciascuno basta ogni poco d'ajuto per porla in essecuzione. Dedicata all' Illustrissimo, ed Excellentissimo signore, Monsignor D. Stefano Conti Nipote d'Innocenzo XIII.

Un procès qui ne paroiſſoit pas d'abord conſidérable, ſi ce n'eſt par le rang éminent & le mérite diſtingué des parties; a produit des recherches qui peuvent intereſſer les Sçavants. Entre beaucoup de très-belles fondations, Sixte V. en a fait trois dont il a déféré la protection au plus ancien Cardinal qui ſeroit de la Marche d'Ancone. Après la mort du Cardinal Vallemanni. M. le Cardinal Mareſoſchi a prétendu que ce droit lui appartenoit & en a pris poſſeſſion. S. E. le Cardinal Camerlingue le lui diſpute: il ſoutient qu'Urbain, qui eſt ſon païs & même peſaro qui eſt le païs de M. le Cardinal Chivieri ſont de la Marche d'Ancone, ſelon l'idée qu'à euë Sixte V. juſqu'au tems de ce Pape. Urbin ne fut pas, comme aujourd'hui ſoumis immédiatement au Saint Siége, mais gouverné par des Seigneurs particuliers. L'E. Cardinal Camerlingue a fait imprimer ſa défenſe in 4°. & in 8°. C'eſt un ouvrage plein de recherches curieuſes & ſçavantes ſur les anciennes diviſions Geographiques de l'Italie, *la Pentapolis*, *le Picenum Suburbicarium & Picenum Aimo-*

rium. Quoique ce Livre ne porte point le nom de M. Fontanini ; mais un autre nom aussi très-célébre, & que M. Fontanini soit souvent cité avec de très-grands éloges, néanmoins on le lui attribuë communément; son érudition le reclame sur sa modestie à cacher si ingénieusement son nom sous son nom méme & sous ses propres loüanges.

Lo stato Geografico della Marca d'Ancona descritto dall' Avocato Francesco Maria Gaspazzi per intendimento del testo delle tre Rolle del sommo Pontifice Sisto V. Sopra il più anziano Cardinal della Marca Chiamato alla protezione della Cappella Systina Nella Basilica di S. Mariâ Maggiore, e de due Collegi Maztatro di Bologna e di S. Bonaventura di Roma. 1726. *in Româ.*

Connoissez-vous ce Livre : *La falsità suelata contro à certo Giannantonio che Vantasi de Flavi Angeli comneni Lascharis Paleologo nell'esame della pretesa sua discendensa di maschio in maschio, da Emmanuele II. Paleologo Imperadore di Constantinopoli. Parma. Nella Stamporia di S. A. S.* 1724. *fol.*

pag. 97. ſans la Préface & la Table.: Faſcio di documenti della ſopradetta ſcritturâ chiamati e reſpettivamente diſcurſi pag. 140. L'ouvrage tend à prouver le droit que le Duc de Parme a d'être Chef & Grand-Maître de l'Ordre de Chevalerie de Conſtantin, & la fauſſeté des titres & des prétentions de celui qui lui diſpute ce Titre en qualité d'héritier légitime des Paléologues.

DE LOUVAIN.

L'Auteur du Thomiſme triomphant reproche avec fierté aux Jeſuites que nul Pape n'a parlé en faveur de leur Doctrine. Leur ſilence étonne: que ne renvoyent-ils cet Ecrivain, qui ne ſera point avoüé par ſes ſçavans & pieux confreres, à la Bulle de Clement IX. donnée le 27. de Juillet en l'année 1668. les termes ſont expreſſifs. „ Depuis le moment de l'exaltation de nôtre baſſeſſe au faîte du „ Pontificat, dit le Pape, nous nous „ ſommes propoſé de conſidérer avec „ attention par quels moyens, victorieuſes des erreurs que répandent

„ l'aveuglement & la lâcheté, la so-
„ lide Doctrine de Theologie & la
„ vérité Catholique pourront s'établir
„ & briller en tous lieux. Dans cette
„ vûë faisant attention que la Com-
„ pagnie de Jesus, toûjours singulié-
„ rement fidéle à l'Institut que le
„ doigt de Dieu lui a tracé par l'O-
„ racle du Siege Apostolique, joint
„ dans son objet la piété aux Scien-
„ ces, & s'applique au salut de ceux
„ dont elle cultive l'esprit; ainsi qu'il
„ éclate aux yeux du public par ces
„ monumens éternels d'une érudi-
„ tion Religieuse; dont & l'Empire
„ des Lettres & l'Eglise Catholique
„ s'applaudissent; desorte qu'on peut
„ justement appliquer aux Profés de
„ cette Compagnie ce mot du Pro-
„ phête, *les levres du Prêtre sont les*
„ *dépositaires de la Science, & c'est de*
„ *sa bouche qu'on ira apprendre la loi*;
„ & en conséquence considérant que
„ si les Religieux de cette Compa-
„ gnie, qui excellent encore plus
„ dans la Doctrine Sacrée que dans
„ les autres Sciences, expliquoient
„ & enseignoient publiquement la
„ Theologie dans les Chaires des

„ Universitez & principalement des „ plus distinguées „, nous pourrions „ parvenir à notre but : “ A ces causes, &c. *Ex quo tempore in arduum Pontificatûs fastigium nostra provecta fuit humilitas, ad ea propenso animo attendere statuimus, per quæ Theologiæ Facultatis solida Doctrina & scientia, ignaviæ, & cæcitatis fugatis erroribus & Catholica veritas ubique locorum elucescat, attendentes igitur quos Societas Jesu, digito Dei ex eodem sedis Apostolicæ oraculo efformatum institutum semper egregiè sustinuit, multumque Disciplinis Christianæ pietati conciliatis ad ingenii culturam simul & animarum exercuit salutem, prout publicè testantur perennia Religiosæ Sapientiæ monumenta, quibus litteraria laureantur theatra & Catholica coronatur Ecclesia, adeout pronuntiatum illud Propheticum ejus Professoribus appositè congruat; Labia Sacerdotis custodient scientiam & legem requirent ex ore ejus & proinde considerantes quod si ejusdem Societatis Religiosi qui præ aliis scientiis in Sacra Theologia summopere præstant in publicis universitatum, præcipuè insignium, cathedris il-*

lam prælegerent & interpretarentur, nos exoptatum finem consequi valeremus. Hinc, &c.

DE PARIS.

La Mesle Imprimeur Libraire juré de l'Université de Paris, vient d'imprimer une Lettre au Reverend Pere le Courayer sur son Traité des ordinations des Anglois composée il y a plus d'un an, par un Religieux Benedictin, dont voici la substance. On fait bien de réordonner les Anglicans lorsqu'on veut qu'ils soient Prêtres ou Evêques: en effet, il faut réordonner en ce cas les Prêtres ou Evêques incertains: or les Anglicans le sont; parce que leurs Ordinations sont d'incertaine valeur. C'est ce qu'il prouve ainsi au Pere le Courayer: vous qui convenez que Jesus-Christ a chargé son Eglise de déterminer l'essentiel du Sacrement de l'Ordre, vous ne pouvez nier qu'elle n'ait eu l'autorité de rendre essentiel à l'Ordination un Rit qu'elle aura jugé à propos d'ajoûter à la substance de cette ceremonie, & comme vous regardez l'onction & la

tradition des Instruments , comme des Rits ajoûtez à l'Ordination , il faut que vous accordiez que l'Eglise a pû rendre cette Tradition des Instrumens essentielle à l'Ordination Sacerdotale ; & cette Onction essentielle à l'Ordination Episcopale. Il ne vous est pas évident qu'elle ne l'a pas voulu faire ; il est au contraire très-probable qu'elle en a ainsi usé, si l'on en juge par le Canon 5. de la Session 23. du Concile de Trente sur cette Onction ; par l'expression du Pape Eugene au Concile de Florence, sur cette Tradition des Instrumens; par la persuasion où sont entrez là-dessus, de votre aveu, tous les Theologiens anciens, & par la pratique universelle de réordonner toutes les fois que ces Rits ont été omis. Le moins donc que vous puissiez penser, c'est qu'il n'est pas certain que l'Ordination sans Onction, sans Tradition d'Instruments, ne soit pas dès-là, invalide; qu'il est même très-probable qu'elle est nulle ; elle doit donc être recommencée, même selon vous, dans la personne du Prêtre ou Evêque Anglican. Que direz-vous pour vous en

défendre ? Que l'Eglise Romaine n'a pas eu le pouvoir de rendre ces additions essentielles aux Ordinations de l'Eglise Anglicane ? Mais, encore une fois, est-ce là un point décidé, un dogme certain ? Car tandis que vous laissez en ceci de l'incertitude vous retombez dans l'obligation de réordonner : n'est-il pas certain au contraire que l'Eglise Romaine, Mere & Maîtresse de l'Eglise Anglicane a eu le droit d'obliger celle-ci à observer tous les points de Discipline Dogmatique universellement reçûs & pratiquez dans toutes les Eglises de sa Communion, quand même elle en auroit tacitement dispensé les Grecs selon vos principes de Thorndik ? Quant à ce que le Pere le Courayer prétend que la coutume de réordonner les Anglicans, n'est venuë que de la Fable de l'Auberge, le Religieux Benedictin qui ne s'est presque proposé que de le prendre par ses propres paroles, lui montre qu'il se contredit, puisqu'il ne fait naître la prétenduë Fable de l'Auberge que sous Jacques, & qu'il convient que les réordinations ont été usitées dès les

Regnes de Marie & d'Elizabeth. L'Auteur reproche au Pere le Courayer de faire entendre que l'Eglise s'est renduë elle-même Schismatique en retranchant les Anglicans. Il lui remontre qu'il ne devroit point le prendre sur un ton si haut avec les Theologiens qu'il suppose avoir ignoré ce qu'il prétend sçavoir, que cette Onction & cette Tradition des Instrumens sont des Rits ajoûtez ; puisque c'est un point d'érudition, qu'on acquiert d'un coup d'œil, en lisant sans critique Morin & Martene, ou même en se rapportant à eux sans les lire. Il déclare qu'il ne peut comprendre comment le Pere le Courayer entend ce qu'il avance avec tant de confiance que de reconnoître les Ordinations Anglicanes pour valides ; ce seroit réünir la Secte Anglicane à l'Eglise Romaine, puisque l'on reçoit les Ordinations des Grecs sans que les Grecs sortent du Schisme. L'étonnement du Benedictin cesseroit s'il prenoit le sens naturel des propositions de son adversaire, qui parle en ces endroits de nous réünir aux Anglicans & non pas de réünir les Anglois

à l'Eglise. L'Auteur de la Lettre parcourt quelques obstacles à la conversion des Anglois qui la lui font regarder comme un coup du Ciel réservé à sa toute-puissance. „ Nous de„ vons, ajoûte-t-il, la desirer ardem„ ment, non-seulement par principe „ de charité, mais aussi parce que „ cette nation étoit autrefois une il„ lustre portion de l'Eglise de Jesus„ Christ, & qu'elle pourroit encore „ l'être par le mérite & les lumieres „ des Prélats qui la composent, si Dieu „ daigne lui en faire la grace ".

Le Sieur Dernis publie chez Cailleau, place de Sorbonne, & Gissey, ruë de la vieille Bouclerie un Traité *des Changes Etrangers*, contenant:

Le pair, ou la valeur intrinseque de l'Ecu de 60 sols de France, relativement aux Monnoyes de change des principales Villes de l'Europe, depuis vingt-sept livres le Marc d'argent monnoyé, jusqu'à cinquante livres inclusivement.

L'explication des arbitrages avec leurs calculs tout faits, pour toutes les Places, en differentes Tables.

La valeur réelle & respective des

Monnoyes de Changes Etrangeres, comparées les unes avec les autres.

La valeur desdites Monnoyes en argent de France, à mesure que celles de France augmentent ou diminuent.

Des comptes faits sur lesdites villes, depuis un écu jusqu'à mille, à raison de 41. livres 10. sols le Marc.

Deux Tarifs ou comptes faits entre Londres & Amsterdam, depuis une livre de gros jusqu'à mille, & depuis une livre sterlin aussi jusqu'à mille, à quelque prix que soit le change.

La réduction respective de l'argent courant, & de l'argent de Banque, depuis un florin jusqu'à mille, à quelque prix que soit l'Agio.

Les escomptes tant pour Lettres & Billets de Change, que pour toutes sortes de marchandises.

Des Calculs tout faits pour trouver d'un coup d'œil, le benefice ou la perte qu'on peut faire sur les traites & remises, à quelque fraction que puisse être le change entre la France, la Hollande, & l'Angleterre, au-dessus & au-dessous du pair.

Des Tarifs, ou comptes faits sur toutes lesdites villes, depuis un écu de 60. sols jusqu'à mille, & depuis 27. livres le Marc d'argent de France jusqu'à 50. livres inclusivement; avec la maniere d'en faire les opérations.

Il sera publié incessamment un Livre intitulé: *Méthode pour régler les Montres & Pendules*, petit Traité in 8°. de deux mille feüilles; à l'usage de tous ceux qui souhaitent sçavoir régler leurs Montres & Pendules. On donnera à la fin de ce Traité le plan d'une seconde Edition de la régle artificielle du tems, qui sera bien-tôt publiée, avec des additions considérables, & des Figures en taille-douce.

On donnera aussi la description d'un Instrument qu'on peut appeller *Meridien portatif universel*, de l'invention de l'Auteur, qui sert principalement.

1. Pour trouver le Midi vrai, dans toutes les latitudes.

2. Pour tirer une Ligne Meridienne.

3. Pour connoître en tous lieux la déclinaison de l'aiguille aimantée.

4. Pour trouver la hauteur du Pôle du lieu où l'on est; le tout par le Soleil, & avec beaucoup plus de précision, que par tout autre instrument portatif jusqu'ici en usage. Cet instrument sera très-utile à ceux qui sont curieux d'une juste mesure du tems, & dans les voyages par terre & par mer, puisqu'on peut faire par son moyen seul plusieurs observations aussi utiles, que curieuses, regardant l'Astronomie, la Geographie, & la Navigation.

Nous lisons ici que l'Editeur de l'Aristides Grec, M. Jecba a publié ré-

cemment à Londres un Recüeil de pieces pour & contre la Reine Marie d'Ecosse, avec un abregé de la vie de cette Princesse, & une Préface dans laquelle plusieurs fautes de la nouvelle Histoire d'Angleterre par M. de Rapin Thoiras sont relevées : que Gabriel Martin a dressé & vend le *Catalogus Librorum Bibliothecæ Illustrissimi viri D. Guillelmi Boissier Regi à consiliis & antiqui in supremâ rationum curiâ Magistri. in 12. p. 1350. 3. vol.* Où sont rangez avec goût vingt mille volumes en 14405. Articles. Que M. Duperras, Ancien Bâtonnier de Messieurs les Avocats, a donné un Traité des moyens Canoniques pour acquerir & conserver les Benefices & biens Ecclesiastiques in 12. qui se vend chez Pierre Aug. Paulus du Mesnil au Palais. Que le Pere Bohier est l'Auteur d'un Traité de la Succession des Meres en vertu de l'Edit de Saint Maur, auquel est jointe une *Dissertation sur les droits de la Mere en la Succession de ses enfans au cas de substitution pupillaire.*

La Figure que l'on voit ici, a le défaut de toutes les Figures, dont l'expreſſion met la partie droite à gauche, & la gauche à droite : de plus elle n'a point cette forme torſe que l'os a naturellement; & ſa ſurface n'eſt point aſſez parſemée d'inégalitez. Le reſte eſt aſſez conforme au naturel, & elle ſuffit pour donner une idée de la piéce.

Toutes les autres petites Figures repreſentent aſſez imparfaitement quelques-unes des inégalitez, ou petits oſſelets qui ſe ſont trouvez à la baze du cœur. La deſcription réguliere que l'on trouve dans ce memoire peut ſuppléer à ce défaut.

Le Reverend Pere Loüis Marquer qui pendant pluſieurs années fut Auteur d'une partie conſidérable de ces Memoires, y rentre après ſa mort par une ſingularité qui rend preſque incroyables aux Medecins mêmes trois choſes de lui également conſtantes, une vieilleſſe au-delà de la courſe ſeptuagénaire, une vie toûjours laborieuſe, un ſçavoir univerſel; à quoi l'on pourroit ajoûter l'égalité inaltérable d'une humeur commode & paiſible. En effet, quoiqu'il ſoit viſible

par l'ossification d'une partie de la substance de son cœur, que sa vie n'a été qu'une maladie & un continuel, mais extrême danger de mort; cependant ce n'est qu'après avoir comblé de travaux une carriere de plus de soixante & dix ans, qu'après s'être appliqué assez fortement à l'étude pour s'être distingué dans les belles Lettres, dans la Philosophie, dans les Mathématiques, dans la connoissance de l'Histoire Ecclesiastique & de l'Histoire Profane, dans la Science des choses Divines, qu'après avoir enseigné non-seulement les humanitez & la Philosophie, mais encore pendant vingt & un an la Theologie Scholastique, soit à Paris, soit en Province, montrant par tout ces mœurs polies & aisées qui tournent l'édification de la vie & conduite Religieuse, en un agrément de la vie Civile, qu'il mourut dans la soixante & douziéme année de son âge & dans une pleine connoissance le huitiéme jour d'Avril 1725. au College Royal de la Fléche, où il goûtoit depuis peu d'années les délices d'un saint & sçavant loisir, & ou se conserve séparé-

ment de ſes cendres, ce reſte de lui que nous expoſons.

Mémoire ſur un fait d'Anatomie très-ſingulier, concernant un os d'une grandeur conſidérable, qu'on a trouvé dans la ſubſtance du cœur du Révérend Pere Marquer de la Compagnie de Jeſus.

Monſieur Petit, celebre Chirurgien de Paris, a fait voir à l'Academie des Sciences dont il eſt membre, que les os ſe ramoliſſent quelquefois juſqu'au point de devenir ſemblables à de la chair; c'eſt ce que cet habile obſervateur à nommé la *carnification des os*. Mais il n'eſt point encore venu à la connoiſſance des Anatomiſtes, que des chairs muſculeuſes ayent pris la couleur, la conſiſtance & le vrai caractére des os, à moins que des fractures ne les ayent avoiſinées; & que le ſuc oſſeux, en ſe mêlant dans l'intervalle des fibres charnuës, ne les ait endurcies, en contractant lui-même l'extrême dureté qui eſt eſſentielle à la ſubſtance oſſeuſe.

On ſçait encore que les artéres & les

tendons s'offifient fouvent, & furtout dans les vieillards ; mais les chairs mufculeufes reftent toûjours chairs, où bien elles s'anéantiffent en de certaines maladies, comme dans les Hydropofies par infiltration, dans la Phtifie, & dans le Marafme.

Le contraire s'eft cependant trouvé dans la fubftance du cœur du Reverend Pere Marquer. On a reconnu à l'ouverture de fon cadavre, que les poûmons étoient tellement collez & joints enfemble, malgré le mediaftin qui doit naturellement les féparer, qu'ils cachoient entierement le péricarde, par conféquent le cœur ; & que pour voir ces dernieres parties, on fut obligé de couper & de déchirer les poûmons dans l'endroit où ils étoient unis contre l'ordre naturel.

A peine ce vifcere fut-il defuni par fon bord antérieur, qu'on trouva le pericarde collé au cœur dans toute fon étenduë, fans laiffer aucun efpace entre lui & fa paroi intérieure, & fans contenir par conféquent de liqueur. On eût beaucoup de peine à l'en féparer, & l'on ne parvint pas plûtôt à la baze du cœur, que l'on apperçût qu'il

avoit des adhérances extraordinaires & trés-fortes à des inégalitez très-dures & de différentes figures.

On fut fort surpris de voir que ces inégalitez étoient de petits os de toutes sortes de figures , de différentes grandeurs , & tous hérissez de pointes & d'aspéritez ; en un mot, la baze de cet organe ressembloit à un rocher, ou à une grotte pleine de coquillages: & ce qu'il y eût de singulier, c'est que les gros vaisseaux qui partent de la baze du cœur n'étoient point ossifiez, comme ils le sont assez souvent dans les vieillards, & ils approchoient seulement un peu de la nature du cartilage.

La surprise augmenta beaucoup, lorsqu'en disséquant & séparant ces petits coquillages, on s'apperçût que la pointe & la partie moyenne du cœur étoient extremement dures. On y plongea le Scalpel , & on sentit une résistance toute semblable à celle des os. En effet, en incisant la partie charnuë de la pointe & de toute la partie moyenne antérieure du cœur, on apperçût un os qui étoit embrassé dans sa substance même , sans pénétrer dans ses ventricules , ni sans se ma-

nifester au dehors. Les fibres charnuës qui l'entouroient, étoient si adherantes à cet os, qu'elles sembloient en partir; & pour le nettoyer exactement; on fut obligé de le faire macerer dans une lescive.

Cet os, dont la longueur est de quatre pouces & demi, & qui a plus d'un pouce de largeur en certains endroits, est d'une figure Semi-lunaire & torse, convexe dans le milieu de sa cavité, & plat sur sa surface extérieure; de telle sorte néanmoins que toutes ses faces sont hérissez d'inégalitez qui sont en si grand nombre, & si différentes, qu'on n'en peut déterminer précisément les figures. Ses bords sont aussi fort inégaux & branchus; & on observe qu'il est percé de plusieurs petits trous qui donnoient passage à des vaisseaux.

La partie inférieure de cet os, ou celle qui est la moins branchuë, couvroit la pointe du cœur du côté du Diaphragme, & le reste montoit obliquement en passant sur le ventricule droit & sur le gauche, & alloit embrasser l'oreillette gauche par une espece d'échancrure branchuë qu'on observe

à ſon extrémité ſupérieure ; de façon que les deux ventricules étoient ceintrez obliquement par le contour de cet os Semi-lunaire.

Mais pour avoir une idée plus juſte de ſa ſituation, que j'ai dit ne ſe manifeſter, ni au-dehors du cœur avant ſa diſſection, ni au-dedans de ſes ventricules ; il faut d'abord obſerver que le cœur eſt un muſcle compoſé lui-même de trois muſcles differens. Il y en a deux, qui comme deux ſacs charnus, forment ſes ventricules, leſquels adoſſez l'un à l'autre, conſtruiſent une cloiſon charnuë qu'on appelle *Septum Medium*, laquelle, comme l'on voit, appartient également aux deux ventricules.

Or l'os dont il eſt ici queſtion, couvroit en forme de baudrier, ces deux premiers ſacs charnus qui compoſent les ventricules, & s'étendoit depuis la ſurface inférieure de la pointe du cœur, juſqu'à l'oreillette gauche, qui eſt ſituée ſur la face ſupérieure de ſa baze, en le regardant dans ſa ſituation naturelle. D'où l'on doit conclure que cet os ne pouvoit ſe manifeſter dans la cavité des ventricules.

L'os étoit lui-même recouvert par le troisiéme muscle du cœur. Or ce troisiéme muscle est composé de fibres charnuës, qui de la baze du cœur vont obliquement à sa pointe, par un mécanisme que je n'entreprends point d'éclaircir ici ; & ces fibres forment un troisiéme sac charnu qui enveloppe les deux premiers. D'où l'on doit inférer que l'os ne pouvoit se manifester au-dehors, & qu'il étoit dans la substance même du cœur.

Mais comme toutes les différentes inégalitez de cet os , & dont nous avons déja fait mention , servoient d'attache à toutes les fibres charnuës qui les environnoient , soit des deux sacs qui forment les ventricules , ou du sac commun qui renferme le tout; & que ces fibres étoient tellement adhérantes aux inégalitez de l'os , qu'on eut , comme nous l'avons marqué , beaucoup de peine à les en séparer , nous avons lieu de présumer que les fibres intérieures du sac commun du cœur , & les fibres extérieures des ventricules droit & gauche , se sont ossifiées , & ont formé ce que nous pouvons appeller l'*ossification des*

chairs, aussi-bien que le ramolissement des os, & leur ressemblance à de la chair, a été judicieusement appellé la *carnification des os.*

Il est facile de concevoir par la description que nous venons de faire de cet os si singulier, & de sa situation dans la substance même du cœur, de façon à y ceintrer obliquement les ventricules, que cet organe si necessaire à la circulation des liqueurs, étoit fort gêné dans ses fonctions ; que sa dilatation & sa constriction étoient très-bornées, & que le sang ne pouvoit par conséquent y entrer dans une quantité suffisante, ni en être chassé avec une force capable de donner le mouvement necessaire à toute la masse du sang, & aux liqueurs qui doivent s'en séparer.

Delà on peut conclure qu'un événement si extraordinaire, devoit produire des palpitations fréquentes, & même jusqu'à la suffocation, un pouls presqu'imperceptible, des nausées capables de dégoûter le malade de tous les alimens. Et comme le sang qui sortoit du ventricule gauche, n'étoit pas lancé avec une force capable

 de

de mettre toutes les liqueurs dans un mouvement propre à circuler avec liberté, de-là ces liqueurs marchant lentement dans leurs tuyaux, pouvoient se décomposer en chemin; la serosité avoit une entiere facilité à se séparer du sang pour produire les hydropisies, & tous les symptomes qui suivent cette maladie. Ce fut aussi les accidens dont le Reverend Pere Marquet fut travaillé pendant cinquante ans, & qui terminerent sa vie à l'âge de soixante & douze. Il est même étonnant que sa vie ait pû être si longue.

Ce Memoire a été dressé sur la relation originale, exacte & naïve, par le Sieur Garangeot Chirurgien d'un mérite reconnu. Son Traité des opérations de Chirurgie est sous presse pour la seconde fois selon l'avertissement que le Libraire en a publié dans la seconde Edition de l'Anatomie de Monsieur Nogues; en attendant, Monsieur Garangeot qui n'a point consenti à cette réimpression de son Traité sans aucunes additions ni changemens, se prépare à en don-

ner une nouvelle Edition augmentée jusqu'à trois volumes & enrichie de quantité de figures en taille douce.

DE BEZANÇON.

Juris *Cæsarei seu civilis Institutiones novissimæ, &c. Authore A. D. Bouchard. Bisunt. Presb. Sacræ Theologiæ ac juris utriusque Doctore, Protonotario Apostolico Sacri Palatii nec non Lateranensis Aulæ Comite-Bisuntii, & vaneunt Parisiis, apud. J. B. Lamesle* 1726. *in* 24. *pag.* 1062.

Ces deux petits volumes sont précisément les Institutes de Justinien revûs, retranchez, augmentez : revûs avec ce respect Religieux qu'inspire leur auguste origine, & avec cette liberté de discernement qu'autorisent l'érudition du réviseur & son dévoüëment à l'interêt public. On a retranché ce que l'usage lui-même avoit déja retranché & aboli & qui ne faisoit plus que charger la mémoire, embarrasser l'esprit, retarder le Lecteur, & indisposer l'étudiant. On a aioûté les éclaircissemens necessaires

pour les endroits devenus obſcurs, & des Apoſtilles, ſoit de droit François ſur tous les points où il établit quelque choſe de particulier, ſoit de droit Canonique toutes les fois qu'il ſe trouve lié au droit Civil. En un mot, l'Auteur appliquant à la conjoncture de nos tems l'intention de Juſtinien nous donne ſes Inſtitutes tels qu'il juge que les donneroient aujourd'hui en France ces grands Juriſconſultes que le Prince employa à ces élemens qui l'ont immortaliſé.

Summula *Conciliorum Generalium Sanctæ Romanæ Catholicæ Eccleſiæ in* 12. *pag.* 275.

Cet ouvrage auſſi imprimé à Bezançon, & qui comme le précédent ſe vend à Paris chez le même Lameſle ruë des Noyers eſt encore de Monſieur l'Abbé Bouchard, & part du même deſſein de faciliter aux commençants les connoiſſances neceſſaires pour l'érudition dans les Loix. On y voit dans un prélude les notions de Concile, de Concile légitime ou illégitime, général ou particulier & de Synode, de définitions dogmatiques

& de réglemens de Discipline. Sous le Titre de chaque Concile, l'Auteur en rapporte succinctement l'Histoire, & donne ordinairement les decrets mêmes & les Canons qu'il importe de sçavoir.

Ce ne sont-là que des échantillons pour tâter le public & l'engager. M. l'Abbé Bouchard, un de ces sçavants qui ont toûjours étudié pour rendre sçavans ceux qui n'étudient pas, annonce pour leur commodité bien d'autres ouvrages de sa façon; sans parler de quelques-autres sur lesquels il se retient de peur d'étonner; & qu'il est bon qu'on ne connoisse que quand ils seront en état de braver par leur presence les malignes défiances de l'envie; ceux qu'il déclare en matiere de Theologie, du droit, & de spiritualité, sont:

OPERA THEOLOGICA.

I. Introductio *ad linguam ſanctam, ſive Hebraïcam, ne dum ad hujuſce linguæ ſcientiam, ſed & ad rectam SS. Scripturæ intelligentiam perutilis, & expedita.*

II. Commentaria *nova in Sacram Scripturam Poſitivo-Scholaſtica, tam moralia ſeu Practica, quàm ſpeculativa, ac polemica.*

III. Elucubrationes *Juridico-Theologico-Morales circa Propoſitiones 45. ab Alexandro VII. SS. Pontifice, & 65. à SS. P. Innocentio XI. damnatas. Quibus earumdem Propoſitionum damnationis legitimæ fundamenta demonſtrantur, ac inſuper certa ab incertis, probabilia ab improbabilibus, ac dubiis, & tamdem damnata à non damnatis ſecernuntur.*

OPERA JURIDICA.

I. Thesaurus *Romano-Pontificii, ac Cæsarei juris locupletissimus, insigniores in utroque juris corpore, ac etiam in Concilio Trid. Sparsas leges, regulas ac sententias universam Jurisprudentiam, tam civilem, quàm Canonicam, summatim & expeditè continentes, Alphabetico materiarum ordine complectens.*

II, Pandectæ Canonicæ, *hoc est, Pontificii, seu Canonici Juris digestum novum, quo tùm omnium ac singulorum Canonum decreti Gratiani, tùm decretalium, sive Constitutionum SS. Pontificum Gregorii IX. Bonifacii VIII. Clementinarum, extravagantium Joannis XXII. & Communium Corpus extricatum, enucleatum, contractumque, insimul & auctum, novo insuper, & accommodatiori, quàm anteà, ordine dispositum habetur : ita ut oculi quasi unico ictu, quælibet, tam incidenter, quàm ex professo, de qualibet ad quemlibet ejusdem corporis titulum spectante materiâ, in eodem contentâ corpore, quàm*

concisè, ac dilucidè licuit, reperiantur: omnibus & singulis Sacro-Sancti & Oecumenici Concilii Tridentini Decretis, & Canonibus, nec non tùm antiquis, tùm recentionibus, ac novissimis SS. Pontificum Bullis, seu Constitutionibus, tam Fidem, ac Religionem Catholicam, quàm Moralem, ac Disciplinam Ecclesiasticam Universalem seu Communem concernentibus, eodem in corpore hactenùs non conclusis, prout ad unumquemque prædicti corporis titulum spectabant, nunc eidem corpori, quàm breviter etiam, ac dilucidè, nec non fideliter & exactè licuit, insertis, & accommodatis seu correlatis; Notisque benemultis perquàm utilibus, ac necessariis, etiam Ecclesiæ Gallicanæ Usus, Libertates, ac Privilegia designantibus, illustratum, ac infortiatum. Necessariis demùm, tam Decretalium, ac Bullarum prædictarum, quàm Decretorum & Canonum prædicti Concilii Tridentini, Indicibus instructum.

III. Concordantia *Romano-Pontificiarum, ac Tridentinarum Constitutionum.*

Juin 1726.

IV. Bullarium *Romanum Novum : in quo SS. Romanæ Pontificum Bullæ seu Constitutiones, tùm antiquæ, tum recentiores, ac novissimæ, tam Fidem, ac Religionem Catholicam, quam Moralem & Disciplinam Ecclesiasticam Universalem concernentes, quam contractè insimul, & dilucidè nec non fideliter & exactè licuit, juxta libros ac titulos Decretalium Gregorii Papæ* IX. *congestæ ac ordinatæ seu distinctæ habentur. Ita ut quælibet prædictarum Bullarum seu Constitutionum quemlibet prædictorum Librorum, ac Titulorum spectantes, sub propriis prædictis Libris, ac Titulis, servatâ, designatâque temporum Serie, in promptu habeantur.*

V. Breviarium *Romano-Gallico-Canonicum.*

VI. Institutiones *juris Romano-Cæsarei seu Civilis, Breves admodum, faciles, & accuratæ, ad jus antiquum, ac novissimum, ipsasque potissimum Justinianeas Institutiones accommodatæ. Adjunctis tùm ex Pontificio; tùm ex Gallico jure, ubi necessariæ erant, utilissimis notis.*

Juin 1726.

VII. Le Trésor du Droit François, tant Civil, qu'Ecclésiastique, où l'on trouve les plus importantes Maximes, & Particularités de ce Droit, tirées des Ordonnances, Edits, & Declarations, Concordats, Coûtumes, Usages, Privileges, Libertés, Arrêts, & Docteurs de France; & mises par ordre alphabetique des matieres.

VIII. Nouveau Coutumier Général du Comté de Bourgogne, avec des Notes très importantes sur toutes les Coutumes de cette Province.

OPERA SPIRITUALIA.

Sentimens, & Avis Spirituels de Saint François de Sales, Evêque, & Prince de Genêve, &c. sur differens sujets de Pieté, &, entre autres, touchant la Dévotion, Méditation, Oraison, Confession, Communion, & la Pratique des Vertus, avec de Salutaires Consolations pour toutes sortes de personnes affligées, tant spirituellement, que temporellement: plusieurs avertissemens, tant pour les Personnes Religieuses, que

pour celles, qui aſpirent à la Religion, ou à d'autres états; & des conſidérations ſur pluſieurs Fêtes de l'année, & autres ſujets : enfin de très-importans Avis pour bien vivre ſpirituellement, & Chrétiennement, propres à toutes ſortes de perſonnes. Le tout extrait des œuvres de ce Saint, & mis par ordre alphabetique des matieres.

II. L'eſprit de la Seraphique Sainte Thereſe, ou Recuëil des ſentimens, & avis ſpirituels de cette Sainte dans les choſes de la vie ſpirituelle & Chrétienne.

III. La Fleur de la Science des Saints, ou, Recuëil des plus importantes Maximes, & Inſtructions de la vie Spirituelle, & Chrétienne, tirées de l'Ecriture Sainte, des SS. Peres, & autres Saints & Saintes, des plus grands Maîtres de la vie Spirituelle, & autres célébres Perſonnages.

F I N.

TABLE

Des Matiéres pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Juin 1726.

ART. XLIX. *La Dissertation du Pere le Courayer sur la succession des Evêques Anglois, & sur la validité de leurs Ordinations réfutée par le Pere Hardoüin de la Compagnie de Jesus, seconde Partie: La question de Droit. A Paris, chez la veuve d'Antoine Urbain Coutelier, Quay des Augustins. 1725. in 12. p. 270. Reflexions sur quelques endroits du Livre de la Nullité des Ordinations Anglicanes, ou Défense du Pontifical Romain. p. 85.* Page 990

ART. L. *Theologia Patrum Scholastico dogmatica sed maximè positiva.... Tractatus de Sacramentis tum in genere tum in particulari. Tomus quintus. C'est-à-dire : Theologie des Peres : Traité des Sacremens en général & en particulier. In fol. 2. voll. 1725. A Roüen. chez Jorre. premier vol. pagg. 154-280-256. 2. vol.*

pagg. 528-186. 1031

ART. LI. *Traité de la Societé Civil e, & du moyen de ſe rendre heureux en contribuant au bonheur des perſonnes avec qui l'on vit. Avec des obſervations ſur des Ouvrages renommez de Morale. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Giffart, Briaſſon, Bordelet.* 1726. *in* 12. *p.* 472. *ſans la Préface & les Tables.* 1038

ART. LII. *Lettres ſur les Anglois, & les François, & ſur les Voyages.* 1725. *in* 8°. 543. *p. Item in* 12. 5. *à* 600. *pages.* 1060

ART. LIII. *Scriptores Rerum Italicarum, &c. Suite du Recuëil Latin des Ecrivains qui ont travaillé ſur l'Hiſtoire d'Italie. Par Mr Muratori & Meſſieurs de la Societé Palatine de Milan.* Tomes III. & IV. *in fol.* pagg. 592. & 709. 1089

ART. LIV. *Nouvelles Litteraires.* 1126

De Rome. ibid.

De Louvain. 1129

De Paris. 1132

De Bezançon. 1156

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1845